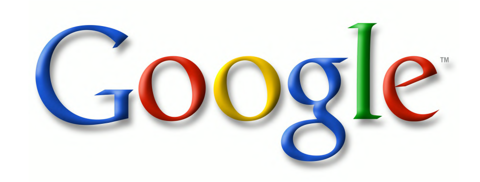
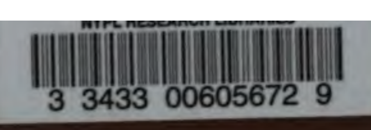







BTC

COURS D'HISTOIRE

DES

ÉTATS EUROPÉENS,

DEPUIS LE BOULEVERSEMENT DE L'EMPIRE ROMAIN
D'OCCIDENT JUSQU'EN 1789.

COURS D'HISTOIRE

DES

ÉTATS EUROPÉENS,

DEPUIS LE BOULEVERSEMENT DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT JUSQU'EN 1789.

A. PIHAN DE LA FOREST,
IMPRIMEUR DE LA COUR DE CASSATION,
rue des Noyers, n° 37.

COURS D'HISTOIRE

DES

ÉTATS EUROPÉENS,

DEPUIS LE BOULEVERSEMENT DE L'EMPIRE ROMAIN
D'OCCIDENT JUSQU'EN 1789;

PAR

MAX. SAMSON-FRÉD. SCHOELL,

AUTEUR DE L'HISTOIRE DES TRAITÉS DE PAIX, ET DE CELLES DES LITTÉRATURES
GRECQUE ET ROMAINE.

TOME QUARANTE-SIXIÈME.

SECONDE PARTIE.

NOTICE LITTÉRAIRE.

PARIS,

A. PIHAN DE LA FOREST, rue des Noyers, n° 37.
LIBRAIRIE-GIDE, rue Saint-Marc, n° 23.

BERLIN,

DUNCKER ET HUMBLOT.

1834.

NOTICE LITTÉRAIRE

SUR

LES OUVRAGES DE M. S. F. SCHOELL.

Après avoir montré M. Schoell dans sa vie privée et publique et dans les diverses positions sociales qu'il a occupées, nous allons parcourir la carrière littéraire où il a laissé des ouvrages qui feront vivre son nom dans la postérité. En effet, quelque agitée, quelque active, quelque remplie qu'ait été cette vie ; son souvenir, si cher qu'il soit à sa famille et à ses amis, n'aurait pas franchi les bornes, hélas ! si restreintes de l'existence de cette même

famille, de ces mêmes amis, si M. Schoell n'avait pas, par ses écrits, acquis des titres à des souvenirs plus longs et plus durables dans la mémoire des hommes. Mais avant d'examiner ces titres, nous croyons devoir donner, suivant l'ordre chronologique, la série des ouvrages qu'il a composés et de ceux qu'il a publiés en les enrichissant du fruit de ses travaux.

I. *Ein wort über das decret vom 17ten August* 1790, wodurch den Prostestanten im Elsass ihre Güter gesichert werden, gesprochen zu Strasburg. In-8°, 1790. (*Un mot* sur le décret du 17 août 1790, qui assure leurs biens aux Prostestans de l'Alsace.)

II. *Voyage pittoresque en Alsace.* In-4°, Strasbourg, 1790.

Cet ouvrage ne porte pas de nom d'auteur; les cinq premières livraisons sont de l'abbé Grandidier, et les autres de M. Schoell.

III. *Tagebuch der zweiten national-Versammlung*, vom 1ten October 1791, bis 1ten August 1792. (*Journal de la deuxième assemblée nationale*, depuis le 1er octobre 1791

jusqu'au 1er août 1792.) 4 vol. in-8°, Strasbourg.

Ce journal a été rédigé par M. Schoell qui avait pour collaborateurs les professeurs Fritz, Dahler, et Fries de Strasbourg.

IV. *Grammaire de la langue allemande à l'usage des Français.* In-8°, Strasbourg, 1793. (Sans nom d'auteur.)

V. *Uber Friedrich Dietrich*, gewesener Maire von Strasburg, und seine Ankläger. In-8°, Strasburg, 1793. (*Du maire de Strasbourg, Frédéric Dietrich*, et de ses accusateurs. In-8°, Strasbourg, 1793.)

VI. *Südpreussiche Zeitung* (*Gazette de la Prusse méridionale*), depuis le 1er juillet 1794 jusqu'au 1er août 1795. In-4°, Posen.

Cette gazette renferme entre autres une série d'articles intitulés : *Histoire des factions en France*, qui a été traduite en français, et imprimée dans l'Histoire du procès de Louis XVI.

VII. *Répertoire de littérature ancienne*, ou Choix d'auteurs classiques grecs et latins, d'his-

toire et de géographie ancienne, imprimés en France et en Allemagne. — Nomenclature de livres latins, français et allemands sur diverses parties de la littérature. — Notice sur la stéréotypie ; par Fréd. Schœll.

2 vol. in-8°, Paris, 1808.

VIII. *Précis de la révolution française*, et des événemens politiques et militaires qui l'ont suivie jusqu'au 1er avril 1810 ; par F. Schœll. in-18, Paris, 1809.

Ce *Précis* a eu une seconde édition en 1810, qui, comme la précédente, porte des traces évidentes de la censure impériale.

IX. *Tableau des peuples qui habitent l'Europe*, classés d'après les langues qu'ils parlent, et tableau des religions qu'ils professent ; par Frédéric Schœll. in-18, Paris, 1809.

Le même, seconde édition, entièrement refondue, et augmentée de supplémens sur l'analogie de la langue indienne avec le grec, le latin, le persan et l'allemand ; sur l'accent propre aux langues du Nord ; sur les révolutions qu'a éprouvées dans ses significations le mot de *Saxe* ; sur l'origine de la langue fran-

çaise ; sur le génie de la langue turque ; sur la mythologie scandinave ; sur les traditions des juifs, etc., avec deux cartes géographiques, quoiqu'il n'y en ait qu'une d'annoncée sur le titre. in-8°, Paris, 1812.

X. *Précis de l'histoire universelle, politique, ecclésiastique et littéraire*, depuis la création du monde jusqu'à la paix de Schœnbrunn, traduit de l'allemand de S. N. Zopf, par H. Jansen. 5 vol. in-12, Paris, 1810.

La partie politique des derniers siècles, l'Histoire de la révolution, la plupart des Notices sur les hommes de lettres allemands et du Nord sont de M. Schoell, ainsi que les deux mémoires sur les langues et les religions des peuples de l'Europe et la table alphabétique de tout l'ouvrage.

XI. *Description abrégée de Rome ancienne*, d'après Ligorius, Donati, Nardini, Adler et des voyageurs modernes, avec un plan de Rome ancienne et une gravure coloriée représentant la déesse Rome, d'après un tableau antique. in-12, Paris, 1811.

Cette description de Rome a été réimprimée

avec une notice sur les familles romaines, en 2 vol. in-18, pour faire partie de la bibliothèque historique à l'usage de la jeunesse, publiée par J. B. J. Breton.

XII. *Élémens de chronologie historique*, par Frédéric Schœll. 2 vol. in-18, Paris, 1812.

Cet ouvrage a été traduit en grec moderne sous le titre : Ἱστορικὴ χρονολογία μεταφρασθεῖσα εἰς χρῆσιν τοῦ φιλολογικοῦ τῆς Σμύρνης γυμνασίου ὑπὸ K. M. Κουμα. Ἐν Βιέννῃ αωιη. 8.

XIII. *Histoire abrégée de la littérature grecque*, depuis son origine jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, par F. Schœll. 2 vol. in-8°, Paris, 1813.

Le second volume de cette *Histoire abrégée* a été réimprimé en 1832, sous ce titre : *Histoire abrégée de la littérature grecque, sacrée et ecclésiastique*, par l'auteur de l'*Histoire de la littérature grecque profane, de celle de la littérature romaine et du Cours d'histoire des États européens*, deuxième édition, avec cette épigraphe : *Non docendi magis quam admonendi gratia scripta*. Un avis de l'éditeur prévient que plusieurs motifs, entre autres la rédaction de

son *Cours d'histoire des États européens*, n'ont pas permis à l'auteur de s'occuper d'une révision, ni même d'une continuation du volume de la littérature sacrée qui était depuis longtemps épuisée. « C'est, lit-on dans cet avis, « pour satisfaire aux demandes qui lui sont « journellement adressées, que le libraire pro- « priétaire de cet ouvrage a fait réimprimer « cette *Histoire abrégée de la littérature grecque* « *sacrée*. Cette réimpression est faite sur l'édi- « tion de 1813, sans aucun changement. »

XIV. *Table systématique de l'histoire de la Grèce*, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la destruction de l'indépendance ; in-8°, Paris, 1813.

C'est, comme l'auteur prend le soin d'en prévenir dans sa préface, un extrait de son *Histoire abrégée de la littérature grecque*.

XV. *Biographie universelle, ancienne et moderne*. 52 vol. in-8°, Paris, 1811—1828.

Le nom de M. Schoell occupe un rang distingué parmi les rédacteurs de cette importante et précieuse Biographie qu'il a enrichie de plusieurs bons articles, entre autres de ceux d'Es-

terhazy, Koch, Schneider, Schlœzer, Schüter, Schmidt, Seckendorf, etc., etc.

XVI. *Recueil de pièces officielles destinées à détromper les Français sur les événemens qui se sont passés depuis quelques années;* par Frédéric Schœll, ancien administrateur du Bas-Rhin. 9 vol. in-8° avec le portrait de Moreau et le plan de la bataille de Leipzig. Paris, 1814 —1816.

Cet ouvrage a été publié en 38 livraisons.

XVII. *Tables généalogiques des maisons souveraines du nord et de l'est de l'Europe*; ouvrage posthume de M. de Koch, professeur d'histoire et de droit public à l'ancienne Université de Strasbourg, recteur honoraire de l'Académie de cette ville, ancien tribun, chevalier de la Légion-d'Honneur, et correspondant de l'Institut de France. Publié par F. Schœll; in-4°; Paris, 1814—1819.

Ces tables, au nombre de 106, ont paru en six livraisons.

XVIII. *Histoire abrégée de la littérature romaine;* par F. Schœll, conseiller de cour de S. M.

le roi de Prusse, attaché à sa légation à Paris ; avec cette épigraphe : *nihil huic operi insertum puto, aut cognitu inutile, aut difficile perceptu ; sed omnia quibus sit ingenium tuum vegetius, memoria adminiculatior, oratio solertior, sermo incorruptior, nisi sicubi nos..... linguæ vena non adjuvet.* Macrob. Sat. I, præf.

4 vol. in-8°, Paris, 1815.

XIX. *Acte du congrès de Vienne du 9 juin 1815*, avec les pièces qui y sont annexées, publié, d'après un des originaux déposés aux archives des Affaires Étrangères de S. M. le roi de Prusse, par Frédéric Schœll, conseiller aulique de S. M. le roi de Prusse, attaché à sa légation à Paris. in-8°, Paris, 1815.

Cet ouvrage forme le huitième volume du *Recueil des pièces officielles.*

XX. *Congrès de Vienne.* Recueil des pièces officielles relatives à cette assemblée, des déclarations qu'elle a publiées, des protocoles de ses délibérations et des principaux mémoires qui lui ont été présentés ; le tout rangé par ordre chronologique. 6 vol. in-8°, Paris, 1816—1818.

XXI. *Histoire abrégée des traités de paix*, entre les puissances de l'Europe, depuis la paix de Westphalie ; par feu M. de Koch. Ouvrage entièrement refondu, augmenté et continué jusqu'au congrès de Vienne et aux traités de Paris de 1815; par F. Schœll, conseiller d'ambassade de S. M. le roi de Prusse près la cour de France. 15 vol. in-8°, Paris, 1817—1818.

En tête du premier volume se trouvent une *Notice biographique sur M. Koch*, et une autre *sur ses ouvrages*, par M. Schœll.

La première édition de cet ouvrage n'avait que 4 petits volumes in-8°, Bâle, 1795—1797.

XXII. *Bibliothèque latine*, ou Collection d'auteurs classiques latins, avec des commentaires dits perpétuels et des *index*. Premier volume, in-8°, Paris, 1819.

XXIII. *Archives historiques et politiques*, ou Recueil de pièces officielles, mémoires et morceaux historiques, inédits ou peu connus, relatifs à l'histoire des XVIIIe et XIXe siècles, faisant suite au *Recueil de pièces officielles*, et à l'*Histoire abrégée des traités de paix*. 3 vol. in-8°, Paris, 1818—1819.

XXIV. *Annuaire généalogique et historique*, renfermant des détails sur toutes les maisons souveraines d'Europe. 4 vol. in-18, Paris, 1819, 1820, 1821, 1822.

La première année donne un tableau de tous les membres de cent treize familles souveraines, y compris celles qui portent le titre de princes de l'Eglise ou du saint Empire romain, et quelques autres maisons illustres.

On peut réduire à onze le nombre de toutes les familles européennes qui portent des couronnes, et à huit celles qui règnent sous les titres de grands-ducs, de ducs et de princes, ce qui n'élève qu'à dix-neuf le nombre des familles souveraines.

En tête de chaque article, l'auteur a mis une notice statistique sur le pays que chacune d'elles gouverne *. Le volume se termine par quatre

* Nous avons remarqué dans celle de France le fait suivant :

Sur vingt-neuf millions huit cent mille habitans que renferme la monarchie française, il y en a cent mille qui parlent basque, neuf cent mille qui parlent le kymrique ou le bas-breton, cent mille qui parlent l'italien, un million sept cent mille qui parlent l'allemand ; reste vingt-sept millions dont le français est la langue maternelle.

Sous le rapport de la religion, on compte vingt-six

morceaux, deux historiques et deux statistiques.

i. Les Fuggers.

ii. Notice biographique sur le baron de Herbert.

iii. Etat général de la consommation de Paris, en nature, avec l'évaluation en argent.

iv. Etat général de la consommation de Vienne, dans les années 1809 et 1810.

La deuxième année contient, dans sa première partie, les maisons souveraines, y compris celles des princes d'empire qui ont perdu leur immédiateté depuis 1806; et dans la seconde partie, les maisons princières non souveraines (ne regardant pas comme telles les familles dont le chef est décoré du titre de prince, non transmissible à ses descendans). L'auteur a remplacé les quatre morceaux historiques et statistiques de la première année, 1° par la liste de tous les archevêques et évêques

millions trois cent trente-sept mille quatre cent cinquante Catholiques; deux millions trois cent mille Calvinistes; un million cent mille Luthériens; soixante mille Juifs, deux mille Herrenhutiens, et cinq cent cinquante Quakers.

de l'église catholique ; 2° par celle des pairs des trois royaumes britanniques.

Les troisième et quatrième années ne donnent pas cette dernière liste.

XXV. *Tableau des révolutions de l'Europe*, depuis le bouleversement de l'empire romain en Occident, jusqu'à nos jours; par feu M. Koch, correspondant de l'Institut, et recteur honoraire de l'Académie royale de Strasbourg. Nouvelle édition, corrigée, augmentée et continuée jusqu'à la restauration de la maison de Bourbon; par l'auteur de l'*Histoire des traités de paix*. 3 vol. in-8°, Paris, 1823*.

XXVI. *Esquisse d'une histoire de ce qui s'est passé en Europe* depuis le commencement de la révolution française, jusqu'au renversement de l'empire de Buonaparte. Par l'auteur de l'*Histoire des traités de paix*. In-8° de 225 pages, Paris, 1823.

Cette Esquisse, qu'avec son extrême modestie l'auteur appelle un opuscule, n'a été tirée qu'à cinquante exemplaires, et n'a pas été mise dans

* *Voyez* à la fin, l'analyse de cet ouvrage.

le commerce; elle fait partie du *Tableau des révolutions* de Koch, et forme la IXᵉ période. L'exemplaire dont M. Schoell a enrichi notre bibliothèque, porte, écrite de sa main, la note suivante : « Cet opuscule fait suite à la 3ᵉ édi-« tion du *Tableau des révolutions*, par Koch « (Paris, 1823). L'auteur de la Suite, obligé « de comprendre, en 120 pages, l'histoire des « années 1789 à 1815, n'a pu donner qu'une « table des matières raisonnée, canevas d'un « ouvrage plus étendu. »

Le plus grand éloge que nous puissions faire de cette Esquisse, est de dire, qu'en quittant Koch pour suivre M. Schoell, le lecteur ne s'apercevra point qu'il a changé de guide; il marchera à la même lumière et avec la même sécurité. Pas un seul événement saillant de ces vingt-cinq années si pleines, si fécondes en leçons de toute espèce, en prodiges plus étonnans les uns que les autres, ne lui échappera; et il trouvera chaque fait pesé à sa juste valeur par une main aussi ferme qu'impartiale. Une traduction allemande de cet écrit a paru à Berlin, en 1825, sous le format in-8°.

XXVII. *Histoire de la littérature grecque*

profane, depuis son origine jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs; suivie d'un Précis de l'histoire de la transplantation de la littérature grecque en Occident. Seconde édition, entièrement refondue sur un nouveau plan, et enrichie de la partie bibliographique. 8 vol. in-8°, Paris, 1823—1825. Une traduction italienne de cette édition a été publiée à Venise.

XXVIII. *Cours d'histoire des États européens*, depuis le bouleversement de l'empire romain d'Occident, jusqu'en 1789. Par Max.-Samson-Fréd. Schoell, auteur de l'*Histoire des traités de paix*, et de celles des *littératures grecque et romaine*. 46 vol. in-8°, Paris, 1830—1834.*

Plusieurs de ces écrits n'étant que des essais par lesquels l'auteur s'exerçait et préludait à de plus importantes compositions, nous ne nous arrêterons pas à faire connaître le plus ou moins de mérite, le plus ou moins de connaissances qu'ils ont exigé. Nous ne nous occuperons, avec quelques développemens, que des

* Tous ceux de ces ouvrages qui ne sont pas épuisés se trouvent à la Librairie-Gide, rue Saint-Marc, n° 23.

ouvrages dont un seul aurait suffi pour e
chez M. SCHOELL d'augmenter le nomb
auteurs ignorés.

Cependant, parmi les livres que nous
contentons de citer, il s'en trouve trois su
quels nous ne devons pas garder un s
aussi absolu. Le premier est le *Répertoire*
son titre pourrait faire confondre avec un
ple catalogue de librairie, tandis que c'e
véritable recueil-modèle de notices sav
sur chacun des ouvrages qui en font part
deuxième est le *Tableau des peuples qui*
vent l'Europe *; le troisième est ce volum
la collection des *Classiques latins*, pre
pierre du plus beau monument qui ait été
à la gloire de la littérature latine, monumen
M. SCHOELL a le mérite d'avoir commencé,
qu'il n'était donné d'achever qu'à l'un d
hommes comme il s'en rencontre peu. En
pour assurer le succès d'une pareille entre
il fallait joindre à un profond savoir et à
grande facilité, une foule d'autres qualités

* *Voyez* à la fin, quelques mots sur ces deux ouv

M. Lemaire possédait au degré le plus éminent. Tout à la fois homme du monde et d'études, il eu le talent d'appeler, sur sa dispendieuse publication, l'intérêt de personnes les plus étrangères à la langue de Virgile et de Cicéron; mais e qu'on ne peut trop louer en lui, c'est d'avoir a faire tourner les difficultés même de l'opération, à l'avantage des lettres, en associant à s travaux l'élite des membres de l'Université, t en formant à l'art d'une saine critique, ces unes gens qui trouvaient dans l'illustre proseur un guide, un conseil, un soutien. Quant nous, qui avons été assez heureux pour suivre s cours et prendre part à ces mêmes travaux, ous n'avons pu, en honorant la mémoire de M. Schoell, laisser échapper cette occasion de payer à notre ancien maître, un faible tribut d'attachement et de reconnaissance.

Histoire abrégée de la littérature grecque.

Après ces trois ouvrages, l'ordre chronologique présente à notre examen l'*Histoire de la littérature grecque*, première édition. Ce livre manquait en France; nous ne possédions aucun

ouvrage qui nous offrît des détails sur l'origine, les progrès, les beaux jours et sur la décadence de la littérature chez ce peuple qui créa les arts et les sciences, et dont les premiers essais furent des chefs-d'œuvre. En écrivant dans notre langue, M. SCHOELL nous a fait jouir de richesses inconnues, et qui restaient ensevelies pour nous sous la poussière de nombreux in-folios allemands. Cette publication fut donc en elle-même, et indépendamment de la manière dont elle a été exécutée, un service rendu et à ceux qui, sans pouvoir faire d'études approfondies, désirent cependant connaître ces œuvres-modèles que les siècles modernes n'ont pas encore pu surpasser, et aux hommes du monde qui, dans leurs momens de loisirs, éprouvent le besoin de revenir aux études de leur jeunesse et veulent remonter encore une fois à la source où ils ont puisé leur première instruction.

« L'objet de l'ouvrage qu'on va lire, dit l'auteur, est de donner, dans un ordre à la fois chronologique et systématique, les élémens de l'Histoire de la littérature grecque, la plus importante et la plus riche des deux littératures

classiques anciennes. Celui qui fait son occupation particulière de la philologie, approfondira ces matières en remontant aux sources mêmes où nous avons puisé ce précis; les jeunes gens, pour lesquels nous l'avons composé, y trouveront des notices préliminaires qui pourront leur suffire, si la carrière à laquelle ils se destinent, en absorbant le temps qu'ils peuvent employer à s'y préparer, ne leur permet pas de faire plus que d'effleurer cette étude intéressante. Notre ouvrage les guidera dans ce choix de productions littéraires de l'antiquité dont ils voudront faire l'objet de leur lecture. Il pourra leur indiquer le point de vue sous lequel les auteurs anciens doivent être envisagés et jugés. »

Le premier volume est consacré à la littérature dite profane que M. Schoell divise en six périodes.

La première se compose des *Temps fabuleux*, c'est-à-dire, depuis les *Temps les plus reculés jusqu'à la prise de Troie*, vers 1184 avant J.-C. L'origine des peuples de la Grèce et celle de leur poésie, est exposée avec autant de clarté que de précision. Là, se trouve en peu de mots,

ce qu'il est possible de dire de plus juste sur les écrivains qui ont précédé Homère, tels qu'Orphée, Musée, la sibylle d'Érythrée et Hermès Trismégiste, sous les noms desquels il reste quelques ouvrages.

La seconde période, *depuis la prise de Troie jusqu'à la législation de Solon*, peut s'appeler *Poétique*, parce qu'alors on ne pensait, on ne parlait, on n'écrivait guère qu'en vers. C'est l'époque où les chantres d'Ionie et de Béotie fixèrent le langage et la poésie, et qu'au milieu d'eux apparut ce génie immense, et qui s'élève au-dessus de ses rivaux comme son Jupiter surpasse toutes les autres divinités. Il y eut encore un grand nombre de poètes cycliques et historiques. La poésie lyrique prit aussi naissance. Archiloque, Alcée, Sapho ont acquis une grande renommée. Enfin, on commença à écrire en prose, mais cette prose n'était qu'une espèce de poésie affranchie des lois de la versification.

La troisième période commence à la *législation de Solon, et finit au règne d'Alexandre-le-Grand*, de 594 à 336 avant J.-C. C'est l'époque la plus brillante de la littérature grecque;

aussi M. Schoell donne-t-il à cette période le nom d'*Attique*. Alors la poésie se partagea en six genres : la *poésie gnomique*, qui exprimait brièvement des pensées morales ; la *poésie didactique*, qui décrivait des vérités philosophiques ; la *poésie lyrique ;* la *poésie dramatique*, qui comprend la tragédie, le drame satyrique, la comédie ; la *poésie mimique* et la *poésie épique*. La prose, née à la fin de la dernière période, parut propre à exposer les raisonnemens de la philosophie, et à peindre les événemens de l'histoire. Elle fut consacrée à la *Fable*, à l'*Histoire*, à la *Géographie*, à l'*Éloquence*, au *Genre épistolaire*, à la *Philosophie*, aux *Mathématiques*, à la *Médecine*.

L'espace de temps *depuis l'avénement d'Alexandre-le-Grand jusqu'à la destruction de Corinthe*, de 336 à 146 avant J.-C., forme la quatrième période. La décadence de la littérature grecque fut sensible. Athènes, déchue du rang qu'elle avait occupé parmi les États souverains, et devenue ville municipale du royaume de Macédoine, ne fournit plus aux hommes de génie d'occasion pour déployer leurs talens.

Après la mort d'Alexandre, la Grèce fit partie du royaume de Macédoine, ou fut déchirée par les mains de ses propres enfans. La littérature se réfugia alors chez les Ptolémées, où elle trouva un asile. Alexandrie devint le principal siége des lettres et des sciences grecques; de là, cette période prend le nom d'*Alexandrine*. Le dialecte macédonien remplaça le dialecte attique. La comédie seule fut traitée avec quelque succès dans la Grèce européenne. Alors parut Ménandre, dont nous n'avons plus que quelques fragmens. La poésie fut cultivée, mais les poètes manquaient en général d'imagination et de goût; ils traitèrent les genres *lyrique*, *épique* et *didactique;* ils introduisirent la *poésie bucolique*, dont les chansons rustiques des bergers siciliens donnèrent l'idée, et les *Silles*, qui étaient des espèces de parodies d'ouvrages célèbres. Quelques poètes se créèrent de futiles difficultés, et portèrent l'extravagance jusqu'à donner à la disposition de leurs vers, des formes qui les firent nommer l'*œuf*, les *ailes*, la *hache*, etc.

L'érudition avait remplacé le génie. Les sciences proprement dites, la géographie, les ma-

thématiques, et surtout la critique, arrivèrent au dernier degré de perfection. La *grammaire* prit naissance. L'*histoire* fut approfondie ; et Polybe lui donna une nouvelle forme. La *philosophie* fut partagée en quatre écoles : celle des *péripatéticiens*, qui eut Aristote pour fondateur, des *épicuriens*, des *stoïciens* et des *sceptiques*. Les mathématiques prirent rang parmi les sciences; et leurs différentes branches, la *mécanique*, la *géométrie* et *l'astronomie*, furent cultivées avec succès. *L'histoire naturelle* fut placée aussi au rang des sciences par Aristote, qui se livra surtout à l'étude des *animaux*. Son disciple Théophraste s'adonna à celle des *plantes* et des *minéraux*. La *médecine* et la *chirurgie* qui, jusqu'alors, n'avaient formé qu'un seul art, se divisèrent en *diététique*, *pharmaceutique* et *chirurgie*.

La cinquième période s'étend *depuis la destruction de Corinthe jusqu'à Constantin-le-Grand*, 146 ans avant et 306 après J.-C. Pendant ces quatre siècles et demi, la Grèce n'étant qu'une province peu importante du vaste empire romain, la littérature grecque

fut sous l'influence de ce peuple dominateur, ce qui a fait donner à cette période le nom de *Romaine*. Dans ce siècle, plus d'épopée, plus de chants lyriques et de théâtres ; le règne de *l'épigramme* est arrivé, et l'on en forme des recueils sous le nom d'*Anthologie*. Des poètes didactiques écrivent, en vers, des géographies, tracent des règles de chasse et de pêche, et font des traités sur l'influence des astres.

Cette période a produit un grand nombre d'historiens du second rang, mais pourtant d'un vrai mérite et d'une grande utilité pour les faits qu'ils nous ont transmis. La *chronologie* fut cultivée dans le même temps. Les écrivains qui, comme Lucien, s'occupaient de plusieurs genres de littérature, à l'exception de la poésie, reçurent le nom de *Sophistes*. Alors parurent les premiers *romans*, qui s'appelèrent aussi *contes érotiques*. Les rhéteurs appliquèrent l'éloquence à différens sujets, et donnèrent des préceptes de rhétorique. Ce fut dans cette période que d'arides et pâles extraits nous firent perdre des ouvrages excellens et substantiels. Toutes les parties de la grammaire furent minutieusement élaborées.

Les mathématiques firent peu de progrès, si nous en exceptons l'*astronomie*, qui dut beaucoup aux travaux de Ptolémée. L'art militaire fut réduit en principes, sous le nom de tactique. Strabon étendit le domaine de la *géographie*, et Pausanias publia la plus belle relation de *voyages* qu'ait produite l'antiquité. A la *médecine méthodique* vint se joindre la *médecine empirique*, c'est-à-dire *expérimentale*; et la doctrine de l'interprétation des songes eut aussi ses partisans et ses auteurs.

La sixième et dernière période occupe l'espace qui se trouve *depuis Constantin-le-Grand jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs*, de 306 à 1453 après J.-C. Au commencement de cette période, la Grèce devient, pour ainsi dire, le siège d'une nouvelle monarchie. La capitale de l'empire romain est transférée dans une ville située à la vérité dans un pays qui ne faisait pas originairement partie de la Grèce, mais fondée par des colons grecs et entourée d'autres villes où leur idiome était en usage. Cette ville est Byzance, et donne son nom à la sixième période. Les lettres cessent d'être

en honneur ; les invasions des barbares, les guerres intestines, le fanatisme religieux qui fait détruire les écoles, la domination des Arabes, et plus encore celle des princes latins, amènent leur ruine entière. Bientôt même la langue latine cesse d'être en usage à la cour. Dans le huitième et le neuvième siècle, les princes adoptent la langue grecque ; elle était déjà la langue de la majorité des sujets, et devient celle du gouvernement. La littérature grecque aurait pu refleurir alors ; mais les efforts de quelques souverains qui aimaient les sciences, ne peuvent tirer la nation de la barbarie où elle est plongée. C'est néanmoins dans l'empire de Byzance que se conserve ce foyer de lumières et de connaissances qui, à l'époque de la destruction de cet empire par les Turcs, est transporté en Italie, d'où plus tard il éclaire l'Europe. Il serait injuste néanmoins de ne pas dire que cette période offre un grand nombre d'auteurs dont l'étude est principalement utile à tous ceux qui s'occupent de l'histoire et des antiquités. Elle présente des mathématiciens, des médecins, quelques écrivains qui ont considéré l'histoire

sous de nouveaux rapports, tels que Procope, qui peut être regardé comme le premier auteur des *Mémoires secrets*; des poètes très médiocres, mais qui ont rassemblé des traditions qu'ils ont puisées dans les poètes cycliques, et enfin la série des auteurs qui ont écrit l'histoire de l'empire d'Orient. Leurs ouvrages composent la précieuse collection connue sous le nom de *la Byzantine*, dont M. SCHOELL donne une excellente description littéraire et bibliographique.

Cette partie de l'ouvrage est terminée par une savante notice sur les Grecs des quatorzième et quinzième siècles qui se sont établis en Italie, et sur les Italiens qui ont répandu en Europe le goût de la littérature grecque.

Une table synoptique de la plus grande clarté réunit en peu de pages tous les noms des écrivains cités dans l'ouvrage, sous les divisions que l'auteur a adoptées; et rien ne manque pour rendre facile l'usage de ce livre, que tous les hommes de lettres voudront avoir dans leur bibliothèque, et que tous les établissemens de l'instruction publique doivent mettre dans

les mains des élèves de seconde et de rhétorique, suivant, en cela, l'exemple de plusieurs pays étrangers qui ont fait traduire le traité de M. Schoell dans diverses langues pour être introduit dans les hautes classes des colléges.

Peut-être serait-il plus prudent de nous arrêter ici, et de laisser le lecteur juger de la composition du second volume par celle du premier. Car, nous ne nous le dissimulons pas, en suivant M. Schoell sur le nouveau terrain où nous appelle l'examen de son deuxième volume,

. . . . Incedo per ignes
Suppositos cineri doloso.

Mais si nous ne donnions pas cette analyse, notre tâche ne serait pas remplie : nous devons donc continuer; ce ne sera pas toutefois sans exprimer nos regrets d'avoir trouvé un tel ouvrage au nombre des productions d'un homme aussi éminemment religieux que M. Schoell, à qui nous avons toujours vu professer le plus grand respect pour les objets de la vénération et du culte des autres; respect qui aurait dû l'engager à modifier son travail.

Ce deuxième volume renferme l'*Histoire abrégée de la littérature sacrée et ecclésiastique*, qui est divisée en sept chapitres. Le premier traite des *Livres de l'Ancien Testament qui ont été originairement écrits en grec, ou qui ne nous sont parvenus que dans cette langue*. La littérature hébraïque avait, au temps où ils furent composés, beaucoup perdu de son originalité. Les idées sur Dieu et la Providence avaient changé : à celles que Moïse avait données, s'étaient joints les systèmes reçus en Babylonie et en Assyrie; et la théorie des démons, êtres intermédiaires entre Dieu et l'homme, fut admise. Le nouveau platonicisme mêla ses dogmes à ceux des Hébreux; et tous les ouvrages qui ont été composés par les juifs depuis leur retour de l'Assyrie, portent l'empreinte des changemens qui s'étaient opérés dans leurs idées. Ces ouvrages n'ont pu parvenir tous au même degré d'autorité. Les uns ont été admis dans le canon des livres sacrés des juifs; d'autres en ont été exclus. Dès-lors les juifs avaient deux classes de livres, que M. SCHOELL nomme, en se servant d'une expression introduite plus

tard par les chrétiens, *canoniques* et *apocryphes*.

A la tête des livres qui sont écrits en grec, mais que les juifs ne regardent pas comme sacrés, se trouve l'*Ecclésiaste* ou la *Sagesse* de Jésus, fils de Sirach, qui a vécu deux cents ans avant Notre-Seigneur. Cet ouvrage finit par acquérir une considération égale à celle d'un livre canonique; cependant il ne fut formellement déclaré tel que par le Concile de Trente. Vient après le *Livre de la Sagesse*, dont la première partie a été composée par un anonyme sous le nom de Salomon, regardé parmi les Hébreux comme un modèle de sagesse; la seconde paraît ne pas être du même auteur. Les *Livres des Maccabées* sont historiques; leur auteur est anonyme ainsi que celui des *Livres de Judith*, ouvrage d'un juif ignorant, qui a voulu raconter la délivrance d'une ville par la ruse d'une courtisane, et a donné du crédit à son récit en se servant des noms d'un conquérant célèbre et d'une ville connue. Ensuite sont cités le *troisième Livre d'Esdras*, le *Livre de Baruc*, le *Livre de Tobie* qui a toujours été

regardé comme apocryphe, non-seulement par les juifs, mais aussi par les pères de l'Église, nommément par saint Jérôme, mais que le Concile de Trente a placé dans le canon sacré; le *Cantique des Trois enfans dans la fournaise*, l'*Histoire de l'idole de Bel et du dragon*; l'*Histoire de Suzanne* est un conte peu vraisemblable: les jeux de mots dont se sert Daniel, en condamnant les vieillards, ne pourraient se traduire en hébreu, ce qui prouve la fausseté du récit. Les *additions au Livre d'Esther* portent des signes évidens d'interpolation, malgré lesquels le Concile de Trente lui a assigné un rang parmi les livres canoniques.

Le chapitre II s'occupe des *traductions grecques des Livres de l'Ancien-Testament rédigés en hébreu*. La plus célèbre est celle que l'on connait sous le nom de *Bible des Septante*. D'après le récit d'Aristéas, un de ces traducteurs, Ptolémée Philadelphe, suivant le conseil de Démétrius de Phalère, son bibliothécaire, fit faire cette version pour la bibliothèque d'Alexandrie; Aristéas et Andréas furent députés auprès d'Éléazar, grand-pontife des Juifs à Jé-

rusalem, pour lui demander une bonne co
des Saintes Écritures de ce peuple, et soixan
douze hommes possédant bien l'hébreu et
grec. Ces savans furent enfermés dans l'île
Pharos, où, après une conférence sur le sens
l'original et sur la manière de l'écrire, ils c
tèrent tous une seule traduction à Démét
de Phalère. Selon Philon, ils firent cha
une traduction, et toutes se trouvèrent c
formes.

L'authenticité de la lettre d'Aristéas a été
vement contestée par les savans des dern
siècles. L'histoire du nombre des cellules d
lesquelles furent enfermés les traducteurs, n
pas racontée de la même manière par Just
le-Martyr et par saint Epiphane. Ces cont
dictions ont appelé l'attention sur le fait. C
version paraît avoir été écrite sous la direct
du Sanhédrin, qui était composé de soixar
dix personnes, pour les juifs qui, au retour
la captivité de Babylone, avaient oublié l'
breu. Ptolémée Philadelphe, qui mit tant
soins à enrichir la bibliothèque de son père
fit sans doute aussi placer la traduction grec

des livres des juifs. Il se procura une copie authentique de ceux du Sanhédrin.

Les livres de Moïse furent traduits les premiers. Le livre de Josué ne paraît l'avoir été que vingt ans après la mort de Ptolémée Philadelphe, et celui d'Esther que sous le règne de Philométor, comme le prouve la suscription de cette traduction. Les mots coptes qui se trouvent dans ces versions prouvent que les traducteurs étaient Egyptiens. Leur grec ressemble à cette espèce d'hébreu appelé langue des hellénistes. Ces versions étant l'ouvrage de plusieurs écrivains, ne peuvent avoir toutes le même mérite.

Le grand usage de la version des Septante en fit multiplier les copies, ce qui fut cause que beaucoup d'altérations s'y introduisirent. Après la mort de J.-C., des passages furent ajoutés, retranchés, falsifiés à dessein. Au bout de deux siècles, Origène entreprit de réparer le mal, et se prépara, pendant vingt-huit années, à cette grande entreprise. Il réunit six versions grecques différentes, et composa la première polyglotte qu'il acheva à Tyr. Ce grand ouvrage de

critique s'appelle *tétraples*, quand il contient les traductions d'*Aquila*, de *Symmachus*, des *Septante* et de *Théodotion*, disposées sous quatre colonnes; et *hexaples*, quand à ces quatre versions sont jointes deux autres traductions grecques. Origène a employé des signes, tels que l'*astérique*, l'*obélos*, etc., pour indiquer les changemens qu'il a faits. L'ouvrage d'Origène paraît avoir péri : on a fait depuis lui plusieurs autres copies des Septante. Aujourd'hui toutes les éditions imprimées viennent des quatre principales: les *polyglottes* d'*Alcala*, d'*Alde*, de *Rome* et d'*Anvers*. M. Schoell raconte l'histoire de chacune d'elles, et principalement celle de la célèbre *polyglotte de Walton*, qui a été rédigée d'après le texte de Rome.

L'auteur parle ensuite des différens traducteurs grecs de la Bible, *Aquila*, *Symmaque*, *Théodotion*, et de plusieurs traductions anonymes dont la dernière est celle que Villoison et Ammonn de Gœttingue ont fait paraître d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Venise.

La collection des Saintes Écritures qui ont été publiées après la mort de Jésus-Christ, c'est-à-dire, le Nouveau-Testament, forme le sujet du IIIe chapitre.

Les ouvrages qui composent le Nouveau-Testament ont été, dès les premiers siècles, divisés de plusieurs manières. Une des plus anciennes divisions est celle en *Évangile* et *Apôtre* (εὐαγγέλιον καὶ ἀπόστολος). La première renferme les quatre Evangiles; l'autre, les Actes des Apôtres et leurs Epîtres : une division plus importante est celle qui a pour objet le degré d'autorité que l'Église accorde à ces livres. Eusèbe adopte trois classes d'ouvrages, les *homologoumènes*, qui sont généralement reçus; les *antilegoumènes*, sur l'authenticité desquels il existe des doutes, et les *supposés* (νόθοι). Une tradition que l'on regarde comme fabuleuse, attribue à saint Jean la formation du *Canon*, c'est-à-dire, de la *règle* ou de la *liste* des livres du Nouveau-Testament. Ils sont tous originairement écrits en grec, à l'exception de l'Évangile de saint Matthieu, qui a été rédigé en hébreu. Le divin fondateur du christianisme n'a rien écrit; il s'est ce-

pendant trouvé des imposteurs qui ont osé forger des lettres, et les attribuer à Jésus-Christ.

M. Schoell aborde ensuite un point périlleux et difficile; l'Histoire des *Évangiles*, c'est-à-dire, l'*heureuse annonce* de la venue du Messie. Il pense qu'il y a eu un *Évangile primitif* qui ne peut être aucun de ceux qui existent. Avant d'établir ce système, il parle des Evangiles que les Pères de l'Eglise ont cités, et qui ne sont pas canoniques. Il compare ensuite entre eux trois des *Evangiles canoniques*, ceux de *S.*[t] *Matthieu* de *S.*[t] *Marc* et de *S.*[t] *Luc*; en séparant celui de *S.*[t] *Jean*, auquel il attribue une origine différente. Son travail lui fournit quarante-deux passages qui leur sont communs, et qu'il regarde comme le texte original et primitif. Il existe dans les mêmes mots dont ils se servent un rapport évident. Un tel accord ferait croire qu'ils se sont copiés, et cependant il y a des contradictions qui font rejeter cette supposition. Ils n'ont pas suivi le même ordre chronologique pour les évènemens. Cela fait penser qu'ils ont puisé dans une source commune, dans l'Evangile primitif, qui commençait au baptême du

notre Sauveur, et finissait à la résurrection : S.[t] Marc et S.[t] Luc l'ont suivi pour l'ordre des événemens. S.[t] Matthieu, témoin des faits qu'il rapporte, adopte un autre ordre des temps. Il en résulte que nous ne possédons plus le texte dans sa pureté originaire, et que la critique doit le chercher dans l'un ou dans l'autre des Evangélistes. Répétons-le encore une fois, nous ne faisons qu'exposer des argumens que nous sommes loin d'approuver, mais que nous ne nous croyons pas ici appelé à combattre.

M. Schoell s'occupe ensuite de chacun des Evangélistes en particulier, des Epîtres de S.[t] Jean, de son Apocalypse, des Epîtres de S.[t] Paul, dont il indique l'objet et caractérise le mérite.

Le chapitre IV renferme la notice des anciennes *traductions syriaques*, *coptes*, *arabes*, *éthiopienne*, *arménienne*, *persannes*, *latines*, *allemande* ou *gothique*, *slave* et *anglo-saxonnes* du Nouveau-Testament : le chapitre V offre celle des principaux manuscrits et des éditions imprimées.

Le chapitre VI contient la notice des *traductions latines* et *françaises* du Nouveau-Testa-

ment, qui ont été faites par des catholiques des protestans, depuis le quinzième siècle.

Le chapitre VII et dernier de l'ouvrag traite des *Pères de l'Église et des autres éc vains ecclésiastiques grecs, jusqu'au quinziè siècle*. Ce titre de *Père de l'Eglise* prend dinairement plus ou moins d'extensic M. Schoell, sans s'y arrêter, suit chronolo quement la série de tous les écrivains ecclési tiques jusqu'à l'époque indiquée, en les plaç selon le siècle auquel ils appartiennent.

Quand l'*Histoire abrégée de la littérat grecque* parut, aux nombreux éloges qui l' cueillirent se mêlèrent quelques observati critiques trop bien fondées et présentées a trop de convenance, nous pouvons même aj ter, avec des ménagemens trop honorab pour que M. Schoell ne les reçût pas avec connaissance et n'en fit point son profit. reproche le plus grave et le plus juste p tait sur l'aridité qui résultait nécessairement bornes resserrées que l'auteur s'était prescrit « Il était difficile, a remarqué un fort ju cieux critique, de dire plus de choses en mo

de mots ; mais cette grande concision conduit nécessairement à la sécheresse. Quelle idée, par exemple, peut-on se former de la philosophie de Démocrite, dans un livre où elle est exposée en moins de douze lignes ? Douze lignes suffisent également à l'auteur, pour expliquer le système astronomique d'Aristarque de Samos ; et il en consacre à peine huit au fameux grammairien Aristarque, de Samothrace : voilà donc vingt lignes pour les deux seuls Aristarque dont M. Schoell fasse mention, tandis qu'un érudit a composé sur les savans qui ont porté le nom d'Aristarque, un ouvrage presque aussi volumineux que le premier tome de l'*Histoire abrégée de la littérature grecque*.

« Cette grande concision a empêché M. Schoell de répandre dans son livre une critique sage et éclairée. Son article *Homère* est très savant ; mais il expose, sans le combattre, l'hypothèse de Wolf, qui soutenait que l'Iliade était l'ouvrage de plusieurs poètes. Lorsqu'on rapporte un semblable système, n'est-il pas indispensable d'en faire la critique ? M. Schoell n'aurait-il pas dû faire observer la belle union qui existe

entre les parties de ce poème? Ce plan vaste ‹ parfait dont la variété ne nuit point à l'unité et ces caractères si bien soutenus, décèlent in contestablement l'œuvre d'une seule main. Es il donc plus facile de supposer que vingt poète d'un génie égal à celui d'Homère, ont travail à l'Iliade, que de penser qu'elle est l'ouvrag d'un seul homme. La nature ne prodigue pa ainsi le génie; et, en supposant qu'elle ei produit plusieurs Homère, elle eût mis dar leur esprit une variété qu'elle met dans toute ses œuvres. Corneille, Racine, Boileau et Vol taire sont les plus grands poètes de la France Cependant, si l'on supposait un moment qu'i eussent travaillé successivement à un poèm épique, on reconnaîtrait facil nt leur géni particulier, et la physionom eurs talen divers y serait empreinte. L'I. est don l'œuvre d'un seul homme, co nivei est l'œuvre d'un seul Dieu. »

Ces réflexions et quelques autres du mêm genre ont porté leur fruit; et dans la second édition qu'il a publiée en 1825, M. SCHOELL suivi tous les conseils qui lui ont paru justes

ussi son *Histoire de la littérature grecque pro-*
ne, en huit volumes, est-elle moins une se-
onde édition qu'un travail entièrement nou-
eau rédigé sur un plan différent et avec une
tendue convenable. En donnant plus de déve-
oppement au tableau des lettres grecques et
n y comprenant un plus grand nombre d'ob-
ets, en faisant mieux connaître le caractère
les principaux personnages et le contenu de
eurs ouvrages, en appréciant leur mérite, et en
ignalant leurs imperfections, il a fait d'un
brégé intéressant, méthodique, à la vérité,
nais sec et insuffisant pour diverses classes de
cteurs, un livre aussi parfait qu'il pouvait être:
'autant plus qu'à cette partie historique et
ritique il en a ajouté une autre qui ne laisse
en à désirer. C'est le catalogue raisonné des
litions de ces divers écrits qui ont été publiées
epuis l'invention de l'imprimerie. Le mérite
e ces éditions n'est pas apprécié d'après leur
écution typographique, et moins encore d'a-
rès leur rareté qui est souvent indépendante
e leur valeur réelle. Mais ce mérite est jugé
après le degré de perfection que les savans qui

ont dirigé ces impressions leur ont donné, soit en veillant à la conservation ou au rétablissement de la pureté des textes, par la comparaison des anciens manuscrits et en faisant usage des règles de la critique ; soit en ajoutant à ces textes de bonnes traductions latines ou des commentaires pour éclaircir des passages obscurs ou des tables qui en facilitent l'usage. Cependant ces notions, extrêmement utiles à ceux qui veulent faire un choix de bons livres, auraient interrompu d'une manière désagréable, pour ceux qui n'ont pas un pareil but, la lecture de l'ouvrage ; c'est un inconvénient que M. Schoell a eu soin d'éviter en les faisant imprimer d'un caractère plus petit que celui qui est employé pour la partie historique, de manière qu'on peut à volonté, ou se dispenser de les lire, ou y donner préférablement son attention.

Histoire abrégée de la littérature romaine.

En publiant l'*Histoire abrégée de la littérature grecque*, M. Schoell n'avait rempli que la moitié de la tâche qu'il s'était imposée, et qu

devait enrichir notre domaine littéraire de deux excellens ouvrages dont le besoin s'était souvent fait sentir. En effet, pour que l'histoire de la littérature ancienne et classique fût complète, il restait à donner l'*Histoire de la littérature romaine*. L'infatigable auteur ne la fit pas attendre long-temps ; elle parut en 1815. Ainsi se trouvent maintenant dans un seul corps d'ouvrages, sous une forme qui n'a rien de la sévérité sèche et souvent rebutante des livres de pure érudition, l'appréciation claire, impartiale et élégante de tous les auteurs de l'antiquité; une analyse toujours judicieuse et presque toujours piquante des écrits qu'ils nous ont laissés et qui nous sont parvenus; des vues ingénieuses et nouvelles sur la marche progressive des langues classiques, et sur les changemens qu'elles ont subis à travers les différens âges littéraires; des notices exactes sur les commentateurs, les éditeurs et les éditions. Travail immense qui offre des avantages aussi nombreux qu'inappréciables à toutes les classes de lecteurs, c'est-à-dire à celle des lecteurs studieux qui veulent apprendre, à celle bien au-

trement nombreuse des lecteurs superficiels qui veulent passer pour avoir appris, à celle des lecteurs qui la plupart n'ont guère pu, à l'exception de quelques chefs-d'œuvre du siècle d'Auguste, connaître que par le titre, le reste des trésors de la belle latinité; à celle enfin des lecteurs dont la vie se remplit de travaux plus essentiels, et qui ne peuvent accorder qu'une faible partie de leur temps à la connaissance des classiques. C'est donc un devoir, c'est donc justice que d'appeler l'attention et la reconnaissance sur les ouvrages d'un écrivain doué d'un tact fin, d'un esprit analytique et réfléchi, et surtout d'une patience à toute épreuve, qui a mis à notre portée, dans un cadre de peu d'étendue, les connaissances qu'il a péniblement recueillies, et nous a épargné la plus grande partie des recherches fastidieuses de nos devanciers, qui consumaient quelquefois de longues années de leur vie à apprendre les moyens d'apprendre.

Le plan que M. Schoell a suivi pour *l'Histoire abrégée de la littérature romaine*, est à peu près le même que celui qu'il avait adopté

pour l'*Histoire de la littérature grecque*. Il la divise en cinq époques ou *périodes* qu'il assimile avec peu de justesse, selon nous, aux différens âges du monde. Nous disons avec peu de justesse, car si cette division est suffisante pour la clarté, elle n'est pas aussi satisfaisante pour le goût. Est-il bien vrai de dire que l'âge où une littérature brille de tout son éclat, soit la figure exacte de l'*âge d'or* des sociétés, qui est plein de simplicité et d'heureuse ignorance, de cet âge

. . . . quæ, vindice nullo,
Sponte sua sine lege, fidem rectumque colebat.
Pœna metusque aberant; nec verba minacia fixo
Ære legebantur; nec supplex turba timebant
Judicis ora sui: sed erant sine judice tuti.
Nondum cæsa suis, peregrinum ut viseret orbem,
Montibus, in liquidas pinus descenderat undas;
Nullaque mortales, præter sua, litora norant.
Nondum præcipites cingebant oppida fossæ.........

Ne résulte-t-il pas de ce concours d'acceptions quelque chose de louche qui ne contente point l'esprit? Puisqu'il est difficile d'emprunter d'autres termes de comparaison pour les littératures,

que les âges du monde ou les âges de la vie, M. SCHOELL aurait dû prendre cette dernière forme qui nous paraît être, d'ailleurs, le véritable type des époques littéraires, et s'en tenir à l'ingénieuse division du professeur Funck, qui suit l'histoire de la littérature latine depuis les pas chancelans de la première enfance, jusqu'à l'inertie de la décrépitude. Cette métaphore est de la plus grande vérité dans toutes les acceptions possibles; mais il importe fort peu qu'une autre lui ait été préférée, quant au reste de la méthode et quant à l'instruction qui en résulte, et qui sont absolument les mêmes. Cette petite délicatesse est donc si indifférente au mérite général du livre que nous ne nous y serions pas arrêté un moment, si nous n'avions pas voulu prouver par là qu'avant tout, nous voulons être fidèle à la devise :

Amicus Plato, sed magis amica veritas.

La première période renferme, *depuis la fondation de Rome jusqu'à la fin de la seconde guerre punique*, 241 ans avant J.-C., un espace de 513 années, pendant lequel les élémens

de la langue latine s'ébauchent et se développent au milieu de la barbarie qui environne les premiers pas d'un peuple grossier, mais énergique; conquérant, mais politique et conservateur, ou sachant du moins s'approprier et tourner à son profit ce qu'il ravissait aux vaincus.

Quelques phrases, d'un langage rude et sans art, conservées dans les rites religieux et inintelligibles à la plupart des Romains de la fin de la République; quelques inscriptions, et entre autres celle de la fameuse colonne rostrale, élevée l'an 494 de Rome, en mémoire de la première victoire navale remportée sous le commandement du consul Duillius Nepos; des fragmens considérables de la loi des douze tables, et plusieurs lois plus récentes; voilà tout ce qui reste de cette première époque moins intéressante pour le littérateur que pour le philosophe curieux de retrouver, dans les premiers bégaiemens d'une langue naissante, les traces de sa filiation et les indices de son origine.

Dans la seconde période, *depuis la fin de la première guerre punique jusqu'à la mort de*

Sylla, arrivée 78 ans avant J.-C., on voit s succéder rapidement des écrivains qui firen faire des pas de géans à leur siècle, et enrichirent dès sa naissance, la littérature romain d'ouvrages qui ont mérité de passer à la postérité. Il est à remarquer que, chez un peupl tout occupé de dissensions politiques et où l'esprit de conquête laissait peu de latitude l'exercice et au développement de l'imagination les poètes ont précédé les historiens, mais il fau ajouter que ces poètes étaient nés hors des limites de la domination de Rome et principalement dans la grande Grèce, et qu'ils ne transportèrent à Rome qu'une imitation de la poési des Grecs. Parmi ces premiers favoris des muse latines se montrent Andronicus, le vieil Ennius, auquel Virgile a cru pouvoir faire de emprunts qui ressemblent à des vols, Pacuvius, et bientôt après Lucilius qui fixa le genr de la *Satire*; Plaute et Térence qui auraient fai la gloire d'un siècle plus perfectionné et qu règneraient probablement encore sur leurs rivaux, quand même ceux-ci auraient partag avec eux le bonheur d'échapper aux ravages d

temps, qui a dévoré leurs ouvrages *. C'est surtout par l'existence de ces deux grands poètes que cette époque est remarquable. L'art de la *comédie* est propre aux littératures adolescentes, parce qu'il ne s'exerce avec avantage, dans la société, que sur les caractères décidés et les mœurs franches qui appartiennent exclusivement aux civilisations nouvelles. Plus tard, les nuances s'affaiblissent ou s'éteignent, les caractères se rapprochent et se confondent dans une espèce de caractère mixte, vague, indéterminé, qui n'a plus ni naïveté, ni énergie. La comédie d'intrigue succède à la comédie de mœurs, et ne lui survit pas long-temps. Ce rapport inva-

* Les Latins citaient avec éloge quelques autres auteurs comiques. Horace parle d'une manière très honorable de Quinctius Atta, de Cecilius Statius, de Lucius Afranius. Cicéron rapporte des vers de Trabeas. Aulugelle nous a conservé une épigramme de Vulgatius Sedigitus, qui fixe les rangs des poètes dramatiques et qui ne donne que la sixième place à Térence. Nous devons féliciter les Romains d'avoir eu cinq poètes dramatiques supérieurs à Térence, ou bien plaindre Térence d'avoir été jugé par Vulgatius Sedigitus.

riable des deux genres avec deux âges sociaux très distincts se manifeste depuis Aristophane et Ménandre jusqu'à Molière et à Destouches, dans toutes les littératures classiques.

Durant cette même époque, l'*histoire* et l'*éloquence* furent cultivées avec quelques succès, mais il ne nous en reste aucun monument remarquable, et cette partie de l'histoire de la littérature romaine se réduit à une nomenclature assez riche pour nous donner une haute idée de notre perte.

Dans ces temps qui ne nous ont laissé que des regrets, Fabius Pictor ouvrit la carrière de l'*histoire*. Ses Annales sont très souvent citées par Tite-Live, Denys d'Halicarnasse, Aulugelle, etc. Mais les fragmens que leurs citations nous ont conservés sont peu considérables. Ce fut aussi alors que fleurirent M. Porcius Caton dit le Censeur, L. Scribonius Libo, Postumius Albinus, Calpurnius Piso Frugi, Cassius Hemina, les deux Gellius, L. O. Pilitus, qui enseigna la rhétorique à Pompée; L. Sisenna, qui fut l'ami de Pomponius Atticus, et publia l'histoire romaine, depuis la prise de Rome par les

Gaulois jusqu'aux guerres de Sylla. Il était beaucoup plus estimé que tous les historiens qui avaient écrit avant lui, ce qui engagea Varron à intituler *Sisenna* son traité sur l'histoire. Cette période a produit aussi quelques *biographes;* M. Æmilius Scaurus, célèbre par son éloquence et sa fermeté, écrivit des mémoires de sa vie; P. Rutilius Rufus, consul en 649, donna, en latin, l'histoire de sa vie, et en grec, celle de la guerre de Numance: mais la perte qui mérite le plus nos regrets est celle des mémoires de Sylla, écrits par lui-même. Ce dictateur, homme instruit et qui aimait les arts et les sciences, mourut avant d'avoir achevé cet ouvrage, qui fut continué et publié par son affranchi, Cornélius Epicadius.

Les plus grands orateurs de cette époque furent Cornélius Cethegus, auquel Ennius accorde l'*os suaviloquens;* Caton l'ancien, dont il existait, du temps de Cicéron, cent cinquante discours que cet orateur estimait beaucoup; les deux Gracchus; Sulpicius Galba, trop fameux par la guerre horrible qu'il fit aux Lusitaniens, en 603; L. Licinius Crassus, dont la harangue

contre C. Papirius Carbo, prononcée à l'âge de vingt ans, est citée comme un chef-d'œuvre par Cicéron; et surtout Marc-Antoine, à qui son éloquence fit donner le surnom de l'*Orateur*.

Pendant les premiers siècles de la République, la *philosophie* était inconnue à Rome, même de nom. Une partie de l'Italie seulement, celle qu'on appelait Grande Grèce, se distinguait, sous ce rapport, du reste de la Péninsule. L'arrivée de Pythagore dans ce pays y répandit l'esprit des spéculations métaphysiques, et y fit connaître une morale plus pure. Il est assez vraisemblable que quelques rayons de cette nouvelle lumière pénétrèrent jusqu'à Rome, et que dans cette ville l'on donna la qualité de Pythagoricien à tout homme qui étendait la sphère de ses connaissances au-delà de celles de ses concitoyens. On sait comment la belle littérature grecque fut portée à Rome; la philosophie le fut par les trois ambassadeurs que les Athéniens y envoyèrent vers la fin du sixième siècle. Ces hommes distingués par leurs talens et leur éloquence, étaient l'académicien Carnéades, le stoïcien Diogène et Critolaüs le péri-

patéticien. Ce fut surtout le génie transcendant de Carnéades qui enleva tous les suffrages et opéra une révolution parmi la jeunesse romaine, qui abandonna les plaisirs de son âge pour s'appliquer à l'étude de la philosophie.

Quant à la *grammaire*, on conçoit facilement qu'un peuple qui, comme les premiers Romains, ne respirait que la guerre et les conquêtes, ne dut pas s'occuper d'une science dont le but était d'enseigner à parler avec pureté et élégance une langue encore presque barbare. Il s'écoula près de six siècles avant qu'ils eussent l'idée d'une pareille étude. Valerius Caton fut un des plus célèbres grammairiens de cette époque et de la suivante; il forma un grand nombre d'élèves et publia plusieurs ouvrages; mais il ne nous en reste aucun fragment.

La troisième période n'embrasse qu'un seul siècle, mais ce siècle est celui d'Auguste. C'est cette époque que M. Schoell appelle l'*âge d'or* de la littérature romaine; aussi est-ce celle qui, dans son ouvrage, offre le plus d'intérêt. Les chapitres relatifs à Virgile, à Ovide, à Horace, à Cicéron, sont des morceaux achevés de

biographie et de critique. Ces grands écrivains n'ont été nulle part plus sagement appréciés ; car le goût infaillible de M. SCHOELL lui a appris à les juger d'après les critiques les plus sûrs et les sentimens les mieux établis, sans égard à aucun système, à aucune prévention. Il paraît si étranger à toute partialité, si dépouillé de toute illusion, qu'on sent en le lisant qu'il ne fait qu'écrire l'arrêt des siècles et constater l'opinion la plus accréditée, la plus générale, la plus fondée en raison. Cette modération est très louable même dans ce genre de polémique, où l'excès est moins dangereux qu'en tout autre; mais où il n'est ni plus rare, ni plus outré, comme on peut en juger par l'idolâtrie du langage *cicéronien* qui fut porté à un tel point à la renaissance des lettres, que certains écrivains se défendirent d'employer les tours dont Cicéron n'avait pas fait usage. L'élégant Bellenden, que les érudits eux-mêmes ne lisent plus, se flattait de n'avoir pas hasardé une locution qui ne se trouvât dans l'auteur romain. On a dit la même chose de Manuce le jeune, et du fameux Etienne Dolet, qui n'était pas graveur en taille-douce comme

le pense M. SCHOELL, mais habile imprimeur à *Lyon* *. Erasme, qui pourtant a combattu avec succès cette innocente manie dans le *Ciceronianus* publié en 1528, la portait encore plus loin, en 1523, dans la préface de son édition des *Tusculanes*. « Je ne m'éloignerais pas beaucoup, « disait-il, du sentiment de ceux qui se per- « suadent qu'il y avait quelque chose de divin « dans l'ame de Cicéron, et qu'elle doit résider « dans le ciel. » On sait qu'il a cependant en-

* Cette erreur ne peut être qu'un *lapsus calami*, car il n'est point probable que M. SCHOELL ne sût pas l'histoire d'un de nos confrères non moins connu par ses travaux typographiques et littéraires, que célèbre par sa fin tragique. Se faire brûler vif n'est pas chose si commune, même au XVI[e] siècle, pour qu'il n'en reste aucun souvenir, surtout lorsque la victime laisse, comme Dolet, plusieurs ouvrages auxquels on ne saurait refuser beaucoup de mérite pour l'époque où ils ont été écrits. De nos jours, nous avons de la célébrité à meilleur compte.

Maittaire a consacré plus de cent pages de ses *Annales typographiques* à parler de Dolet ; Née, de la Rochelle, a donné sa *Vie* et une *Notice sur ses ouvrages* qui s'élèvent au nombre de trente-quatre. La *Biographie universelle* lui a consacré aussi un article de huit colonnes.

chéri sur cette idée dans le colloque intitulé : *Convivium religiosum*, où il parle des *saintes ames* de Virgile et d'Horace, et où il avoue qu'il a peine à ne pas s'écrier quelquefois, *Sancte Socrates, ora pro nobis* * !

* ... Proinde cum hujusmodi quædam lego de talibus viris, vix mihi tempero quin dicam : *Sancte Socrates, ora pro nobis*!... At ipse mihi sæpenumero non tempero quin bene ominer sanctæ animæ Maronis et Flacci. « Ces expressions, ajoute M. Schoell, ont été fortement blâmées par quelques moralistes un peu trop sévères. » Mais voici quelque chose de plus extraordinaire, car c'est un exemple de culte littéraire passé dans la liturgie chrétienne. L'abbé Bertinelli rapporte dans un ouvrage intitulé: *Discours sur l'état des lettres et des arts à Mantoue*, d'après un manuscrit de Jean Piccinardi, de Crémone, qu'au quinzième siècle on chantait à Mantoue, à la messe de saint Paul, une hymne en l'honneur de Virgile; on y supposait que l'Apôtre des nations, arrivant à Naples, tourna ses regards vers le Pausilyppe, où reposent les cendres de ce grand poète, et qu'il regretta de n'avoir pu le voir pendant sa vie et l'élever à la connaissance de nos mystères :

Ad Maronis mausoleum
Ductus, fudit per eum
Piæ rorem lacrimæ;

M. Schoell appelle *âge d'argent*, par continuation de la figure dont il s'est servi, la quatrième époque, c'est-à-dire, le temps écoulé *depuis la mort d'Auguste jusqu'au règne d'Adrien*, 14 ans après J.-C. jusqu'en 117, et la

Quem te, inquit, reddidissem,
Si te vivum invenissem
Poetarum maxime!

Ces traditions historiques et littéraires, mêlées aux traditions chrétiennes, existent jusqu'à ce jour chez beaucoup de nations, et particulièrement chez celles qui n'ont pas été soumises à une civilisation intermédiaire. Plusieurs de ces peuples ont conservé en dévotion les noms de Castor et Pollux. La docte Padoue elle-même a eu long-temps le nom d'Anténor dans ses litanies, comme Trieste celui de Iapyx, et Layback celui de Jason. Après la renaissance des lettres dans le quatorzième et le quinzième siècle, la théologie même devint Cicéronienne; les mots usités dans la religion des payens furent employés pour exprimer les dogmes et les mystères du christianisme; la Sainte Vierge devint une déesse; tout l'Olympe fut placé au ciel; le cardinal Bembo et son ami Pierre Longueil mirent en vogue cette manière de s'exprimer; et le pape, dans un bref adressé, en 1517, à François Ier, l'adjure *par les Dieux* de prendre les armes contre les Turcs.

peint d'un seul trait par cette épigraphe e
pruntée à Virgile:

> Omnia fatis
> In pejus ruere, ac retro sublapsa referri.

En effet, depuis ce siècle jusqu'au boulever
ment de l'empire d'Occident, la littérat
romaine s'inclinant vers sa ruine parcourt u
longue suite de périodes de décadence, d
se forme l'*âge d'airain*, et meurt vers le co
mencement du sixième siècle, avec les écriva
qui avaient pu connaître les derniers em
reurs. Néanmoins nous devons dire que la q
trième période, qui, commençant avec Sénèq
Perse et Juvénal, finit avec Quintilien, Pl
et Tacite, soutint et accrut même, en quelq
parties, l'héritage de gloire que le grand si
lui avait transmis.

Ce qui tient le plus de place dans toutes
histoires, c'est ordinairement ce qui en mérit
moins. Voilà pourquoi sur les quatre volu
de l'ouvrage de M. Schoell, les deux dern
sont formés de la cinquième période, qui est l
de dégénération des latins, âge sans éclat, r

rempli de faits et de souvenirs. Nous ne sommes pas le premier à le remarquer : les littératures décrépites sont radoteuses comme les vieillards qui tombent en enfance. Toutes les littératures classiques de l'univers ne rempliraient pas de chefs-d'œuvre la bibliothèque la plus modeste; il faut des palais, il faudrait des villes pour contenir les rêveries, les productions inutiles ou ridicules et quelquefois monstrueuses des siècles avancés.

M. SCHOELL a fait précéder chacune des cinq périodes de son *Histoire abrégée de la littérature romaine*, par une introduction, ou plutôt par des dissertations historiques qui servent à lier entre elles les différentes parties de son ouvrage.

La première de ces introductions, qu'on lit avec le plus vif intérêt, est à elle seule un morceau fort important et un très bon livre; tout à la fois géographique, historique et littéraire, elle traite de l'origine de la population de l'Italie et de l'origine de la langue latine, deux questions qui paraissent appartenir à des théories différentes, mais qui se touchent immédia-

tement dans la logique de l'auteur et dans celle de la raison, la composition des langues hibrides ne pouvant s'expliquer que par l'amalgame des peuples qui les ont formées. M. Schoell fait connaître tout ce que les savans ont dit et imaginé sur ces questions, qui, faute de monumens contemporains, ne seront probablement jamais résolues que d'une manière conjecturale. Cependant, en exposant l'origine de la langue latine, il ne parle pas de l'analogie que l'on croit aujourd'hui reconnaître entre cette langue et le samskrit.

L'introduction placée en tête de la deuxième période est un excellent aperçu historique, où se trouvent rapidement indiquées les causes qui ont donné à Rome la victoire sur ses ennemis, et celles qui ont empêché les Romains d'avoir une littérature vraiment originale. Ce n'est pas dans un État continuellement occupé de guerres et de projets d'ambition, déchiré par des factions et tourmenté par des troubles intérieurs, que peuvent prospérer les lettres et les sciences. Et leur culte ne se serait peut-être pas encore établi chez les Romains, si le hasard ne leur eût

; fait connaître la littérature des Grecs. Les grès que ce peuple avait faits dans la civilion dûrent nécessairement les frapper; mais le fut la rudesse du caractère romain, que patriotes sévères regardèrent long-temps lettres grecques comme des amusemens ingnes d'un homme libre, et comme l'apanage la corruption; ils pensèrent qu'elles impriient le sceau de l'esclavage sur le front de ux qui les cultivent. Quelque temps s'écoula ant que les Scipion et les Lælius osassent se clarer les admirateurs de la langue grecque encourager leurs contemporains à l'étudier; ais enfin la voix des patriotes trop ombrageux t étouffée, et l'étude de cette littérature angère devint une affaire de mode.

Si les Romains avaient eu une littérature squ'ils commencèrent à connaître celle des ecs, ils l'auraient sans doute perfectionnée r la comparaison des chefs-d'œuvre étranrs; mais dans ce cas cette littérature aurait obablement conservé un caractère national, nt l'originalité percerait dans toutes ses proctions. Il en fut autrement. En se formant

uniquement sur celle des Grecs, la littérature romaine n'eut aucune originalité; c'est une littérature d'imitation, qui a produit de belles copies de modèles admirables, mais qui peut à peine se vanter d'un petit nombre de chefs-d'œuvre dont les originaux ne se trouvent pas dans la littérature grecque. Ce caractère ne s'est jamais entièrement effacé; et la poésie romaine, dans sa période la plus brillante, parut plutôt une production de l'art et un objet d'amusement qu'un fruit du génie. « L'inspiration des poètes romains ressemble souvent à une flamme qui a été produite par le frottement plutôt que par ce feu divin qui s'engendre lui-même dans le sein des muses *. »

M. Schoell a réuni à la suite de cette introduction, les mots, les phrases, les singularités d'orthographe qui distinguent cette époque, et qui ont été tout-à-fait abandonnées par les écrivains du siècle d'Auguste. Ces recherches, extraites en grande partie de l'ouvrage de Funck : *De adolescentiâ linguæ latinæ*, sont

* Character der vorn. Dichter. Leipz. 1792, vol. I, p. 9.

le la plus grande utilité pour l'étude comparée les langues et la science étymologique. C'est avec le même soin que l'auteur suit, de période en période, les nouvelles modifications de la langue, soit qu'elle monte vers son apogée, soit qu'elle penche vers sa décadence. Il n'a pas même négligé d'indiquer certains mots et certaines locutions, dont les exemples sont si rares qu'il n'est pas étonnant que la plupart des lexiques ne les donnent pas. Tels sont les grécismes pédantesques, les onomatopées barbares et les mots ridiculement composés qui abondent dans Ennius, Plaute et les écrivains de leur temps.

C'est surtout dans les introductions, à la quatrième et à la cinquième période, que brille le talent de M. SCHOELL, comme écrivain. Il a donné à ces morceaux un ton de chaleur convenable aux temps dont il trace rapidement le tableau ; et ses considérations sur les causes qui font marcher de front la décadence du goût et la chute de l'empire, sont d'un esprit philosophique, et qui sait faire ressortir pour le présent les leçons, toujours trop tôt oubliées, que

nous donne l'histoire du passé. Voici quelques passages que nous livrons à la méditation des hommes placés à la tête des affaires, et appelés à défendre les intérêts du pays; s'ils aiment notre patrie, cette belle France, de tout l'amour dont nous la chérissons, ils écouteront ces hautes leçons de l'expérience, ils comprendront ces solennels avertissemens des temps anciens, et les appliqueront aux souffrances de la patrie, le jour où ils voteront les impôts et où ils exerceront une partie du pouvoir.

« Depuis que sous Tibère la lâcheté du sénat était allée au devant du joug honteux que ce prince voulait imposer au peuple, le patriotisme s'éteignit peu à peu dans l'ame des Romains; la force de caractère qui les distinguait au temps de la liberté s'affaiblit; la bassesse et la vile flatterie dégradèrent la plupart de ceux qui approchaient les princes....

« Rome eut la patience de souffrir pendant quatorze ans la tyrannie raffinée de Néron, et de montrer aux siècles à venir à quels excès la tyrannie peut se livrer impunément chez un peuple dégénéré.....

« L'empire fut gouverné par une suite de princes qui ne regardaient pas la liberté comme incompatible avec la monarchie légitime, et qui, par une sage économie de la fortune publique, trouvaient moyen d'exécuter de grandes entreprises sans fouler les peuples par des contributions excessives...

« Depuis Marc-Aurèle jusqu'à Constantin, pendant cent vingt ans environ, trente empereurs se succédèrent. Vingt d'entre eux parvinrent au gouvernement par des révolutions et par la volonté d'une soldatesque indisciplinée. Seize périrent d'une mort violente.........

« Ces princes ne pouvaient se dispenser de surcharger les peuples de contributions afin de satisfaire l'avidité des troupes auxquelles ils devaient leur élévation *et leur maintien sur le trône*. Une partie considérable des revenus publics était employée à racheter des ennemis la tranquillité des provinces situées sur les frontières.......

« Le fardeau sous lequel gémissaient les provinces s'appesantit tellement, que les habitans

souhaitaient de devenir la proie des barbares; parce qu'on espérait qu'une fois maîtres du pays, ils y établiraient des administrations justes et paternelles. D'ailleurs, ces nations guerrières ignoraient l'art des gouvernemens policés, de dépouiller les sujets par un système fiscal et méthodique. Ce fut dans ces temps désastreux qu'on vit, peut-être pour la première fois, cet état de choses déplorable où les bons citoyens sont obligés de faire des vœux pour le succès des ennemis de la patrie. Un État où se manifeste ce phénomène s'approche à grands pas de sa dissolution. »

Indépendamment des causes générales et communes à tous les siècles, qui amenèrent dans l'empire romain la perte des lumières avec l'anéantissement de l'esprit public, M. Schoell nous révèle le secret au moyen duquel le génie de la médiocrité et du mauvais goût s'empara de la littérature romaine, inonda le public des productions de ses favoris et assura dès-lors à l'adresse et à l'intrigue, la gloire ou du moins le succès auparavant réservé au seul mérite et aux véritables talens.

Ce secret n'est autre que l'usage des lectures de société, devant des cercles d'amis bien sincères, de protecteurs très éclairés, de femmes, profondes connaisseuses, tous juges sans appel des auteurs présens et passés, et dispensateurs infaillibles de la gloire et de la renommée. Ce fut Asinius Pollion à qui les beaux esprits de Rome dûrent cette heureuse et simple invention, qui leur permit de hâter leur illustration et de jouir, au jour le jour, de toutes les espérances de l'avenir. Voici à peu près comment se préparait et s'assurait, à Rome, le succès d'une grande lecture. Pour rendre leur organe flexible et agréable, les auteurs prenaient des potions adoucissantes; ils soignaient leur toilette; ils sollicitaient l'indulgence de leur auditoire par de courts préambules; puis ils déployaient avec grace leur rouleau, et ne lisaient que les morceaux sur le succès desquels ils croyaient pouvoir compter, à moins que l'enthousiasme de leurs auditeurs ou la complaisance de leurs amis ne les engageât à ne rien supprimer.

M. Schoell prétend néanmoins que souvent les amateurs de ces lectures n'y trouvaient que

de l'ennui, mais on regardait comme une marque de bon ton, et en même temps comme un devoir de société d'y assister. Ce devoir pouvait devenir pénible à celui qui avait de nombreuses connaissances, dans un temps où la fureur d'écrire s'était emparée de tous les esprits; en effet, les lectures se succédaient rapidement, et un homme répandu dans le monde était obligé de se transporter d'un quartier de la ville à un autre pour ne manquer à aucun de ses amis. Il est vrai que les auditeurs bénévoles tâchaient de s'épargner la plus grande partie de l'ennui qu'ils redoutaient. Au lieu d'entrer à l'heure convenue dans l'auditoire, ils se réunissaient dans quelque endroit public du voisinage; de là, ils envoyaient de temps en temps des esclaves pour épier l'instant où l'auteur promettait de finir. Ils accouraient alors, se glissaient jusqu'au bureau à la faveur du tumulte des applaudissemens, et attestaient plus haut que tous les autres que l'ouvrage était *charmant*, *délicieux*, *admirable*, *divin*, *céleste*, *célestissime*, et quittes envers toutes les règles de la politesse et les devoirs de la

société, ils s'empressaient de sortir pour être des premiers à aller annoncer à l'univers la naissance du nouveau chef-d'œuvre. Ce fut par toutes ces ruses, ajoute M. Schoell, qu'on séduisit le jugement de la foule, et que de pitoyables ouvrages acquirent subitement une réputation, que le temps seul avait pu donner aux chefs-d'œuvre du siècle précédent.

Il faut aussi ranger parmi les ennemis et les destructeurs des ouvrages des bons écrivains, les *abréviateurs*, auxquels, en ces temps privés des secours de l'imprimerie, il fallait avoir recours, dans l'impossibilité où l'on était de répandre, par la simple voie des transcriptions, les exemplaires des écrits tant soit peu volumineux. L'abréviateur promettait d'en donner l'essence, et un excellent original disparaissait, remplacé par une légère et faible esquisse, souvent par une misérable rapsodie.

Outre les matières que nous avons indiquées, cette histoire donne un *Tableau systématique des dignités des empires d'Orient et d'Occident, vers le milieu du cinquième siècle avant J.-C.*, et une *Table synoptique des écrivains romains,*

où se trouvent, d'un côté, les époques des événemens politiques de l'histoire romaine, avec les noms des consuls de chaque année, et la double chronologie des années de Rome et de celles avant ou après J.-C.; de l'autre côté sont placés les noms des écrivains et les principales dates de leur vie. Les événemens qui concernent l'histoire de la littérature et des arts des Romains sont aussi indiqués dans cette colonne.

Le quatrième volume est terminé par la traduction d'un morceau de l'*Histoire des littératures ancienne et moderne*, par M. Fréd. Schlegel, qu'il ne faut pas confondre avec son frère, auteur de l'ouvrage allemand sur la poésie dramatique, qui a été traduit en français, et dans lequel se trouvent tant d'hérésies littéraires. Le sujet traité est la question de l'*influence de la littérature des peuples de l'Orient sur celle des Grecs et des Romains*. C'est un *morceau d'essai* que M. Schoell, pour obliger le traducteur, a eu la complaisance d'offrir au public afin de pressentir son goût. « Quoique je sois loin, dit-il, de partager

toutes les opinions de l'auteur, j'ai pensé, cependant, que mes lecteurs trouveront dans cet extrait, tiré des quatrième et cinquième chapitres, plusieurs idées lumineuses et des rapprochemens très ingénieux. »

Cette opinion de M. Schoell nous dispense de donner la nôtre.

Histoire abrégée des traités de paix.

Certes, après de pareilles publications, il était bien permis de prendre quelque repos; mais, nous l'avons dit, le travail était chez M. Schoell une passion irrésistible, et il ne se délassait d'une occupation qu'en se livrant à une autre avec une nouvelle ardeur. Nous venons de le voir employant ses vastes connaissances à dérouler devant nous, pour nous procurer le moyen d'en jouir, les richesses de l'antiquité classique; nous allons maintenant le voir appliquant ces mêmes connaissances à la recherche des matériaux dont il composera d'abord son *Histoire abrégée des traités de paix*, et, plus tard, son *Cours d'histoire des États européens*.

M. Koch, professeur de droit public à Strasbourg et chef d'une école d'où sont sortis les principaux diplomates vivans de France et d'Allemagne, voyant sa chaire renversée par la révolution, permit de publier les cahiers qu'il donnait à copier à ses élèves. Cet ouvrage n'était pas, dans l'origine, destiné à être imprimé, mais l'auteur, craignant qu'il en fût de ces cahiers comme de son *Tableau des Révolutions de l'Europe*, qui avait paru en 1771, à son insu, et rempli de fautes, d'après un manuscrit très incorrect, autorisa l'un de ses disciples à faire imprimer, à Bâle, l'*Histoire des traités de paix*, et lui confia pour cette opération l'exemplaire dont il s'était servi lui-même dans ses cours. Toutefois, avant de le lui livrer, il le parcourut pour y rectifier quelques dates et ajouter un petit nombre de notes. C'est là sans doute la révision à laquelle, d'après l'auteur de la *Vie de M.* Koch, fut soumise l'*Histoire des traités de paix*, avant la remise du manuscrit à l'éditeur de Bâle. Cette révision ne s'étendit en aucune manière au fond de l'ouvrage, et M. Schweighæuser s'est trompé

n supposant que ce fut quelque motif de pru-
ence et de ménagement pour les circons-
nces du temps qui engagea l'éditeur à dire, ans l'avertissement placé à la tête du premier olume, que l'*auteur avait perdu de vue le ma-uscrit depuis la révolution*. Cette assertion est raie en elle-même, mais appuyée sur une er-ur. Une autre preuve que cette révision n'a orté que sur quelques dates et sur quelques otes, c'est l'extrême négligence du style et les ombreuses lacunes que M. Koch a laissé sub-ister.

Quoi qu'il en soit, ces cahiers renfermaient ous les traités signés en Europe, depuis ceux e Munster et d'Osnabruck, connus sous le om de traité de Westphalie, jusqu'à celui de ersailles qui sanctionna l'indépendance des tats-Unis d'Amérique. Ce recueil fut publié Bâle, dans le cours de 1796 et 1797, en quatre etits volumes in-8°. Un ouvrage de ce genre nquait aux études des personnes qui se stinent à parcourir la carrière politique et plomatique. Celui de M. Koch parut à une oque très favorable. On se flattait alors que

l'ordre de choses qui commençait, mettrait fin aux agitations et aux crises qui, depuis cinq ans, avaient tourmenté et presque bouleversé la vieille Europe. Des hommes plus probes que prévoyans se persuadèrent, comme c'est l'ordinaire, que la révolution française était terminée, lorsqu'elle n'était encore qu'à son aurore, si l'on peut appeler de ce nom le commencement des ténèbres et de la confusion de tout ce qui est juste et injuste. L'utilité du livre de M. Koch fut généralement reconnue, et il se trouva bientôt dans les mains de quiconque s'occupait de l'étude de l'histoire et du droit public. La méthode lumineuse de l'auteur fut universellement appréciée; fruit d'une expérience acquise par une longue carrière d'enseignement, elle était le caractère distinctif de tous ses ouvrages. D'autres ont brillé par une diction recherchée, par l'art de charmer des auditeurs qui demandent à être plutôt récréés qu'instruits; le talent de M. Koch consistait surtout à savoir présenter dans un ordre systématique une série de faits épars, à fixer l'attention sur l'origine et les causes d'un événement

montrer l'enchaînement des faits isolés dont se compose, et à conduire ainsi ses auditeurs au dénouement de la catastrophe qui doit en être le résultat.

Tel était l'ouvrage dont M. Schoell a donné une seconde édition en 1817. Mais cette *Histoire abrégée des traités de paix*, continuée par le nouvel éditeur ou plutôt entièrement refondue, a éprouvé de si grands changemens, a reçu de si fortes augmentations, que le travail du savant professeur de Strasbourg ne fait plus aujourd'hui qu'ume petite partie du livre. L'élève a suivi la marche que lui a tracée son maître; mais, ajoute-t-il, « La foule de documens qui a été publiée depuis vingt ans exigeait que l'ouvrage fût entièrement refondu. Les nombreux traités que la révolution française a fait éclore ne devaient pas y manquer. Pour satisfaire la curiosité sur des événemens dont nous avons été les malheureux témoins, il a fallu entrer dans des détails dont l'absence aurait fait trouver insipide la lecture de l'ouvrage. Pour rétablir l'harmonie entre les deux parties, il a fallu modifier le plan suivi par

M. Koch, et donner un peu plus d'étendu
ses récits. Le goût exigeait que je fisse disp
raître, autant que le permettaient les bor
que je m'étais prescrites, cette sécheresse c
l'ouvrage devait à sa destination originai
L'*Histoire des traités de paix* étant devenue
livre de bibliothèque au lieu de l'esquisse
cours d'instruction, il était nécessaire de re
tir ce squelette d'un corps, et de placer dan
texte ce que le professeur est supposé ajou
à son discours. Je n'ai cependant pas préten
donner au public un morceau d'éloquence
seul mérite que j'ambitionne, sous le rapp
du style, est celui de la clarté et de la p
cision.

« J'ignore, continue-t-il, si l'on ne me b
mera pas d'avoir placé le nom d'un hom
célèbre en tête d'un livre dont la plus gra
partie est entièrement de moi. La franchise
cet aveu doit toutefois me servir d'excuse;
m'aurait peut-être, avec plus de raison,
cusé de présomption, si je m'étais attribué
qui ne m'appartenait pas. »

Non, sans doute, nous ne blâmerons

eur d'avoir produit dans le monde savant, ique et diplomatique, son nouveau livre l'honorable patronage, sous l'égide pro- ice de son illustre maître; c'était tout à la in témoignage de confiance et de respect son professeur, et un excellent sauf-con- pour la nouvelle *Histoire des traités de* , si elle en avait eu besoin; cependant lui dirons qu'il a fait une faute, hono- e à la vérité, mais qui n'en est pas moins faute contre l'intérêt de son livre. Tandis des auteurs cherchent à capter l'attention stimuler la curiosité des lecteurs par des s fastueux et mensongers, M. Schoell a isément négligé dans le sien ce qui aurait rracher nos politiques du jour à leur pa- : et vaincre leur répugnance pour les lec- s de long cours. Quel est celui d'entre eux ne reculerait pas devant quinze volumes raités de paix! Et puisque M. Schoell : cru nécessaire, pour faire d'une esquisse cours d'instruction un livre de biblio- ue, de revêtir ce squelette d'un corps, e placer dans le texte ce que le professeur

était supposé ajouter à son discours, pour
n'en change-t-il pas le titre et n'annonce
pas tout ce que contient son livre, dans
siècle où tant d'autres vendent ce qui n'est
dans les leurs?

D'après ce titre, on doit croire que M. Sch
s'est contenté de réimprimer les traités de
qui ont été signés fort inutilement pour le
pos de l'Europe, depuis 1648 jusqu'à 18
Or, c'est une erreur très préjudiciable à l'
vrage que nous ne pouvons trop nous hâte
détruire, car une telle lecture ne serait
supportable. Le véritable titre aurait dû
non pas l'Histoire des traités de paix,
l'Histoire des guerres, des négociations et
traités depuis la paix de Westphalie jusq
traité de 1815. Ce que le P. Bougeant a
pour la paix de Munster, M. Schoell l'a
produit pour les deux siècles qui viennen
s'écouler. Dans chacun des chapitres, il p
sente la situation de l'Europe aux dive
époques, il révèle les causes qui ont fait rom
les derniers traités, il décrit les guerres qui
suivi la rupture, les négociations utiles ou

ıeuses, publiques ou secrètes, qui ont
ıit une courte paix, ou qui ont prolongé
erre; et quand les puissances consentent
er les armes, M. SCHOELL ne rapporte de
traités que les articles essentiels, c'est-à-
ceux qui peuvent assurer la paix ou qui
rment le germe d'une nouvelle guerre.
mple exposé donne sans doute une idée
ıvantageuse du livre, et cependant nous
ns pas encore parlé de ce qui en rend la
e plus piquante. Les peuples ne con-
ent les événemens de la guerre que par
ılletins, les *Te Deum* et les traités osten-
; or les bulletins, comme on le sait, ont
é l'épithète qu'un proverbe vulgaire
ait autrefois à certains charlatans; les *Te*
n sont quelquefois chantés dans les deux
s, et les traités rapportés dans un journal
iel sont ordinairement une traduction fort
e des traités originaux. Les peuples ne con-
sent donc leurs affaires que long-temps
ès qu'elles sont terminées; et les hommes
i sont les plus instruits des événemens de la
volution, ceux même qui ont combattu dans

les rangs de nos braves armées, ceux enfin qui ont cru être initiés dans les mystères de la diplomatie, trouveront encore dans le livre de M. Schoell des faits absolument nouveaux, avec les preuves qui les constatent, la révélation d'intrigues inconnues au public, et la manifestation de plusieurs secrets qui éclairent des difficultés jusqu'à présent inexplicables.

Exposons maintenant le plan que l'auteur s'est tracé.

Il partage son ouvrage en TROIS PARTIES.

La PREMIÈRE se compose des traités qui ont réglé le système politique de l'Europe méridionale et occidentale, depuis la paix de Westphalie jusqu'à l'acte du congrès de Vienne et aux traités de Paris du 20 novembre 1815, qui n'en sont qu'une conséquence.

La DEUXIÈME PARTIE se forme des traités qui ont été conclus entre les souverains du Nord depuis la paix d'Oliva, en 1660, qui fixa pour la première fois l'équilibre entre eux et servit de base aux traités qui ont été signés depuis par les souverains de cette partie de l'Europe, jusqu'à la paix de Kiel, en 1814, qui

réunit sous un seul sceptre la Suède et la Norvège.

La TROISIÈME PARTIE contient les traités des princes chrétiens avec les Turcs, qui, sans prendre part aux querelles des autres puissances de l'Europe, eurent leurs démêlés particuliers avec leurs voisins. Pour terminer ces démêlés, la maison d'Autriche, la Pologne, la Russie et la république de Venise réunirent leurs forces contre la Porte-Ottomane, et parvinrent enfin, par le traité de Carlowitz, en 1699, à fixer l'équilibre en leur faveur. Ce traité et ceux qui l'ont suivi terminent l'ouvrage de M. SCHOELL.

La PREMIÈRE PARTIE est la plus étendue, elle remplit onze volumes; pour plus de clarté, l'auteur l'a divisée en *quatre périodes*.

La *première*, de 1648 à 1669, renferme l'histoire des efforts tentés par plusieurs États, et surtout par la France et la Suède, pour mettre des bornes à l'ambition de la maison d'Autriche; elle se termine par la paix de Westphalie qui établit et consolide la liberté germanique destinée à réprimer les vues d'agran-

dissement de l'Autriche, et par l'indépendance des Provinces-Unies des Pays-Bas, que la branche espagnole de cette maison est obligée de reconnaître. Cette période est subdivisée elle-même en cinq chapitres.—I, Troubles de religion en Allemagne et traité de paix de Westphalie; — II, Traité de paix des Pyrénées entre la France et l'Espagne, en 1659; —III, Paix de Bréda entre la Grande-Bretagne d'une part, les États-généraux, la France et le Danemark de l'autre, en 1667; — IV, Traité de paix de Lisbonne, entre l'Espagne et le Portugal, conclu en 1668; —V, Traité de paix de la Haye, entre le Portugal et les États-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, en 1661 et 1669.

Dans la *seconde période*, de 1668 à 1715, les forces de l'Europe se tournent contre la France qui, profitant de sa supériorité sur chacun de ses voisins, pour exercer des actes arbitraires et pour agrandir ses domaines, se fit soupçonner d'aspirer à la domination universelle. L'Autriche, l'Empire germanique, les Provinces-Unies des Pays-Bas et la Grande-Bretagne s'opposent à ses vues ambitieuses. Après

quarante-cinq années de lutte, la paix d'Utrecht affermit l'indépendance des États européens, en morcelant la monarchie espagnole passée dans la maison de Bourbon, et en établissant une puissance intermédiaire entre la France et les Provinces-Unies des Pays-Bas. Cette période est subdivisée en six chapitres : — VI, Traité d'Aix-la-Chapelle, entre la France et l'Espagne, en 1668 ; — VII, Traités de paix de Nimègue, conclus en 1678 et 1679 ; — VIII, Trève de Ratisbonne, en 1684 ; — IX, Traité de paix de Ryswick, en 1697 ; — X, Traité de paix d'Utrecht, en 1713 ; de Rastadt et de Bade, en 1714 ; — XI, Traité de la Barrière, entre l'Autriche, la Grande-Bretagne et les États-Généraux des Provinces-Unies, signé à Anvers, le 15 novembre 1715.

La *troisième période* s'étend jusqu'à la révolution française, de 1717 à 1791. Jamais la politique européenne n'a plus varié que dans les soixante-quatorze années qu'elle renferme. On y voit des alliances formées et rompues, sans autres motifs que le caprice des souverains, ou les projets ambitieux de leurs mi-

nistres. La France et l'Angleterre, qui s'étaient combattues avec tant d'acharnement depuis que Guillaume III était monté sur le trône, se réconcilient pour faire la guerre à ce même Philippe V, en faveur duquel Louis XIV avait épuisé son royaume pendant douze ans. Les deux concurrens qui s'étaient disputé le trône d'Espagne renoncent à leur haine, et deviennent des amis intimes. Toute l'Europe se partage entre les ligues de Vienne et d'Hanovre. Soudain ces deux confédérations sont dissoutes, et l'union la plus étroite s'établit entre la France, l'Angleterre et l'Espagne. On dirait, dès ce moment, que l'Europe n'a pas d'intérêt plus important que de procurer des souverainetés aux fils d'une reine ambitieuse et intrigante. La maison de Habsbourg est sur le point de s'éteindre. Charles VI, qui n'a pas de fils, forme le projet de transmettre son héritage à sa fille aînée, destinée à commencer une nouvelle maison d'Autriche. L'ordre de succession qu'il veut établir devient dès-lors sa pensée favorite, l'unique mobile de sa politique. Pendant vingt ans les négociations de ses ministres,

les traités qu'il signe, les alliances qu'il contracte, les guerres qu'il fait, n'ont d'autre but que d'obtenir, à force de soins et de complaisance, la garantie de sa pragmatique-sanction. Toutes les puissances de l'Europe promettent de la maintenir; Charles VI est parvenu au comble de ses vœux; il meurt tranquille, mais ses guerres ont ruiné les finances de son État; il ne laisse à son héritière, ni trésor, ni armée pour soutenir les droits que les traités lui ont assurés. Une foule de prétendans se présentent pour démembrer la monarchie autrichienne. La France protège tous ceux qui en convoitent les dépouilles.

Une nouvelle monarchie, qui jusqu'alors n'avait eu qu'une existence précaire, sort de son obscurité; des troupes exercées, des coffres bien remplis, et le génie de Frédéric II placent la Prusse sur la première ligne. Dès-lors il ne se passera plus rien d'important en Europe sans qu'elle y prenne part. L'acquisition de la Silésie devient la base de sa grandeur. Marie-Thérèse est obligée de céder cette province; ce sacrifice, fait à propos, et celui de quelques

districts en Italie, sauvent à cette princesse le reste de l'héritage de ses ancêtres. Elle s'empare même des États de son principal ennemi, et le fils de celui-ci est obligé de recevoir de sa main sa succession paternelle.

A peine l'Europe a-t-elle joui de huit années de paix, que le roi de Prusse, pour prévenir les projets que ses voisins tramaient contre lui, envahit la Saxe et la Bohême. Dans l'intervalle, la politique européenne avait de nouveau changé. Une alliance intime a remplacé la rivalité qui, depuis des siècles, avait régné entre la France et l'Autriche. Marie-Thérèse n'a pas de plus zélé soutien que ce même Louis XV qui, seize ans auparavant, avait armé l'Europe pour démembrer la monarchie autrichienne. La Grande-Bretagne qui, seule alors, avait protégé l'héritière de Charles VI, est maintenant dans les rangs de ses ennemis. Deux guerres désolaient à la fois le monde; l'Océan et l'Amérique sont le théâtre de l'une, l'Allemagne est le foyer de l'autre : mais les objets de ces deux querelles se confondent au point qu'on s'entre-tue en Saxe pour la possession du

Canada. Après une lutte de sept années, la mort de l'impératrice de Russie, Élisabeth, suffit pour produire une révolution dans le système politique de l'Europe. La coalition formée contre Frédéric est dissoute; ce prince sort d'une guerre qui l'a comblé de gloire, sans perdre la moindre de ses provinces. Toutes les affaires rentrent en Europe dans l'état où elles étaient sept ans auparavant : mais l'Angleterre triomphe; elle a imposé à la France une paix humiliante, et détruit sa marine, malgré les efforts des diverses branches de la maison de Bourbon, réunies contre elle par un pacte de famille.

L'ambition de Joseph II allume une nouvelle guerre. Depuis long-temps la maison d'Autriche convoitait la possession de la Bavière. Elle croit le moment favorable pour réaliser ce projet; l'héritier de l'électorat consent à un démembrement de ses Etats, qui n'est que le prélude d'un échange projeté. L'Autriche ne craint pas d'opposition de la part de la France, son alliée; mais l'obstacle vient d'un côté où on ne l'attendait pas. Frédéric II

est le protecteur du système germanique : pour le sauver, il expose une gloire acquise dans sa jeunesse ; sa conduite généreuse rétablit l'équilibre ; et sous l'égide de ce grand roi, il se forme une confédération pour le maintenir.

La France avait mis à profit les années de paix pour rétablir sa marine dans une situation brillante. Elle épie l'occasion de venger un affront qu'elle avait dissimulé. La rébellion des colonies anglaises dans l'Amérique septentrionale la lui fournit. La guerre éclate de nouveau : la France a vengé son outrage, et signe une paix glorieuse. Une république destinée à jouer un rôle dans la politique des cabinets de l'Europe, lui doit son existence.

Un épisode de cette guerre maritime est l'union formée entre les puissances du Nord pour le maintien de la liberté du commerce ; ce fut un météore qui s'éclipsa après avoir brillé quelques instans.

Depuis plus de cent ans, un lien étroit unissait la Grande-Bretagne et les Pays-Bas : la guerre d'Amérique le rompit. Le parti qui domine ce pays s'allie à la France, mais cette

liaison se brise et disparait avec la faction qui l'avait formée. Une triple alliance, conclue entre la Grande-Bretagne, la Hollande et la Prusse, rend à l'Angleterre cette influence sur le continent qu'elle avait perdue depuis la guerre de sept ans et depuis qu'elle s'était séparée de la Prusse. Cette triple alliance, qui donnait une nouvelle tendance à la politique européenne, aurait produit sans doute des résultats plus importans encore, si la révolution française n'était venue bouleverser tout ce qui existait, et n'avait donné naissance à de nouvelles combinaisons politiques.

Cette période est subdivisée en treize chapitres : XII, Traité de la triple alliance, signé à la Haye, le 4 janvier 1717;—XIII, Traité de la quadruple alliance, signé à Londres le 2 août 1718;—XIV, Traités de la paix de Vienne; l'un entre l'empereur et le roi d'Espagne, signé le 30 avril 1725; l'autre, entre l'empereur, l'Angleterre et les États-Généraux, signé le 16 mars 1731;—XV, Troisième traité de Vienne, en 1738;—XVI, Traité de paix d'Aix-la-Chapelle, du 18 octobre 1748; –

XVII, Traités de Paris et de Hubertsbourg, e 1763; — XVIII, Traités de Saint-Ildefonse du Pardo, de 1777 et 1778, entre l'Espagne le Portugal, relativement à la limite de le possessions en Asie et en Amérique; — XIX, Tr té de paix de Teschen, entre l'impératric reine et le roi de Prusse, de 1779, et conféd ration des princes germaniques, de 1785; — XX, Traité de paix de Versailles, de 178 entre la France et l'Angleterre; — XXI, Trai de la neutralité armée du Nord, conclu e 1780; — XXII, Traité de paix de Fontain bleau, entre l'empereur et les Provinces-Uni des Pays-Bas, en 1785; — XXIII, Traités de triple alliance, entre la Grande-Bretagne, Prusse et les Provinces-Unies des Pays-Bas conclus à la Haye, à Berlin et à Loo, en 178 — XXIV, Traité de l'Escurial, entre l'Espag et la Grande-Bretagne, du 28 octobre 179 — XXV, Troubles des Pays-Bas, et conventio de la Haye, du 10 décembre 1790.

Les guerres qui furent une suite de la révo lution française, de 1791 à 1815, forment l *quatrième période;* elles renversèrent le sys-

…me que les traités de Westphalie et d'Utrecht avaient établi, et forcèrent tous les États européens à se confédérer contre la France, afin de remplacer l'ancien système d'équilibre par une politique nouvelle et par l'établissement de plusieurs monarchies destinées à contenir, par leur union, l'ambition de ceux qui voudraient dorénavant troubler la tranquillité du continent.

Pendant cette longue lutte, la Grande-Bretagne acquit une supériorité qui lui donna la principale direction des affaires politiques de l'Europe.

Cette période est subdivisée en seize chapitres :

XXVI. Une minorité factieuse de l'assemblée législative de France, voyant dans les troubles un moyen de renverser la monarchie, suscite la *première guerre de la révolution française :* l'alliance contractée par quelques grandes puissances, dans le but d'opposer une digue aux principes révolutionnaires, et le refus des princes d'Allemagne d'accepter une indemnité pécuniaire pour les pertes que les décrets fran-



çais leur avaient fait éprouver dans leurs possessions en Alsace, sont les prétextes dont les républicains français se servent pour forcer le roi à commencer les hostilités. La guerre est déclarée le 20 avril 1792. Le parti dominant en France se flatte vainement de n'avoir à combattre que la maison d'Autriche : la Prusse, le corps germanique et la Sardaigne, s'allient étroitement au chef de l'Empire. Quelques succès et le fanatisme révolutionnaire entraînent les Français à provoquer la Grande-Bretagne, les Provinces-Unies et l'Espagne. Bientôt toutes les puissances chrétiennes de l'Europe, à l'exception des couronnes du Nord, de la Suisse et de quelques petits États de l'Italie, prennent les armes contre la France.

Ce concert des plus grands monarques avait pour but le maintien de l'indépendance européenne : en vain les révolutionnaires croient-ils le flétrir dans l'opinion publique, en le revêtant du nom de *coalition*. Ce terme perd par l'abus qu'on en a fait, ce qu'il avait originairement d'odieux ; il est adopté par ceux même qu'il devait offenser, et l'usage a pré-

lu de nommer *première coalition* l'alliance i fut dissoute par la paix de Campo-rmio.

L'Histoire de la guerre qui précéda ce traité divise naturellement en deux époques, dont première se termine au 5 avril 1795, jour le roi de Prusse, sortant de la coalition, fait île la paix avec la république française. Son mple est suivi par le roi d'Espagne. Les vic-ires des armées françaises forcent les princes Italie à racheter successivement la tranquil-ité par le sacrifice d'une partie de leurs Etats par celui de leurs trésors. L'Autriche seule, tenue de l'argent de l'Angleterre, continue, qu'en 1797, une lutte aussi honorable que alheureuse. Enfin, elle signe, le 17 octobre 797, la paix de Campo-Formio, et la France reste plus en guerre qu'avec la Grande-etagne, sans être toutefois en bonne intelli-ence avec la Russie.

Le traité de Campo-Formio donne à la France le Rhin pour limite : c'était alors le système favori des maîtres de ce pays, de s'en-fermer dans ce qu'on appelait une frontière

naturelle. Un autre système, dont la naissan
date de ce traité, tendait à entourer la Fra
de républiques subordonnées à une métrop
commune, et qui pussent lui servir de garan
contre les grandes monarchies, ou plutôt, d
chelons pour attaquer tous les gouvernem
existans, et les remplacer par des gouvern
mens représentatifs, les seuls que la Fr
reconnût légitimes. L'exécution de ces d
plans peut être regardée comme le princi
résultat de la première coalition.

XXVII. L'Autriche n'avait traité à Camp
Formio que pour ses possessions héréditai
les intérêts de l'Empire germanique dû
être discutés dans une assemblée des État
de leurs délégués. Tandis que le *congrès*
Rastadt donne au monde le spectacle d'
combat scandaleux entre l'arrogance et la f
blesse, les républicains français bouleversent
Suisse et l'Italie, s'emparent de Malte,
portent le fer et la flamme en Afrique et
Asie. Leur conduite despotique et violen
prouve à l'Autriche l'impossibilité de vivre
paix avec un gouvernement pour lequel ri

c'est sacré. Une nouvelle ligue se forme contre la France, et le congrès est rompu.

XXVIII. Pendant que les Français se battent contre l'Europe réunie, peu s'en faut que des discussions, qui ont rapport aux intérêts du commerce, ne les brouillent avec les États-Unis d'Amérique, pour l'indépendance desquels la France avait versé, vingt ans auparavant, le sang de ses sujets et dépensé ses trésors. Une convention signée à Paris le 30 septembre 1800, termine ces débats.

XXIX. La Russie se met à la tête de la *seconde coalition*. Cette puissance, l'Angleterre et l'Autriche se partagent les principaux rôles. L'Empire se voit obligé d'y prendre part; les rois des Deux-Siciles et de Portugal y accèdent; la Porte même, qui aurait voulu rester spectatrice tranquille de ces démêlés, croit devoir venger l'outrage fait à son honneur, par l'invasion d'une de ses provinces les plus fertiles. Les succès des alliés jettent l'épouvante dans l'âme des cinq magistrats qui tiennent les rênes du gouvernement français; il fut permis un instant d'espérer que les efforts des alliés

étoufferaient la révolution qui menaçait de faire le tour du monde; mais la jalousie du commandement ou l'inexpérience des généraux sème, entre les coalisés, le germe de la discorde, et l'empereur de Russie, qui avait été l'ame de cette ligue, est aussi le premier à s'en retirer.

Cependant les Français qui, depuis dix ans, avaient fait l'essai de toutes les formes de gouvernement, regrettaient vivement le temps où ils avaient vécu heureux et tranquilles sous le régime monarchique. Un général, que la fortune paraissait prendre plaisir à favoriser, vient leur présenter le simulacre de ce gouvernement paternel; la témérité et l'astuce avaient mis entre ses mains une autorité qu'il dépendait de lui d'employer à faire le bonheur de la nation. Ses premiers efforts se dirigent vers les armées étrangères qui menacent d'envahir la France. Ranimant le courage des Français, il les conduit à la victoire et donne la paix au monde. L'Autriche la signe *à Lunéville*, le 9 février 1801; le 8 octobre suivant, l'empereur de Russie se réconcilie avec la France, par le

traité de Paris; la Grande-Bretagne même fait la paix à Amiens; et, depuis le 25 juin 1802, jour où la Porte-Ottomane suit cet exemple, l'Europe entière commence à respirer des calamités de la guerre.

XXX. Peu d'événemens ont produit plus de sensation, dans le dix-huitième siècle, que la neutralité armée du Nord, qui a été long-temps attribuée à la philanthropie de l'impératrice de Russie, et célébrée comme l'époque d'une nouvelle ère politique : M. SCHOELL a donné le précis de son histoire dans le chapitre XXI. Renouvelée de nos jours par le caprice plutôt que par la sagesse de l'empereur Paul, cette confédération assura le triomphe de ces mêmes maximes qui avaient été si long-temps proclamées comme destructives de tout principe de liberté. L'histoire des *Conventions maritimes de* 1800 *et* 1801, et de leur dissolution, est un triste épisode du grand drame dont nous avons donné au monde le spectacle pendant vingt-cinq ans.

XXXI. Quoique la *paix d'Amiens*, du 27 mars 1802, appartienne à cette série de traités

qui ont terminé la seconde coalition, son importance et l'intérêt qu'inspirent les négociations dont elle fut précédée ont engagé M. SCHOELL à la détacher de la masse des traités, et à lui consacrer ce chapitre XXXI en entier.

XXXII. De même que la paix de Campo-Formio avait réconcilié l'Autriche avec la France, sans déterminer les rapports qui par la suite auraient lieu avec l'Empire germanique, le traité de Lunéville laissa à une députation de l'Empire le soin des arrangemens devenus nécessaires par la cession de la rive gauche du Rhin. Il s'ouvrit à Ratisbonne un congrès solennel, bien différent de celui qui, peu d'années auparavant, avait donné une si triste célébrité à la ville de Rastadt. En envoyant des ministres à Rastadt, le Directoire exécutif ne leur avait donné d'autre instruction que d'essayer d'arracher le plus de concessions possibles à l'Empire germanique. La mésintelligence qui se mit entre les principaux membres de ce corps, et l'intrigue qui se glissa parmi les représentans des autres, enhardirent les ministres de France. Ce qu'ils obtinrent

rpassa de beaucoup les espérances de leurs
mmettans. Cependant, ne sachant pas mo-
rer leur ambition, ils finirent par perdre
ut ce qu'ils avaient trop facilement obtenu,
il fallut au gouvernement français une nou-
lle guerre pour s'assurer une conquête que
négociations de Campo-Formio lui avaient
omise. Il en fut autrement à Ratisbonne. La
ance et la Russie, d'accord sur les bases d'un
n auquel la Prusse avait donné son assenti-
nt, remplirent à Ratisbonne le véritable
e d'arbitres de l'Europe. Si le plan qu'elles
rent à exécution ne fut pas, en tous ses
ints, l'ouvrage de la justice et de l'impar-
ité, au moins elles eurent la franchise d'en
e connaître à la fois l'ensemble, d'en de-
nder l'adoption comme un sacrifice que les
constances avaient rendu nécessaire, d'é-
ter les représentations sur les objets de dé-
l, et de céder toutes les fois qu'un intérêt
jeur parût le leur permettre. La députation
l'Empire qui a siégé jusqu'au 25 février 1803,
st concilié l'estime de l'Europe, par la sa-
sse de ses délibérations, par sa prudence et

sa modération, enfin, par la fermeté avec laquelle elle résista, quoique souvent sans aucun succès, à ce qui lui paraissait injuste. En ployant sous la loi de l'étranger, la députation sauva l'honneur national. Les princes ecclésiastiques furent sacrifiés à l'existence des souverains séculiers : parmi ceux-ci, il y en eut plusieurs qui obtinrent un agrandissement considérable de leurs États; les autres eurent au moins un dédommagement de leurs pertes. La maison d'Autriche seule se plaignit de la rigueur avec laquelle elle fut traitée; mais si ce reproche est fondé, du moins il ne tombe pas sur les délégués de l'Empire.

Le recès de la députation de l'Empire du 25 février 1803 a été le dernier statut fondamental de l'Allemagne. Quand cet acte parut, on le croyait établi pour l'éternité, mais le premier orage renversa un édifice dont les fondemens ne reposaient pas sur la justice. L'Empire germanique a cessé d'exister; la loi qui l'avait reconstitué n'a plus qu'un intérêt historique; néanmoins elle sera long-temps consultée par tous ceux qui réunissent l'étude du droit à

celle de l'histoire, et qui puisent dans le passé des leçons de prudence et de politique. Cette considération a fait penser à M. SCHOELL qu'il serait utile d'entrer dans les détails du recès de la députation de 1803, comme s'il avait l'importance d'un traité subsistant encore. En conséquence, il a donné avec exactitude le précis des discussions et des négociations dont ce recès a été précédé, ou du moins la partie de ces discussions et négociations qui est parvenue à la connaissance du public. Il a inséré ensuite dans son ouvrage le texte même de ce statut, accompagné, en forme de commentaire, d'observations sur tous les points d'histoire, de droit public et de politique qui lui ont paru exiger quelques éclaircissemens, et il a rapporté les différentes discussions et transactions auxquelles l'introduction de cette loi a donné lieu.

Il est impossible de se pénétrer de l'esprit du recès de 1803, sans avoir des notions sur le droit public qui avait régi l'Allemagne jusqu'alors. M. SCHOELL craint qu'on ne néglige trop, à l'avenir, une étude qui sera regardée

comme n'ayant plus d'objet immédiat; ce serait une erreur des plus graves : de long-temps rien ne sera plus propre à former des hommes d'État, que la connaissance d'un système qui passait autrefois pour le chef-d'œuvre de la politique. Afin d'en faire sentir l'importance, notre savant historien a placé en tête de son commentaire du recès de 1803 le *Précis historique de l'ancienne constitution germanique* : ce qui a tellement augmenté l'étendue de son chapitre XXXII, qu'il a cru devoir le diviser en quatre sections.

XXXIII. La Grande-Bretagne fut tout-à-fait étrangère aux négociations de Ratisbonne : le gouvernement français la priva aussi de toute influence sur les affaires de la Suisse. Depuis trois ans les factions déchiraient ce pays ; enfin la France s'érigea en médiatrice entre les partis qui se combattaient. L'acte de médiation du 19 février 1803 ne put les réconcilier entre eux, mais il les comprima. L'histoire de cet acte et celle du traité d'alliance qui en fut le complément forment le XXXIIIe chapitre.

XXXIV. Dans celui-ci sont indiquées plutôt

que développées les transactions mystérieuses par lesquelles la France acquit la Louisiane et la vendit aux Etats-Unis d'Amérique. Le temps seul pourra lever le voile dont ces marchés honteux sont encore couverts.

XXXV. L'Europe avait joui de la paix pendant une année, lorsqu'une nouvelle guerre éclata entre la Grande-Bretagne et la France, au mois de mai 1803. Le continent de l'Europe n'y prit part qu'en 1805. Un attentat contre le droit des gens, un crime contre la politique, quoique peut-être conseillé en son nom, un forfait qui a souillé la vie de son auteur, qui pèse de tout son poids et pèsera éternellement sur sa mémoire et sur celle de ses complices, fut le signal d'une série de violences qui démontra aux puissances qu'elles avaient eu tort de compter sur la modération d'un usurpateur, comme si le premier châtiment imposé aux nations qui le laissent s'établir, n'était pas de payer de leur sang et de leur or chacun de ses caprices, chacun des ac[illegible] qu'il croit nécessaires à sa conservation, à so[illegible] maintien sur le trône usurpé. *La troisième coalition* se forma, et la

guerre fut allumée : mais elle ne dura long-temps ; *la paix de Presbourg, du* 26 cembre 1805, rompit le concert avant que les alliés se fussent déclarés.

La paix de Presbourg eut des conséque extrêmement importantes. Elle prépara la solution de l'Empire germanique, en ac dant à quelques-uns de ses membres une i pendance absolue ; mais, en les détachan ce corps, le chef du gouvernement fra prétendit les assujétir à sa propre dominat Ce fut alors qu'il osa, pour la première annoncer son projet d'une monarchie uni selle, déguisée sous le nom de *système féd tif européen*. Un autre résultat de la pai Presbourg, fut une révolution qui s'opéra la politique de la Prusse, et qui produisit c ques changemens importans dans le nor l'Europe.

XXXVI. Les atteintes portées à la consi tion germanique, en 1805, faisaient prévoi cet antique édifice croulerait bientôt. Il renversé de fond en comble par *la conféd tion du Rhin*, qu'une douzaine de prince

lemands conclurent, le 12 juillet 1806, avec le chef du gouvernement français. L'histoire de ce pacte d'iniquité, la honte du nom allemand, remplit le XXXVIe chapitre. Après avoir donné le commentaire des stipulations qu'il renferme, M. SCHOELL conduit l'histoire de cette confédération jusqu'à la catastrophe qui la renversa. Celle-ci, qui tient à de plus grands événemens, est réservée pour l'un de ses chapitres suivans.

XXXVII. *La paix de Tilsit* est renfermée dans le chapitre XXXVII. Ce traité termina ce qui est fort improprement appelé la *quatrième coalition*, puisque, si les puissances belligérantes agirent de concert contre la France, les alliances qui les unirent ne furent conclues que pendant la durée de la guerre. Le *système continental* dont le but était d'exclure les Anglais de tout commerce avec le reste de l'Europe, fut le fruit de cette guerre désastreuse. M. SCHOELL nous montre tous les États de l'Europe entrant successivement dans ce système pernicieux; ce récit le conduit à celui de l'expédition des Anglais en Danemark, et de

l'occupation du Portugal par les Français.

XXXVIII. L'insatiable conquérant poursuit le cours de ses projets. Il envahit l'Espagne; mais les peuples de cette contrée lui font éprouver enfin ce que peuvent le courage et les efforts d'une nation brave et réduite au désespoir. Le destin l'avertit, pour la première fois, dans cette Péninsule, qu'il était las de protéger ses extravagances; mais rien ne l'arrête : il accumule crime sur crime, usurpation sur usurpation. L'Autriche croit le moment favorable pour se soustraire au joug que le traité de Presbourg lui a imposé : elle prend les armes; ses troupes se couvrent de gloire, mais les peuples de l'Allemagne asservie se réunissent à la France, pour détruire la seule puissance qui pouvait les protéger contre le maître qu'ils se sont imprudemment donné. La Russie même fait cause commune avec Buonaparte. C'est encore par erreur qu'on a voulu voir dans cette guerre l'effet d'une *cinquième coalition*; l'Autriche se présenta seule, sans alliés, sur le champ de bataille. Abandonnée de la fortune, elle signa, le 14 octobre 1809, la *paix de Schœnbrunn*.

XXXIX. Depuis 1795, la Hollande était soumise à la France. Une suite de traités conclus en 1795, 1800, 1801, 1802, 1803, 1806, 1807 et 1810 avaient diversement modifié cette dépendance. Ce pays avait fini par recevoir des mains de Buonaparte un prince pour le gouverner; mais dès que le nouveau souverain voulut agir dans les intérêts de son peuple, ses états lui furent ravis pour être incorporés à la France.

XL. Le système continental devient, en 1812, indirectement l'occasion d'une guerre entre la Grande-Bretagne et ses anciennes colonies, les États-Unis d'Amérique. Le XLe chapitre rapporte les discussions qui s'étaient élevées entre ces deux puissances, les événemens de la guerre qu'elles se sont faite avec un grand acharnement, et les stipulations de la *paix de Gand du 24 décembre* 1814.

XLI. M. Schoell arrive enfin au grand événement qui doit délivrer l'Europe de l'oppression sous laquelle elle gémit. L'ambition toujours croissante de Buonaparte le pousse à rompre avec la Russie et à entreprendre la conquête de

ce vaste empire. Les frimas, les glaces du Nord vont dévorer la plus belle, la plus brillante, la plus dévouée des armées qui ait peut-être existé.

QUOS VULT PERDERE DEUS, DEMENTAT PRIUS,

en effet l'insensé, sourd à la voix de la raison et de l'expérience, ne consulte plus que sa fureur. L'Europe entière se lève contre lui; il la brave, lutte et succombe. La modération des souverains alliés veut lui conserver son trône et laisse aux divers membres de sa famille les couronnes usurpées qu'ils portent. S'il accepte ces propositions, les souffrances de l'Europe sont prolongées, le règne de la justice est encore ajourné; mais la Providence a résolu sa perte: il refuse et se précipite en aveugle dans l'abîme ouvert sous ses pas.

Après avoir brisé leurs chaînes, les peuples de l'Europe viennent délivrer la France; le fils de S^t^. Louis remonte sur le trône de ses pères. Le *traité de Paris du* 30 *mai* 1814 rend à ce royaume ses anciennes limites. La paix dont il va jouir réparera les malheurs de ses défaites

ceux de ses succès. Louis XVIII s'associe aux
us grands monarques pour reconstruire les
ses d'un nouveau système politique de l'Eu-
pe, destiné à remplacer celui que les traités
Westphalie et d'Utrecht avaient établi, et
e la révolution française avait renversé.

L'abondance des matériaux et le désir d'évi-
: la confusion ont engagé M. SCHOELL à divi-
: son chapitre XLI en six *sections*.

Dans la *première* sont réunis les événemens
stérieurs à la paix de Schœnbrunn, qui ont
une très grande influence sur les destinées
l'Europe avant la guerre de 1812 : tels sont
; combats livrés sur mer et dans les autres
rties du monde, les campagnes de Naples,
lles d'Espagne, l'alliance de Rio-Janeiro
itre l'Angleterre et le Portugal, les négocia-
ons qui eurent lieu à Morlaix, et les nouvelles
ourpations de Buonaparte sur les côtes de la
er Baltique.

L[illegible] *seconde section* renferme la campagne de
ussie de 1812. M. SCHOELL n'en donne qu'un
cit très succinct qui rappelle les principaux
its, laissant aux écrivains militaires le soin

de signaler les fautes qui ont été commises de développer les combinaisons qui ont é exécutées.

La levée en masse de tous les peuples q gémissaient sous le joug de fer de Buonapart les traités qui les réunirent contre lui; les ca pagnes de 1813 et 1814, et la paix de Paris 1814, remplissent la *troisième* et la *quatriè* *section*.

La *cinquième* est consacrée à l'histoire congrès de Vienne, ou plutôt à la partie de ce histoire connue par des documens authentiqu car c'est ici surtout que l'auteur croit dev prévenir ses lecteurs qu'il n'a eu ni la préte tion ni les moyens de donner une histoi secrète.

La campagne de 1815 et le traité du 20 n vembre 1815 se trouvent dans la *sixième* se *tion* qui termine la PREMIÈRE PARTIE de l'o vrage, composée, comme nous l'avons dit, d l'histoire des traités de paix entre les puiss occidentales et méridionales de l'Europe.

La SECONDE PARTIE, formée des traités ent les puissances du Nord, quoique bien

longue que la précédente, puisqu'elle n'occupe pas plus de deux volumes et demi, est aussi divisée en quatre *périodes*.

La *première*, de 1570 à 1661, renferme l'histoire des guerres longues et sanglantes entre la Russie, la Pologne, la Suède et le Danemark. Celles que se livrèrent les Suédois et les Danois furent terminées par les traités de paix de Stettin et de Siöröd, en 1570 et 1613. La guerre de Livonie entre la Pologne et la Russie finit à la paix de Kiwerowa-Horka, en 1582. Les Suédois et les Russes s'accordèrent sur l'Esthonie, par la paix de Teusin, en 1595, qui assura cette province aux premiers. La Suède et la Pologne terminèrent leurs contestations sur la Livonie par la paix d'Oliva, en 1660; et, comme les Russes avaient toujours des prétentions sur cette province, la paix entre eux et les Suédois fut signée, en 1661, à Kardis. Par ces divers traités, tous les pays qui sont situés sur le golfe de Finlande, depuis l'embouchure de la Düna dans la mer Baltique, la plus grande partie de la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie et la Carélie, restèrent à la Suède.

Si la Livonie fut un sujet de guerre entre quatre puissances, il en existait un autre e la Suède et le Danemark, qui se rapporta la domination que cette dernière puissa s'attribuait sur le Sund. Maîtresse des d côtes qui bordent ce détroit, elle ouvrait fermait à son gré l'entrée de la Baltique peuples que le commerce y attirait. La S ne put voir qu'avec jalousie, entre les m des Danois, un empire qu'elle croyait pou partager avec eux. La perception des droit péage du Sund et la possession des provi situées sur ses bords, devinrent la cause d suite de guerres pendant lesquelles peuples voisins conçurent l'un pour l'autre haine qui s'est perpétuée pendant des siè La contestation fut terminée par la paix de penhague, en 1660; mais l'animosité lui vécut long-temps. Cette période est subdi en onze chapitres : XLII, Traité de pai Stettin, entre la Suède et le Danemark, 1 —XLIII, Traité de paix de Kiwerowa-Ho entre la Pologne et la Russie, 158 XLIV, Traité de paix de Teusin, entre la R

Suède, 1595; — XLV, Traité de paix de
d, entre le Danemark et la Suède; 1613;
VI, Traité de paix de Stolbowa, entre la
: et la Russie, 1617; — XLVII, Trève de
ina, entre la Pologne et la Russie, 1618;
VIII, Trève d'Altmark, entre la Suède et
logne, 1629; — XLIX, Traité de paix de
nowa ou Wiazma, entre la Pologne et la
e, 1634 — L, Trève de Stumsdorf, entre
ède et la Pologne, en 1635; — LI, Traité
ömsebro, entre la Suède et le Danemark,
; — LII, Traité de paix d'Oliva, de Copen-
e et de Kardis, entre les puissances du
, 1660 et 1661.

seconde période, de 1667 à 1697, donne
aités qui ont été conclus depuis ceux de
nhague, d'Oliva et de Kardis, qui avaient
é le premier rang à la Suède, jusqu'à la
a dix-septième siècle. Pendant ces trente
es, la Suède occupa ce premier rang dans
ord de l'Europe. Maîtresse de la Livonie,
Esthonie et de l'Ingrie, ainsi que des côtes
itales du Sund, en possession des belles
inces que la paix d'Osnabruck lui avait

assignées en Allemagne, elle inspira, par l
puissance, autant d'inquiétude aux États d
Nord que l'ambition de Louis XIV en donna,
la même époque, aux souverains du Midi. L
Pologne qui jouissait anciennement d'u
grande supériorité sur la Russie, avait lais
cette dernière s'emparer de ses plus belles pro
vinces. Les vices de sa constitution préparaie
dès-lors les événemens qui, après lui avoir fa
perdre cette considération qui est une des bas
de la prospérité des États, et l'indépendanc
qui est le premier but de toute association po
litique, finirent par faire disparaître de la sur
face de l'Europe jusqu'au nom de la Pologn

Deux grandes alliances rendent le commen-
cement du dix-huitième siècle une époque re
marquable; l'une se forma contre la prépon
dérance de la France; l'autre fut dirigée cont
les projets ambitieux de la Suède. La guer
qui s'alluma dans le nord de l'Europe, opér
une révolution complète dans le système poli
tique des puissances septentrionales. Dans l
première période, la Russie avait essayé e
vain de se fixer sur les bords de la Baltique ; l

ance et l'activité des rois de Suède l'avaient
ée de renoncer à ses projets ambitieux; bien
, elle vit sa capitale au pouvoir d'un peuple
in, des mains duquel elle fut obligée d'ac-
ter des souverains. Ces voisins étaient les
onais, nation brave et guerrière, qui pa-
ait alors appelée à jouer un grand rôle sur
scène du monde, mais qui échoua dans
tes ses entreprises, parce qu'elle n'apprit
ais à se gouverner elle-même.

Dans la seconde période, la Russie prit cette
pondérance que l'unité de son gouverne-
nt lui assurait sur un État déchiré par des
tions; mais, pour affermir sa domination,
fallut l'établir sur la Baltique. Dès-lors toute
mbition des tzars se tourna vers la Livonie,
où il était nécessaire d'expulser les Suédois.
génie de Pierre-le-Grand et les imprudences
Charles XII opérèrent cette révolution. En
rdant la Livonie et l'Ingrie, la Suède des-
ndit du premier rang qu'elle avait occupé
puis la paix d'Oliva; elle le céda à la Russie
i a su le conserver jusqu'à ce jour. L'histoire
es traités qui établirent ce changement mé-

traité d'amitié et d'union conclu à Drottningholm, le 19 octobre 1791, et traité d'alliance et d'amitié conclu à Gatschina, en octobre 1799, entre la Russie et la Suède; — LXII, Traités de Grodno de 1793, et de Saint-Pétersbourg de 1795, relatifs aux second et troisième partage de la Pologne; — LXIII, Traités de paix de Frédricshamn, en 1809, entre la Suède et la Russie, et de Jönköping, du 10 décembre 1809, entre la Suède et le Danemark; — LXIV, Traités de paix de Kiel, d'Hanovre et de Berlin, des 14 janvier, 8 février et 25 août 1814, entre le Danemark d'une part, la Suède, la Grande-Bretagne, la Russie et la Prusse de l'autre.

La TROISIÈME PARTIE, qui renferme les traités entre la Porte-Ottomane et les puissances chrétiennes, depuis la paix de Carlowitz, en 1699, jusqu'au traité de Bucharest, en 1812, est la plus courte de toutes, et n'occupe que la moitié du quatorzième volume; elle est divisée en *trois périodes*.

La guerre qui fut terminée par les traités de Carlowitz, produisit une révolution complète dans le système politique des puissances chré-

bouleversé par des guerres violentes que dans les époques précédentes. Les rapports entre la Russie et les États de la Scandinavie n'ont pas éprouvé d'altération sensible. La Pologne a cessé d'exister; mais la Prusse qui, auparavant, était tour-à-tour dépendante de la Pologne et de la Suède, a pris un ascendant devenu nécessaire au maintien de l'équilibre politique. Le Danemark, après avoir joui d'une longue paix et d'une prospérité qu'il devait à la sagesse de son gouvernement, se vit, malgré lui, entraîné dans le tourbillon des événemens produits par l'ambition de Buonaparte. Après avoir perdu sa marine et avoir vu le commerce de ses sujets ruiné, il fut forcé de renoncer à la Norvège, dont, pendant près de cinq siècles, ses rois avaient porté la couronne. La réunion de la péninsule scandinavienne sous le sceptre d'un même monarque, commence le nouvel ordre de choses qui subsiste aujourd'hui.

La *quatrième période* est subdivisée en cinq chapitres : LX, Traités de Varsovie, relatifs au premier partage de la Pologne, en 1773; — LXI, Paix de Werelæ, du 14 août 1790;

traité d'amitié et d'union conclu à Drottningholm, le 19 octobre 1791, et traité d'alliance et d'amitié conclu à Gatschina, en octobre 1799, entre la Russie et la Suède; —LXII, Traités de Grodno de 1793, et de Saint-Pétersbourg de 1795, relatifs aux second et troisième partage de la Pologne; —LXIII, Traités de paix de Fredricshamn, en 1809, entre la Suède et la Russie, et de Jönkoping, du 10 décembre 1809, entre la Suède et le Danemark; — LXIV, Traités de paix de Kiel, d'Hanovre et de Berlin, des 14 janvier, 8 février et 25 août 1814, entre le Danemark d'une part, la Suède, la Grande-Bretagne, la Russie et la Prusse de l'autre.

La troisième partie, qui renferme les traités entre la Porte-Ottomane et les puissances chrétiennes, depuis la paix de Carlowitz, en 1699, jusqu'au traité de Bucharest, en 1812, est la plus courte de toutes, et n'occupe que la moitié du quatorzième volume; elle est divisée en *trois périodes*.

La guerre qui fut terminée par les traités de Carlowitz, produisit une révolution complète dans le système politique des puissances chré-

tiennes relativement à la Porte. Avant cette guerre, les Ottomans étaient les maîtres de la plus grande partie de la Hongrie; ils possédaient l'Esclavonie et dominaient sur la Transilvanie. Leurs progrès avaient plus d'une fois jeté l'alarme dans toute la chrétienté. La peur qu'ils avaient inspirée fut dissipée dans les dernières années du dix-septième siècle. La maison d'Autriche reconquit la Hongrie; alors la fortune se déclara si visiblement en faveur des Chrétiens, et la décadence de l'empire ottoman fut si rapide, que, loin de redouter les Turcs, on a été, vers les derniers temps, plus occupé, dans les cabinets, des moyens de les conserver en Europe, que du projet de les en expulser. La paix de Carlowitz qui établit l'équilibre politique entre la Porte-Ottomane et ses voisins en Europe, termine la *première période*, qui forme le chapitre LXV de l'ouvrage.

La Porte se maintint dans un état assez brillant pendant la *seconde période*, qui se termine à la paix de Belgrade, en 1739, et qui est subdivisée en trois chapitres: LXVI, Traités de paix du Pruth, ou de Housz, ou de Falczi, de

Constantinople et d'Andrinople, en 1711, 1712, 1713, 1720, 1724 et 1727, entre la Russie et la Porte; — LXVII, Traités de paix de Passarowitz, entre l'empereur, la république de Venise et la Porte, en 1718; — LXVIII, Traités de paix de Belgrade, entre l'empereur, la Russie et la Porte, en 1739.

Les forces et la puissance des Ottomans déclinèrent pendant la *troisième période*, et nous pouvons dire avec vérité que si l'empire musulman subsiste encore, il doit son existence aux circonstances qui n'ont pas encore permis à ses voisins de s'accorder sur le partage des belles provinces qu'il fait gémir sous son sceptre de fer. Cette *troisième et dernière période* est subdivisée en trois chapitres : LXIX, Traité de paix de Koutchouc-Kaynardgi, entre la Russie et la Porte, 1774; — LXX, Convention de Reichenbach, 1790; — Traités de paix de Szistowe, 1791; de Gallacz, 1791, et d'Yassy, 1792; LXXI, Traités de paix de Constantinople, 1809, entre la Russie et la Grande-Bretagne; et de Bucharest, 1812, entre la Russie et la Porte.

Le quinzième et dernier volume de l'ouvrage

de M. SCHOELL n'est pas le moins utile, quoiqu'il n'offre qu'une table chronologique des traités et une table alphabétique des matières. En général, un livre sans table est comme un homme qui ne nous parle qu'une fois en passant; si nous voulons savoir ce qu'il nous a dit, il faut que nous le cherchions pour l'interroger de nouveau; mais c'est surtout dans un livre du genre de celui-ci qu'une table est indispensable; les objets y sont tellement multipliés; ils se lient par des rapports si nombreux et si différens, que leur réunion deviendrait un véritable chaos, si une table des matières très détaillée ne servait de guide au lecteur qui a besoin que d'un seul fait au milieu de tant d'événemens. Celle-ci a été composée avec un tel soin, qu'en y cherchant un nom propre ou un nom appellatif, on y trouve l'histoire très abrégée, mais complète, qui s'y rapporte.

Quelques efforts que nous ayons faits pour donner ici un aperçu de la manière dont l'auteur a traité son sujet, ce serait une erreur de croire qu'il est possible, d'après cet exposé, de se former une idée juste de ce que l'ouvrage

contient de curieux, d'intéressant et d'utile; de quelle importance est sa lecture non-seulement pour un homme d'État, mais pour quiconque prend directement ou indirectement part aux affaires publiques et veut parler politique sans s'exposer à déraisonner, comme cela n'arrive que trop souvent; ce n'est que dans le livre même que l'on pourra juger avec quel art, quelle habileté, quelle précision M. Schoell a rassemblé tous les événemens, toutes les négociations, toutes les opérations militaires, toutes les clauses des traités essentielles, influentes ou sujettes à controverse. Là se découvrent les ressorts des grandes machines dont on ne nous a montré que le jeu, et le lecteur apprend comment les alliances les plus secrètes, les intrigues les mieux ourdies et les plans les plus sages peuvent manquer par l'endroit qu'on soupçonnait le moins, et il connaîtra tout ce que la fortune peut revendiquer dans les événemens que nous admirons le plus; il y verra aussi combien de talent, de finesse, de prévoyance exige la confection d'un traité et quelle réunion de mérites et de connaissance

suppose sa perfection : il se convaincra que le concours des hommes les plus éclairés ne suffit pas toujours pour prévenir les contestations ultérieures et conséquemment des guerres et les calamités.

Il semble que la clarté du style soit la qualité la plus rare et la plus difficile à acquérir, puisque dans les écrits où l'on renonce à toute élégance pour s'en tenir à ce qu'il y a de plus clair, de plus précis et de plus obligatoire, il est presque impossible, lors même que l'on est de bonne foi, de ne pas laisser matière à équivoque, à discussion et même à rupture. Nous ne citerons qu'un fait où l'obscurité ne provient pas de l'intention des négociateurs, mais où elle résulte des précautions même que l'on a prises pour être clair et précis.

La paix de Westphalie est la réunion d'une multitude de traités que l'on a tâché de faire accorder avec le traité général. Si nous ne sommes pas assuré de la bonne foi de tous les négociateurs, nous ne pouvons au moins douter du soin qu'ils ont apporté à la perfection de l'œuvre, puisqu'il s'est passé près de six ans

entre les préliminaires et la conclusion. Deu de ces traités ont pour but la cession de l'Al sace à la France. Dans l'un, l'Empire cède à France le *landgraviat de la Haute et Bass Alsace*, avec le *Sundgau et la préfecture d Dix Villes impériales d'Alsace*; dans l'autre l'empereur, tant en son nom qu'en celui de l maison d'Autriche, *comme aussi l'Empire* cèdent *tous les droits, propriétés, domaines possessions et juridictions* qui, jusqu'ici, on appartenu tant à lui qu'à l'Empire, sur la *Hau et Basse-Alsace* et les villes dont tous les nom suivent. Il semble que ces expressions dussen été suffisantes pour une cession irrévocabl mais voici une phrase bien plus claire encor et bien plus minutieusement précise*. L

« dit landgraviat des deux Alsaces et du Sund
« gau, ainsi que la préfecture des Dix Villes
« *les lieux qui en dépendent*, de même q
« *tous les vassaux, landsasses, sujets, homme*
« *villes, châteaux, villages, forteresses, bo*
« *forêts, mines d'or, d'argent* et d'autres m

* Tom. I, p. 224.

« nérais, *fleuves*, *ruisseaux*, *pâturages et tous* « *les droits régaliens et appartenances*, SANS « AUCUNE RÉSERVE, *avec toute espèce de juri-* « *diction*, *de supériorité et de domaine su-* « *prême*, appartiendront dorénavant, et à per- « pétuité, au roi et à la couronne de France, « et seront censés incorporés à ladite couronne, « sans aucune contradiction de la part de l'empereur, de l'Empire, de la maison d'Autriche et de tel autre que ce soit. »

Oh! certes, c'était pousser loin la prévoyance que de désigner jusqu'aux *ruisseaux*, et de stipuler que la cession se faisait *sans aucune réserve*; et cependant, pour plus de sûreté, l'empereur et l'Empire ajoutaient : « Nous renonçons *pleinement et parfaitement de notre plein gré et volonté*, à tous les droits et actions que nous et nos prédécesseurs avons eus sur lesdites provinces, et *absolvons tous les bourgeois*, *habitans*, *vassaux et sujets* « *de tout serment*, *hommage*, *fidélité et obliga-* « *tions*, les en délivrons et déchargeons, etc... »

Quel n'est pas notre étonnement en apprenant que des phrases aussi claires et démons-

tratives ont paru, aux yeux des publicistes allemands, équivoques, obscures et insuffisantes pour établir une cession. L'auteur même d'après lequel nous les avons transcrites, avoue qu'il n'y a rien de moins clair que ce traité : ainsi, malgré la cession formelle, et *sans aucune réserve*, des villes, châteaux et villages, des hommes, vassaux et sujets, des pays, bois, fleuves et ruisseaux, l'Allemagne regardait cette cession comme illusoire, et n'accordait au roi de France, sur l'Alsace, qu'une espèce de suzeraineté purement titulaire. Pendant cent cinquante années cette étrange question fut agitée sans que l'on parvînt à s'entendre; et lorsqu'à la paix de Ryswick on crut avoir aplani tous les obstacles, tout éclairci, tout expliqué, dans quel nouvel embarras ne fut-on pas jeté quand l'un des plénipotentiaires s'avisa de demander : Qu'est-ce que l'Alsace ? Quelles sont ses limites ? Qu'a-t-on cédé à la France ? De là nouvelle discussion, nouveaux débats qui ont été plutôt tranchés que terminés par la révolution.

Quoique cette question n'ait plus le même in-

térêt, rien n'est aussi curieux que les plaidoyers fournis de part et d'autre, et il est impossible de ne pas admirer l'inépuisable fécondité des ressources que fournit la diplomatie. L'auteur a traité ce point de politique de la manière la plus complète et la plus satisfaisante; il a réuni et opposé l'un à l'autre tous les argumens respectifs, et cette partie de son ouvrage est un vrai chef-d'œuvre d'érudition et de dialectique.

Nous ne terminerons pas cette analyse sans indiquer les principaux points de l'*Histoire des traités de paix*, qui offrent une étude aussi intéressante qu'instructive, même pour les hommes les plus versés dans l'histoire moderne :

1° Les discussions qui ont précédé, accompagné et suivi le traité de Westphalie, et qui se sont renouvelées jusque dans les premières années de notre révolution;

2° Les deux neutralités armées, chapitre où les principes du droit maritime sont fixés de la manière la plus claire et la plus précise; où l'auteur examine toutes les difficultés qui se sont élevées entre l'Angleterre et les puissances du Nord; le système de blocus réel, ou de blocus

sur le papier, et les innombrables questions que la fortune et la force maritime ont résolues en faveur de l'Angleterre. Comme ce grand procès a été terminé sans être jugé, comme il est possible qu'il se renouvelle un jour sous d'autres auspices, nous le recommandons au lecteur; nous ne connaissons pas de sujet plus propre à exercer la sagacité d'un diplomate;

3° L'examen des questions qui ont fait précipiter le traité de Léoben, la situation où se trouvait l'armée d'Italie à cette époque, la réponse aux reproches qu'on a faits à l'Autriche. Cette partie du livre paraîtra neuve aux hommes habitués à juger des événemens militaires d'après l'exposé des bulletins;

4° Enfin, les négociations secrètes qui ont précédé la troisième coalition, le plan des alliés, les causes qui l'ont fait échouer, les fautes que les parties contractantes se sont mutuellement reprochées, et l'appréciation de ces reproches. C'est là que les hommes d'État trouveront de salutaires instructions et qu'ils pourront s'éclairer sur difficulté et les dangers des coalitions.

Nous ne devons pas non plus oublier d'indiquer les détails intéressans que l'auteur a rassemblés sur la paix d'Amiens, paix si peu solide aux yeux mêmes des négociateurs, qu'ils ne prirent pas la peine de rappeler les anciens traités; négligence étudiée qui laissait à chacune des parties le plus juste prétexte de rompre quand elle le jugerait à propos *.

Cours d'histoire des États européens.

Maintenant se présente ce grand ouvrage que M. Schoell semble avoir laissé à la dernière limite de sa carrière, comme un gage certain d'immortalité dans un monde où tout passe, où tout meurt, excepté les œuvres du génie et le souvenir des actions vraiment bonnes, vraiment vertueuses qui nous méritent une félicité éternelle dans cet autre monde où rien ne passe, [illegible]

* Il n'est pas étonnant qu'un ouvrage qui réunissait de tels élémens de succès, en ait obtenu dans tous les genres. L'édition a été promptement épuisée, et le dernier exemplaire qui passe pour avoir été donné plutôt que vendu, a coûté deux cents francs.

où rien ne meurt, où tout est pesé dans la balance de vérité.

Quoique nous ayons déjà dit quelques mots, dans la *Notice historique de* M. Schoell, sur l'origine de cette importante composition, nous ne croyons pas inutile de la rappeler ici; car il est nécessaire que le lecteur ne perde jamais de vue devant quels auditeurs le *Cours d'histoire* a été professé.

Il existe dans la langue allemande une Histoire universelle, ancienne et moderne, que l'on doit à Charles-Frédéric Becker, instituteur à Berlin, qui, sans posséder une grande érudition, avait un véritable talent historique. Son ouvrage, très instructif pour la jeunesse, convient aussi à la classe nombreuse de personnes qui désirent qu'une lecture utile ne soit pas dépourvue d'agrément, et qui, sans prétendre à de profondes connaissances, ont assez d'instruction et de bonne littérature pour n'être pas rebutées par le style barbare ou la fatigante sécheresse des anciens traités d'histoire qui se trouvent dans la langue allemande. Mais on regrettait que l'auteur n'eût pas tou-

jours su se défendre de cet esprit d'irréligion qui a marqué d'un sceau réprobateur la fin du dix-huitième siècle, et qui, en Allemagne au moins, a disparu dans le dix-neuvième. Son livre, qu'il avait laissé imparfait, achevé depuis et continué jusqu'à nos jours par des hommes inégaux en talent et en savoir, a joui néanmoins d'une grande vogue, et, malgré les taches qui le déparait encore, a eu plusieurs éditions.

M. Lœbell, professeur à Bonn, en faisant disparaître, dans l'avant-dernière édition, une partie de ces défauts, avait conduit cette histoire jusqu'à la révolution française; et cette partie, ainsi que la continuation depuis 1789, par M. Mentzel, professeur à Breslau, ont obtenu un succès mérité. Enfin, M. Lœbell, peu content de ces améliorations partielles et imparfaites, entreprit de refondre l'ouvrage entièrement, et de rendre la première partie digne de la double suite. Ce livre est ainsi devenu entre ses mains, et par les soins de M. Mentzel, une des meilleures productions de la littérature allemande, ce qui persuada d'abord à

M. SCHOELL qu'il serait utile de la faire connaître en France; mais, après avoir essayé d'en traduire ou plutôt d'en imiter quelques chapitres, il n'a pas tardé à renoncer à son projet, convaincu que, malgré son mérite, cette composition trouverait, auprès des lecteurs français, un grand obstacle à sa réussite, dans la différence qui existe entre le génie et le goût des classes instruites des deux nations.

Tournant alors ses regards vers son premier modèle, l'illustre KOCH, M. SCHOELL pensa qu'il ne pouvait pas prendre de meilleur cadre que son *Tableau des révolutions de l'Europe*, excellent *abrégé* de l'Histoire moderne depuis 476, qui renferme tous les élémens nécessaires aux personnes dont le but est de faire une étude de l'histoire, mais qui ne suffit pas au nombre beaucoup plus grand des lecteurs de toutes les classes, et surtout aux hommes du monde qui demandent quelque attrait, quelque amusement à côté de l'instruction.

Il se mit donc à l'œuvre sans avoir aucune intention de publier le résultat de son travail, mais avec l'idée de fournir à une plume plus

:, suivant ses propres expressions, des
iaux qui pourraient servir à composer
vrage d'après le plan qu'il avait conçu.
entrer les chapitres qu'il avait imités de
tinuation du livre de Becker, et quelques
extraits d'ouvrages allemands qu'il avait
rédigés, mais dans un autre but. Réflé-
nt ensuite qu'il avait tort de ne point
e profitable à d'autres le fruit de ses re-
hes, il résolut de faire de son ouvrage
t de lectures gratuites pour les jeunes gens
destinaient aux affaires publiques.
elle fut, dit lui-même M. SCHOELL dans
éface, l'origine du cours public qu'il
fit à Berlin, pendant quatre hivers de
à un auditoire choisi. L'auteur y avait
quelques jeunes gens désireux de s'ins-
, ou du moins d'entendre répéter en
ais des choses qu'ils étaient accoutumés
rendre en allemand; mais il fut confus
nt que flatté, quand des hommes infini-
respectables, des princes, des membres
corps diplomatique, des généraux, des
ionnaires publics des premiers rangs, des

officiers supérieurs, des hommes de lettres, demandèrent à assister à ses lectures. Forcé ainsi de parler devant des personnes aux lumières desquelles il aurait pu soumettre les siennes (c'est toujours M. Schoell qui parle), il trouva un motif d'émulation dans leur indulgence, et il saisit cette occasion de leur témoigner sa reconnaissance.

« Un auditoire ainsi composé devint à ses yeux un tribunal auquel son travail fut soumis, et sans l'encouragement duquel il n'aurait certainement pas osé le porter à celui de l'opinion publique.

« La composition de son auditoire, qui renfermait des personnes de diverses nations, est cause qu'on trouvera dans cet ouvrage des morceaux qui auraient été omis, s'il eût été destiné uniquement à des lecteurs français, et d'autres, en revanche, qui paraîtront superflus à des lecteurs allemands. »

Quant au but de l'ouvrage, l'auteur s'est proposé de présenter, dans une suite de discours, le tableau historique des États européens depuis le bouleversement de l'empire romain en

occident jusqu'à l'année 1789, époque où commence l'histoire contemporaine qui, n'étant encore, dans un grand nombre de cas, qu'un tissu de faits controuvés, d'exagérations, de fables, de préventions et de faux jugemens, n'a pas dû trouver place dans son cadre.

L'histoire de tous les Etats européens qui existaient en 476, point de départ de M. Schoell, ou qui ont pris naissance depuis, font partie de son *Cours*, soit que ces divers États aient existé jusqu'à nos jours ou qu'ils aient disparu de la surface de la terre. Les autres parties du monde en sont exclues, si nous en exceptons les peuples et les États d'Asie et d'Afrique qui ont eu une influence directe et durable sur le sort de l'Europe; tels ont été successivement les Arabes et les dynasties sorties de leur empire; les Turcs, soit Seldjoucides, soit Ortocides, soit Ottomans, et les Mongols avec les Khanats qu'ils ont établis sur le Wolga.

Le *Cours d'histoire* indique l'origine de ces États, montre les progrès qu'ils ont faits dans la civilisation, les moyens qu'ils ont employés pour parvenir à la puissance, les fautes qu'ils

ont commises, leur décadence ou leur prospérité. L'auteur donne aussi leurs constitutions; mais il s'empresse d'expliquer qu'il n'entend pas par constitutions des théories métaphysiques qui, depuis une quarantaine d'années, sont sorties du cerveau de nos régénérateurs modernes; les siècles qu'il nous fait parcourir connaissaient bien quelques lois fondamentales d'après lesquelles les nations étaient gouvernées; mais [illegible] ces combinaisons savantes qui règlent par chapitres et articles les fonctions de toutes les branches des gouvernemens, tous les rapports entre les chefs d'un État et les [illegible] qui le composent, tous les dro[illegible] peuples. Nos ancêtres pensaient peut-être que les systèmes servent rarement de base à un État bien organisé, parce que tout ce qui sort de la plume des hommes, bientôt livré aux discussions de l'égoïsme, à l'esprit de parti, à l'ambition et au despotisme, est susceptible des interprétations les plus contradictoires, et que toute constitution écrite doit nécessairement engendrer une famille de constitutions nouvelles.

M. Schoell entend par constitution, ces institutions politiques [illegible] pour ainsi dire, d'elles-mêmes, formées et consacrées par le temps, et même par l'expérience; ces formes de gouvernement que [illegible] peuples, leur position géographique et leur caractère ont diversement modifiées; formes sous le régime desquelles l'hom[illegible] ce qui lui sont chères, parce qu'il [illegible] partie de son patrimoi[illegible] ces coutumes et lois antiques qui, en soumettant l'exercice du pouvoir à des règles stables, garantissent la durée des gouvernemens et la sûreté des gouvernés; de même qu'en déterminant les devoirs des citoyens, elles assurent ses droits et sa *liberté*. M. Schoell entend enfin la religion que chaque peuple professe, et qui aussi appartient à son patrimoine.

Il nous apprend que tous les États européens qui se sont conservés, un seul excepté, ont pour religion le christianisme; que tous les États chrétiens, à la réserve d'un seul, ont appartenu, jusqu'au seizième siècle, à l'Église latine. Dans l'empire de Russie, comme an-

ciennement dans celui de Constantinople. La religion, abstraction faite de son origine divine, est une de ces institutions par lesquelles la nation est gouvernée; les changements que l'organisation de l'Église a éprouvés en Orient sont partis de l'autorité séculière, ou ont obtenu son agrément; les ministres du culte ont été en même temps les serviteurs du prince. [illegible] [illegible] ainsi dans l'Occident. Dès l'époque où les peuples teutoniques ou scandinaves ont embrassé la religion chrétienne, l'Église a été soumise à un chef étranger, indépendant du pouvoir séculier; elle est une [illegible] coexistante avec les États politiques, et recevant l'impulsion du dehors. L'Église a été long-temps et est encore, en partie, un État dans l'État; il fut même une époque où, par un renversement singulier des principes, l'Église n'était pas dans l'État, mais l'État dans l'Église, et où les gouvernements étaient, pour ainsi dire, un des rouages par lesquels le chef de l'Église régissait le monde

* Discours préliminaire, p. [illegible]

Aujourd'hui même que plusieurs princes et peuples se sont soustraits à son obédience, ce Saint-Siège est encore, dans les États dissidens, celui qui donne l'organisation aux Églises qui sont restées attachées à son c[illegible]

« Le christianisme, ajoute M. Schoell, ou plutôt la religion catholique, étant dans une liaison si intime avec la constitution politique des États, il est impossible de se faire une idée claire et complète de celle-ci, sans connaître le régime de l'Église. Comme mon principal but est de donner des idées justes à ceux de mes auditeurs pour qui ces choses pourraient être nouvelles, et de détruire les préventions que j'en rencontre, je ferai marcher, de concert avec l'histoire politique, la partie de l'histoire ecclésiastique qui se trouve liée à l'existence extérieure de l'Église, laissant à d'autres l'histoire du dogme et des hérésies. »

Au nombre des éléments de la civilisation dont M. Schoell nous fait suivre les progrès, se trouve la littérature. Car si la civilisation donne naissance à la littérature, celle-ci, à son tour, étend, perfectionne la civilisation. La

littérature européenne commence à l'époq où la belle antiquité a été connue et étudiée. renaissance des lettres classiques est donc, sc ce point de vue, un événement politique, même un des plus importans de ceux que l'a teur a dû rapporter. Toutefois, si l'histo littéraire entre dans son cadre, ce n'est qu' tant qu'elle contribue à faire connaître le ractère des nations auxquelles appartienn les diverses littératures. Ainsi, ce n'est que l rigine de celles-ci qui est de son ressort; quoique le prompt développement de ces l tératures forme de leur histoire une des bra ches les plus étendues et les plus agréables connaissances humaines, le plan de M. Scно ne lui a permis de les examiner que dans l origine.

. Mais, indépendamment de ces littératu modernes dont les beaux jours ont lui en It sous les Médicis; en Espagne, sous les dern princes de la maison d'Autriche; en Fran sous Louis XIV; et en Angleterre, sous la re Anne; quelques peuples du moyen âge s'étai élevés momentanément à un degré de civil

tion qui put donner naissance à des littératures entièrement nationales ; celles-ci présentent un phénomène d'autant plus extraordinaire, que les auteurs qui les cultivaient, ne connaissant pas les beaux modèles de l'antiquité, ont puisé leurs inspirations dans la seule profondeur de leur sentiment. Leur exemple a prouvé que cette source, quelque riche qu'elle soit, s'épuise ou se trouble promptement, si le goût, qui n'est que le jugement mûri par l'étude des règles, ne préside à son emploi. Ces littératures ont disparu comme des météores, quelques-unes même sans laisser de trace; telles sont la poésie des Skaldes islandais, entièrement mythologique ou historique, mais antérieure à toutes les littératures modernes; la poésie des Troubadours ou la langue d'Oc; celle des trouvères et la prose des romanciers de la langue d'Oil; celle des minnesinger ou poètes érotiques allemands du siècle des Hohenstauffen. Leur histoire a dû trouver place dans l'ouvrage de M. Schoell.

Si nous passons maintenant au plan de l'auteur, nous verrons qu'il n'était pas possible de

s'en tracer un plus clair, plus précis, pl
thodique et pl cile à saisir dans so
semble.

M. Schoell partage l'Histoire des Éta
européens en QUATRE PARTIES ou CHAPITRES
qui chacune pourrait former un corps
vrage à part, car il a eu l'heureuse idée
miner chac ces parties par une
des matières, réunion de fils conducte
aboutissent aux divers faits et à tous les
propres qui se trouvent dans les volume
chaque époque est composée. Il résulte d
combinaison, qu'en possédant, par ex
les douze premiers volumes, l'on a l'h
complète de l'Europe *depuis* 476 *jusqu'en*
c'est-à-dire cette partie qu'on pourrait a
l'*Histoire des ténèbres du moyen âge*.

La PREMIÈRE de ces grandes époque
brasse près de dix siècles, qui renferm
naissance de tous les États de l'Europe
que l'origine, les progrès et la décadence
puissance pontificale.

La SECONDE, *depuis* 1453, *jusqu'en*
offre l'*histoire du moyen âge*.

La TROISIÈME, *depuis* 1618 *jusqu'en* 1713, contient l'histoire *du dix* [illegible]

Et la QUATRIÈME, *depuis* 1713 *jusqu'en* 1790, l'histoire du dix-huitième [illegible]

[illegible] grandes ép[illegible]

[illegible] que plusieurs livr[illegible]

[illegible] qui, comme nous l'avons vu, [illegible] près de dix [illegible] renferme à elle [illegible] cinq de ces livres. [illegible]

Depuis le partag[illegible] Occident *par les peup*[illegible] *Nord, jusqu'au* établissement *d'un empire d'Occident par* Charlemagne, de 476 à 800. L'histoire des [illegible] siècles contenue du premier livre se divise naturellement en deux sections : l'Orient et l'Occident de l'Europe, anciennement soumis aux mêmes maîtres, ensuite partagés en [illegible] monarchies, liées entre elles par l'intérêt commun et par des rapports de famille, formant maintenant deux masses distinctes, dans l'une desquelles un nouvel ordre de choses a remplacé tout ce qui a existé auparavant, tandis que dans l'autre, les anciennes formes

se sont maintenues et la décadence continu d'un pas lent, il est vrai, mais visible.

L'Occident se présente d'abord occupé pa sept ou huit nations teutoniques, dont, à la f de ce livre, nous ne trouverons plus qu'u seule qui, peu contente d'avoir subjugué l autres et de régner sur une grande partie d provinces qui anciennement obéissaient a empereurs de Rome, a soumis à sa dominati des contrées où les anciens conquérans d monde n'étaient jamais parvenus, et a étend sa souveraineté au nord jusqu'à la mer Ba tique; à l'est, jusqu'à l'Oder, aux monts Cr paks, à la Save et à l'Unna. Vers la fin du hu tième siècle, le chef de cette nation illustre maître d'une vingtaine de nations ancienne ment indépendantes, rétablit l'empire romai dont il prend l'autorité. A côté de ce colos et sous sa protection, nous voyons les faibl commencemens d'un État qui, réunissant l double puissance séculière et ecclésiastique s'élèvera successivement, et finira par établ une domination telle que le monde n'en ava pas vue encore.

L'Orient nous offre un État qui, prenant toujours le titre d'empire romain, lutte, en Asie, contre les agressions des Perses; en Europe, contre celles des peuples sauvages venus du Wolga : il fait quelques efforts pour rétablir son autorité en Occident et lier de nouveau les deux masses qui se sont séparées; mais la fausse politique de ses princes consomme le schisme qui s'étend jusqu'à la religion. Le monde chrétien se sépare en deux parties ennemies.

Cependant, une nouvelle religion est sortie des déserts de l'Arabie; appropriée au caractère des peuples orientaux, elle fait des progrès rapides en Asie. Avec elle le despotisme et des formes toutes nouvelles de gouvernement sont imposées aux nations. La conquête devient un devoir religieux, et un nouvel empire, fondé sur la violence, s'établit sur les débris de l'empire romain en Asie et en Afrique; il subjugue même l'Espagne, et engloutirait l'Europe, si la nation des Francs ne sauvait la religion, la civilisation et la liberté de l'Occident.

IIe. *Depuis Charlemagne jusqu'à Otton Ier :* de 800 à 962. L'empire créé par le monarque

le plus digne de porter le nom de Grand, le plus heureux conquérant des temps modernes, ne se maintient qu'une trentaine d'années; ce colosse que seul peut-être pouvait soutenir le bras puissant qui l'avait élevé, s'ébranle et s'écroule entre les faibles mains des fils de Charlemagne. De ses ruines sortent trois grands États, les royaumes d'Italie, de France et d'Allemagne, et divers autres d'une moindre étendue auxquels il n'est accordé qu'une existence éphémère. La race dégénérée du fils de Pépin-le-Bref s'éteint d'abord en Italie, ensuite en Allemagne, et bientôt en France. En Allemagne, elle est remplacée par une nouvelle dynastie; le sceptre passe des mains des Francs dans celles d'une nation long-temps ennemie, soumise depuis peu, et regardée [illegible] comme étrangère. Le corps germanique, formé par l'agglomération de parties hétérogènes, cinq ou six peuples teutoniques qui prétendent régner, et d'autant de tribus slaves condamnées à l'obéissance, prend, sous le sceptre de ses nouveaux rois, les princes saxons, de la consistance et de la vigueur. Le deuxième pri

de cette dynastie naissante, renouvelle, quoique dans une proportion moindre, l'exemple de Charlemagne, mais avec cette différence que l'Allemagne, qui n'avait fait qu'une partie subordonnée de l'empire des Francs, devient le centre du nouvel empire auquel elle impose son nom et donne des maîtres.

L'événement d'où découlent des conséquences si importantes, date de 962, année par laquelle M. SCHOELL termine son deuxième livre.

Pendant le siècle et demi qu'il embrasse, les États entre lesquels l'Angleterre était partagée se réunissent en une monarchie; au-delà des Pyrénées, quelques débris du royaume des Visigoths ressaisissent l'existence, se relèvent et deviennent les pierres d'attente d'un puissant empire. Le reste de l'Espagne est gouverné par une nation étrangère à laquelle l'Europe doit la conservation des sciences, service pour lequel elle eût éprouvé plus de reconnaissance, si elle n'avait pas été menacée de payer ce bienfait par la perte de sa religion.

L'époque est arrivée où les peuples germaniques de la partie septentrionale, connus sous

le nom de Normands, vont jouer un rôle; c
ils jettent les fondemens d'un empire immen

En Orient, le fantôme d'empire romain re
dans son état de langueur, et la puissante do
nation des Arabes marche à pas précipités v
sa destruction.

III°. *Depuis la réunion de la dignité impé-
riale à l'Allemagne jusqu'à Grégoire VII*;
962 à 1073. L'empire germanique devient
reste, dans le cours de ce siècle, la puissa
prépondérante en Europe, et ses chefs sont
gardés, comme premiers potentats de la ch
tienté, supérieurs en rang à toutes les tê
couronnées. Composé de la réunion des roy
mes d'Allemagne, de Lorraine, de Bourgo
et d'Italie, cet empire surpasse en étendue tou
les autres puissances. Mais déja commence
se développer le germe de ruine qu'il porte
son sein. Avec la prérogative du monarq
nous voyons diminuer la force de l'État. A c
de cet empire, la France se relève sous u
nouvelle dynastie; faible encore, elle mar
à sa grandeur, parce que le principe mon
chique, religieusement conservé, finira

mporter sur le désordre et l'anarchie. Au nord la France, le royaume fondé par les Anglo-axons s'écroule, et devient la proie d'un con-érant normand. Au Sud, les États chrétiens rtis des débris du royaume des Visigoths, sont unis un instant, et font espérer le rétablisse-ent d'une monarchie espagnole; mais la fausse olitique du siècle les divise au moment où la hute du grand khalifat de Cordoue leur offre moyen de s'agrandir par une conquête facile. a puissance théocratique de Rome, dont nous vons vu la première origine, travaille avec ersévérance et vigueur à son affermissement, t parvient au point où elle pourra se montrer ans toute sa splendeur et étonner le monde ar le développement de nouveaux principes. Déja l'allié qui doit servir de premier degré à on élévation, s'établit à côté d'elle : les Nor-mands se rendent maîtres des Deux-Siciles. Le as-Empire et l'empire des Arabes continuent traîner leur faible existence; un nouveau onquérant musulman se présente à la tête l'une nation obscure qui deviendra la terreur le l'Europe. Le christianisme fait connaître les

royaumes d'Hongrie, de Pologne et les trois royaumes scandinaves dont le berceau était entouré de faux dieux et de fables. A l'extrémité orientale de notre partie du monde, l'empire russe, fondé par des Normands, se montra un moment avec un vif éclat sur la scène pour disparaître bientôt et rentrer dans l'obscurité.

IVe. *Depuis le pape Grégoire VII jusqu'au pape Boniface VIII :* de 1073 à 1294. Les douzième et treizième siècles forment une des périodes les plus intéressantes de l'histoire moderne. Ils ont vu des événemens d'une nature si extraordinaire que rien, dans les temps qui les ont précédés ou qui les ont suivis, ne peut leur être comparé. Mais, parmi ces événemens il en est deux encore plus remarquables que les autres ; l'un est la naissance de ce nouvel empire que le chef de la religion érige et qui, s'étendant sur tous les pays, depuis la mer Atlantique jusqu'à la Vistule et aux embouchures du Danube, depuis le cap Passaro jusqu'à celui du Nord, fait planer son autorité suprême sur tous les trônes, et traite les plus grands souverains comme des vassaux. Il n'appartenait qu'à un

mme du plus vaste génie de concevoir ce
an d'une domination d'autant plus forte,
e c'est au nom tout puissant de la religion
'il exige l'obéissance. En combinant le plan
c un système de réforme dans les mœurs,
intéresse à sa réussite tous les hommes de
n aux yeux desquels échappe le but réel
'il se propose, mais que bientôt ne cher-
ront plus à dissimuler les Innocent III, les
régoire IX, les Innocent IV. . . . . .

Le second de ces événemens est cette suite
'expéditions entreprises pour la conquête du
ys qui renferme le tombeau du divin fonda-
ur du christianisme; c'est ce grand mouve-
ent des peuples de l'Asie et de l'Europe armés
s uns contre les autres, ce sont deux religions
'attaquant réciproquement et se disputant
l'empire du monde, c'est l'Occident qui, après
avoir été menacé plusieurs fois par les Musul-
mans, long-temps en butte à leurs invasions,
tout à coup se réveille, et semble, selon l'ex-
pression d'un historien grec *, s'arracher de

* Anne Comnène, *Alexiade*, liv. X.

ses fondemens pour se précipiter sur l'Asie ; ce ne sont pas des aventuriers sans nom qui vont chercher fortune en des contrées étrangères ; les plus grandes familles comptent leurs ancêtres parmi les soldats de Jésus-Christ ; des rois au moins et une longue série de princes vont y chercher la gloire et la palme du martyre.

Autour de ces deux grands événemens connus l'un sous le nom de *Guerre entre l'Empire et le Sacerdoce*, et l'autre sous celui de *Croisades*, s'en groupent plusieurs qui, sans avoir la même importance, méritent cependant que M. Schoell leur donne quelque développement ; nous voulons parler 1° de l'influence que la lutte acharnée entre l'Empire et le Sacerdoce a eue soit sur la constitution politique de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre, soit sur la consolidation de la suprématie ecclésiastique du pape ; 2° des résultats des croisades ; car si elles ont rendu d'utiles services aux progrès de la civilisation, combien encore n'ont-elles pas été fécondes en diverses autres conséquences plus ou moins immédiates ! A leur histoire se rat-

[ch]ent l'origine du Tiers-État, la renaissance [d]u droit romain, l'établissement des uni[ve]rsités, celui des ordres militaires, et, si à [cô]té de ces institutions brillantes, il est per[mi]s de la citer, l'invention des armoiries et des [to]urnois.

Après avoir ainsi traité, avec les détails que [so]n cadre lui permet, les deux grands événe[m]ens qui ont eu une importance universelle et [ce]ux qui s'y rattachent, M. SCHOELL met sous [no]s yeux les révolutions que les autres pays [d]e l'Europe ont éprouvées dans les douzième [e]t treizième siècles. Tandis que nous voyons [l']autorité des empereurs s'affaiblir de plus en [p]lus et leurs vassaux s'élever au rang de princes, [l]a France royale s'affermit par de sages institutions et par la réunion successive des grands fiefs au domaine de la couronne. Nous apprenons à aimer cet excellent roi que nous avons vénéré jusqu'alors comme un bon chrétien. Nous voyons aussi la naissance d'une double littérature nationale, dans la langue d'Oc et dans la langue d'Oil, dont l'une s'éteindra, et l'autre, après avoir appris à imiter les bons

modèles, deviendra la plus pure et la plus clas-
sique qui ait jamais existé.

La nation anglaise, subjuguée par l'étranger,
déchirée ensuite par des factions, jette les fon-
demens de ses libertés, établit sa domination
sur l'Irlande et le pays de Galles, et nous
montre le germe d'une représentation nationale.

Franchissant les Pyrénées, nous admirons
une nation déployant la plus grande énergie
pour expulser de son sol l'étranger qui s'en est
emparé; nous la voyons réussir, sinon entière-
ment, du moins en grande partie, dans cette
noble entreprise, et se préparer au rôle brillant
qu'elle doit remplir dans les siècles suivans.

L'Italie nous présente une monarchie fondée
par des Normands français, qui, après être de-
venue le patrimoine des Hohenstaufen, tombe
en partage à une branche de la maison capé-
tienne de France. Sa capitale devient le théâtre
d'une catastrophe sanglante, telle que les siècles
modernes n'en ont offert que rarement.

La partie moyenne et haute de l'Italie se
couvre, comme par enchantement, de quel-
ques douzaines de républiques ou de villes do

les habitans confondent la liberté avec le droit de s'entre-égorger et de tourmenter leurs voisins. Cette prétendue liberté trouve son châtiment en elle-même, et la fin du treizième siècle nous montre autant de principautés tyranniques que le douzième siècle avait d'États populaires.

Une seule république, située entre l'Italie et la Grèce, et liant l'Occident à l'Orient, nous fait voir non la liberté (car ses citoyens, plébéiens ou nobles, sont les esclaves du corps de la noblesse), mais un gouvernement sagement ordonné pour le but proposé, et marchant à grands pas au rang d'une puissance européenne.

Traversant la mer Adriatique, M. Schœll ne cherche pas à nous apitoyer sur le sort d'un empire jadis puissant, où des princes faibles et sans talent gouvernent une nation tellement dégénérée que, dédaignant le nom d'Hellènes, elle affecte de passer pour romaine. Pendant cinquante-six ans, le trône de Constantinople est occupé par des princes latins, jusqu'à ce que l'empire retombe aux faibles mains des Paléologues.

La Providence envoie dans le treizième siècle un nouveau fléau pour châtier les nations et leur donner un peu d'énergie. Du fond de la Grande-Tartarie, Genghiskan et ses descendants atteindront de leur sceptre les sources de l'Ob et les bords du Gange, la mer Jaune et le Caucase, le Don et le Dnieper; subjuguent la Russie, dévastent la Pologne et la Hongrie, et deviennent la terreur de l'Europe. Le khalifat de Bagdad est détruit par les Mongols, comme la domination des Seldjoucides : ces mêmes Mongols extirpent, jusque dans ses dernières racines, cette redoutable association qui, depuis la fin du onzième siècle, faisait trembler les rois et les princes qu'elle entourait de ses disciples homicides, et dont le nom a augmenté la langue française du mot *assassins*, comme sept cents ans plus tard le nom d'une autre société est devenu synonyme d'ennemis de tout pouvoir légitime.

La Hongrie, la Pologne et les trois royaumes du Nord nous offrent une série de princes luttant avec peu de succès contre les constitutions vicieuses de leurs pays : dans une contrée dé-

pendante de la Norvège, dans l'île d'Islande, nous voyons une littérature nationale, antérieure à celle des Provençaux et des Souabes, mais différente de l'une et de l'autre, parce que les poètes de cette terre glaciale, ne croyant pas les vers destinés à exprimer les sentimens de l'amour, chantent plutôt les fables d'une ancienne mythologie et les hauts-faits des rois scandinaves presqu'aussi fabuleux que leurs divinités.

Passant de là en Russie, nous trouvons une nation descendue au dernier degré du malheur; car ce pays infortuné perd, dans le treizième siècle, jusqu'à son existence indépendante.

Comme si le treizième siècle n'avait pas été assez riche en phénomènes politiques, il voit transplanter sur les côtes de la mer Baltique un de ces ordres militaires auquel les croisades ont donné naissance, pour qu'après y avoir fixé le christianisme, il prépare le sol sur lequel devra fleurir une des puissantes monarchies modernes.

Nous avons fini ainsi le tour de l'Europe, mais le tableau des deux siècles que M. Schoell

a voulu peindre, serait incomplet s'il n'y ajou-tait pas quelques traits propres à faire connaître une science que ces siècles ont vu naître, une philosophie qui, différente de tout ce que les anciens et les modernes ont nommé ainsi, appartient au caractère de cette époque; c'est la scolastique à laquelle l'auteur a consacré le dernier chapitre de son quatrième livre.

Vᵉ. *Depuis Boniface VIII jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs:* de 1294 à 1453. Dans ses trois premiers livres, M. Schoell nous a montré l'origine et les progrès de la puissance pontificale, que dans son quatrième nous avons vu s'élever au plus haut point de grandeur et de puissance. Nous arrivons maintenant à l'époque de la décadence de cette monarchie universelle, dont le génie d'un des hommes les plus extraordinaires de l'histoire moderne avait posé les fondemens, et que ses successeurs, jusqu'en 1294, ont maintenue, sinon à l'abri de toute attaque, au moins sans que les bases de ce vaste édifice fussent ébranlées. Elles le sont dans le quatorzième siècle et les coups redoublés qui les sapent, conti-

ant le principal événement de ce siècle et du commencement du quinzième.

La monarchie pontificale, à l'époque de sa grandeur, se composait d'un triple pouvoir que M. SCHOELL a toujours pris soin de distinguer, savoir :

1° La *primauté ecclésiastique* de l'évêque de Rome, chef de l'Église universelle ;

2° Sa *domination séculière* tant comme souverain d'un État assez considérable, que comme seigneur suzerain du royaume des Deux-Siciles ;

3° Sa *supériorité théocratique* sur tous les princes et toutes les dominations de la terre, que, d'après la doctrine ultramontaine, le fondateur de notre religion a accordée à ses vicaires sur le globe.

De ces trois pouvoirs, le premier, c'est-à-dire la primauté ecclésiastique, à laquelle la croyance de l'Église attribue une origine divine, mais qui, dans l'opinion des dissidens, comme hérétiques ou schismatiques, a été usurpée par les papes depuis le quatrième siècle, éprouve bien dans le quatorzième et le quinzième quelques attaques, mais aucune n'est

très dangereuse, et la primauté du pape resta généralement reconnue par tous les catholiques; néanmoins l'Église solennellement réunie en 1414 a modifié ce pouvoir en déclarant que le pape a un supérieur sur la terre, savoir l'Église assemblée en corps.

Quant au second pouvoir, la souveraineté du pape sur l'Etat ecclésiastique, l'auteur nous a montré que la monarchie qui porte ce nom s'est, comme quelques autres États, formée successivement depuis la fin du huitième siècle. Elle se composait (outre le comté Venaissin en France, acquis par des traités) de l'ancien Exarchat avec la Pentapole, démembrement de l'empire d'Orient; de la domination précaire et incertaine sur la ville et le duché, et sur la Campagne de Rome, usurpée sur le même empire; de quelques parcelles du duché de Capoue, nommées le Patrimoine de S. Pierre; et enfin de la succession de la comtesse Mathilde, qui comprenait nommément le duché de Spolète et la Marche de Camérino avec beaucoup de prétentions que la cour de Rome essaya de temps en temps de faire valoir. Ce n'est qu'à

que la pleine souveraineté pontificale sur les parties de l'État ecclésiastique est re- ıe par le chef de l'Empire; mais les suc- ırs de Rodolphe de Habsbourg qui, par condescendance, avait acheté la paix de nagne et affermi la couronne sur sa tête, ient ni la volonté ni la force de garantir à se la possession tranquille de ce pays, et ıe espérait-elle pouvoir en jouir sans con- ion, que l'esprit républicain du peuple ›me, et l'ambition des familles nobles de ville et de tout l'État ecclésiastique, l'en uillèrent entièrement. Le quatorzième ; nous présente une suite de guerres par ıelles les successeurs de Boniface VIII sont ;és de reconquérir leur monarchie, ville rille, château par château; et ce n'est que la fin de cette période que la domination lière des papes se consolide.

lest précisément l'époque où la troisième ›nne dont se compose la thiare pontifi- en est arrachée; et que, réduite à n'être que l'emblème d'une grandeur passée, rappelle seulement au monde chrétien le

souvenir douloureux d'anciennes humiliations. L'orage abat la cime de la pyramide théocratique; mais le monument mutilé est assez imposant pour commander l'admiration de la postérité. Les souverains pontifes perdent sans retour tout empire sur les trônes de la terre, et n'ont plus d'autres droits sur les puissances que ceux qu'ils tiennent de la qualité de chef de l'Église catholique.

Ainsi, sanction par toute la chrétienté catholique, mais en même temps limitation de la suprématie ecclésiastique; affermissement de la domination temporelle; abolition de toute supériorité séculière sur les autres États; telles sont les modifications que la monarchie pontificale a éprouvées dans la période où nous entrons.

M. Schoell a consacré neuf chapitres de ce livre au développement de tout ce que l'histoire de l'Église, pendant cent cinquante ans, offre de plus remarquable dans son organisation, sa constitution et ses rapports politiques. Les révolutions que la puissance pontificale a éprouvées dans cet intervalle, constituent le ca

tère par lequel il distingue cette période de la
cédente et de celle qui suivra. D'autres révo-
ions plus remarquables encore mériteront
ite notre attention lorsque nous serons par-
nus à l'histoire de la sixième période. L'une
elles sera produite par la découverte du cap
Bonne-Espérance et par celle de l'Amérique,
i feront entièrement changer de nature au
mmerce des peuples européens. Pour se faire
ie idée de ce changement, on devra bien
nnaître ce qu'était le commerce, tel qu'il
istait à l'époque qui nous occupe et antérieu-
ment aux temps de Vasco de Gama et de
hristophe Colomb : par ce motif, l'auteur a
u devoir rappeler ici quel était le commerce
s villes d'Italie, les routes que suivait celui
s marchandises orientales, surtout celui des
archandises de l'Inde; les objets qui entraient
ns le négoce, soit de la mer Méditerranée, soit
s Pays-Bas, soit de la Baltique; l'origine de
ouvelles branches de jurisprudence auxquelles
commerce donna naissance; tels que les droits
mmercial, maritime et *cambiaire*; le com-
encement et les progrès de la Ligue hanséa-

tique ; les valeurs dont on se servait pour solder les marchandises.

Ce n'est pas le commerce seul qui change de nature dans le quinzième siècle : la navigation, l'art militaire, les sciences, la littérature et les beaux-arts subissent une révolution complète. Quoiqu'elle s'opère successivement et avec lenteur, pour en donner le précis, M. Schoell est forcé de lui fixer une époque qui tombe seulement dans son sixième livre ; mais il commettrait un trop grand anachronisme s'il voulait y renvoyer également l'histoire de quelques inventions qui l'ont préparée de loin : ce sont celles du papier de chiffons de linge, de la boussole, de la poudre à canon et de l'imprimerie ; il les réunit dans un chapitre de son cinquième livre.

Après avoir ainsi traité des objets généraux de cette période, dont les effets se sont étendus sur toutes les contrées de l'Europe, l'auteur nous fait parcourir l'un après l'autre les États qui ont existé à cette époque dans cette partie du monde. L'empire germanique, le premier en rang, et auquel l'opinion attachait une idée

prééminence tenant au respect religieux,
ète d'abord notre attention. M. SCHOELL,
is son quatrième livre, en avait interrompu
stoire avant le terme où il avait conduit
le des autres États, parce qu'après une
igue anarchie, pendant laquelle l'Allemagne
t des chefs sans puissance et sans autorité,
ivre une nouvelle époque de vigueur pour ce
ys. Elle commence une vingtaine d'années
int Boniface VIII, sous un prince dont la fa-
lle, quoique n'appartenant qu'au troisième
ig sous le rapport de la force, était cepen-
it placé au premier rang par son antiquité.
dolphe de Habsbourg donne du lustre à une
ironne dont l'éclat s'était terni sous les der-
rs Hohenstaufen et leurs successeurs immé-
its. Ce prince actif et intelligent devint l'au-
ir de la grandeur de sa maison qui, sous son
aveau nom d'Autriche, s'élève plus haut
'aucune autre, et dont la gloire attachée
idant trois siècles au sort de l'empire ger-
nique lui a survécu. Cependant avant qu'elle
isse occuper le trône d'une manière presque
éditaire, il faut encore une suite de guerres

civiles et de calamités de toute espèce. Deux chefs de l'Empire doivent périr d'une manière violente; l'un sur le champ de bataille et de la main de son rival, l'autre par le poignard d'un parricide. Dans les cent cinquante ans de cette période, le trône, occupé d'abord un moment par un prince de la maison de Nassau, devient ensuite un objet de dispute entre trois familles : Wittelsbach, Luxembourg et Autriche. Nous voyons un prince de la première, célèbre par ses vertus et ses malheurs, s'y maintenir avec peine; la maison de Luxembourg, après avoir acquis la Bohême, fournir quatre ou cinq chefs à l'Empire; la suprême puissance échoir ensuite, pour la seconde fois, à un Wittelsbach, d'une autre branche, jusqu'à ce qu'enfin elle devient le partage des descendans de Rodolphe de Habsbourg.

L'histoire de l'Empire, pendant cette époque, est d'un haut intérêt par les catastrophes dont elle est riche, par les changemens qu'opèrent dans l'intérieur de l'État l'établissement de nouvelles lois fondamentales, l'extinction de plusieurs familles illustres et l'élévation de

nouvelles; enfin, par les occupations multipliées que l'Italie, éternellement en proie aux factions, donne aux empereurs qu'elle force à entreprendre de fréquentes expéditions dans la Lombardie et à Rome.

Vient ensuite le tableau intéressant d'un peuple simple dans ses mœurs, religieux observateur des traités, brave et guerrier, assez heureux pour conserver au milieu des révolutions qui bouleversent le monde, sa liberté primitive et la forme de gouvernement qui convenait à des pasteurs vivant dans les montagnes; nous le voyons se soulever tout à coup contre l'oppression, et, animé d'un saint enthousiasme, reconquérir l'indépendance, son patrimoine, dont un voisin ambitieux l'avait un instant dépouillé. Quel ami de la liberté, disons mieux, de la justice, n'applaudirait pas aux efforts généreux des Suisses, expulsant des magistrats accusés avec raison de tyrannie, parce qu'ils exerçaient d'une manière arbitraire une autorité qui ne leur appartenait point! Mais qu'on ne pense pas pour cela pouvoir s'appuyer de l'exemple des rustiques habitans des Alpes

pour justifier l'insurrection contre le pouvoi légitime. Ce n'était pas contre l'autorité établi par les lois qu'ils se soulevaient, leurs souve rains étaient l'empereur et l'Empire. Soumis à une autorité protectrice de leurs libertés, ils ne prennent les armes que lorsque cette autorité se trouve confiée à leurs oppresseurs. Dè qu'un crime auquel ils furent étrangers l'en remise en d'autres mains, ils en réclamen l'appui, et ne continuent la guerre qu'ave l'approbation de celui qui pouvait les y autoriser. Dans cette lutte, la maison d'Autrich fut dépouillée de tout ce qu'elle avait pris arbitrairement, mais en même temps les insurgés respectent ses droits et ses possessions légitimes, et ce n'est pas à eux que peut s'applique ce cri que l'intérêt de sa caste arracha à ur démagogue moderne : Ils veulent être libres e ne savent pas être justes !

Cette période est un temps de calamité pou la France. Trois défaites sanglantes moissonnent cette ancienne noblesse dont les nom avaient brillé dans les croisades. Le génie révolutionnaire plane sur la surface du pays,

prend les traits d'un prince du sang pour souffler, de sa bouche impure, la révolte et l'anarchie; il égare la raison et pervertit le cœur des Français et proclame la liberté pour bouleverser l'Etat et plonger la nation dans la servitude; nous voyons un roi mourant en captivité parmi les étrangers; un autre troublé dans ses facultés mentales par le ciel dont les excès du peuple avaient, sans doute, allumé le courroux, et dont la vengeance punit sur des générations mal élevées au milieu des dissensions civiles, les fautes commises par leurs pères; la France est déchirée par les factions et démembrée par l'étranger; elle nous fait voir les fureurs d'une reine sévissant contre ses propres entrailles et sacrifiant son sang à ses passions; le descendant de Hugues Capet privé de la couronne et relégué dans quelques provinces, qui seules écoutent encore la voix de la loyauté. Enfin le ciel apaisé jette un regard de commisération sur la terre de S. Louis, et la sauve par un miracle; car n'est-ce pas un miracle que l'apparition d'une jeune fille, nourrie dans la simplicité de son hameau, venant annoncer la victoire à son

roi, réveillant, par sa propre confiance dans les promesses du ciel, le courage abattu des Français, en exécutant en effet ce qu'elle avait promis en son nom? Dès ce moment la France redevient elle-même; apaisés et soumis, ses habitans donnent de nouveau aux autres nations l'exemple de la valeur et de la fidélité, et se préparent à leur servir de modèles par l'élégance de leurs mœurs et par la culture des qualités sociales.

M. SCHOELL nous montre encore un prince surnommé le Victorieux qui jette, par l'établissement d'impôts stables, les fondemens d'une monarchie absolue, et qui, par l'organisation d'une armée permanente, précisément à l'époque où l'emploi de la poudre à canon est mieux connu et plus fréquent, opère une révolution complète dans le système militaire.

Il divise ce chapitre en neuf sections dont l'une trace le tableau de la littérature française depuis le temps où les troubadours du Rhône, de la Durance et de l'Èbre cessent de faire entendre leurs voix, jusqu'à la renaissance du bon goût et des lettres classiques, qui, pour

France, coïncide avec le règne de François Ier. Ainsi dépassant les bornes fixées à la cinquième période, pour les événemens politiques, il comprend un peu plus d'un demi-siècle de la sixième.

Au-delà de la Manche, les îles Britanniques nous offrent le spectacle d'une nation déchirée par des factions; des rois passant alternativement du trône à la prison, et de la captivité au trône; deux monarques mourant de mort violente; plusieurs princes du sang terminant leur vie sur l'échafaud; les grands du royaume essayant à différentes reprises de remplacer par une hideuse aristocratie un ancien gouvernement monarchique approprié au génie de la nation; au milieu de ces événemens sanglans, un règne de cinquante ans pendant lesquels la victoire enchaînée au char d'un roi chevaleresque et à celui de son fils, paraît avoir pris à tâche de faire tourner à la gloire de l'Angleterre tout ce qu'elle enlève à celle de sa rivale du continent; pendant cette époque heureuse nous voyons l'industrie et le commerce enrichir le pays, une sage constitution se perfec-

tionner, le roi et la nation s'accorder pour poser des bornes à la puissance ecclésiastique; bientôt après la couronne tomber sur la tête d'un usurpateur qui la transmet à ses descendans jusqu'à la troisième génération; cette couronne brille encore une fois d'un lustre éphémère; un fils des Normands assis sur le trône de S. Louis, est reconnu par une partie de la nation française. Tant de grandeur s'éclipse promptement, et l'usurpation se termine par une catastrophe horrible. Dans la même période une famille prédestinée à fournir plus d'un sujet à la tragédie, succède aux anciens rois d'Écosse et règne au milieu des orages qui entourent le trône royal, comme ils battent les côtes du pays. Enfin la langue anglaise produira les prémices d'une littérature infiniment estimable.

Pour atteindre la catastrophe qui termine le règne de la maison de Lancastre, M. Schoell est obligé de dépasser de quelques années les limites de sa cinquième période.

Dans l'espèce de presqu'île que la chaîne des Pyrénées sépare du reste de l'Europe, nous apercevons quatre royaumes chrétiens, et même

ndant quelque temps, un cinquième : le yaume de Majorque. La puissance musulmane trouve réduite au seul royaume de Grenade, i, déchiré par les factions, tant célébrées dans romans, des Zégri et des Abencerrage, lutte core contre des voisins dont chacun le surse en puissance ; mais ces forces s'usent jour en jour, et déja est née la génération i doit mettre fin à son existence. Les royaumes Navarre, de Castille et d'Aragon se comttent mutuellement pendant que, dans leur térieur, les citoyens s'entr'égorgent pour safaire l'ambition de quelques grands ; cette narchie s'oppose à toute grande entreprise au hors, et prolonge la durée du royaume de Grenade ; mais au milieu des troubles, de grands caractères se développent, des rois remarquables par leurs vertus ou par leurs vices attirent nos regards, et des catastrophes sanglantes remuent toutes les passions. L'Aragon offre à M. SCHOELL l'occasion de continuer l'histoire d'une des constitutions les plus bizarres dont les annales du monde aient fourni des exemples.

De tous les États de la péninsule il n'y en pas dont l'histoire présente dans cette périod un plus grand attrait que le Portugal. Sous u dynastie qui par une suite de princes, hér sous les armes, protecteurs des lettres en tem de paix, épure le sang illégitime qui coul dans les veines de son fondateur, nous voyo une nation peu nombreuse faire des pas géans dans la civilisation, allier l'amour d lettres à l'esprit de commerce, élever la na gation au rang d'une science, reculer les bor du monde par la découverte de nouvelles m et de terres inconnues, préparer ainsi des d couvertes plus importantes encore, et se pl cer sur l'échelle sociale au niveau des pl grandes nations de son temps. L'auteur ne no laisse pas quitter cette péninsule sans no montrer l'aurore des littératures Castillane Portugaise.

Traversant la mer Méditerranée pour no faire passer dans une autre péninsule que l Alpes isolent du reste de l'Europe, comme première en est séparée par les Pyrénées M. Schoell nous arrête d'abord dans

rtie de ce beau pays que les défilés de pennin et les bouches du Pô détachent de la oyenne-Italie. Nous y voyons les comtes de voie, vassaux du royaume d'Arles, prendre ce, par l'acquisition du Piémont, parmi les issances italiennes, puis, décorés du titre de s, parmi les princes de l'empire germanique. u de maisons régnantes ont produit une aussi mbreuse suite de princes marquans par leurs s politiques, par l'art avec lequel ils ont profiter des circonstances pour augmenter r puissance, par l'ordre admirable qu'ils ont dans toutes les branches d'administration blique, et par la sage prévoyance de tenir jours leur armée sur un pied respectable. doivent à ces qualités héréditaires la coune que depuis un siècle ils portent avec lat.

Nous voyons ensuite la passagère splendeur la maison souveraine de Saluces et le règne ne branche de la famille des Paléologues de onstantinople dans le Montferrat, où elle lutte contre la difficulté de sa situation resserrée ntre des voisins puissans.

Les comtes de Savoie, les marquis de Saluces et de Montferrat, devenus, comme tous les grands officiers de l'empire germanique, possesseurs héréditaires de leurs fiefs, étaient regardés comme princes légitimes. A côté d'eux s'élèvent des usurpateurs, ou pour parler le langage des républiques de l'antiquité, des tyrans. Après avoir prouvé par de longs troubles qu'elle était indigne de la liberté et incapable de se gouverner par elle-même, la ville de Milan tombe au pouvoir de l'une des familles qui s'en étaient long-temps disputé le gouvernement. L'histoire des Visconti nous offre plusieurs grands hommes, si un vaste génie, beaucoup de hardiesse et de bonheur peuvent mériter ce titre à qui, pour assouvir son ambition, se met au-dessus des lois de la morale et de l'honneur. Jean Galéaz, l'un d'eux, avait conçu le projet de recréer l'ancien royaume d'Italie; il y échoue comme tous ceux qui l'ont entrepris après lui, mais il réussit à sortir de la classe des usurpateurs et prend place parmi les princes légitimes. Ce succès est le seul peut-être qu'il n'ait pas acheté par des crimes. A son

école se forment ces grands capitaines qui ont produit une révolution dans l'art militaire. Une série de forfaits, les uns engendrés par les autres, maintient la famille Visconti, jusqu'à son extinction, sur le trône de Milan. Elle est remplacée par un soldat heureux. Les intrigues par lesquelles François Sforce s'élève à cette grandeur, offrent un tableau instructif pour ceux qui veulent apprendre à connaître, par un exemple, ce système de ruse et de perfidie qui a reçu le nom de politique italienne.

Les vicissitudes de fortune que quelques souverains de la Haute-Italie ont éprouvées dans le quatorzième siècle, les guerriers illustres, les grands hommes d'État qui ont brillé à cette époque, les exemples de vertus et de vices qu'elle a fournis, rendent son histoire une des plus intéressantes des temps modernes. L'élévation de la maison de Gonzague au rang de souveraine, les révolutions arrivées dans la maison d'Este, la catastrophe de celle della Scala, la fin plus tragique encore des Carrare, fournissent d'amples matières à réflexion à quiconque cherche, par l'étude de l'histoire,

à s'approprier l'expérience des temps pas[illegible].

Tous ces sujets sont traités avec une rare [illegible]bileté. En y joignant le précis des révolution[illegible] la république de Gênes qui, dans l'espac[illegible] cent cinquante ans, se soumet cinq fois à [illegible] domination étrangère, M. Schoell au[illegible] achevé l'histoire de la Haute-Italie, si dep[illegible] 1350, mais surtout depuis le quinzième siè[illegible] ces contrées n'avaient vu s'élever un État [illegible] jusqu'alors leur avait été étranger : c'est la [illegible]publique de Venise, qui depuis ce moment [illegible]cupe une place et parmi les États italiens [illegible] parmi les puissances européennes.

Arrivé à l'histoire de la Moyenne-Italie, l'[illegible]teur nous trace le tableau des vingt-cinq [illegible] trente petites souverainetés qui, aux dép[illegible] des papes absens, se forment, dans cette p[illegible]riode, sur le sol de l'État ecclésiastique; il [illegible] parle pas des révolutions que la ville de Ro[illegible] éprouve pendant le séjour de la cour ponti[illegible]cale à Avignon, parce qu'elles sont rapport[illegible] occasionellement ailleurs; mais il nous don[illegible] le précis de l'histoire des républiques de la To[illegible]cane. Nous assistons à la chute de Pise, [illegible]

maîtresse de la Sardaigne et de la mer
cane, maintenant privée de sa liberté et
commerce, réduite au triste état de ville
ipale du territoire de Florence; Lucques
ine, tourmentées de dissensions civiles,
ppées dans des guerres continuelles avec
roisins, maintiennent cependant encore
ndépendance. Hors de la Toscane, Bologne
ivec des succès variés contre la domina-
es papes qui ne voient que des actes de
ion dans les efforts que fait cette ville
se mettre en liberté, ou plutôt pour vivre
e gouvernement de quelque famille puis-
à laquelle elle obéit sans murmurer,
que ses maîtres sont l'ouvrage de ses

[illegible]

int aux républiques de Venise et de Flo-
, ces deux États paraissent à M. Schoell
les représentans, l'un de l'aristocratie
litaire, l'autre de la démocratie. S'il ne
pas reconnaître dans la république de
ise le modèle d'un État bien constitué,
ns ses citoyens des républicains purs et
pourtant il ne laisse pas de rendre justice au

système de gouvernement continuellement suivi dans cette période par les chefs de l'État. S'érigeant en régulatrice du sort de l'Italie, la seigneurie de Florence devient la créatrice de la politique moderne en donnant naissance au système de l'équilibre politique qui, pendant plusieurs siècles, a été le mobile de la conduite des cabinets. L'histoire de Florence inspire, dans toutes ses parties, un vif intérêt par la foule de grands hommes que cette république a produits. Dans son intérieur, elle nous offre le spectacle curieux d'un État qui, pour échapper au vice inhérent à sa constitution, la tendance vers l'aristocratie, essaie, choisit, combine, rejette, reprend et combine de nouveau toutes les formes de la démocratie, sans pouvoir empêcher, par la destruction de la noblesse féodale, qu'à sa place il ne s'élève une noblesse populaire, celle de la richesse. Heureusement pour Florence, l'argent n'est pas le seul mérite de cette nouvelle noblesse; des vertus civiques et politiques, et l'amour de l'instruction la caractérisent; et ces qualités dont elle est douée ne permettent pas à ses conci-

toyens de regretter l'humeur guerrière ni les talens militaires de l'ancienne. Déja nous voyons s'élever une maison dont les destinées nous intéressent plus vivement que la liberté prétendue de Florence, qui n'était que le despotisme d'une partie de la population et l'esclavage de l'autre. Le nom de Médicis rappelle toutes les vertus et tous les talens; il est à jamais attaché à la gloire des lettres. En vain l'esprit de parti taxe-t-il de tyrannique l'administration de Cosme de Médicis : à travers tous les sophismes, nous croyons reconnaître la voix de Dieu dans celle du peuple qui le proclame le Père de la patrie.

Ensuite M. Schoell nous peint ces révolutions survenues dans deux monarchies de la Basse-Italie. Ce sont les royaumes de Naples et de Sicile dont l'histoire est riche en événemens grands et extraordinaires. Le sang innocent sur lequel le premier Anjou a cru fonder solidement son trône, retombe sur la tête de ses descendans; un mauvais génie s'est attaché à eux pour les pousser de forfaits en forfaits, jusqu'à l'abîme qu'ils ont eux-mêmes creusé sous leurs

pas et où les précipitent des catastrophes pl
tragiques les unes que les autres. Pend
soixante ans, le trône de Naples est le prix d
combats sanglans, d'abord entre deux maiso
portant le même nom d'Anjou, quoique d'u
origine différente, et ensuite entre celle de c
maisons qui prolonge davantage son existen
et les rois d'Aragon. Ce que cette dernière lut
offre de plus singulier, c'est que les deux co
pétiteurs au trône de Naples établissent le
prétention sur une adoption ; base sans aucu
solidité, puisqu'une fiction du droit roma
imaginée pour consoler celui à qui la nature
refusé des enfans, ne peut pas s'appliquer
droit public, ni priver les nations de la facul
de disposer de l'exercice de la souveraineté
défaut d'héritiers de la famille régnante.

La maison d'Aragon, qui depuis 1282 pos
dait la Sicile, s'y maintient contre les Angev
qui régnaient à Naples. Au commencement
quinzième siècle, les couronnes de Sicile
d'Aragon, et même celle de Naples, se trouv
réunies sur la même tête.

Pendant les cinq siècles dont les révolutio

ont passé sous nos yeux dans les quatre premiers livres, nait une nouvelle langue, et une nouvelle littérature commence à fleurir : le latin que parlaient les peuples de la presqu'île située au sud des Alpes, avait successivement pris des formes qui changèrent entièrement son caractère; mais déja cette nouvelle langue avait été portée à sa perfection par un des premiers poètes des temps modernes, lorsqu'on parut s'apercevoir, pour la première fois, que ce n'était plus le latin. Car ce fut après que Dante eût publié son immortel ouvrage que l'on commença seulement à appeler cette langue la langue italienne. Ce poète était né au milieu des troubles qui agitaient Florence; il devait à l'esprit factieux qui régnait dans cette république, non son génie sublime et cet effet entraînant que ses poésies produisirent sur l'ame de ses contemporains dont les pères avaient été témoins des grands événemens qui y sont célébrés. Jamais poème ne fut plus national que la divine comédie de Dante. Pétrarque et Boccace, qui vécurent de son temps, devinrent, conjointement avec lui, les créateurs de la lit-

térature italienne, littérature toute originale, la plus belle qui ait existé depuis le siècle d'Auguste et jusqu'à ce que la renaissance du monde antique fit connaître un degré de perfection plus élevé encore. L'esprit des trois créateurs de la littérature italienne avait fait présager cette découverte; leurs travaux la préparèrent et l'amenèrent.

Après avoir ainsi porté jusqu'en 1453 l'histoire de tous les États européens qui faisaient anciennement partie de l'empire romain en occident, M. Schoell devrait s'occuper de celle de l'empire romain d'Orient qui, tombé dans un état de décrépitude, traîne sa misérable existence jusqu'à la fin de cette période. Il ajourne cependant cette partie pour faire auparavant connaître deux États asiatiques dont l'un n'a eu, à la vérité, qu'une influence indirecte sur notre partie du globe; mais dont l'autre, qui se trouvait alors dans toute la vigueur de la jeunesse, a bouleversé le Bas-Empire et menacé de subjuguer l'Europe. Il s'agit du nouvel empire des Mongols fondé par Tamerlan, et presque aussitôt démembré, et d

ne Ottomane ou de ce peuple féroce qui, in du quatorzième siècle, paraît comme tre malfaisant et fait trembler toute l'Eu. C'est le même peuple que dans le dixième siècle cette même Europe n'a souffert sol que par l'appréhension des malidont la tentative de l'en expulser aurait uivie. Puisque les souverains semblent aujhui revenir de cette crainte, le philanqui a applaudi aux efforts que les Turcs commencé à faire il y a quelques années se mettre de niveau avec les nations civilis se rendre dignes de devenir une puis européenne, doit espérer que l'avertisse qu'ils ont reçu naguère de la nécessité de nstruire, sur de nouveaux principes, leur ce politique, s'ils veulent être tolérés plus temps, fructifie chez une nation estimable. Turcs ne connaissent pas, il est vrai, la lue de l'Évangile, mais ils adorent un seul ; leur religion enseigne la justice, la cha et surtout la fidélité si rare parmi les na s gâtées par le commerce et le luxe.

Maintenant M. Schoell nous dit la déplorable

quelques beaux caractères, des exemples d
dévouement sublime.

La Lithuanie, placée entre la Pologne, l'O
Teutonique, la Russie et les Tatars, ne c
d'être en guerre avec ces quatre voisins, jus
ce que l'élévation d'un de ses souverain
trône des Piasts la lie d'intérêt avec la Polog
et fasse pénétrer dans ses forêts un rayon d
lumière du christianisme. Le quatorzième
quinzième siècle sont l'époque brillante de
histoire, pendant laquelle elle s'agrandit c
sidérablement aux dépens de la Russie.

Deux rois de Pologne du quatorzième siè
portent le titre de Grand, qu'ils ont mé
l'un et l'autre. Avant la fin de ce siècle
royaume auquel la Lithuanie était réunie s
passait en étendue tous les États de l'Europe
car sa surface égalait celle de la France et
l'Espagne d'aujourd'hui. Et cependant,
précisément l'époque où commence sa dé
dence. La Pologne se perdit, non par une s

* Casimir IV et Louis I.

** M. Schnell a soin d'en excepter la Russie.

calamités, ni par des guerres ruineuses, puisque dans celles qu'elle entreprit, ses armées eurent le plus souvent des succès; ni par les fautes d'une suite de rois indolens ou incapables. Les bases de sa prospérité sont ébranlées par les altérations qu'éprouve sa constitution politique. A la place d'une monarchie bien réglée, l'erreur de deux bons princes y introduit les élémens du régime le plus vicieux. L'aristocratie nobiliaire s'y établit précisément à l'époque où, dans plusieurs autres monarchies, on avait réussi à l'abolir.

L'Ordre Teutonique, transplanté sur les côtes de la mer Baltique, parvient, dans le quatorzième siècle, au plus haut point de splendeur. Sa domination s'étend sur les deux Prusses, la Nouvelle-Marche, la Samogitie, la Courlande, la Livonie et l'Esthonie; toutes ces provinces sont habitées par une population agricole, industrieuse et commerçante. Mais l'existence de l'Ordre, comme État souverain, sur l'embouchure de tous les fleuves qui portent les produits de la Pologne dans la mer Baltique, est incompatible avec celle de ce royaume. Il

chemin du trône. Le charme dont elle se rt consiste dans les graces de sa personne, ns ses qualités aimables, dans ses manières sinuantes. C'est par la douce persuasion de a éloquence qu'elle calme les passions et aplat toutes les difficultés, et lorsqu'enfin elle ssied sur ce triple trône, objet de son ambion, elle s'y maintient par la prudence et les ualités mâles dont la nature l'avait douée. us sage que Sémiramis, elle s'occupe elleême des moyens de transmettre paisiblement trône et de le conférer comme un bienfait à lui qu'elle avait choisi pour son successeur. Le pacte de Calmar, ouvrage de la reine arguerite, réunissait des parties trop hétégènes pour pouvoir subsister long-temps; rant la fin de cette période, nous voyons se réparer sa dissolution.

La SECONDE PARTIE ou la SECONDE des grandes poques d'après lesquelles M. SCHOELL a divisé on ouvrage, ne renferme qu'un livre qui s'étend *depuis la prise de Constantinople jusqu'au commencement de la guerre de trente ans.*

VI. La renaissance des lettres, la découverte d'une nouvelle route aux Indes, celle d'un nouveau monde dans un hémisphère opposé, enfin la réformation religieuse qui s'opère au commencement du seizième siècle, tels sont les trois grands événemens qui constituent le principal sujet du sixième livre du *Cours d'histoire*; il embrasse la seconde moitié du quizième siècle, tout le seizième et le commencement du dix-septième, se terminant au début de la guerre de trente ans.

La renaissance des lettres, préparée dans le quatorzième siècle, par Pétrarque et ses amis, s'achève, dans le quinzième, sous la protection des Médicis et de quelques autres princes de cette époque, par les Grecs que la prise de Constantinople avait fait refluer en Italie, et par les nombreux disciples qu'ils formèrent. L'étude des beaux modèles que l'antiquité dévoilée aux yeux des nations modernes leur apprend à apprécier de plus en plus, opère une heureuse révolution dans les belles-lettres, et fait naître le goût en éclairant le jugement. Elle montre comment les règles qui ne sont que

les lois immuables de la nature, rédigées en forme de propositions, ont trouvé leur application chez des peuples dont l'imagination ne s'était pas égarée dans des routes que la raison n'avait pas aplanies. Les esprits étant ainsi préparés, la découverte de l'Amérique étend le cercle des connaissances humaines, et donne une forme scientifique à des branches de savoir que le moyen âge avait méconnues ou négligées. La lumière que ces deux événemens répandent sur l'Europe, ne fait pas seulement naître de nouvelles sciences; elle change le caractère des lois et des institutions, et corrige les mœurs des nations; en agrandissant leurs idées, en déracinant des préjugés invétérés, elle établit de nouveaux principes, rectifie le jugement, épure la morale, crée des besoins, et procure de nouvelles jouissances. Trois hommes d'un vaste génie, Érasme de Rotterdam, Vivès et Budé, dirigent les torrens de la lumière nouvelle sur les diverses branches des connaissances humaines, et deviennent les régulateurs de la civilisation moderne.

Déjà cette révolution, la plus importante et

la plus bienfaisante que le monde ait éprou depuis l'introduction du christianisme, a fait des progrès très marqués, lorsque la réf mation religieuse du seizième siècle vient l' rêter dans sa marche. Cette réformation, troisième grand événement de cette période est diversement jugée par l'esprit de pa Tandis que les protestans, d'accord *sur ce p* avec les ennemis du christianisme, l'exalt comme le triomphe de la raison, le schi qu'elle opère est déploré par les catholiqu comme le plus grand désastre que l'Église e religion aient jamais éprouvé. Sans pronon entre des systèmes tellement opposés, qu'au rapprochement n'est possible, M. SCHOELL garde la réformation comme un événem purement politique; et faisant abstraction toute croyance religieuse, il n'examine l'influence qu'elle a eue sur la civilisation. dans ses derniers résultats, elle complète l' vrage commencé par les deux premiers évé mens, en portant le flambeau de la criti dans les sentiers difficiles et obscurs de la th logie, de la philosophie et de l'histoire, et

forçant les littérateurs à soumettre à de nouvelles épreuves ce qui, pendant une suite de siècles, avait été adopté comme vérité démontrée; il est certain que, dans l'origine, ses effets portent un coup funeste à la civilisation et aux lettres. Au lieu de soutenir l'élan que l'esprit humain avait pris, la réformation le dirige sur des subtilités théologiques, souvent aussi futiles que celles de l'ancienne scolastique. D'accord avec ses adversaires, elle voue une haine implacable à la belle littérature et à cette classe d'hommes d'esprit qu'on nommait les humanistes, comme pour indiquer que leurs occupations ne convenaient pas à ceux qui se consacrent aux sciences divines. La réformation remplit l'Europe entière de troubles et de guerres; elle engendre les systèmes les plus monstrueux en théologie et en politique; elle répand dans tous les pays la semence d'une discorde éternelle, et partage à jamais la chrétienté en deux partis ennemis. La barbarie qui avait commencé à se dissiper, menace de couvrir de nouveau la terre de son ombre funeste; et le dix-septième siècle est l'époque de l'extra-

vagance, des aberrations les plus déplorables de l'esprit humain, du fanatisme le plus hideux, de l'intolérance la plus sanguinaire, des crimes les plus énormes : on dirait qu'entre catholiques et protestans, luthériens et calvinistes, épiscopaux et presbytériens, anabaptistes et sociniens, c'est à qui surpassera son adversaire en folie. L'inquisition n'est pas seule à dresser des bûchers; toutes les sectes ont leurs torches et leurs échafauds. C'est en vain que, dans cette époque désastreuse, l'historien cherche un point où il puisse se reposer; les ténèbres règnent autour de lui, les lumières du quinzième siècle sont couvertes d'un voile épais.

Toutefois si ce voile peut cacher la lumière, il ne parvient pas à l'éteindre. Son origine divine se manifeste par sa résistance à de tels chocs ; immortelle comme son créateur, l'intolérance et le fanatisme, l'exagération et l'incrédulité, peuvent la dérober quelque temps aux yeux des mortels, mais elle reparaît toujours avec un nouvel éclat, et nous voyons, avant de quitter cette période, s'élever sur l'ho-

izon les astres qui devront éclairer le dix-septième siècle, les Galilée et les Descartes. Parmi les protestans, l'esprit d'une vraie philosophie se ranime plus tard : il fallut que Conring, Thomasius et Leibnitz, ces trois aigles de la fin du dix-septième siècle, allumassent, au foyer du feu sacré, les flambeaux qui devaient éclairer le dix-huitième.

M. SCHOELL a subdivisé son sixième livre en vingt-six chapitres.

Le *premier* présente la régénération des lettres classiques et les suites immédiates qu'elle produit sur l'érudition. Dans le *second*, il expose la découverte de l'Amérique et de la nouvelle route des Indes, et nous fait connaître les changemens que ces deux découvertes ont opérés dans le commerce. Il ne peut que laisser entrevoir la révolution qu'elles ont causée dans les sciences exactes et naturelles, ainsi que dans la géographie et l'art nautique, ces matières demandant d'autres études et un cadre plus étendu que le sien.

La réformation fixe alors toute son attention. Se dépouillant des préventions que le pays où

il est né et la religion dans laquelle il a élevé peuvent lui inspirer, il nous fait co naître la réformation dans les circonstances l'ont produite, dans le but que ses auteur sont proposé, dans les moyens qu'ils ont e ployés, et dans les effets bons et mauvais qui sont résultés. Mais cette réformation elle-mê n'est pas un événement simple; deux hom d'un caractère opposé, sans s'être communi leur projet, sans s'être connus, la ten dans deux pays régis par des constitutions férentes. Aussi les systèmes religieux qu'ils blissent diffèrent-ils entièrement sous le r port politique; l'un fait une révolution a catholique, mais qui, entre les mains des pri qui s'en emparent, devient purement mo chique; celle de l'autre est républicaine, co le gouvernement où elle s'opère est démo tique.

Cette diversité dans l'organisation bien tôt que dans la croyance, explique celle effets que la réformation produit dans les vers États européens où elle est portée, s que le gouvernement de ces pays est mo

ique ou républicain, selon qu'elle y arrive de l'Allemagne ou de la Suisse. Dans la France monarchique, la réforme de Genève se présente factieuse; celle de Wittemberg introduite en Angleterre y prend les formes du despotisme, et lorsqu'elle est remplacée dans ce pays par la réforme de Genève, elle se montre persécutrice; en Écosse elle paraît dès l'origine sous l'appareil du fanatisme et de l'exagération. Dans les royaumes scandinaves, la réformation monarchique, introduite par les princes, en partie contre le gré des peuples, affermit le gouvernement sans le rendre despotique, sans causer beaucoup de troubles, sans exciter de persécutions. Dans la turbulente Pologne, la réformation se glisse sous toutes les formes; on y voit même tolérer et autoriser une secte qui se prétend chrétienne quoiqu'elle nie la divinité du fondateur du christianisme.

Il suit de là que pour savoir ce que c'est que la révolution religieuse du seizième siècle, il faut la considérer dans chaque partie de l'Europe catholique où elle a pénétré, et examiner par quels moyens le Portugal, l'Espagne et

l'Italie seuls s'en sont préservés. Dans tous ce
Etats, l'histoire de la réformation est si intim
ment liée à l'histoire politique, qu'il est imp
sible, sans se répéter fort souvent, de donn
l'une sans l'autre. Par cette raison, au lieu
lui consacrer un chapitre particulier, M. Scho
l'a répartie dans tous les chapitres où il a trai
de l'histoire générale de chaque pays; et il
naturel qu'il commence par l'Allemagne et
Suisse, où elle est née.

Son *troisième* chapitre est consacré à l'his
toire d'Allemagne. Quoique la réformation re
ligieuse soit le fil qu'il suit dans tout ce chapitr
néanmoins tant d'événemens politiques s'y ra
tachent, qu'il est quelquefois obligé de le lais
ser momentanément échapper de ses mains
pour s'occuper de choses qui lui paraissen
étrangères, mais qui finissent toujours par l
ramener. Les quarante premières années d
cette période-ci sont remplies par le règne
l'indolent Frédéric III; l'événement le plus im
portant est le mariage du fils de ce prince av
l'héritière de la maison de Bourgogne, qui po
les fondemens de la grandeur de la mais

Autriche, et devient le germe de deux siècles de guerres.

Le règne de Frédéric III termine, à peu d'années près, le quinzième siècle : avec le seizième, l'Allemagne prend une nouvelle forme. Il est nécessaire de considérer les changemens que ce pays a éprouvés depuis l'extinction des Hohenstaufen et depuis le règne de Rodolphe de Habsbourg, sous le rapport de ses frontières, de sa constitution politique et de sa littérature. Deux sections du troisième chapitre les font connaître.

Le gouvernement de l'Allemagne prend une certaine consistance, et la tranquillité publique est établie enfin sur des bases solides, sous le règne de Maximilien I[er]. Alors commencent aussi les guerres d'Italie, qui, jusqu'après le milieu du seizième siècle, bouleversent cette presqu'île et dévorent la population de l'Allemagne, de la France, de l'Espagne.

Un troisième événement du règne de Maximilien, bien plus important, c'est l'origine de cette révolution religieuse qui a rendu le seizième siècle si intéressant; cet événement nous

conduit jusqu'au règne de Charles-Quint, sc
qui les princes héréditaires dont l'Allemag
s'était successivement couverte depuis qua
cents ans, commencent à jouer le rôle de pu
sances indépendantes, contractant des allian
avec les monarques étrangers. La supérior
territoriale de plusieurs parmi eux reçoit
nouvel accroissement par la réunion de la j
ridiction ecclésiastique à la séculière. No
avons vu l'origine de ces maisons, et le po
d'élévation où elles étaient arrivées à l'époc
de l'extinction de la maison de Hohenstaufe
avant de passer à l'histoire de Charles-Qui
M. SCHOELL nous fait jeter un coup d'œil en
rière, et considérer l'état d'une quarantaine
maisons d'Allemagne au commencement du
zième siècle. Leur généalogie depuis l'an
1280 environ, les lignes et les branches d
lesquelles elles se sont divisées, les acquisiti
par lesquelles elles ont agrandi leur territo
enfin les changemens survenus dans la fo
de gouvernement de leurs États, en faisant
struction de tout ce qui concerne leur admi
tration intérieure, sont traités ici. Cette mat

t un peu sèche, mais si son aridité ne rebute
s les jeunes gens qui se destinent à la carrière
litique, ils en pourront tirer quelque utilité.
L'histoire de Charles-Quint, sous qui la ré-
mation religieuse s'est consolidée, présente
plus grande variété d'événemens importans;
is aussi une grande difficulté, quand il faut
faire entrer dans un cadre donné. Si la cou-
nne impériale est la plus éclatante de celles
e Charles ait portées, ce n'est pas à elle qu'il
it sa vraie puissance. Roi de toute l'Espagne
des Deux-Siciles, prince souverain des Pays-
s, il aurait joué le plus grand rôle en Europe,
and même il n'aurait pas été revêtu de la
urpre des Césars. Son histoire tient à celle
e tous les pays que nous venons de nommer,
t elle est encore en rapport intime avec celle
e France de cette époque. En considérant les
its qui ont illustré son règne, et les événe-
mens de sa vie, on peut en classer plusieurs
dans des cadres particuliers, et les rapporter
soit à l'Espagne, soit aux Pays-Bas, soit à l'Al-
lemagne, soit enfin à l'Italie; mais il en reste
un grand nombre qui appartiennent à la fois à

tous ces pays, ou plutôt qui ont un intérêt néral pour toute l'Europe : telles sont ses gu res d'Italie et de France. Si, dans le cadre l'auteur fait entrer l'Europe entière, l'Espa eût figuré en premiere ligne, c'est dans son toire qu'il aurait traité de ces guerres; m comme son plan exige que l'Allemagne pre la première place, c'est au chapitre qui occupe qu'il parlera de ces événemens, m seulement d'une maniere très sommaire. détails se trouvent aux chapitres suivans l'histoire de France, d'Espagne, des P Bas et de l'Italie en devient plus claire. riches matériaux que présente ainsi la vi Charles-Quint, y compris tous les détails c cernant l'Allemagne et la réformation de ther, sont distribués dans les sections se treize du troisième chapitre. Les suivantes qu'à la dix-septième, rapportent l'histoir ses successeurs sur le trône impérial jusq moment où éclate la guerre de trente M. SCHOELL examine dans une dix-huitième tat de la littérature allemande dans le seizi siècle.

Le *quatrième* chapitre est un supplément de l'histoire d'Allemagne traitée dans le troisième : c'est celle de la décadence de la Ligue Hanséatique, qui est très instructive. Elle nous montre comment un État ou un corps politique tombe en ruine, aussitôt que l'égoïsme et des vues rétrécies s'emparent de ceux qui le gouvernent. Ce chapitre fait connaître en même temps la marche que suivait le commerce avant la révolution occasionée par la découverte de l'Amérique.

Dans le *cinquième* chapitre, nous voyons la confédération helvétique prendre l'étendue et la consistance qu'elle a conservées jusqu'au commencement du siècle où nous vivons. La Suisse devient dans le seizième siècle le foyer de cette réformation religieuse que, pour la distinguer de celle dont la Saxe fut le berceau, l'auteur a caractérisée de républicaine et de révolutionnaire.

De la Suisse cette réformation pénètre en France où, instrument des passions, elle couvre le royaume de désordres, et engendre une longue suite de malheurs. Contre elle s'élève une

autre faction, plus pernicieuse encore, sous l'égide de la religion catholique et l'assistance d'une puissance rivale, sap fondemens du trône. Ses fureurs surpa beaucoup les forfaits que le fanatisme calvi avait fait commettre. Après avoir été pen cinquante ans un théâtre de crimes et un d'horreur pour toutes les nations civilisées France est tirée de l'abîme par un prince à l'école du malheur et corrigé, par l'expéri des erreurs de sa jeunesse; il paraît envoy le ciel pour apaiser les troubles, pour ca les factions, ouvrir à son pays la route prospérité et de la puissance, et pour de la souche d'une famille dont le nom révè dans l'ame de tout Français, des souven gloire, de bonheur et de prospérité. L'his de France depuis Louis XI jusqu'à la mo Henri IV, forme le *sixième* chapitre, d en neuf sections, d'après le nombre des roi ont régné depuis 1461 jusqu'en 1610. Dan dixième, M. SCHOELL donne un précis de la littérature de ce pays au seizième siècle; elle conduit depuis la renaissance des lettres

François Ier jusqu'à l'entrée du magnifique temple qui, dans le dix-septième siècle, a été ouvert aux muses.

Le *septième* chapitre nous fait voir l'éclat qu'une suite de princes sages qui avaient su inspirer à leur nation l'industrie et le goût du commerce, donne au Portugal. La gloire de cette nation brille dans les quatre parties du monde, mais d'un éclat passager comme celui d'un météore. Les Portugais sont frappés du plus grand malheur qui puisse arriver à une nation ; ils perdent leur indépendance et sont incorporés dans un État voisin, dont le gouvernement laisse tarir ou détruit lui-même toutes les sources de leur prospérité. Avant ces malheurs, les Portugais cultivaient les lettres; leur littérature n'est pas très riche, mais un seul poème qu'elle possède vaut une littérature entière, et ce peuple oppose aux richesses de quelques autres nations l'unique poème épique moderne qui, à côté de la *Jérusalem délivrée*, mérite ce nom. Après les Italiens, les Portugais ont été les premiers dont le sens droit se soit aperçu que l'imitation des

modèles de l'antiquité seule conduit sur la vraie route des belles-lettres ; avant la France, le Portugal a eu une littérature classique.

Dans la dernière moitié du quinzième siècle, trois royaumes chrétiens (sans compter le Portugal) et un État musulman, se partageaient l'Espagne. Le *huitième* chapitre nous montre comment par mariage, conquête et usurpation, toute la péninsule située au-delà des Pyrénées avec d'immenses possessions dans les autres parties du monde, sont successivement réunies sous un seul sceptre ; la couronne d'Espagne devient alors la plus brillante du monde ; mais elle n'a qu'un éclat trompeur. Tant de grandeur est bientôt suivie d'une décadence absolue. Les trésors du nouveau monde embarrassants ferment les sources de richesse que l'industrie avait ouvertes ; l'indolence et la mollesse paralysent l'activité ; le sot orgueil prend la place de l'esprit chevaleresque. Les bûchers de l'inquisition, à la vérité, préservent la péninsule d'un schisme religieux ; mais la persécution des Juifs et des Mauresques la prive de la partie de sa population qui aurait pu sauver l'industrie

d'une ruine absolue. La littérature de cette époque nous fait connaître le plus grand de tous les romanciers, et le plus fécond de tous les poètes : le Don Quichotte de Cervantes est un modèle inimitable ; et le beau génie de Lope de Vega, pour plaire à la multitude, renonce à la perfection à laquelle il aurait pu s'élever.

La maison de Lancastre qui, dans la précédente période, avait usurpé le trône d'Angleterre, est remplacée au commencement de la sixième par celle d'York, et la guerre entre les deux Roses finit après des troubles prolongés pendant trois quarts de siècle : cette longue agitation ne passe cependant pas sans laisser quelques vibrations qui, pendant vingt-cinq ans encore, menacent de s'étendre sur tout le royaume, jusqu'à ce que les droits des deux familles se confondent sur la tête de Henri Bolingbroke et de son épouse, et que les Tudors montent sur le trône. A peine les fureurs des guerres civiles se sont-elles apaisées, que la religion devient l'occasion et le prétexte de nouvelles horreurs non moins grandes que les précédentes. La réformation de Luther est intro-

duite dans l'île, non par la conviction du p
ple, ni par la politique des princes; elle
appelée pour servir d'instrument aux passi
d'un roi vicieux. Elle arrive, amenant avec
le despotisme et l'intolérance. De nouv
l'Angleterre se couvre d'échafauds; à côté d
s'élèvent des bûchers : ce n'est pas l'inquisi
qui les allume; c'est le fanatisme des adhé
d'une doctrine qui prêche la liberté religie
et dont tous les efforts tendent à briser le s
tre de l'Eglise. Ainsi il fut prouvé au mo
que l'intolérance n'est pas le caractère d
religion plutôt que d'une autre; elle est c
de l'amour-propre, qui nous fait voir la ré
lion ou la mauvaise foi dans tous ceux qu
regardent pas comme vrai ce qui paraît t
nos faibles lumières. En Angleterre les pers
teurs et les persécutés changent tour à tou
rôle, selon que prédomine momentanéme
catholicisme ou le protestantisme. Il en ré
l'établissement d'une religion mixte, qui a
servé l'hiérarchie ecclésiastique de l'une,
l'adaptant au système de croyance de l'a
Les vacillations qui se prolongent au-del

la sixième période, sont rapportées dans le *neuvième* chapitre. Sous le règne d'une femme de la maison de Tudor nous voyons l'Angleterre parvenir au rang des premières puissances de l'Europe, et sa littérature atteindre au point où son histoire cesse d'entrer dans le plan de l'auteur. Une nouvelle famille, sortie d'Ecosse, réunit par le droit de sa naissance les deux trônes de l'île, et devient dans la période suivante célèbre par ses malheurs.

L'histoire de cette dynastie dans l'espace de temps pendant lequel elle ne régne qu'en Ecosse, occupe le *dixième* chapitre. La réformation sortie de Genève arrive dans ce pays, escortée par le fanatisme et la sédition. Les mots de liberté et d'égalité que proférent sans cesse tous les ambitieux qui veulent renverser les gouvernemens où leurs passions sont comprimées, exercent leur magie sur la populace ignorante et sur cette classe d'hommes qui se croient philosophes pour quelques idées vagues acquises en effleurant la surface des sciences. La liberté religieuse et politique et l'égalité, mal comprises, préparent en Écosse les crimes

dont la nation se souillera dans le dix-septiè siècle.

La révolution qui détache de l'Espagne u partie des Pays-Bas, est aussi causée par la r formation; mais dans ces contrées, elle soutenue de mobiles puissans, par les princi d'un gouvernement qui, croyant pouvoir i punément se mettre au-dessus de tous les dr acquis des peuples, paraissait autoriser a yeux de la justice toute résistance. L'histc des progrès de la réformation dans les p vinces qui formaient le cercle de Bourgog et celle des événemens par lesquels sept de provinces sont soustraites à la domination pagnole, remplissent le *onzième* chapitre.

Après nous avoir montré les effets qu réformation a produits en Allemagne, Suisse, en France, dans la Grande-Bretagn dans les Pays-Bas, M. Schoell arrive à l'h toire des papes dans cette période. Quelq grands caractères et des événemens du p haut intérêt captivent notre attention. Com souverains, nous voyons les pontifes de Ro faire de nombreux efforts pour établir en It

n système qui pût en exclure les puissances trangères, endosser eux-mêmes la cuirasse et mmander des armées, pendant que, comme efs de l'Eglise, ils travaillent à effacer l'im-ession que la doctrine des conciles de Cons-ice et de Bâle avait produite sur les esprits, à sauver le principe de leur primauté. Peut-e auraient-ils échoué dans cette entreprise s l'événement même qui paraissait devoir ser la ruine totale de leur puissance. La ré-mation, en partant des maximes proclamées Constance, et en leur donnant toute l'exten-n dont elles étaient susceptibles, ouvre aux lats de l'Eglise les yeux sur le danger des ovations; et le concile de Trente se soumet ne autorité contre laquelle les conciles pré-lens s'étaient révoltés. Il fixe, en consolidant schisme de l'Eglise et divisant l'Occident en x partis ennemis, nous ne disons pas la re-ion, mais au moins la théologie de l'Eglise holique, et rend toute nouvelle scission im-ssible. Il termine, pour ainsi dire, l'histoire lésiastique de l'Occident; car après lui, il y bien quelques événemens qui intéressent tel

pays catholique en particulier, mais il n'y en guère dont l'importance se soit étendue sur la totalité des États catholiques.

Après avoir rapporté, dans le *douzième* chapitre, l'histoire des papes et celle du concile de Trente, l'auteur nous montre, dans le *treizième*, quel a été l'état de l'Eglise catholique après ce concile. C'est pour lui l'occasion de parler des changemens qu'ont éprouvés, dans le seizième siècle, quelques sociétés religieuses et de l'établissement de plusieurs ordres nouveaux. Ici se présente la plus célèbre de toutes ces institutions, celle de la compagnie de Jésus. Se dépouillant de toutes les préventions dont l'existence de cet institut est entourée, M. Schoell fait connaître son organisation, le but que ses fondateurs se sont proposé, le bien et le mal que la compagnie a opérés, et les reproches que tantôt la justice, tantôt l'esprit de parti lui ont adressés, afin que, lorsque dans une période suivante, viendra l'époque de sa dissolution, il soit en état de porter sur cet événement un jugement indépendant des suggestions étrangères et des cris du vulgaire qu'on pe

bien faire passer quelquefois pour l'expression de l'opinion publique; mais qui n'est que rarement celle de la raison.

Passant à l'histoire des États italiens, nous ne trouvons plus dans la Haute-Italie que deux républiques, si toutefois Gênes, tourmentée continuellement par les factions, tour à tour gouvernée par ses voisins, changeant sept fois le maître dans l'espace de soixante-dix ans, mérite d'être comptée parmi les États indépendans, avant que le plus grand de ses citoyens, André Doria, y eût établi sur des bases solides un gouvernement représentatif. Quant à la république de Venise, si elle parvient à l'apogée de sa grandeur, à cette époque aussi commencent son déclin et sa décadence. Dans le reste de l'ancienne Lombardie, dix principautés héréditaires remplacent les tyrannies des princes du quatorzième siècle, qui avaient remplacé celle de trente prétendues républiques.

De cinq gouvernemens populaires qu'au commencement de cette période nous trouvons dans la Moyenne-Italie, les deux plus faibles, Lucques et S. Marin survivent au seizième

siècle. Bologne se soumet à l'Etat ecclésiastique; Sienne et Florence reconnaissent pour maître les princes de la maison de Médicis. L'histoire de la chute de la république de Florence, livrée aux excès de la démocratie, nous offre par elle même des révolutions intéressantes; mais en même temps cette ville, renfermant plus d'hommes éclairés qu'aucune autre, et ne sachant pas maintenir sa liberté, forme un contraste curieux avec la sagesse et la permanence de l'aristocratie vénitienne, et la comparaison du sort de ces deux Etats conduit à des résultats fort instructifs.

A côté des cinq gouvernemens que l'auteur y vient de nommer, nous voyons onze ou douze principautés héréditaires en Toscane et dans l'Etat ecclésiastique. Le duché d'Urbin en est le plus célèbre; mais son éclat et son existence sont de courte durée. De toutes ces petites souverainetés, deux seulement ont surnagé au naufrage; ce sont Massa avec Carrare, et Piombino.

Les deux monarchies qu'on a coutume de réunir sous la dénomination de royaume de

Deux-Siciles, et l'ordre de S.-Jean, établi dans l'île de Malte, nous occupent ensuite. Quoique depuis le commencement du seizième siècle, Naples et la Sicile, incorporées à l'empire d'Espagne, cessassent de former des Etats particuliers, leur histoire présente cependant quelques faits isolés qui obligent M. Schoell à leur assigner des places particulières.

Dans le *dix-septième* chapitre, nous voyons l'empire Ottoman, dans toute sa splendeur, étendre sa domination en Europe au-delà du Danube, en Asie jusqu'à l'Euphrate, et sur tout le nord de l'Afrique; et, parvenu à ce point de grandeur, s'incliner vers sa décadence, et semer le germe qui produira la liberté hellénique, si pourtant la Providence veut donner à nos neveux le premier exemple d'une nation qui, comme le phénix, renaîtrait de ses cendres.

Un prince dont le nom est cité à côté des Alphonse et des Médicis, Mathias Corvin, ouvre en Hongrie un asile aux lettres, et entreprend de civiliser sa nation barbare. Ses efforts ne sont pas couronnés de succès: le ciel n'avait pas des-

tiné encore ce bienfait aux Madgyares; il fa qu'ils fussent déchirés encore pendant plus siècle par des troubles politiques et religi et que leur pays fût dévasté par les Turcs, a que la maison d'Autriche pût travailler succès au bien-être de cette nation estima malgré sa turbulence. Ces événemens tro ront leur place dans le *dix-huitième* chapi

Quel spectacle imposant nous présen *dix-neuvième!* Une grande nation opprim avilie par la domination d'un peuple asiat se lève, brise le joug honteux sous lequel puis trois siècles, elle courbait la tête. Iwa Wasiliéwitsch I paraît, et la Russie est Mais le despotisme étranger a imprimé front des Warègues l'empreinte de l'escla le petit-fils du libérateur de la patrie e prend de l'effacer. Le moyen qu'il chois un baptême de sang. Quel réformateur quatrième Iwan! Ses contemporains l'ont lifié de Terrible, et c'est le seul surnom puisse caractériser ce prince comparabl météore couleur de sang qui, puisant se dans les glaces du nord, couvre périod

nt le sol de la Moscovie, pour éclairer
ıme une aurore les longues nuits de ces cli-
s. Mélange incroyable des vertus de Trajan
es fureurs des empereurs romains les plus
ısés, Iwan IV Wasiliéwitsch II obtient de
rovidence un règne de cinquante ans, afin
près avoir exterminé deux générations con-
tives, il puisse voir le commencement de
oisième qui enfin paraît propre à recevoir
ouvernement régulier. Quel lustre ce demi-
e répand sur la Russie! de quel deuil sa
ıce est couverte! L'humanité en frémit. De
s royaumes sont réunis à l'empire de Rus-
le brillantes victoires annoncent à l'Europe
existe dans l'Orient un peuple barbare qui
e à l'honneur de prendre place parmi les
s civilisés; de la tête du premier tzar sortent
chartes constitutionnelles, les unes, filles
sagesse bienveillante, les autres, monstres
luits par la plus folle extravagance; sa
che prononce un mot, et des villes entières
araissent; l'air pestiféré qu'exalent les ca-
res et le sang dont la terre est imprégnée,
quent seuls la place qu'elles avaient occu-

pée; ailleurs les têtes tombent par milliers ; familles entières, souvent plusieurs génératio sont anéanties à la fois. L'auditeur ferme oreilles au récit de ces horreurs; le lecteur d tourne ses yeux de ce spectacle hideux. Que l' et l'autre s'arrêtent un moment! Après av été témoins des crimes, qu'ils assistent à la p nition : elle sera terrible. La main sanglante tyran en est l'instrument; l'objet de toutes affections tombe, dernière victime de ses reurs; un fils mourant de la main de son pè pardonnant à son meurtrier, et cherchant à consoler, efface peut-être dans l'ame du lect le souvenir des atrocités auxquelles sa jeune a déjà eu part. Le sort du malheureux père cite notre compassion, et cette catastroph digne de la tragédie, nous arrache des larm

Bientôt arrive l'extinction de la famille Rourik. Après les troubles excités par quelq imposteurs, qui jouent le rôle du tsarévitc Dmitry; elle est remplacée par la maison Romanoff qui a porté la Russie au plus h point de splendeur et d'éclat.

Les troubles qui déchirèrent la Prusse à la

de la cinquième période, ont dans la première partie de la sixième un résultat remarquable. Ils furent cause que l'ordre Teutonique perdit la Prusse occidentale; ensuite les progrès du luthéranisme et le changement de religion du trente-septième grand-maître le dépouillèrent du reste de ses possessions sur la mer Baltique. Le nouveau duché de Prusse, destiné à devenir le noyau d'une grande monarchie, le foyer des lumières et de la civilisation, n'était encore, en 1618 qu'un fief du royaume de Pologne. Le *vingtième* chapitre rapporte ces événemens. *Le vingt-unième* termine l'histoire de la Livonie comme État particulier, et fait connaître l'origine du duché de Courlande et le germe de longues guerres entre les puissances du Nord, qui ont pour objet la possession de la Livonie.

[illegible]

La Pologne succombe sous les vices de sa constitution. L'anarchie la déchirait, et l'esprit factieux de la noblesse trouve un nouvel aliment dans les dissentions religieuses, dissentions qui donnent à M. SCHOELL l'occasion de parler des Sociniens dont l'histoire forme le

complément de celle de la réformation. L'ex-
tinction de la dynastie régnante ouvre un vaste
champ aux intrigues de tous les ambitieux qui
aspiraient au trône, favorise l'esprit d'indé-
pendance de la noblesse, et devient la cause de
sa corruption. A chaque vacance le trône fut
vendu au plus offrant, et un fleuron fut arra-
ché à la couronne. Le gouvernement ne con-
serve de la monarchie que le vain titre royal
auquel déja on associe le nom de république
pour désigner la hideuse anarchie qui rempla-
bientôt le règne, même imparfait, des lois.
Quoique la couronne soit élective, une nou-
velle famille qui s'était illustrée sur le trône de
Suède, est portée sur celui de Pologne, où elle
se maintient en consentant qu'à chaque muta-
tion la prérogative royale subît de nouvelles
diminutions par les *Pacta conventa*. L'avène-
ment de la maison de Wasa entraîne la Pologne
dans une guerre sanglante de soixante ans avec
la Suède; la Livonie à la possession de laquelle
la prééminence dans le Nord paraît attachée
devient le prix de ce combat dont la durée se
prolonge bien au-delà de cette époque-ci.

L'histoire des royaumes du Nord est traitée en trois chapitres. Au *vingt-troisième* appartient celle des derniers rois de l'Union de Calmar; le *vingt-quatrième* s'occupe de la Suède, et le *vingt-cinquième*, du Danemark et de la Norvège depuis la rupture de l'Union.

Une famille allemande à laquelle le sort avait réservé une destinée plus brillante encore, réunit sur sa tête la triple couronne scandinave; mais elle perd bientôt celle de Suède, par la tyrannie d'un de ses membres. Christian II ou Christiern est sous plus d'un rapport le trop fidèle portrait du terrible Iwan, et a été peut-être son modèle. Si le massacre de Stockholm fait en Europe une plus vive sensation, si le souvenir de la journée des Saintes reliques (novembre) a été plus profondément gravé dans la mémoire des générations suivantes, que celui des fureurs concentrées du solitaire d'Alexandrowa, c'est que ce forfait a eu lieu chez une nation dont la civilisation était parvenue au plus haut degré, et qui avait plus de points de contact avec le reste de l'Europe que les Moscovites du seizième siècle. Les victimes du tzar

appartenaient à des familles illustres leurs compatriotes, mais inconnues au r monde; la hache des bourreaux de Ch frappa les chefs de maisons dont les no partenaient à l'histoire.

Le sang des patriotes suédois fumait e et déjà le vengeur choisi par la justice s'était présenté. La révolution de 1520 q la maison de Wasa sur le trône de Su un événement du plus haut intérêt, a lie l'introduction de la réformation en Avant de donner des détails sur le go ment du premier Gustave, l'auteur l'état de la constitution suédoise au mo il s'assied sur un trône auquel la reconn de sa nation l'élève.

La réformation luthérienne prend e un caractère particulier qu'elle tient d mière dont elle s'y introduit. Elle n'y e fruit de l'enthousiasme et de l'esprit d'i dance; c'est un prince avide de pouvoi donne à sa nation, comme moyen de nir et de renforcer le principe monar dans une constitution qui ne renferm

trop d'élémens républicains. Avec le règne de Gustave Wasa commence une nouvelle époque de l'histoire de Suède, qui, alors seulement, prend un rang parmi les puissances européennes sous le rapport de la politique, de la législation, de la civilisation et du commerce. Sous son fils, l'acquisition de l'Esthonie lui donne une importance qu'elle n'avait jamais eue; cette province devient la base de sa puissance et fournit par la suite aux plus grands des descendans de Wasa l'occasion de jouer le rôle brillant de conquérans. Ces événemens appartiennent au dix-septième siècle, mais dans le seizième, d'autres illustrations rendent le nom de Wasa célèbre. Durant près d'un siècle une branche de cette famille règne en Pologne, et pendant quelques années les deux couronnes de Suède et de Pologne se trouvent réunies sur la même tête. Aucun rayon de cette gloire ne rejaillit sur la Suède; elle ne lui attire qu'une suite de troubles intérieurs et de guerres ruineuses. Son histoire offre à cette époque une révolution mémorable, qui mérite d'être étudiée pour se garantir de la séduction contre les

hommes ambitieux qui parlent sans cesse de liberté, tandis que la domination seule est le but de leurs intrigues. Sur les marches sanglantes d'un trône usurpé naît ce prince qui nourri dans les camps, élevé dans les combats au milieu du tumulte des armes, devient le héros du Nord, le plus grand roi que la Suède a produit, celui que la postérité nomme avec les Edouard III et les Henri IV; le modèle que plusieurs de ses successeurs ont imité, qu'aucun n'a atteint. Dans la période qui nous occupe nous voyons Gustave-Adolphe préluder à ses hautes destinées; les faits qui l'ont immortalisé sont réservés pour une autre époque.

L'introduction de la religion luthérienne en Danemark et la nouvelle organisation des églises danoises, l'une et l'autre accompagnés de circonstances très remarquables; l'union perpétuelle entre le Danemark et la Norvège, les partages des duchés de Sleswick et de Holstein, et l'établissement de l'*union* et de la *communion*, source de troubles et de guerres sanglantes qui se sont prolongés jusqu'à nos jours; l'acquisition de l'OEsel et la guerre des tro

couronnes qui en est la suite; l'extension donnée au commerce par l'érection de grandes compagnies; tels sont les événemens les plus importans de l'histoire du Danemark depuis la déposition de Christiern; mais ce que cette histoire présente de plus extraordinaire, c'est la suite de rois sages, économes, pacifiques sans craindre la guerre, accordés par la Providence à ce royaume, qui doit à leur prudence un degré de prospérité dont peu d'autres États ont joui. Le long règne de Christian IV, le plus grand de ces rois, commence la sixième période, mais sa partie la plus brillante appartient à la suivante, où nous le verrons s'ériger en défenseur des protestans d'Allemagne contre la puissance de la maison d'Autriche.

Après avoir suivi la réformation dans toutes les parties de l'Europe, et fait connaître les changemens qu'elles a produits dans les formes de gouvernement de ces États; changemens différens selon que les nouveaux principes ont été introduits dans chaque pays par Genève ou par Wittemberg; selon qu'ils ont été accueillis par l'enthousiasme populaire, ou dirigés par

les gouvernemens; après avoir en même temps donné le précis de tous les événemens politiques arrivés en Europe dans la seconde moitié du quinzième siècle et dans le seizième, M. SCHOELL nous fait revenir sur nos pas pour jeter un coup d'œil rapide sur les révolutions que les sciences ont éprouvées par suite des effets réunis des trois grands événemens de cette période, la renaissance de la littérature classique, la découverte de l'Amérique et la réformation religieuse. Les langues vulgaires épurées, la naissance de la critique historique, de l'histoire ecclésiastique, de l'exégèse sacrée, d'une philosophie fondée sur la raison; l'origine d'un nouveau droit ecclésiastique, et d'un nouveau droit public; mais aussi l'abus de la liberté religieuse au détriment de la religion et de l'ordre social; tels sont les fruits de la réformation. Trois hommes d'un génie extraordinaire tracent la route dans laquelle les sciences philosophiques devront marcher à l'avenir; ce sont François Baccon, Galilée et Descartes.

L'auteur ne juge pas convenable de dénombrer les découvertes qui, dans le seizième siècle

ont été faites dans toutes les sciences exactes et naturelles, et de marquer les immenses progrès qu'ont faits ces sciences, ainsi que toutes les branches de l'érudition : néanmoins, outre l'historiographie qui réclame quelques développemens, il croit nécessaire de connaitre la marche que la philosophie a suivie, parce qu'elle tient à celle de la civilisation, soit dans ses progrès soit dans sa décadence. Quant aux historiens qui ont écrit en langue portugaise, espagnole, française, anglaise ou allemande, il a eu l'occasion d'en parler dans le précis des littératures de ces idiomes; mais il reste deux classes d'écrivains qu'il a passés sous silence, les historiens italiens et ceux de toutes les nations qui ont écrit en latin. Il sera temps de réparer cette omission, « car, s'écrie M. Schoell, comment dans un Cours d'histoire moderne ne paierions-nous pas un tribut de reconnaissance à Machiavel et à Guichardin, à Sleidan, à Tschudi et à Emmius, à Sepulveda et à Mariana, à Grotius, à l'illustre de Thou, à Paolo Sarpi, et à tant de grands historiens, nos maitres et nos guides sur une route difficile! » Après avoir sa-

tisfait à ce devoir dans son *vingt-sixième* chapitre, il nous indique l'histoire de la renaissance de la philosophie platonique, qui égara quelques hommes d'un génie ardent et les conduit sur la route ténébreuse de la *cabbala*, et termine son sixième livre en nous présentant dans sa naissance la nouvelle philosophie du lycée qui, cultivée par Vivès, la Ramée, Montaigne et François Bacon, produisit enfin Descartes, le père de la philophie moderne.

Comme la SECONDE PARTIE, la TROISIÈME n'renferme qu'un livre qui s'étend *depuis le commencement de la guerre de trente ans jusqu'à la paix d'Utrecht, et jusqu'à celles de Passarowitz et de Nystadt :* de 1618 à 1721.

VII[e]. Ici commence l'histoire moderne époque où la politique gouverne le monde. Les négociations et les traités prennent la place de la violence, c'est dire que nous sommes arrivés au point où M. SCHOELL va fondre dans son *Cours d'histoire des États européens* son *Histoire abrégée des traités de paix*. « Cet ouvrage est-il dit dans la préface du XXV[e] volume, s'é

tant promptement épuisé, l'auteur s'était occupé, pendant plusieurs années, à en préparer une nouvelle édition dans laquelle il élaguait ce qui était devenu superflu par les circonstances, mais remplissait un grand nombre de lacunes. Il avait ainsi rédigé un ouvrage entièrement neuf qu'il se proposait de publier. Plus tard il s'est décidé à l'insérer dans son *Cours d'histoire*; mais, pour exécuter ce plan, il a fallu morceler son travail afin d'assigner à chaque partie la place qu'elle devait occuper dans une histoire générale.

« Le lecteur qui voudra comparer les deux éditions, reconnaîtra que ce sont deux ouvrages entièrement différens, travaillés cependant sur un même canevas. Plusieurs parties du second travail sont entièrement neuves; et les révélations que l'auteur fait sur le célèbre Walstein ont été jusqu'à présent inconnues en France.

« Aucun lecteur ne s'attendra à trouver dans un livre de la nature de celui-ci, une histoire des guerres qui ont été si fréquentes en Europe depuis deux siècles; telle qu'un militaire la désirerait pour son instruction. Il suf-

fit, pour la classe de lecteurs à laquelle ce *Cours* est destiné, que l'objet des guerres soit clairement indiqué, que les plans de campagne soient tracés en deux mots, que tous les événemens soient relatés, afin que le lecteur puisse trouver les dates des batailles, les noms des généraux qui les commandaient, et le résultat des victoires ou défaites. L'histoire des négociations et les traités qui en ont été le résultat demandaient plus de détails. »

En entrant dans cette septième période, qui embrasse l'histoire du dix-septième siècle depuis 1648, et les quinze ou vingt premières années du dix-huitième, M. Schoell croit devoir changer de méthode. Dans chacune des six périodes que nous avons parcourues, il avait signalé quelques grands événemens qui ont altéré la face politique de l'Europe, ou de la plupart des États qu'elle renfermait. C'était d'abord la naissance de nouvelles monarchies sorties, vers la fin du cinquième siècle et dans le sixième, du bouleversement de l'empire romain d'Occident; ensuite l'origine de la puissante monarchie des Francs, suivie de sa des

ction; l'agrandissement de l'Allemagne et réunion de la dignité impériale à la cou-ne germanique; dans le onzième siècle, l'é-ation de la puissance des papes ou leur ocratie universelle; les croisades, le com-cement de cette fermentation que les nou-les idées de liberté produisirent dans les des peuples européens; au quatorzième le, la décadence de la puissance pontificale tant qu'elle était usurpée sur les rois de la e, les conciles généraux du quinzième siècle la destruction de l'empire romain en Orient. fin, dans la sixième période, la renaissance belles-lettres, la découverte de l'Amérique, la révolution religieuse ont été mises sous s yeux. Après avoir donné au récit de ces énemens tous les développemens que per-ettaient les bornes de son ouvrage, il a groupé, dans chaque période, autour de ces centres mmuns, les faits arrivés dans chaque État en rticulier, soit qu'ils fussent en rapport avec les événemens généraux, soit qu'ils n'eussent qu'un intérêt isolé et pour ainsi dire de localité.

Tout change avec le dix-septième siècle. Il

n'arrive plus de ces grands événemens qui enflamment l'imagination, agitent le cœur et élèvent l'ame; la politique, la triste politique occupe tous les esprits, absorbe toute les facultés des gouvernans; la passion et l'exaltation ont fait place à la froide raison, calculant les intérêts et employant l'intrigue pour parvenir à ses fins. La guerre est devenue une science, une affaire de calcul; l'ambition des conquérans trouve, dans les méditations des gens de cabinet, des limites qu'elle s'efforce souvent en vain de franchir; le monde est gouverné par des ministres, et cette époque voit naître une branche de connaissances humaines inconnue aux anciens et aux hommes du moyen âge, qu'on a désignée sous le nom bizarre de diplomatie.

La politique s'occupe des moyens de maintenir la tranquillité des États au dehors, de protéger le faible contre les attaques et l'oppression du fort, d'opposer des barrières aux projets ambitieux des conquérans, et de prévenir des dissentions qui amènent à leur suite les calamités de la guerre. Unissant dans un intérêt commun les différens souverains de l'Eu-

pe, elle les engage à sacrifier au bien général
rs vues personnelles, et en forme, pour
si dire, une seule famille.

Cependant telles sont et la faiblesse des vues
maines et la force impérieuse des passions
e souvent les institutions et les moyens qu'on
yait propres à prévenir les guerres, en ont
é précisément les mobiles. Le moyen auquel
a eu principalement recours dans le dix-
ptième et le dix-huitième siècle, est cette
mbinaison qu'on a appelée *système de la ba-
ce* ou de l'*équilibre politique*. L'idée d'une
lance politique remonte au quinzième siècle,
oque où les nouvelles découvertes dans les
s, et la renaissance des lettres produisirent
e révolution dans tous les États de l'Europe.
squ'alors chaque puissance isolée était uni-
ement occupée de ses intérêts particuliers,
des démêlés qui lui étaient propres, sans
aucun de ses voisins se crût obligé ni auto-
isé à y prendre part, à moins que des rapports
ondés sur la parenté des princes ou sur des
aités ne lui en fissent un devoir.

Aussi long-temps que la féodalité domina

en Europe, les vices qui sont attachés à ce ré-
gime, paralysèrent les forces des États; les sou-
verains, contrariés dans tous leurs plans
dans toutes leurs opérations par des vassaux
puissans et peu accoutumés à l'obéissance, ne
purent que très difficilement déployer leurs
forces au dehors ou causer d'ombrage à leurs
voisins. Aucune idée de balance de pouvoir
entre les souverains ni de barrière contre l'
ambitieux n'avait donc pu jusqu'alors se pré-
senter à l'esprit des chefs des États.

Depuis la révolution qui s'opéra au quinzième
siècle, dans les mœurs, dans les institutions,
dans les gouvernemens, les princes trouvèrent
moyen de diminuer le pouvoir des grands feu-
dataires et des nobles; l'abaissement de ces va-
ssaux mina peu à peu le système féodal, et per-
mit de remplacer cette institution dégénérée
par des constitutions plus conformes au b
pour lequel les sociétés ont été établies. Plu-
sieurs États auxquels le régime féodal n'av
pas permis de développer leurs forces, débar-
rassés de ces entraves, devinrent forts et pui-
sans; quelques-uns des chefs placés à la t

de ces monarchies régénérées, ne trouvant plus dans leur intérieur assez d'occupation pour leur activité, portèrent leurs vues au dehors, et conçurent des projets d'agrandissement et de conquêtes. Les États menacés par ces ambitieux recherchèrent les moyens d'assurer leur existence, recoururent à cette politique qu'avaient imaginé jadis les républiques italiennes, et dont Florence fut la modératrice; ils conçurent l'idée d'établir entre les différens États une balance qui pût les garantir des entreprises des princes ambitieux. Cette politique nouvelle, qui exigeait de fréquentes communications entre les parties intéressées, donna lieu à ces ambassades, à ces négociations multipliées, qui caractérisent les trois derniers siècles; on vit des guerres devenues générales par le concours de gouvernemens qui paraissaient étrangers aux querelles pour lesquelles les armes avaient été prises; enfin, on remarqua dans tous les cabinets une activité extraordinaire pour établir des barrières qui pussent empêcher qu'il n'éclatât de nouvelles hostilités.

Les États d'Europe se partagèrent alors en

trois groupes, ayant chacun un intérêt c mun, mais étrangers aux deux autres grou autant que dans ces siècles il pouvait y avoi événement politique qui n'intéressât pas to les puissances : l'Allemagne d'abord et en la France sont le centre de l'un de ces grou l'Espagne et le Portugal, les Provinces-u des Pays-Bas et la Grande-Bretagne, la Si et l'Italie se rangent autour de ces grandes p sances. M. SCHOELL appelle leur réunio groupe des États du midi et de l'occiden l'Europe; son histoire forme la *première p* ou les dix premiers chapitres de son septi livre.

L'empire Ottoman est le centre du sec groupe, composé de la république de Veni de la monarchie hongroise. La *seconde p* ou les chapitres 11, 12 et 13 sont consacr l'histoire de ces États.

La Livonie, à la possession de laquel Providence paraît avoir attaché la prééminь dans le Nord, est, dans le dix-septième siè l'objet de la politique èt de l'ambition de ses voisins. Les chapitres 14, 15, 16, 17

sont consacrés à l'histoire des Etats du nord de l'Europe, la Pologne, la Prusse, la Livonie, la Russie, la Suède et le Danemark : ils forment la *troisième partie* de ce livre.

Première partie. — L'histoire des Etats méridionaux et occidentaux de l'Europe, depuis 1618 jusqu'en 1715, se divise naturellement en deux sections, parce que le système de l'équilibre auquel tous ces Etats attachaient leur conservation, a pris successivement deux directions différentes.

La maison d'Autriche devenue, par une réunion de circonstances, assez puissante pour pouvoir, avec quelque apparence de raison, être accusée d'aspirer à la monarchie universelle, inspire aux autres Etats des craintes vraies ou affectées et une jalousie qui font diriger contre elle le nouveau système. L'ambition de Charles-Quint et de Philippe II avait, dans le seizième siècle, donné aux autres gouvernemens quelques inquiétudes plus ou moins fondées. Dans le dix-septième siècle, la conduite énergique, quelquefois arbitraire, de Ferdinand II change leur sollicitude en frayeur.

Le fantôme d'une domination universelle se présente à tous les cabinets. De tous côtés, on se plaint de l'abus que ce monarque fait de sa puissance; un cri général s'élève contre lui, c'est alors la prévoyance de la France qui, suivant dans sa politique des principes qu'elle réprimait dans son intérieur, se charge du maintien de la balance, en faisant cause commune avec les Protestans contre la maison d'Autriche, qui, en travaillant à consolider sa grandeur, ne perdait pas de vue l'extirpation de toute diversité de culte. . . . .

L'Europe occidentale entière et une partie des puissances du Nord prennent part à cette grande querelle, soit par pure politique, soit par un mélange de principes politiques et religieux. Elle se termine par la paix de Westphalie, dont les dispositions ont été constamment renouvelées et sanctionnées dans tous les traités *subséquens*, jusqu'à l'époque de la révolution française et même jusqu'à celle de la dissolution de l'empire germanique. Cette paix doit être envisagée sous un double point de vue; d'abord comme traité de pacification entre plu-

sieurs puissances qui depuis long-temps se faisaient une guerre acharnée, et comme réglant les limites de ces Etats et d'autres intérêts qui leur étaient particuliers; ensuite, et c'est là ce qui lui donne la plus grande importance, comme une loi fondamentale de l'Allemagne, établissant la constitution germanique de manière qu'elle puisse servir de pivot à la politique européenne. Les usurpations des princes d'Empire avaient insensiblement changé la monarchie allemande en une confédération d'Etats presque indépendans; mais tous les droits qu'ils s'étaient arrogés n'avaient pas encore été reconnus par l'empereur, et pour être de véritables souverains, il leur manquait encore quelques droits sans lesquels la suprême puissance n'existe pas. La paix de Westphalie légalisa tout ce qui était irrégulier dans leur possession; elle compléta tout ce qui était défectueux. Dès-lors la dignité impériale, tout en entourant comme autrefois la maison d'Autriche d'une grande splendeur, n'ajouta plus rien à sa puissance réelle; les vassaux de l'empereur n'éprouvèrent plus à son égard que le sentiment de l'ingrati-

tude; et la garantie de la constitution germanique dont la France fut chargée, aurait rendu le corps germanique le plus fidèle allié et le plus dévoué serviteur de cette puissance, si les fautes de Louis XIV n'avaient offensé l'orgueil des princes et changé leur amitié en haine.

Établi par l'influence de la France pour garantir l'Europe contre les projets de la maison d'Autriche dont la prévention a sans doute exagéré le danger, le système de l'équilibre politique est bientôt tourné contre ses auteurs. Louis XIV est, à son tour, accusé d'aspirer à la monarchie universelle. Telles n'étaient certainement pas ses vues; mais ses conquêtes, son mépris pour les droits d'autrui et les flatteries de ses courtisans qui applaudissaient à ses actions les plus injustes, allument une suite de guerres qui compromettent l'existence de ses voisins et de ce corps germanique même dont il devait être le protecteur, et dont par politique il aurait dû ménager l'affection. La plupart des puissances européennes se réunissent alors contre lui.

Pendant cette lutte, le système de guerre

éprouve une révolution par laquelle les rapports qui avaient toujours subsisté entre les forces respectives des États, sont entièrement dénaturés. A côté des grandes monarchies continentales, qui jusqu'ici avaient été les modératrices de l'Europe, l'Angleterre et les Provinces-unies des Pays-Bas n'avaient joué que les rôles secondaires. En donnant à leur marine une étendue jusqu'alors sans exemple, ces deux États, depuis cette époque devenus les seules puissances maritimes, s'élèvent à une force qui non-seulement les rend des ennemis formidables à la France, mais les place même au rang d'arbitres du continent. Ce sont elles qui dictent les conditions de la paix d'Utrecht, par laquelle des bornes sont mises aux vues d'agrandissement de cette monarchie, qui ne peut les franchir qu'une ou deux fois vers le milieu du dix-huitième siècle pour acquérir la Lorraine et l'île de Corse.

Ainsi la paix de Westphalie, précédée de la guerre de trente ans, forme la première section de ce livre. Les guerres de Louis XIV avec l'Espagne, les Provinces-Unies, la Grande-Bre-

tagne et l'Allemagne dans lesquelles le Portu et l'Italie sont enveloppés, guerres interro pues par une série de traités de paix et terı nées enfin par ceux d'Utrecht et de Bade, ront l'objet de la seconde section de la premi partie de l'histoire du dix-huitième siècle.

L'histoire de la guerre de trente ans ne pc vant se détacher de celle de l'empire d'Al magne, M. SCHOELL les réunit. Il divise ce guerre en quatre époques que, d'après les pr cipales puissances qui ont joué un rôle d chacune, il nomme période Palatine, Dano Suédoise et Française. Elles comprennent même temps l'histoire du règne de l'emper Ferdinand II et les onze premières années Ferdinand III.

Après les événemens militaires dont il donne qu'une esquisse, il s'occupe avec plu soin des mémorables négociations de Mun et d'Osnabruck, pour lesquelles les histor ont laissé de riches matériaux que doivent dier toutes les personnes qui veulent parc rir avec honneur la carrière politique. Apr précis des négociations, l'auteur ferait c

naître le contenu du traité qu'elles ont amené, i, pour le faire avec clarté, il n'était obligé de parler auparavant de deux objets qui paraissent étrangers à ce même traité.

Les traités de Westphalie ont réglé le sort de différentes maisons régnantes en Allemagne, et éterminé les droits et priviléges de toutes; et, sous ce rapport, ils sont une loi fondamentale pour les principautés et les autres États d'Empire. Il s'ensuit qu'il faut connaître l'histoire ntérieure des maisons d'Allemagne, dont le sort fut réglé à Osnabruck. Déja M. SCHOELL a rempli une partie de la tâche que cette circonstance lui impose : au livre précédent, il a conduit leur histoire jusqu'à la réformation religieuse ou au commencement du seizième siècle. Dans ce livre, il la reprend à cette époque, pour la conduire jusqu'à celle de la signature de la paix de Westphalie. C'est là le premier des deux objets qui doivent l'occuper avant de donner le sommaire des traités de Westphalie.

Le traité d'Osnabruck, a-t-il dit, a établi sur de nouvelles bases la constitution germanique, et changé une monarchie limitée en un système

fédératif, en une association d'États souverains sous un chef commun. Pour bien juger ce changement, il faut connaître l'état politique de l'Allemagne tel qu'il était immédiatement avant la pacification. C'est le second objet préliminaire qu'il traite. Mais comme une section du livre précédent a peint cet État tel qu'il était à la fin du seizième siècle, il suffira d'indiquer les altérations qu'il avait éprouvées dans les cent cinquante années suivantes.

Alors seulement M. Schoell croit pouvoir faire connaître les dispositions des deux traités qui, réunis, constituent la paix de Westphalie. Mais comme une simple exposition du contenu de chaque article serait peu instructive, il l'accompagne d'un commentaire historique et de droit public. Les objets réglés par ces articles étant très multipliés et de diverses natures, et la marche de la négociation n'ayant pas permis aux rédacteurs de mettre beaucoup d'ordre dans leur travail, il tâche de remédier à la confusion qui y règne, d'abord en réunissant les deux traités en un seul corps de lois politiques, ensuite en séparant les matières d'après

ne méthode systématique qui puisse en faciliter l'intelligence.

Cet exposé, précédé de l'histoire des négociations, forme la septième section de son premier chapitre dont les six sections antécédentes ont traité des objets que nous venons d'indiquer. La paix de 1648 réduit la puissance d'une des branches de la maison d'Autriche à des limites qui dorénavant assureront la tranquillité de l'Europe; la prépondérance des rois d'Allemagne n'alarme plus les autres nations. Le système de l'équilibre politique est établi sur des bases solides; l'Allemagne en est le pivot. Dorénavant tous les Etats de l'Europe occidentale pourront s'occuper exclusivement du bien-être des peuples, pourvu toutefois que le génie malfaisant de la discorde ne vienne pas troubler cette tranquillité en inspirant de nouveau à quelque potentat l'ambition et le désir des conquêtes.

Ainsi M. Schoell aura achevé la première section de l'histoire du système d'équilibre en Occident qui se termine en 1648. La seconde nous conduit jusqu'en 1715 : pendant cet espace de temps, la France nous occupe si vive-

ment, que nous perdons presque entièrement de vue cette Allemagne qui auparavant avait été le point vers lequel notre attention était le plus souvent dirigée, et que nous allons abandonner pour quelque temps. C'est par cette raison et afin de rendre la suite plus intelligible, que M. SCHOELL ajourne un moment l'histoire de cette seconde section pour conduire auparavant l'histoire de l'Allemagne jusqu'en 1714, en supprimant cependant le précis des guerres que, pendant cette soixantaine d'années, elle eut à soutenir contre la France. Une huitième section du premier chapitre renferme les dix dernières années du règne de Ferdinand III, les règnes de Léopold Ier et de Joseph Ier, et le commencement de celui de Charles VI. L'auteur y ajoute une neuvième section qu'il consacre à la littérature allemande dans le dix-septième siècle et dans les trente premières années du dix-huitième, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où commence la littérature des Allemands, qu'ils regardent comme classique.

Les guerres entre la France et l'Allemagne

font tourner contre la première le système 'équilibre qu'elle-même avait imaginé, apent ensuite notre attention, et nous entrons i dans la seconde section de la première ie de cette période. Mais auparavant, il lra faire voir comment la France, qu'à une ļue antérieure nous avons vu combattre : un faible succès le colosse de la puissance ichienne, a acquis cette force imposante l'a mise en état de s'élever contre elle avec . de bonheur et de gloire, et comment, ès avoir mis fin à la prépondérance de la e allemande de la maison de Habsbourg, a achevé son ouvrage en humiliant la ligne agnole de la même maison, bien plus puiste par la richesse de ses possessions et la centration de ses forces.

Deux règnes remplissent les cent cinquante de cette septième période, ceux de Louis XIII le Louis XIV. Le fils de Henri IV, doué par nature de qualités d'esprit estimables et du rage militaire, est destiné, par la faiblesse son caractère et par l'éducation qu'il reçoit, tre éternellement guidé, gouverné et subju-

gué. Il passe les quatorze premières années de son règne sous la tutelle d'une mère dont les forces et les talens n'étaient pas proportionnés à la grandeur de cette charge, ou sous l'influence d'indignes favoris qui le rendent un objet de mépris pour ses propres sujets, jusqu'à ce qu'une suite d'intrigues, que disons-nous? jusqu'à ce que la Providence, qui sans doute destinait la France à jouer un rôle brillant, lui envoie un ministre qui, par la supériorité de son génie, se rend entièrement maître du monarque en écartant ou anéantissant tous ces êtres médiocres qui osaient s'ériger en concurrens de son autorité, et se saisit d'un empire absolu et permanent. Jamais prince faible n'a eu un ministre plus fort que Louis XIII. Le cardinal de Richelieu, qui avait l'instinct de la politique, comme d'autres ont cru en avoir la science, a dit M. de Beausset, est le modèle d'un grand homme d'État, si, pour être appelé de ce beau titre, il suffit de posséder un jugement exquis, un esprit éclairé et capable de concevoir les plus grandes choses, une constance et une persévérance imperturbables pour

les exécuter, sans bonté de cœur, sans vertu, sans respect pour les préceptes de la morale et sans égard pour l'opinion publique. C'est à lui qu'on peut appliquer ce portrait que d'Aguesseau a tracé d'un magistrat : « Né pour la patrie beaucoup plus que pour lui-même, depuis ce moment solennel où l'État l'a chargé de chaînes honorables, un ministre * ne doit plus se considérer que comme une victime dévouée non-seulement à l'utilité mais à l'injustice publique. Il regarde son siècle comme un adversaire redoutable contre lequel il sera obligé de combattre pendant tout le cours de sa vie ; pour le servir il aura le courage de l'offenser, et s'il s'attire quelquefois sa haine, il méritera toujours son estime. »

Aussitôt que Richelieu est à la tête du gouvernement, il forme le plan de rendre son pays le premier du monde, en déracinant les maux dont il souffre dans son intérieur, et en abaissant les puissances étrangères qui oseraient rivaliser avec lui. Depuis soixante ans la France

* Il y a dans l'original, un magistrat.

était troublée par deux factions, par la faction religieuse des Réformés et par la faction politique des grands, ou plutôt par l'esprit turbulent, l'égoïsme et l'avidité de la haute noblesse féodale, visant à s'emparer du pouvoir, et se servant pour cela du penchant révolutionnaire des Huguenots qui croient travailler à la fondation d'une république fédérative, quand ils ne sont que l'instrument des vues criminelles des seigneurs qui les dirigent. Pour humilier cette caste orgueilleuse, pour l'accoutumer au frein, et lui imposer un joug salutaire, pour établir en France une véritable monarchie, Richelieu commence par terrasser le parti des Huguenots; il lui laisse l'exercice de son culte que la justice de Henri IV lui avait accordé; mais il renverse l'Etat dans l'Etat; il éteint ce foyer de troubles que l'édit de Nantes avait allumé, et corrige ainsi la faute commise par le meilleur des rois.

Quelques années d'une guerre vigoureuse ont suffi pour briser l'instrument le plus dangereux dont les factions politiques s'étaient servies; mais les factions même subsistent et cher-

ient de nouveaux moyens de troubler l'Etat. Cette fois-ci il sera plus difficile de les soumettre, parce que dans cette nouvelle guerre la force des armes ordinaires ne suffit pas. L'esprit factieux était la maladie du siècle, ou plutôt les factions du seizième siècle avaient été la première période de cette fièvre révolutionnaire qui est endémique en France, et dont le quatrième paroxysme la travaille depuis quarante ans, pour ne finir probablement qu'au terme que la nature a fixé aux maladies d'esprit aussi bien qu'à celles du corps. Il faut au médecin qui veut guérir les accès de ce mal, une age rigueur, un esprit supérieur qui sache résister aux illusions, et une force de caractère beaucoup plus rare que ce courage qui fait courir sur le champ de bataille pour y verser son sang par amour de la patrie ou par un sentiment d'honneur qui ne connaît pas de danger. Les armes dont Richelieu se sert en homme expérimenté, sont l'intrigue, la ruse, la dissimulation, la fourbe, la perfidie, le fer et le poison. Il combat et abaisse la mère et le frère du roi, ses parens, toute la famille royale, toute

la haute noblesse du royaume, quiconque osa lutter contre lui; ici le génie du grand ministre se montre dans tout son éclat; l'homme disparaît. Nous admirons l'un, nous ne pourrions aimer l'autre.

Après cette double victoire, remportée l'un aux champs de bataille, l'autre dans les sentiers tortueux de la politique, Richelieu entreprend l'exécution de la seconde partie de son plan, qui est l'abaissement de la prépondérance autrichienne. Déja il y a préludé en faisant la guerre à l'Espagne dans les montagnes des Grisons et dans les plaines de la Lombardie, ainsi qu'en fomentant les troubles de l'Allemagne et en s'alliant à ce même parti religieux dont il s'est montré en France l'ennemi irréconciliable. Il devient jusqu'en 1634 le boute-feu de la guerre de trente ans; enfin les désastres que les adversaires de la maison d'Autriche éprouvent à cette époque, le forcent à jeter le masque qui depuis dix ans couvrait sa politique, et à placer le roi de France à la tête d'un parti que ses principes religieux et monarchiques lui faisaient haïr. Le plus grand des ministres que la

France et l'Europe aient jamais possédé, vécut assez long-temps pour emporter dans la tombe la certitude que son plan réussirait, et que la France dicterait les lois de la paix; mais il ne vit pas la fin de la guerre qu'il avait allumée. A peine est-il mort que le roi son pupille, incapable de régner sans lui, le suit au tombeau.

M. Schoell a consacré six sections de son second chapitre au règne de Louis XIII.

1° Régence de Marie de Médicis et événemens antérieurs au ministère du cardinal de Richelieu; 2° abaissement de la faction des Réformés; 3° guerre des Grisons et pour la succession de Mantoue; 4° ministère du cardinal de Richelieu et factions de cour; 5° participation de la France à la guerre de trente ans jusqu'en 1642; 6° faits isolés du règne de Louis XIII, caractère de ce prince, sa famille.

Nous arrivons ainsi au règne le plus long et le plus brillant qu'offrent les annales françaises. Louis XIV a été la terreur et le fléau des peuples voisins, et les habitans des bords du Rhin, en contemplant les ruines du château de Heidelberg et de la magnifique cathédrale de Spire,

dernier monument de l'architecture byzantir
ne peuvent pardonner à celui qui a ordon
ou laissé impunies des dévastations sans b
On est porté à excuser l'irrégularité de
mœurs, en faveur de la galanterie et de l'é
gance dont il les couvrait; mais la postérité
ceux de ses sujets que l'édit de Nantes a exi
de leur patrie, rejette loin tous les raisonn
mens par lesquels on voudrait excuser une a
tion atroce qui ne fut pourtant qu'une erre
malheureuse. Ces deux fautes sont les cau
qui ont fait refuser à Louis par les étrangers
surnom de Grand, que l'admiration de ses s
jets lui a fait décerner, et qu'il a mérité so
tant de rapports. Louis XIV a été un roi én
nemment français; sa nation lui doit ce cara
tère à la fois noble et aimable, ce sentim
des convenances, ce goût pour les agrém
qu'offre la bonne société sans plaisirs bruy
et sans l'assujétissement du jeu; cette facil
d'humeur qui ne connaît pas la fausse sus
tibilité, toutes qualités qui distinguent le Fr
çais. La France lui doit sa grandeur, sa glo
et le bienfait inestimable d'une littérature p

classique. Tout sous Louis XIV est grand; ses mesures de gouvernement, sa cour, portent le caractère de l'exaltation, de l'honneur, de la noblesse. Excepté l'ambition, toutes ses fautes retombent sur ses ministres et sur ses alentours.

Pour mettre dans le récit des événemens d'un règne de soixante-treize ans un ordre qui puisse contribuer à y porter de la clarté, l'auteur partage l'histoire de Louis XIV en quinze sections.

A la mort de son père, voyant les rênes du gouvernement entre les mains d'une femme, les factions croient le moment arrivé pour se relever de leur chute. La régence d'Anne d'Autriche est troublée par une révolte qui, sous le nom de *Fronde* et par le caractère des acteurs, ne serait que ridicule, si elle n'avait été criminelle au plus haut point. Le génie du cardinal de Mazarin, moins élevé que celui de Richelieu, mais plus souple, et tel qu'il convenait peut-être aux circonstances, sauve la royauté et soumet les rebelles. Les événemens arrivés dans l'intérieur de la France pendant la minorité de Louis XIV et jusqu'en 1652 sont racontés dans la première section.

Louis XIV avait hérité de son père une ble guerre avec la maison d'Autriche, l'un Allemagne, l'autre en Espagne et dans les P. Bas. Le cardinal de Mazarin les continue et termine de la manière la plus glorieuse, l' par la paix de Westphalie, l'autre par celle Pyrénées. La France s'élève au plus haut d de gloire; c'est une gloire fondée sur le res et la reconnaissance des peuples; gloire im rissable, et que celle des conquêtes ne faire pâlir. Cette partie de l'histoire de Louis est traitée dans la seconde section.

Louis XIV avait passé les vingt-deux p mières années de son règne, qui sont l'épo de son enfance et de son adolescence, dans plaisirs et les amusemens de cet âge. Graci et aimable, il abandonnait les rênes du g vernement à son premier ministre, et l'Eur s'attendait à voir en lui se renouveler l'exem d'un père insouciant et paresseux. Le card meurt; et tout d'un coup le jeune roi dé loppe un caractère et des moyens que son parente indolence n'avait pas laissé deviner ne veut pas seulement régner par lui-même

ne veut pas non plus régner comme les rois de France ont régné avant lui. Il lui faut une nouvelle forme de gouvernement. Il fonde la monarchie française telle qu'il en a conçu l'idée pendant qu'on le croyait uniquement occupé de fêtes et de divertissemens. Il la veut forte et débarrassée de toutes les entraves qu'une armée tenant encore par son organisation au système féodal, une noblesse qui n'aime la monarchie que comme soutien de l'aristocratie, une magistrature factieuse avaient mises à l'exercice de l'autorité royale. Sa volonté ferme fait sortir du néant une marine et crée le port de Rochefort; son génie introduit un système de finances stable et qui lui assure les ressources nécessaires aux grandes entreprises qu'il médite. Pour faire fleurir ses finances, il faut animer l'industrie de ses sujets et faire naître le commerce. A la voix du roi et de Colbert, son conseiller et son aide, la France se couvre de manufactures; et, pour la facilité du commerce, se creuse un canal qui la traverse depuis la mer Méditerranée jusqu'à l'Océan Atlantique. Le luxe est indispensable à une grande monarchie; il lui faut



des monumens d'architecture; il lui faut des arts, des lettres et des sciences. La manufacture des glaces et celle des Gobelins, les trois académies, l'hôtel des Invalides et Versailles attestent le goût et la magnificence de Louis XIV. Tout ce que ce prince a fait dans l'intérieur de la France depuis la fin des guerres civiles, mais surtout depuis la mort de Mazarin, en 1661, jusqu'à celle de Colbert, en 1680, est réuni dans la troisième section. C'est par là et non par des guerres, que Louis XIV mérite véritablement le surnom de Grand.

Pendant que ce monarque s'occupe avec un si brillant succès du bien et de la splendeur de son royaume, il lui survient avec l'Espagne, avec le pape Alexandre VII et avec le duc de Lorraine des contestations qui pouvaient faire pressentir ses projets d'agrandissement et ses idées de suprématie; il a aussi une courte guerre à soutenir contre l'Angleterre. Ces événemens extérieurs sont rappelés dans la quatrième section.

Les Protestans de France étaient soumis; ils vivaient paisiblement et n'étaient plus dange-

reux; leur esprit d'indépendance avait passé chez les Catholiques. Au sein de l'Église française, se forme une secte qui à une dévotion souvent respectable, quoique quelquefois trop exagérée pour paraître vraie, joint une tendance à secouer la domination pontificale, qui lui donnait fréquemment de l'analogie avec les Protestans, dont néanmoins elle haïssait le dogme. Il est difficile, après s'être soustrait au pouvoir ecclésiastique, de ne point passer à l'opposition contre l'autorité séculière; aussi trouvons-nous déja dans les premiers Jansénistes (c'est le nom de cette secte), dans des hommes dont la France s'honore d'ailleurs, des traces de cette humeur factieuse qui se développa dans leurs successeurs. La première époque de l'histoire du jansénisme, à laquelle appartient celle de l'institution de Port-Royal, est présentée dans la cinquième section. La paix de l'Église de 1665 met fin à la dispute que le livre d'un évêque flamand avait fait naître, ou la suspend au moins pour long-temps.

Pendant que le roi de France défend le chef de l'Église contre la mutinerie des Jansénistes,

il se trouve lui-même enveloppé dans une suite de disputes avec Rome. La régale, les libertés de l'Église gallicane, et les prétentions du roi qui voulait faire jouir ses ambassadeurs à Rome de priviléges qu'aucun gouvernement ne peut tolérer, en sont les objets. Ils se trouvent réunis dans la sixième section.

C'est en 1666 que commence cette série de guerres que la postérité reproche à l'ambition de Louis XIV; c'est depuis ce moment que les autres puissances tournent contre la France ce système d'équilibre politique dont Richelieu s'était si habilement servi contre la maison de Habsbourg. M. Schoell nomme la première de ces guerres, que termine, en 1668, la paix d'Aix-la-Chapelle, la *guerre de dévolution*, d'après une coutume de la jurisprudence civile de Flandre et de Brabant, que Louis XIV voulait ériger en maxime de droit public. Il nomme *guerre d'Hollande* la seconde, qui fut allumée par les passions et par l'esprit de vengeance du roi de France : le traité de Nimègue de 1679 la termine. L'histoire de ces deux guerres et des traités qui y mettent fin occupe la septième et

huitième section. M. Schoell montre dans la uvième, Louis XIV essayant de faire, à l'om-e de la paix et par un abus révoltant des for-es de la justice, des conquêtes qu'il n'aurait ut-être pas obtenues par la guerre la plus eureuse.

Depuis 1665 jusqu'en 1685 se suit en France un système de persécution bien calculé contre es Protestans. L'auteur dévoile, dans la dixième ection, les intrigues par lesquelles des mi-istres coupables parviennent à démontrer Louis XIV l'inutilité de l'édit de Nantes, ublié par son aïeul, et la nécessité de le évoquer, en faisant valoir la maxime qu'en égislation tout ce qui est inutile est pernicieux.

La *guerre d'Allemagne* de 1688 et la paix de Ryswick de 1697, remplissent la onzième section. C'est l'époque où les ministres de Louis XIV couvrent d'infamie le nom français en Allemagne; car il est bien constaté que ce n'est ni au monarque ni aux généraux qu'il faut attribuer les horreurs que les armées commettent par ordre des ministres du roi dans le Palatinat et dans le pays de Bade.

Interrompant alors le récit des batailles e
des négociations, pour nous occuper d'un suj
tenant à la fois à la théologie et à l'histoire d
folies humaines, M. Schoell nous rappelle da
la douzième section, cette nouvelle espèce d
fanatisme religieux qui, vers la fin du dix-sep
tième siècle, s'empare des esprits, moins dan
la généralité de la France que seulement à l
cour de Louis XIV et parmi les personnes d
haute qualité; extravagance qui mériter
d'être traitée avec mépris, si elle n'avait cau
une fâcheuse mésintelligence entre deux pré
lats, l'un le plus grand que l'Église française a
produit, qui a été jugé digne d'être placé immé
diatement après les pères de l'ancienne Église;
l'autre, Fénélon, qui appartient aux caractère
les plus aimables et aux écrivains les plus élé
gans de cette époque. Il s'agit du Quiétisme.

La treizième section est la plus longue, e
une des plus importantes du deuxième chapitre. L'auteur y traite :

1° Des négociations par lesquelles les grande
puissances européennes ont voulu prévenir le
guerres que l'extinction de la maison d'Autrich

en Espagne devait allumer; des différentes prétentions à la succession de Charles II; de l'élévation d'un Bourbon sur le trône laissé vacant par ce roi qui, en descendant dans la tombe, a cru qu'un monarque pouvait disposer de son trône comme un particulier de son patrimoine, et qui cependant, au milieu des intrigues dont il était entouré, faisant taire la voix de l'amitié, n'écouta que celle de sa conscience, et se déclara en faveur de l'héritier que les lois fondamentales de sa monarchie désignaient; enfin, il parle dans ce paragraphe des alliances qui se forment contre Louis XIV et Philippe V, le nouveau roi d'Espagne;

2° De la guerre pour la succession d'Espagne, la seule juste et la seule malheureuse que Louis XIV ait faite depuis 1666; guerre féconde en catastrophes, et pendant laquelle les plus grands généraux de l'Europe entrent en lice;

3° Des négociations qui eurent lieu depuis 1705 jusqu'en 1713, pour donner la paix au monde et pour parvenir à signer le traité d'Utrecht; récit instructif pour les rois et les ministres, auxquels il doit apprendre qu'il est de

l'intérêt des gouvernemens d'user avec mo
ration des avantages que donne la victo
L'histoire de cette négociation renferme
véritable leçon de morale; nous pourrions
de politique, car la politique et la morale c
vent être en harmonie, et leur séparation p
pare la chute des empires.

4° L'auteur donne le sommaire des tra
d'Utrecht, et termine

5° Par celui des traités de Rastadt et de B
qui en sont le complément.

La querelle du jansénisme que la pai
l'Église de 1665 avait assoupie, recomm
pendant la guerre pour la succession d'E
gne; elle dure au-delà de la vie de Louis
et se prolonge jusqu'à ce que l'oppositio
dépouillant du masque religieux sous le
elle avait tâché de se soustraire aux yeu
vulgaire, se confond avec une nouvelle o
sition politique qui s'affuble d'un manteau
losophique. La quatorzième section est co
crée à l'histoire de cette seconde époqu
jansénisme; la quinzième à celle des der
momens de Louis XIV.

Après avoir suivi ainsi avec l'histoire d'Allemagne et de France le cours des événemens ..., dans la partie occidentale et méridionale de l'Europe, produisit le système de l'équilibre politique, appliqué d'abord à la maison d'Autriche, tourné ensuite contre la France, M. SCHOELL nous fait parcourir les autres Etats qui étaient entrés dans ce système. Les deux puissances maritimes sont les premières qui s'offrent à nos regards.

La république des Provinces-Unies, dont nous avons vu dans le précédent livre les faibles commencemens et pressenti la future grandeur, eut encore à lutter pendant près de trente ans, avant que son existence fût parfaitement assurée. Soutenue par la France et par l'Angleterre, dirigée par les stadhouders, les frères Maurice et Henri-Frédéric, princes de Nassau-Orange, et par Guillaume II, fils du dernier, elle obtient de grands succès dans cette guerre difficile, et augmente même son territoire par des conquêtes, pendant qu'aux dépens du Portugal, devenu province espagnole, elle fonde de solides établissemens en Asie et en Amérique. La

paix de Munster de 1648, la place définitivement parmi les puissances européennes. Ces événemens forment la matière de la première section du *troisième* chapitre qui est consacrée à l'histoire des Provinces-Unies.

La seconde section présente les autres événemens, soit intérieurs, soit extérieurs, arrivés depuis 1619, sous le stathoudérat des trois princes que l'auteur vient de nommer, jusqu'à 1651, époque de l'abolition de cette dignité éminente.

Le parti démocratique en Hollande étant parvenu à éloigner la maison des fondateurs de la république de toute participation au gouvernement, cette république est pendant vingt-quatre ans déchirée dans son intérieur par des factions. Au milieu de ces troubles, elle lutte d'abord glorieusement avec l'Angleterre, se met ensuite à la tête de la première grande alliance contre Louis XIV, et prend, à Aix-la-Chapelle, le rôle d'arbitre de la paix. Indigné d'avoir été arrêté dans ses projets par une république que ses ancêtres ont aidés à secouer le joug espagnol, et que son orgueil méprise,

roi de France s'avance lui-même à la tête e son armée, pour venger, par la destruction, outrage que le monarque le plus puissant a eçu d'un petit peuple de pêcheurs et de négoians. L'invasion de la Hollande devient le signal e la chute du parti démocratique : les frères e Witt sont déchirés par les mains de ce même euple qui en avait fait ses idoles; redoutables hances des faveurs populaires auxquelles s'exoseraient moins les chefs de partis, s'ils avaient oujours devant les yeux cette image du peuple n fureur que traçait naguère la poétique imaination de M. DE LAMARTINE :

On peut braver Néron, cette hyène de Rome ;
Les brutes ont un cœur, le tyran est un homme;
Mais le peuple est un élément,
Elément qu'aucun frein ne dompte,
Et qui roule, semblable à la fatalité.
Pendant que sa colère monte,
Jeter un cri d'humanité,
C'est au sourd Océan qui blanchit son rivage,
Jeter, dans la tempête, un roseau sur la plage,
La feuille sèche à l'ouragan.

Aussitôt le stathoudérat, jusqu'alors objet

d'horreur pour le peuple, est rétabli. Ces év nemens, qui se passent de 1651 à 1674, sc racontés dans la troisième section.

L'administration de Guillaume III, depi 1674 jusqu'en 1702, est l'époque la plus br lante de l'histoire de la république des Pay Bas; c'est celle des paix de Nimègue et de Ry wick et de la grande alliance que les sept p vinces et l'Angleterre, réunies, depuis 168 sous le même chef, opposent à Louis XIV e Philippe V. La quatrième section lui est co sacrée.

La cinquième, de 1702 à 1716, nous mon de nouveau la république, sans chef en tit faire la guerre à la France avec un succès plus souvent à la supériorité d'Eugène et Marlborough qu'à la sagesse et à l'énergie d gouvernement vicieux. Abusant de la victc les républicains hollandais oublient toute dération, et prétendent faire acheter la pa Louis XIV par des humiliations personne Tant d'insolence est punie; au lieu de dicte conditions de la paix, les présomptueux déi crates sont obligés d'accepter celles que la r

nne a stipulées pour eux sans demander leur vis, trop heureux que l'intérêt de l'Angleterre même exige que ces stipulations soient avantageuses à la république. Le traité d'Utrecht lui assure une barrière contre les entreprises de la France; ce n'en est pas moins l'époque d'où date l'ère de sa décadence, parce que l'Europe a appris que les grandes transactions politiques n'exigent pas, comme on l'avait cru, la participation de cette puissance nouvelle.

Le *quatrième* chapitre du septième livre est consacré aux affaires des îles britanniques, dont l'histoire nous offre d'affreuses catastrophes et un crime jusqu'alors inoui dans les annales des peuples civilisés. M. SCHOELL divise ce chapitre en onze sections. Dans la première, nous voyons la fin du règne de Jacques I[er] achever de faire tomber ce monarque dans le mépris : l'Angleterre cesse, pour quelque temps, de prendre part aux affaires politiques de l'Europe. Ce roi pédant lègue à Charles I[er], son fils, que la nature a doué des plus rares qualités, des principes sur la nature du pouvoir royal, qui n'étaient pas erronnés peut-être,

même dans leur application à l'Angleterre, mais dont la rigueur ne convenait plus aux circonstances où le pays se trouvait. L'esprit d'indépendance, comprimé par le premier Stuart, éclate avec force sous le second; le parlement ayant arraché au roi des concessions qui aujourd'hui encore servent de base à la constitution anglaise, est loin de se montrer reconnaissant. Charles se décide à gouverner sans le secours des représentans de la nation. La révolte du plus fanatique de tous les peuples qui ont embrassé la réforme de Calvin, les Écossais, le décide à recourir à des moyens qu'un monarque constitutionnel ne peut hasarder que lorsque la nation a éprouvé jusqu'à satiété les inconvéniens d'un gouvernement représentatif dégénéré. Il se voit dans la nécessité de convoquer de nouveau le parlement; cette assemblée usurpe tous les pouvoirs, désorganise le gouvernement, et fait peser sur la nation le joug d'un arbitraire, d'autant plus dur qu'il est imposé au nom de la liberté. L'Angleterre ne peut plus être sauvée que par un remède qui serait lui-même le plus

grand des maux, si le despotisme, surtout quand il est exercé par la multitude, n'était pas plus insupportable encore : nous voulons parler de la guerre civile.

La seconde et la troisième section du quatrième chapitre sont remplies d'événemens qui en préparent de plus mémorables. Pendant qu'ils se passent en Angletere et en Écosse, l'Irlande est le théâtre d'une suite de révoltes, de conspirations et de guerres entre deux partis qui sont divisés à la fois par la haine nationale et par le fanatisme religieux. Le grand massacre du 23 septembre 1641 est l'origine immédiate de troubles qui jusqu'à nos jours ont déchiré l'Irlande, pays aux infortunes duquel les malheurs d'aucun autre ne sont comparables. C'est en Irlande qu'on a vu les descendans des habitans originaires dépouillés non-seulement de tous les droits politiques, mais de leur antique patrimoine, réduits à la condition de prolétaires, nourrir une haine héréditaire contre leurs spoliateurs, dont les héritiers habitent les mêmes maisons qu'ont bâties les anciens Irlandais, et cultivent les

terres que ceux-ci ont défrichées. Cette haine que chaque Irlandais a sucée avec le lait maternel, est nourrie et fomentée par la différence de religion. Cette île doit rappeler aux rois et à leurs ministres le terrible *Discite justitiam*; son exemple les avertit qu'en politique aussi bien que dans la vie privée, les suites de toute injustice sont éternelles, si on ne se hâte de la réparer quand il en est temps encore.

Nous vivons à une époque où un ministère loué par sa sagesse a osé accorder aux Irlandais une justice partielle, puisqu'une justice entière est devenue impossible : puisse la modération des catholiques d'Irlande, formant beaucoup plus de la moitié de tous les habitans s'en contenter et donner au monde un exemple qui serait le premier dans l'histoire ! La quatrième section qui traite des affaires d'Irlande jusqu'en 1642 fournit matière à de nombreuses méditations.

Dans la cinquième, M. Schoell rapporte, d'une main tremblante, les événemens de la guerre entre un roi légitime et ses sujets aveuglés, égarés, devenus forcenés par le fanatisme religieux et politique que la doctrine de quel-

ques ambitieux leur a inspiré : cette lutte sacrilège se termine par une catastrophe terrible. En tirant cette histoire des écrivains de l'époque qui ont appartenu à l'un ou à l'autre des deux partis, l'auteur s'est acquitté d'une tâche pénible. Plus d'une fois il lui semblait que, transporté d'avance aux temps futurs, il lisait les pages où avec un stylet de fer la muse de l'histoire inscrira sur des tables d'airain les événemens dont nous avons été condamnés à être les témoins.

Le plus méprisable des usurpateurs, parce qu'il a été le plus hypocrite, règne sur la république anglaise, et les amis de la liberté qui ont renversé le trône, rampent à ses pieds. Cromwell apesantit sur sa nation un sceptre d'airain; mais, gouvernant avec sagesse, il est favorisé par la fortune. Courbé sous un joug honteux, le peuple anglais jouit d'une haute considération au-dehors et d'une grande prospérité en dedans. L'acte de navigation de 1655 en est la base; cette loi a créé la marine anglaise, et placé la Grande-Bretagne au rang des premières puissances.

La sixième section est consacrée à l'histoire de la république anglaise ou de l'interrègne, depuis 1649 jusqu'à la restauration des Stuarts en 1660.

Dans les deux sections suivantes, l'auteur s'occupe du règne de Charles II, prince doué de qualités aimables comme particulier, mais peu estimables dans un souverain, et se dégradant jusqu'à devenir le pensionnaire de la France. Des cabales qui font époque dans l'histoire des ministres européens, une suite de conspirations, de complots criminels, dont alternativement les Catholiques et les Protestans se sont rendus responsables, l'origine de deux factions dont les noms se sont propagés jusqu'à nos jours, les Whigs et les Torys, des guerres entreprises sans de justes motifs, et terminées sans gloire; deux lois fondamentales faisant partie de l'édifice constitutionnel de la Grande-Bretagne *, des intrigues pour l'exclusion de l'héritier légitime de la couronne, enfin l'origine des doctrines anti-religieuses, cette peste

* Les actes d'*habeas corpus* et de *test*.

qui, dans le dix-huitième siècle, devait infecter le continent de l'Europe; tels sont les événemens dont se compose le règne de Charles II, de 1665 à 1685.

Son successeur, Jacques, (1685 à 1689) a été jugé avec prévention, parce qu'usant d'un droit naturel, qu'aucune loi fondamentale ne lui avait enlevé, il embrasse la religion catholique. La postérité n'oserait lui en faire un reproche si sa conduite avait été franche et réfléchie. Le gendre du roi, Guillaume, prince d'Orange, débarque avec une armée en Angleterre, se met à la tête des mécontens, fait la guerre au souverain, et le force par des démarches artificieuses à prendre la résolution funeste de s'évader. Le trône est déclaré vacant; Guillaume III et Marie Stuart, son épouse, y sont portés par élection. La constitution anglaise reçoit un nouveau fondement. Ces matières sont traitées dans la neuvième section.

Vient ensuite le règne glorieux de Guillaume III et de Marie II, époque la plus brillante de l'histoire anglaise. Heureux dans leur intérieur, les Anglais, possesseurs d'une ma-

rine formidable, tiennent au dehors le rôle d'arbitres de l'Europe, que cependant ils partagent encore avec les Hollandais. Une nouvelle loi fondamentale règle la succession au trône en faveur de la ligne protestante de la maison de Stuart, excluant ainsi du trône le fils de Jacques II et sa descendance, ainsi que tous les princes catholiques à jamais.

Le règne d'Anne, fille cadette de Jacques II, fournit la matière de la onzième section: la guerre pour la succession d'Espagne, les débats entre la faction des Whigs et des Torys, l'union de l'Angleterre et de l'Écosse en un seul royaume, le triomphe des Torys qui, placés à la tête du ministère, deviennent les auteurs de la paix d'Utrecht dont ils dictent les conditions; la reconnaissance des droits de la maison électorale de Brunswick-Lunebourg au trône de la Grande-Bretagne après la reine Anne; la mort de cette souveraine en 1714, tels sont les événemens remarquables de cette section.

Passant les mers, M. SCHOELL nous offre dans le *cinquième* chapitre, l'histoire d'Espagne. Deux rois de la maison d'Autriche y ont régné

ilippe IV (1621—1665) et Charles II (1665—700). Philippe IV abandonne les rênes de ltat à son ministre, le comte-duc d'Olivarez, nt l'administration a été une époque funeste ur l'Espagne par le soulèvement de la Catagne, province de l'ancienne monarchie aranaise, et par celui du Portugal, conquête de ilippe II. Don Louis de Haro devint cher à nation, parce qu'il termina par la paix des rénées de 1659, la guerre qui depuis trente s divisait l'Espagne et la France. Dans la emière section du *cinquième* chapitre, l'auur nous montre le règne de Philippe IV; dans seconde celui de Charles II, dernier descent de Charles-Quint. La perspective de l'exiction de la ligne de la maison d'Autriche gnante en Espagne, tourmente ce prince lheureux, faible de corps et d'esprit, deuis qu'il a atteint l'âge de raison jusqu'à sa ort. Flottant entre les factions autrichienne française, affligé de l'idée d'un partage de la onarchie espagnole, se faisant illusion sur n pouvoir, Charles II, suivant les impulsions nues de sa conscience, après avoir deux fois

disposé d'avance de son trône, y appelle un troisième testament la maison de Bourb et meurt immédiatement après cet acte justice.

Dans la troisième section, nous voyon petit-fils de Louis XIV monter sur le t d'Espagne. Comme un chapitre particulie ce livre a traité de la guerre que cet événe allume en Europe, M. SCHOELL ne nous en tient ici que des vicissitudes que Phil éprouve dans le pays situé au-delà des Pyré et des intrigues de cour dont il devient le j depuis qu'il est en proie à une maladie qu faiblit son esprit, sans diminuer le courag son âme généreuse. Forcé deux fois d'aban ner sa capitale à un rival protégé par la Gra Bretagne, il y est ramené par l'affection nation qui regarde l'Autrichien comme étranger, et par les efforts que lui-même a pour s'en rendre digne. Son refus de cé l'orage et de quitter un peuple qui a si bien rité de lui, nous inspire de l'estime pou prince vertueux, et nous dispose à l'indulg pour ses faiblesses. Ce n'est que forcé par la

nécessité qu'il consent enfin à un partage de la monarchie que Charles lui a laissée pour qu'il la maintînt entière; son cœur est déchiré lorsqu'il doit à jamais renoncer à son ancienne patrie. Il s'y soumet cependant, parce qu'il sait qu'une renonciation de ce genre ne peut pas priver ses descendans d'un droit qu'ils tiennent de Dieu même et des lois constitutionnelles de l'État, et que si les puissances alliées ont pu être autorisées à établir en principe que les couronnes de France et d'Espagne ne seront jamais portées par la même tête, elles n'avaient certainement pas la faculté de changer le droit public français qui appelle au trône de S. Louis tous les descendans de Louis XIV avant ceux de Louis XIII. Par la paix d'Utrecht, Philippe V est reconnu roi d'Espagne et des Amériques. Peu de mois après, la mort de son épouse, princesse de Savoie, le plonge dans un triste veuvage. Avec cette perte qui a une grande influence sur les affaires d'Espagne et d'Europe, se termine la première époque du règne de Philippe V. La seconde appartient au dernier livre de ce *Cours*.

Depuis 1580, le Portugal avait cessé d'ê un État indépendant. Réduit à la condition province d'Espagne, il avait eu part à tous désastres qui ont frappé ce royaume; ils les a d'autant plus ressentis en Asie et en Amériq qu'il avait plus à perdre dans ces deux par du monde, et que le gouvernement es gnol, au lieu de le protéger, voyait sa ruine a satisfaction. Si jamais insurrection peut justifiée, ce fut celle des Portugais contr gouvernement illégitime et oppressif de l' pagne. La révolution de 1640 délivre ce pe du joug, en plaçant la maison de Bragance le trône. Jean IV, premier roi de cette fami l'occupe jusqu'en 1655. Les deux premi sections du *sixième* chapitre font connaître maux que le Portugal éprouve pendant c est soumis à Philippe II et à ses successeu elles racontent l'histoire de la révolution 1640 et du règne du prince pour lequel fut faite plutôt qu'opérée par lui.

Le règne de son fils, Alphonse VI, offre révolution d'un autre genre, mais fort sin lière : un prince détrôné par les intrigue

n épouse et de son propre frère; la reine fait casser son mariage avec l'époux malheureux, pour donner sa main à l'usurpateur qui contente d'abord du titre de régent, et ne rend qu'au bout de seize ans celui de roi qu'il rte encore pendant vingt-trois ans. Il réussit se réconcilier avec l'Espagne et à terminer ême la longue dispute à laquelle avaient nné lieu les bulles des papes, en tirant une gne de partage entre les conquêtes espagnoles t portugaises, en Asie et au Nouveau-Monde. L'histoire des rois Alphonse VI et Pierre II est renfermée dans la troisième et la quatrième section; la cinquième est consacrée à une partie du règne de Jean V, et se termine à la paix d'Utrecht.

M. Schoell nous fait repasser les Pyrénées et les Alpes, pour jeter dans le *septième* chapitre un coup d'œil sur la Suisse. Les deux guerres de la Valteline et celle des Grisons, la reconnaissance de l'indépendance de la confédération suisse par le traité de Westphalie, sont les principaux événemens de ces pays dans le dix-septième siècle. Le commencement du dix-

huitième nous offre le dernier exemple, nou devons l'espérer, d'une guerre de religion ent des peuples chrétiens. L'auteur joint à l'his toire de la Suisse celle de la succession de Ne châtel, qui fut ouverte en 1707.

L'Italie est parmi les pays qui ont fait part du système politique de l'occident et du midi le seul dont il lui reste à parler; il en dis tribue l'histoire en trois chapitres, les *huitièm* *neuvième* et *dixième*.

Le *huitième* est consacré à l'histoire des États de la Haute-Italie, à l'exception de la répu- blique de Venise, dont il est question dans la seconde partie de ce livre. Nous voyons *les du de Savoie*, par suite d'un raffinement de poli tique qui les rend des amis peu sûrs, ceindre enfin leur front d'une couronne royale, qui depuis plus d'un siècle avait été l'objet de leurs désirs, et dont leurs talens les rendaient tr dignes. Nous trouvons la *maison de Gonzague* florissante en quatre lignes, dites de Mantoue et Montferrat, de Guastalle, de Castiglione et Solferino, et de Novellaro. L'extinction de la branche aînée de la ligne de Mantoue, en 1687,

[illegible]e une guerre sanglante entre les grandes [illegible]issances. Grace à la protection de la France, [illegible]branche de Nevers est maintenue pendant [illegible]tre-vingts ans dans la possession des États [illegible] Mantoue, jusqu'à ce que, victime de son [illegible]chement pour la France, elle soit proscrite [illegible]dépouillée par son seigneur suzerain, l'em-[illegible]reur. L'histoire du dernier duc fournit à [illegible] Schoell l'occasion de dévoiler la fable du [illegible]sque de fer, inventée par le désir du mer-[illegible]leux et avidement adoptée par la crédulité. L'histoire du *duc de Modène*, et celle de la [illegible] *Farnèse* à Parme, offrent peu d'événe-[illegible] d'un intérêt général, si ce n'est l'arran-[illegible]ment du différend avec le pape, causé par [illegible]ncamération de Castro et Ronciglione. La [illegible] *de la Mirandole* s'éteint, celle de *Mo-*[illegible] reprend son indépendance. L'humiliation [illegible] la *république de Gênes* par Louis XIV et l'ac-[illegible]isition du marquisat de Final, constituent, [illegible] peu d'événemens près, l'histoire de cette ré-publique.

Le *grand-duché de Toscane*, l'*État ecclésias-tique*, la *principauté de Piombino* et la *répu-*

blique de Saint-Marin, forment les États de la Moyenne-Italie. L'auteur croit pouvoir se dispenser, dans cette période, de parler des deux derniers; l'histoire des autres est l'objet du *neuvième* chapitre. La maison de Médicis règne encore à Florence; mais déja des signes funestes annoncent sa prochaine extinction, et la perspective d'une si riche succession agite tous les cabinets : les Florentins conçoivent l'espoir chimérique de recouvrer leur liberté. L'illusion se détruira au commencement de la période suivante. L'histoire des *souverains pontifes*, qui vient ensuite, a perdu, depuis le concile de Trente, une grande partie de l'intérêt qui y était anciennement attaché.

Les royaumes de Naples et de Sicile, possédés par les rois d'Espagne de la maison d'Autriche, occupent le *dixième* chapitre. Une révolte d'une nature bien extraordinaire, un épisode bizarre, mais qui peut fournir matière aux réflexions des psychologistes, le rôle que jouent à Naples le pêcheur Thomas Aniello, et après lui un prince français, renommé par sa valeur, sont le seul événement du *royaume*

Naples qui mérite que nous nous y arrêtions: …t un de ces événemens qui s'annoncent …mme grands et importans, et qui ne laissent … de traces. La guerre pour la succession …spagne offre à la branche allemande d'Au…che l'occasion de conquérir le royaume, et …paix d'Utrecht le lui assure.

En *Sicile*, nous voyons une violente révolte …uffée dans le sang. La paix d'Utrecht donne ce royaume de nouveaux maîtres dans les …ics de Savoie.

Tels sont les États qui, dans le dix-septième …cle, appartenaient au système occidental-…éridional de l'Europe, et dont l'histoire rem…it la première partie du septième livre.

Deuxième Partie. — M. Schoell réunit dans …cadre l'histoire de l'empire ottoman, celle … la république de Venise et celle de la Hon…ie, parce que tout le dix-septième siècle a …é employé, de la part des Turcs, à expulser …s Vénitiens de leurs possessions dans la Grèce, …t à porter la bannière de l'islamisme vers le …ord jusqu'aux monts Krapaks, et que pendant …ette même époque la république et les souve-

rains de la Hongrie ont lutté contre la supériorité des Osmanli, jusqu'à ce que par la paix de Passarowitz, des bornes à la prépondérance de ce peuple aient pu être posées, en établissant une espèce d'équilibre politique entre ces trois États.

Plus d'une fois la Russie et la Pologne eurent pendant la même époque la guerre avec les Turcs; néanmoins l'auteur ne fait pas entrer ces deux Etats dans le groupe dont l'histoire nous occupe, parce que des rapports plus intimes et des contestations plus importantes qui ont existé entre elles et les puissances plus septentrionales, les placent nécessairement dans le système du Nord, dont une province tour à tour polonaise, suédoise et russe est le pivot.

Il commence l'histoire des trois puissances réunies dans cette section par celle de Venise, parce que la guerre de Candie que la république eut à soutenir, en 1645, contre l'empire de Constantinople, est la première qui éveille les États européens de l'indifférence avec laquelle ils regardaient les progrès des Turcs, et qu'elle devient le vrai motif de l'alliance intime qui

ɔuis 1684 réunit la république de Venise et
maison d'Autriche entre lesquelles jusqu'a-
s le voisinage et les intérêts du commerce
ıient entretenu un esprit perpétuel de jalou-
. Les efforts des deux puissances sont couron-
; par la paix de Carlowitz en 1699, qui laisse
Morée entre les mains de la république, et
oduit une révolution complète dans le sys-
ne politique des puissances chrétiennes rela-
'ement à la Porte. Avant cette guerre, les Ot-
mans étaient les maîtres de la plus grande
rtie de la Hongrie; ils possédaient l'Esclavo-
e et dominaient sur la Transilvanie. Leurs
ogrès, nous l'avons déja dit dans notre ana-
se de l'*Histoire des traités de paix*, avaient
us d'une fois alarmé toute la chrétienté. La
ıyeur qu'ils avaient inspirée se dissipe dans les
ɛrnières années du dix-septième siècle. La
ıaison d'Autriche reconquiert la Hongrie; alors
ı fortune se déclare tellement en faveur des
Chrétiens, et la décadence de l'empire ottoman
est si rapide que, loin de redouter les Turcs,
on a été, vers les derniers temps, plus occupé,
dans les cabinets, des moyens de les conserver

en Europe, que du projet de les en expulser.

La paix de Carlowitz établit l'équilibre politique entre ces divers États, en assignant des bornes à la puissance ottomane, qui jusqu'alors avait menacé d'engloutir toute l'Europe. Elle est jusqu'à ce moment la base des rapports politiques entre la Porte d'une part, la maison d'Autriche et la Russie de l'autre.

Telle est cependant la faiblesse attachée à toutes les institutions humaines, qu'au commencement du dix-huitième siècle, nous voyons le gouvernement renommé depuis des siècles par sa sagesse, tomber dans un état d'incurie et de décadence, qui lui fait négliger tous les moyens de précaution pour conserver la conquête précieuse qu'il avait faite pendant la dernière guerre avec les Turcs. La seigneurie de Venise se réveille de sa léthargie, lorsqu'en 1715 la Porte envahit la Morée. Cette guerre finit par la paix de Passarowitz, qui laisse la Morée aux Turcs. Cette paix, qui a réglé les rapports des Ottomans avec la république de Venise, a été le dernier traité qui ait existé entre ces deux gouvernemens. L'auteur termine

ci l'histoire de la république de Venise de cette époque, qui forme le *onzième* chapitre. Dans la suivante, il la conduira jusqu'aux événemens qui précèdent immédiatement la destruction de cet État.

La Hongrie et la Transilvanie à l'histoire desquelles le *douzième chapitre* est consacré, offrent dans cette période une série de troubles intérieurs, causés par la répugnance des Hongrois, et principalement de la partie protestante de la nation, pour la domination de la maison d'Autriche, et par les efforts de celle-ci pour réprimer la licence des grands et l'esprit factieux des dissidens; elles présentent le tableau de la lutte entre cette même maison et la principauté de Transilvanie, qui se termine par la réunion de cette province à l'empire d'Hongrie; enfin, pendant presque toute cette période, nous voyons les pays situés entre les monts Krapaks et la Save entraînés dans des guerres sanglantes avec les Turcs, dont l'histoire est du plus grand intérêt.

Le *treizième chapitre* renferme l'histoire de l'empire ottoman depuis 1618 jusqu'en 1718,

On y trouve les guerres des Turcs avec la Perse, la Russie et la Pologne.

Troisième Partie. — L'histoire des puissances scandinaves et slaves dans les derniers siècles qui ont précédé la septième période de ce *Cours*, a présenté à notre curiosité plusieurs événemens grands et importans, mais qui n'offraient qu'un intérêt isolé. Depuis le milieu du dix-septième siècle, les transactions qui ont lieu entre ces États commencent à acquérir un intérêt plus général, parce que nous y apercevons l'intention d'établir un équilibre politique. Plusieurs fois le système de cet équilibre éprouve des vicissitudes analogues à celles qui ont modifié le système politique de l'Europe méridionale et occidentale dont les révolutions ont été exposées dans les deux *premières parties* du livre VII.

Chaque peuple a eu à son tour ses jours de gloire et de domination. A une époque antérieure à celle où nous entrons, les Danois avaient été une nation puissante et formidable. Au commencement du treizième siècle, nous avons vu Waldemar Ier dominer sur une grande par-

ie de la côte méridionale de la mer Baltique. 'lus tard, le Danemark et la Norvège, réunis ous le gouvernement d'un seul chef, jouirent l'un état de prospérité que leurs voisins virent plus d'une fois avec les yeux de la jalousie, nais qui du moins ne leur inspira pas de craintes pour leur indépendance. Dans le seizième siècle, c'est la Pologne qui domine dans le Nord; elle avait acquis cette prépondérance à une époque où ses voisins étaient plongés dans une barbarie plus profonde que la sienne; les vices de sa constitution et le caractère turbulent de ses habitans, durent lui faire perdre cet avantage aussitôt que des idées saines sur les principes du gouvernement commencèrent à s'établir en Europe, et que le pouvoir monarchique, qui, bien organisé, est dans un État d'une certaine étendue, la seule égide d'une véritable liberté civile, vint à se consolider.

La guerre qui précéda la paix d'Oliva de 1660, aissa la Pologne dans un état de décadence dont ne lui a plus été possible de se relever. La uède devient alors la première puissance du

septentrion; elle se maintient dans ce rang jusqu'à la grande guerre du Nord qui éclate au commencement du dix-huitième siècle. L'abus du pouvoir monarchique attire sur elle une longue série de désastres; au lieu de corriger ce que sa constitution pouvait avoir de vicieux, elle se donne de toutes les formes de gouvernement, la plus mauvaise par laquelle puisse être régie une nation; un gouvernement où l'intérêt particulier prévaut sur l'amour de la patrie, c'est-à-dire l'aristocratie héréditaire. La paix de Nystadt lui assigne la dernière place parmi les puissances du Nord; elle ne se relève que lorsque, corrigée par une longue expérience, elle donne à ses rois un pouvoir suffisant pour la rendre heureuse dans l'intérieur, et pour la faire respecter au dehors.

Depuis la paix de Nystadt, la Russie, qui, trente ans auparavant, était à peine connue en Europe, acquiert successivement un degré de splendeur et de puissance auquel aucun autre État du Nord n'avait jamais pu atteindre. Son influence ne se borne pas à cette partie de l'Europe: elle s'étend sur tout le continent, et au-

·d'hui ses avis sont écoutés avec déférence à
lrid comme à Stockholm, à Berlin, à Paris,
ienne et à Constantinople.

La navigation du Sund et de la mer Baltique
le premier objet de discorde entre les puis-
ces du Nord; mais c'est la Livonie qui en
ient bientôt la principale cause. La situation
ntageuse de cette province, et la fertilité de
sol qui en fait le grenier des pays qui bor-
it la mer Baltique, l'ont rendue un objet
nbition pour tous ces États. On dirait que
iature a voulu, par un charme magique,
icher la prépondérance de puissance à la
session de la Livonie. Aussi le Danemark,
iuède, la Russie et la Pologne l'ont-ils con-
tée.

Les deux dernières puissances se disputèrent
ord cette possession, mais la Russie fut
igée d'y renoncer, en 1582, par la paix de
verowa-Horka. La Pologne en fut, à son
r, dépouillée, en grande partie au moins,
· la paix d'Oliva, en 1660, époque où elle la
la à la Suède qui acquit, vers le même
nps, la partie de ce pays échue au Danemark,

La Livonie devint une province russe par la paix de Nystadt, en 1721.

La Livonie se trouvant *, par suite des événemens que l'auteur a rapportés, partagée entre la Russie, la Pologne, la Suède et le Danemark, devint le sujet et le théâtre des guerres longues et sanglantes entre ces quatre puissances; celles que se livrèrent les Suédois et les Danois furent terminées par les traités de paix de Stettin et de Siöröd, en 1570 et 1613. La guerre de Livonie entre la Pologne et la Russie finit à la paix de Kiwerowa-Horka, en 1582. Les Suédois et les Russes s'accordèrent sur l'Esthonie par la paix de Teusin, en 1595, qui assura cette province aux premiers. La Suède et la Pologne terminèrent leurs contestation sur la Livonie par la paix d'Oliva, en 1660; et comme les Russes avaient toujours des prétentions sur cette province, la paix entre eux et les

* Pour ne pas laisser de lacune ici et à la page 358, il est indispensable de répéter ce que nous avons déja dit dans l'analyse de l'*Histoire des traités de paix* sur la Livonie, la Suède, la Pragmatique-sanction et sur l'origine de la monarchie prussienne.

suédois fut signée, en 1661, à Kardis. Par ces divers traités, tous les pays qui sont situés sur le golfe de Finlande, depuis l'embouchure de la Düna dans la mer Baltique, la plus grande partie de la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie et la Carélie, restèrent à la Suède.

Si la Livonie fut un sujet de guerre entre les quatre puissances, il en existait un autre entre la Suède et le Danemark, qui se rapportait à la domination que cette dernière puissance s'attribuait sur le Sund. Maîtresse des deux côtes qui bordent ce détroit, elle ouvrait ou fermait à son gré l'entrée de la Baltique aux peuples que le commerce y attirait. La Suède ne put voir qu'avec jalousie, entre les mains des Danois, un empire qu'elle croyait pouvoir partager avec eux. La perception des droits de péage du Sund et la possession des provinces situées sur ses bords devinrent le sujet d'une suite de guerres, pendant lesquelles deux peuples voisins conçurent l'un pour l'autre une haine qui s'est perpétuée pendant des siècles. La contestation fut décidée par la paix de Copenhague, en 1660, mais l'animosité se prolongea bien au-delà de cette époque.

Pendant les quarante années qui suivirent la paix d'Oliva jusqu'au commencement du dix-huitième siècle, la Suède joua le premier rôle dans le nord de l'Europe. Maîtresse de la Livonie, de l'Esthonie et de l'Ingrie, ainsi que des côtes orientales du Sund; en possession des provinces que la paix d'Osnabruck lui avait assignées en Allemagne, sur la Baltique et la mer du Nord, elle inspira par sa puissance autant d'inquiétude aux États du Nord, qu'à la même époque l'ambition de Louis XIV en donna aux États du midi. La Pologne qui, anciennement, avait eu la supériorité sur la Russie, s'était vue dépouillée par elle de ses plus belles provinces. Les vices de sa constitution préparaient dès-lors les événemens qui, après lui avoir fait perdre cette considération qui est une des bases de la prospérité des États, et l'indépendance qui est le premier but de toute association politique, finirent par faire disparaître de la surface de l'Europe jusqu'au nom de la Pologne.

Deux grandes alliances rendent le commencement du dix-huitième siècle une époque remarquable; l'une se forme contre la prépon-

dérance de la France, l'autre est dirigée contre les projets ambitieux de la Suède. La guerre qui s'allume dans le nord de l'Europe opère une révolution complète dans le système politique des puissances septentrionales. A une époque antérieure, la Russie avait essayé en vain de se fixer sur les bords de la Baltique; la vigilance et l'activité des rois de Suède l'avaient forcée de renoncer à ses projets ambitieux; bien plus, elle vit sa capitale au pouvoir d'un peuple voisin, des mains duquel elle fut obligée d'accepter des souverains. Ces voisins étaient les Polonais, nation brave et guerrière, qui paraissait alors appelée à jouer un grand rôle sur la scène du monde, mais qui échoua dans toutes ses entreprises, parce qu'elle n'apprit jamais à se gouverner elle-même.

Dans la suite, la Russie prit sur eux cette prépondérance que l'unité de son gouvernement lui assurait sur un État déchiré par des factions; mais, pour affermir sa domination, il fallut l'établir sur la Baltique. Dès-lors toute l'ambition des tzars se tourna vers la Livonie, dont il était nécessaire d'expulser les Suédois.

Le génie de Pierre le Grand et les imprudences de Charles XII amenèrent cette révolution. En perdant la Livonie et l'Ingrie, la Suède descendit du premier rang qu'elle avait occupé depuis la paix d'Oliva; elle le céda à la Russie, qui a su le conserver jusqu'à ce jour.

Cinq chapitres (XIV—XVIII) sont consacrés à l'histoire des États du Nord qui ont été le théâtre de ces événemens.

La Suède joue d'abord le rôle prépondérant dans le Nord: le *quatorzième chapitre* renferme son histoire. Le règne de Gustave-Adolphe dont le sixième livre donne les premières années (1611—1618), occupe encore deux sections de de ce chapitre. Dans la *première*, il est question de la guerre de Pologne, qui fut terminée en 1629 par la trève d'Altmarck. Passant ensuite sous silence l'histoire de la guerre d'Allemagne, où le héros de la Suède joue un rôle brillant, qu'il termine en mourant sur le champ de bataille, l'auteur s'occupe dans la *seconde section* des affaires intérieures de la Suède pendant cette époque.

Le grand Gustave eut pour successeur sa fille,

fant de six ans. Pendant sa minorité dont parle la *troisième section*, le chancelier Axel Oxenstierna, se trouve à la tête du gouvernement, et termine avec gloire la guerre de trente ans.

Parvenue à l'âge de majorité, Christine continue aussi la guerre de trente ans qu'elle termine par la paix de Westphalie, époque la plus glorieuse de l'histoire de Suède. Cette puissance devient membre de l'empire germanique par l'acquisition de provinces considérables en Allemagne; depuis ce moment son influence dans les affaires continentales de l'Europe est assurée; conjointement avec la France, elle se charge de la garantie du système d'équilibre de l'Europe occidentale.

Pendant ce temps, la Suède avait fait, avec de grands succès, la guerre au Danemark. La paix glorieuse par laquelle Christine la termine assure la supériorité de la Suède sur la mer Baltique; elle reconnaît que les habitans des provinces suédoises sont exemptés du paiement des droits du Sund auxquels les Danois assujettissent toutes les autres nations; enfin le Dane-

mark cède à la Suède plusieurs provinces situé[es] sur les côtes de la mer Baltique du côté d[u] Sund.

L'histoire de la Suède nous offre à cette époq[ue] un spectacle rare et peut-être unique dans le[s] annales du monde, si nous en considéron[s] toutes les circonstances. Une reine âgée d[e] vingt-huit ans, douée de tous les dons d[u] corps et de l'esprit que la nature n'accorde qu'[à] ses favoris, après avoir rempli le monde d[u] bruit de sa sagesse, parvenue au point le pl[us] élevé de sa grandeur, donne à ce même mond[e] accoutumé à l'admirer, le spectacle rare d'u[ne] abdication volontaire dont les motifs sont rest[és] une énigme historique. Nous les attribuerio[ns] volontiers à la philosophie ou à des sentime[nts] religieux, si une action grande et imposant[e] n'avait pas été suivie du repentir, ou si ell[e] avait guéri la reine de l'envie de faire parl[er] d'elle.

Le successeur de cette princesse ne règn[a] que six ans, mais ce sont six années de gloir[e]. Charles X, de la maison Palatine, un des pl[us] grands guerriers du dix-septième siècle, form

le projet de réunir en un seul empire les pays scandinaves et allemands qui entouraient de tous côtés la mer Baltique. Le Danemark, le Mecklembourg, la Poméranie, les deux Prusses avec les provinces fertiles de Livonie, d'Esthonie et d'Ingrie devaient entrer dans la nouvelle monarchie des Goths, dont Stockholm ou une ville de la Scanie deviendrait le siége. Favorisé par des circonstances dont il sait habilement profiter, et grace à une série de victoires remportées sur les Polonais, les Autrichiens, les Prussiens, les Russes et les Danois, il est sur le point d'exécuter ce vaste projet: s'il ne réussit pas entièrement, au moins la Suède lui doit le rôle brillant que pendant un demi-siècle elle a joué dans le nord de l'Europe, où la possession de la Livonie lui assure le rang de puissance prépondérante.

Le grand nombre d'événemens qui se sont pressés pendant les années 1654 à 1660, c'est-à-dire pendant le règne de Charles X, a paru à l'auteur exiger une division des matières sans laquelle son récit n'aurait pu éviter la confusion. Il les partage en sept sections. Les deux pre-

mières, qui sont la *septième* et la *huitième* du quatorzième chapitre, sont destinées à faire connaître le plan que l'ambitieux Charles X s'était proposé, et les événemens des trois premières campagnes de sa guerre avec la Pologne. Elles sont fécondes en catastrophes d'un haut intérêt; mais le résultat le plus mémorable de cette guerre a été d'avoir fourni à un prince aussi politique que guerrier l'occasion de sortir de l'état de vasselage où ses ancêtres avaient végété, pour devenir le fondateur d'un État souverain que nous verrons dans le siècle suivant se placer au rang des premières monarchies.

Charles X est obligé d'interrompre le cours de ses victoires en Pologne, parce que le roi de Danemark, pénétrant ses vastes desseins, et voulant en prévenir l'exécution, l'attaque dans les possessions que la paix de Westphalie avait données à la Suède en Allemagne. Se tournant subitement contre ce nouvel ennemi, le héros envahit la Chersonèse cimbrique et s'était rendu maître des possessions continentales du Danemark, quand on le croyait encore sur la

rds de la Vistule. En vain les vagues de la ltique s'opposent-elles à ce qu'il assouvisse sa ıgeance en poursuivant Frédéric III dans les s qui doivent le protéger. Privé de flotte, le inqueur exhale ses regrets sur les bords du lt. Mais il lui vient un allié puissant, c'est la ture qui couvre les eaux de la mer d'une uche de glace assez forte pour porter une mée : Charles X passe les Belts à pied sec et se ›uve subitement devant Copenhague. Cette pédition, interrompue un instant par la paix : Roskild à laquelle Frédéric surpris a sous-it, entraine l'Angleterre et les États-généraux ıns la guerre du Nord; elle donne lieu à des gociations importantes pour le publiciste; le produit des événemens mémorables; mais le est promptement terminée au mois de mai 660 par la paix de Copenhague, qui détermine s rapports futurs entre les deux couronnes andinaves : si elle accorde un agrandissement ›nsidérable à la Suède qui devient maîtresse une des côtes du Sund, d'une autre part elle sure à jamais l'existence du Danemark. Les *uvième* et *dixième* sections du quatorzième

chapitre contiennent la guerre du Danemark.

La *onzième* est entièrement consacrée à l'histoire des négociations qui amènent la paix d'Oliva par laquelle se termine, en 1660, la guerre entre la Suède et la Pologne qu'avait interrompue en 1657 la marche de Charles X sur l'Elbe. La paix d'Oliva n'est pas moins importante pour l'histoire des puissances du nord de l'Europe que celle de Westphalie l'a été pour l'histoire de l'occident européen; elle en a fixé le système politique et déterminé les droits de chaque État dont il se compose. En adjugeant à la Suède la possession de la Livonie, elle lui a accordé une prépondérance d'influence qui pendant un demi-siècle en a fait la première puissance de la Baltique. L'auteur a cru devoir donner quelque extension à un traité d'une si haute importance.

Par les traités de Copenhague et d'Oliva, la paix était rétablie entre la Suède d'un côté, le Danemark, la Pologne et leurs alliés de l'autre; mais la guerre avec la Russie qui avait éclaté en 1656, durait encore : elle ne fut terminée que le 1er juillet 1661, par le traité de Kardis :

la Russie renonça définitivement à la Livonie. C'est la matière de la *douzième* section.

Pour achever tout ce qui concerne les guerres de Charles X, l'histoire de la Suède a été conduite au-delà de sa vie : ce prince était mort lorsque les traités furent signés, et si l'ambition a eu part à sa politique, il en fut puni par le regret qu'il éprouva de ne pouvoir employer les dons qu'il tenait de la nature, à réparer, par une administration sage et pacifique, les maux que six années de guerre avaient causés à la nation qui avait voulu être gouvernée par lui. M. Schoell rapporte dans la *treizième* section les derniers momens de ce prince dont le souvenir est aussi cher que précieux aux Suédois.

La décadence de la puissance suédoise date de la mort de Charles X. La minorité de son fils, Charles XI, fut turbulente, non par la lutte des factions dans l'intérieur, mais parce qu'on ne laissa pas la Suède jouir long-temps de l'état de paix qu'on croyait avoir fondé sur trois traités avec ses voisins. Ces voisins n'osèrent pas la troubler dans la possession des avantages qu'elle avait acquis; mais les liaisons

qui, depuis les temps de Gustave-Adolphe, s'étaient formées entre elle et la France, l'entraînaient dans le système de politique occidentale qui était étranger à ses intérêts. Le roi, devenu majeur, donne suite à des engagemens qui lui présentaient la perspective de satisfaire ses goûts militaires. Depuis 1675, la Suède fait pendant cinq ans la guerre de la France plutôt que la sienne même; elle en sort sans éprouver une grande perte; grace à la magnanimité de Louis XIV, son allié; mais elle n'avait pas acquis de gloire; on s'aperçut que les soldats de Gustave-Adolphe et de Charles-Gustave pouvaient être vaincus, et les puissances, jalouses de la prépondérance de la Suède, conçurent l'espoir de voir arriver le moment de sa chute.

Charles XI sentit parfaitement l'inconvénient de sa situation. Pendant les dix-huit années suivantes qui forment la seconde partie de son règne, ni sollicitations, ni offres de subsides, ni l'appât de conquêtes ne purent l'engager à prendre part aux guerres de Louis XIV. Occupé à guérir les maux qui affligeaient son pays, il renverse l'ancienne constitution, monstre

ié du despotisme aristocratique et de l'usurpation, et se fait décerner un pouvoir absolu, dont pour sa gloire il n'abusa pas, si ce n'est peut-être en faisant exécuter avec une rigueur xagérée des mesures de finances justes par lles-mêmes, et bienfaisantes pour l'État, mais uineuses pour une classe de citoyens.

L'auteur a consacré deux sections aux deux arties du règne de ce roi, la *quatorzème* et la *quinzième*. Les six suivantes s'occupent du règne d'un des monarques les plus xtraordinaires du dix-septième ou plutôt du ix-huitième siècle, car des vingt et une années e son règne, dix-huit appartiennent au dernier. C'est Charles XII dont les exploits ont galé tous les hauts faits de ses ancêtres, dont 'entêtement, la bizarrerie et les principes desotiques ont achevé la ruine de la Suède, qui à a suite d'une guerre de vingt ans, non-seulenent a perdu toute la prépondérance que le lix-septième siècle lui avait procurée dans le Nord, mais a fini sinon par disparaître de la iste des États européens, au moins par perdre e rang de puissance d'un ordre élevé.

La grande guerre du Nord qui fait dans les régions septentrionales de l'Europe le pendant de celle de trente ans au centre de cette partie du monde, a duré vingt-un ans, et cette circonstance force M. SCHOELL à conduire l'histoire de Suède jusqu'à la paix de Nystadt, qui est de l'année 1721. Il divise cette guerre en six parties, dont cinq appartiennent à la vie de Charles XII.

Dans la première on doit nécessairement s'intéresser aux succès de Charles XII contre le Danemark; car quoiqu'il fût l'agresseur, sa cause était juste, parce qu'il ne prit les armes que pour dissiper une alliance, vraie conspiration formée contre la Suède par ses voisins, dont quelques-uns au moins n'étaient pas mûs par des motifs de justice. D'ailleurs la conduite du jeune héros suédois dans cette unique campagne, dont l'île de Séelande fut le théâtre, était pleine de modération. La paix de Traventhal du 18 août 1700 y mit fin. *Seizième* section de son quatorzième chapitre.

La Pologne devient alors le théâtre de la guerre. C'est l'époque la plus glorieuse de Charles XII comme guerrier; mais, aveuglé

r son bonheur, il perd tous les droits qu'il
rait pu acquérir au titre de grand homme.
bandonnant à la fureur de son ressentiment,
lescend au rôle d'aventurier, devient un fléau
l'humanité, et mérite de tomber dans l'a-
ne que la vengeance divine creuse sous ses
. Après avoir imposé aux Polonais un roi,
créature, il poursuit Auguste jusqu'en Saxe,
pays héréditaire, pour l'abreuver d'humi-
ions. Cependant, pour être juste tout-à-fait,
aut dire que le roi qu'il avait établi en Po-
ne était digne de ce choix par ses vertus. La
—septième section qui s'occupe de la guerre
Pologne, se termine à la paix d'Altranstadt
1706.

Les événemens de la guerre de Charles XII
ntre la Russie, depuis 1702 jusqu'en 1709,
nt racontés dans la *dix-huitième* section.
us n'y reconnaissons plus le grand général;
roi de Suède n'est plus qu'un *condottiere*
prudent que les furies vengeresses poussent
rs le point où le destin a fixé le terme de sa
ire. La puissance de la Suède expire dans
plaines de Pultawa.

Cette catastrophe sanglante a suspendu l
guerre du Nord. Le vainqueur de Narwa, l
conquérant de la Pologne, qui avait espéré dé
trôner la maison de Romanoff, n'est plus qu'u
fugitif qui a trouvé un refuge chez les Ottoman
et qui passe cinq années en intrigues pour ar
mer le Croissant. Son séjour en Turquie four
nit à l'auteur la matière d'une section, la *dix
neuvième*; les événemens qu'il y raconte sem
blent plutôt appartenir au roman qu'à l'histoi
dont ils compromettent presque la gravité.

Après la bataille de Pultawa, l'alliance
Nord, rompue par les traités de Traventhal
d'Altranstædt, avait été renouvelée, et la guer
s'était rallumée en Allemagne où la Poméra
fut son principal théâtre. Charles XII, rapp
de la Turquie par le bruit des armes, se pl
de nouveau à la tête de son armée avec laque
il résiste à ses nombreux ennemis jusqu'à
que, voyant l'impossibilité de maintenir
ville de Stralsund, il se décide enfin à la qu
ter secrètement. Il réussit à échapper aux e
bûches qu'on lui avait dressées par m

M. Schoell appelle cette section, quatriè

rtie de la guerre du Nord, qui finit, en 1715, ır l'expulsion totale des Suédois de la surface l'empire germanique. La *vingtième* section ii est consacrée; elle est riche en événemens ilitaires dont aucun n'est d'une grande imrtance, et en négociations et traités fort inressans pour le publiciste qui étudie le sysme politique des États septentrionaux au mmencement du dix-huitième siècle.

Depuis que Charles XII eut quitté l'Alleagne, la Norvège et la Scanie deviennent ules le théâtre de la guerre. La Suède est exsée à une ruine imminente, à laquelle elle échappe peut-être que par la pénétration des ıcs de Pierre-le-Grand, qui, ne voulant pas ıe le Danemark obtînt une prépondérance ı'on avait enlevée à la Suède, se rapproche celle-ci. A cette époque de sa vie, Charles XII ait un ministre intelligent et hardi, qui a été ualifié d'aventurier, parce qu'il a entrepris es choses qui paraissaient au-dessus des forces e la monarchie à laquelle il avait voué son le, mais qui aurait peut-être mérité une place armi les grands hommes, si les décrets im-

muables du destin lui avaient permis d'accomplir ses projets. Les négociations politiques prennent, à cette époque, une tournure si extraordinaire, qu'elles engagent le tzar Pierre à se rendre lui-même à Paris, et qu'on voit le phénomène d'une alliance entre la France, la Russie et la Prusse, par laquelle ces deux puissances acceptent la médiation du cabinet de Versailles pour opérer leur réconciliation avec la Suède. Les négociations qui, à la suite de cet événement, s'ouvrent dans les îles d'Åland, appartiennent aux plus remarquables du dix-huitième siècle; elles auraient pu avoir de grands résultats, si cette même fatalité qui planait sur la Suède n'avait voulu qu'une balle dirigée peut-être par la main d'un traître mît fin à l'existence turbulente de Charles XII. Tous ces événemens variés forment la *vingt-unième* section.

Le baron de Gœrtz, ce ministre actif de Charles XII, qui, bientôt après lui, périt victime de l'esprit de parti, demande que sur sa tombe il fût dit qu'avec le héros qu'il avait servi, la royauté avait péri en Suède. Cette ins-

iption aurait dit vrai. Après Charles, le ône des Wasa fut usurpé par sa propre sœur a préjudice de l'héritier légitime qui était leur eveu. Les complices de l'usurpation, le corps e la noblesse, se partagent les dépouilles de a monarchie; ils introduisent la plus mauvaise e toutes les formes de gouvernement, celle qui offre le moins de chances pour le bonheur lu peuple, et aucune pour le maintien des libertés publiques; car tandis que la nature a comme placé dans le cœur des monarques légitimes, l'amour de la grande famille, l'aristocratie héréditaire ne connaît d'autres sentimens que ceux de l'égoïsme et de la fierté. La noblesse suédoise de 1718 est accusée par l'histoire d'avoir fondé pour soixante ans le malheur de la patrie, et d'avoir répandu parmi une caste anciennement si généreuse le germe de la corruption qui n'a pu être extirpé que dans une génération suivante.

Le règne d'Ulrique-Éléonore ne dure pas deux ans; elle n'avait accepté la couronne que pour pouvoir la transférer à son époux, le prince de Hesse. Elle abdique en sa faveur au

commencement de l'année 1720, après avo
par une suite de traités, rendu à la Suèd
paix avec tous ses ennemis, excepté avec
Russes. Cette pacification lui coûta les duc
de Brême et de Verden, la ville de Stettin
l'immunité dont elle jouissait auparavant
l'égard des péages du Sund et du Belt.

Frédéric de Hesse termine la guerre ave
Russie en renonçant à la Livonie, à l'Estho
et à l'Ingrie, qui dès-lors restent incorporé
la Russie et lui assurent la prépondérance d
le nord de l'Europe; tandis que la Suède, t
bée dans la pauvreté et déchirée par les f
tions, a perdu son influence et cessé pres
d'appartenir au système politique de l'Eurc

Les *vingt-deuxième* et *vingt-troisième* s
tions sont consacrées à son histoire depuis 1
jusqu'à 1721.

Après la Suède, l'auteur s'occupe de la r
narchie danoise. Cet État, par sa situatio
l'entrée de la mer Baltique et par ses possessi
en Esthonie, appartenait au système politi
du Nord, comme sa contiguité avec l'em
germanique dont il était membre, et l'ider

a religion que professent ses habitans avec
e de presque tous les Allemands septentrio-
x, l'attachaient au système occidental-mé-
onal dont l'Allemagne était le pivot. Nous
is vu (première partie de ce livre) dans
les guerres ses liaisons d'intérêt et de reli-
avec le continent ont entraîné la monar-
danoise, et, dans le précédent chapitre de
: troisième partie, ses contestations avec la
ie, aussi long-temps que celle-ci a dominé
a mer Baltique. Si cette monarchie pouvait
ir étrangère au système que l'auteur a
mé oriental-méridional, d'un autre côté,
st une foule de circonstances qui l'enve-
ient en beaucoup de contestations et de
rres, et l'entraînent dans ce qu'on pourrait
eler un quatrième système politique, le
ème commercial de l'Europe où les Pro-
es-Unies des Pays-Bas et la Grande-Bre-
ie jouent le rôle de premiers acteurs.
es guerres, les négociations, les traités qui
ltent de ces rapports avec les puissances
itimes, occupent le Danemark pendant les
rante premières années de l'époque qui

forme la septième période. L'auteur les a r
portés en partie dans les chapitres précéde
et en parle encore dans les premières secti
du *quinzième*, consacré à l'histoire du Da
mark depuis 1618. Il aura ainsi une occas
de compléter des lacunes que son plan l'a
gagé à laisser dans l'histoire de la républi
batave et dans celle de l'Angleterre. Il ajo
également quelques détails à l'histoire d
guerre qui s'élève, en 1657, entre le Danem
et la Suède, et dont il a été question dans l'
toire de Charles X. Cette guerre, la plus m
heureuse dans laquelle le Danemark ait été
mais impliqué, se termine, en 1660, pa
paix de Copenhague. Frédéric III qui, en 1
avait succédé à son père, le grand Christian
l'achète par des sacrifices et par une hum
tion pénible à son amour-propre; mais s
gloire en pâtit, sa réputation de bravoure
souffre pas, et son malheur même lui fou
une occasion de devenir le bienfaiteur d
patrie; le siége de Copenhague qui faillit a
ner la fin de la monarchie danoise, devint
elle l'ère d'une époque de bonheur. Le D

mark était régi auparavant par une forme de gouvernement d'autant plus mauvaise que chaque changement de prince la rendait naturellement plus mauvaise encore. C'était une monarchie élective, limitée par une aristocratie héréditaire qui profitait de chaque vacance du trône pour arracher au monarque quelques concessions qui en diminuaient la force sans augmenter le bien-être du peuple. La nation sentait si vivement l'état malheureux où elle se trouvait plongée, que, par un mouvement spontané, ses représentans, pleins de respect pour les vertus de Frédéric III, non-seulement proclament, en 1660, le trône héréditaire pour lui et ses descendans des deux sexes, mais aussi lui défèrent la souveraineté absolue en le déclarant élevé au-dessus des lois. Exemple unique dans les annales du monde, et qui n'a été suivi d'aucuns regrets; car la nation qui s'est dépouillée de toutes les libertés et livrée sans réserve à un pouvoir sans bornes, a été depuis ce moment la plus libre en Europe et la plus heureuse. Tant il est vrai que c'est moins l'étendue que l'abus du pouvoir qui est à craindre,

et que les mœurs et la religion ont plus force que les lois.

L'histoire de Frédéric III est renfermée d*a* les *deuxième*, *troisième* et *quatrième* secti*o* du chapitre xv. Les deux suivantes, *cinquiè* et *sixième*, contiennent celle de Christian excellent prince qui termine le dix-septièı siècle.

C'est avec la première année du règne suiv*a* et avec le règne de Frédéric IV que commen la querelle entre les rois de Danemark ou ligne aînée de la maison de Holstein, et la lig cadette de cette maison, au sujet de la posse sion et de la souveraineté du duché de Sleswic querelle qui s'est prolongée pendant plus soixante-dix ans. Cette époque est aussi l'é de la grande guerre du Nord qui, pour le D nemark, se termine, en 1720, par la paix Stockholm. Les puissances alliées contre France et contre Philippe V, destiné au trô d'Espagne, réclament aussi la participation Frédéric IV à la guerre pour cette successio ses liaisons avec les puissances maritimes ne permettaient pas de leur refuser son assistan

ais il ne veut jamais prendre une part directe cette guerre. L'histoire du Danemark, pendant les vingt premières années du dix-huitième siècle, se trouve dans la *septième* section. lle n'épuise pas le règne de Frédéric IV que ous retrouverons encore dans le huitième livre le ce *Cours*.

En donnant, dans le premier chapitre du eptième, l'histoire des maisons héréditaires l'Allemagne, M. Schoell en a retranché celle le la maison ducale de Holstein, à laquelle il a dès-lors assigné une place à la suite de l'histoire de la ligne aînée de sa maison. En effet, quoique les ducs de Holstein-Gottorp n'aient jamais cessé d'appartenir aux princes allemands, et de prendre part aux événemens qui intéressèrent l'Empire germanique, néanmoins, par leurs liaisons de famille et la nature de leurs possessions, ils ont été dans des rapports plus intimes avec le Danemark. Leur histoire offre, dans le dix-septième siècle, plus d'événemens intéressans que celle de quelques maisons plus puissantes; elle est surtout très instructive pour les personnes qui étudient le droit public et se

préparent à la carrière politique. Dans la *huitième* section, par laquelle l'auteur termine son quinzième chapitre, on verra l'origine d'une brouillerie entre les deux lignes de la maison de Holstein, qui, pendant près d'un demi-siècle, a occupé les cabinets du nord de l'Europe; nous y verrons aussi le germe des révolutions qui ont porté la ligne cadette sur deux trônes.

Du Danemark nous passons à la Pologne, à l'histoire de laquelle M. Schoell consacre le *seizième chapitre*. Nous trouvons cette monarchie sans force ou cette république sans patriotisme et sans liberté, gouvernée de nom par des princes de la maison de Wasa que nous avons vu régner avec tant de gloire en Suède, mais en réalité déchirée par l'anarchie, et dévastée par les ennemis étrangers et par ceux qu'elle nourrit dans son propre sein. La nation des Cosaques joue un grand rôle dans ces troubles : tour-à-tour alliés aux Polonais et aux Russes, quelquefois même alliés du roi contre sa nation, ils finissent par être partagés entre deux puissances, et la Pologne perd Smolensk

t la Sévérie; ses guerres contre les Suédois
ombent dans cette période. L'auteur passe sous
lence les événemens de ces débats; il ne
ompte pas parmi les pertes que les Polonais
prouvent, la renonciation de leur roi au vain
itre de roi de Suède. Ils firent d'autres sacri-
ices bien plus douloureux par l'abandon de la
Livonie et par la rupture du lien vassalitique
qui liait à eux le duc de Prusse. La paix d'Oliva
règle les rapports entre les puissances du Nord,
et donne à la Suède le premier rang que la
Pologne avait occupé. Comme, dans un des
chapitres précédens, M. Schoell a présenté l'his-
toire de la paix d'Oliva, afin de ne pas se ré-
péter, il n'en parle dans celui-ci que pour
ajouter quelques détails particulièrement rela-
tifs à la Pologne; il s'arrête pour faire con-
naître l'origine de la querelle des dissidens,
qui, plus tard, amène la fin de cet État. Telles
sont les matières de la *première section* du sei-
zième chapitre.

Après les Wasa, la Pologne a été gouvernée,
pendant vingt-huit ans, par deux rois indi-
gènes, ou piasts, suivant l'expression reçue,

Michel et Jean III, des maisons Wisniowieki et Sobieski, sous lesquels elle n'a été ni plus tranquille ni plus heureuse que sous les descendans des rois de Suède. Sobieski monte sur le trône, couvert de lauriers; son règne jette de l'éclat sur la Pologne; l'Europe crut que les anciens Sarmates allaient ressusciter. Le héros Sobieski fut le libérateur de Vienne et le sauveur des États chrétiens; mais la gloire qui l'entoura devint inutile à sa patrie. La Pologne ne fut pas moins déchirée par des factions; jamais elle ne fut dévastée d'une manière plus terrible par ses ennemis extérieurs, et pour empêcher que les Russes ne se joignissent aux Infidèles, elle acheta leur neutralité en scellant par un traité toutes les pertes que les prédécesseurs du brave Sobieski avaient faites. La Russie blanche et l'Ukraine restèrent détachées de la Lithuanie. L'histoire de Michel et de Jean III remplit la *seconde* et la *troisième* section; la *quatrième* est consacrée aux vingt-trois premières années du règne le plus malheureux dont la Providence ait affligé la Pologne, de celui d'Auguste II, électeur de Saxe, souverain doué de grandes

alités. A l'élection de ce prince, on vit un
ıte exemple de l'abaissement où la corrup-
ı et le défaut de patriotisme peuvent réduire
: nation : la noblesse eut un si vif sentiment
sa dégradation qu'elle déclara qu'on ne
vait, sans trahir la patrie, penser à placer
indigène sur le trône des Piasts. L'élection
be effectivement sur un prince étranger, si
est qu'on puisse nommer élection ce qui
ut qu'un vil trafic; sans doute aucun indi-
e n'aurait pu acheter le trône au prix que
i-ci le paya.

ous son gouvernement la Pologne souffre
; les maux que les passions humaines peuvent
e tomber sur un pays. La guerre civile est
ıoindre de ces fléaux. Humiliés, soumis par
conquérant du Nord, les Polonais sont for-
d'abandonner le monarque qu'ils s'étaient
ınés, et d'accepter, de la main de leur vain-
eur, celui qu'il affectionnait; à peine ce
f, digne d'ailleurs par ses vertus de régner
une nation vraiment libre, commence-t-il
affermir sur le trône, qu'il est expulsé par
ui dont il a pris la place; au milieu de cette

guerre civile, le pays souffre une dévasta
pire que toutes celles qui l'avaient ancien
ment frappé. Le récit de ces événemens dev
moins fastidieux, parce que les principaux
sont déja consignés dans le chapitre où l'au
a raconté l'histoire de la guerre du Nord, à
quelle ils appartiennent comme épisode.
malheurs que la Pologne éprouve au comm
cement du dix-huitième siècle, nous prépa
à la perte de son indépendance politique
est le résultat des troubles domestiques, de
prit factieux et du vertige de l'ambition. P
sent ses malheurs servir d'exemple à d'aut

Dans une *cinquième* section que M. Sch
ajoute à l'histoire de Pologne, il donne q
ques détails sur un petit État séparé, quo
tenant à ce royaume ou à cette république
le lien vassalitique; État qui avait pris n
sance dans le seizième siècle : le duch
Courlande. Ce pays qui a une longueu
quatre-vingts lieues sur une largeur de vi
cinq, ou moins encore, est, par la rich
des produits de son sol, et par sa position
un grand fleuve et sur la mer, très propr

commerce : aussi a-t-il joué dans la politique un rôle auquel il ne paraissait pas appelé par l'exiguité de sa surface. Son histoire offre plusieurs événemens intéressans, mais ce qui nous étonne le plus, c'est de trouver, dans un coin de terre rétrécie entre la Livonie et la Pologne, une puissance maritime, ayant une possession en Amérique, et faisant la traite des noirs avec les Antilles.

Un nouveau royaume naît dans le nord de l'Europe après le milieu du dix-septième siècle. État faible encore, mais gouverné par des princes guerriers et habiles, qui, profitant sagement des circonstances, font de ce petit pays le berceau d'une grande monarchie : nous voulons parler de la Prusse. Le duc de Prusse qui était en même temps électeur de Brandebourg, obtint, en 1657, que le lien vassalitique qui liait son duché à la Pologne, fût rompu et qu'il fût reconnu souverain. Comme il ne jouissait pas de cet avantage pour son électorat, on s'accoutuma dès-lors à regarder la Prusse comme sa principale possession ; ce fut, en effet, celle qui lui assigna une place

dans le conseil des monarques européens. fondation de la monarchie prussienne et rection d'une armée permanente, sont l'ouvrage d'un prince doué d'un grand gé moins brillant que solide, et tel qu'il le fal aux circonstances. La Providence lui donna règne de près d'un demi-siècle, pour qu'il le temps d'achever son ouvrage. Les poètes l'ont pas chanté; aucun orateur célèbre prononcé son panégyrique; mais il a trouv bons historiens, et les plus puissans monarc recherchèrent son amitié; l'existence de la narchie est son plus beau monument, e postérité lui a décerné le nom de Grand-É teur, sous lequel on connaît Frédéric-G laume. Habile général, sans être guerrier goût, il s'est montré sur tous les théâtres o guerre se faisait de son temps, sur le R comme sur la Vistule et l'Oder. Ami de la p il n'a cessé de négocier pour la maintenir pour faire la guerre avec vigueur s'il fallai résoudre; administrateur sage et actif, la p périté de ses États fut son ouvrage. Sans savant, il connaissait et appréciait les scie

particulièrement celles qui sont en rapport avec le bien-être des peuples.

L'éclat d'une couronne manquait aux électeurs de Brandebourg. Le fils du grand-électeur pose ce diadême sur sa tête, et se fait reconnaître roi de Prusse. Ce qui, de la part de ce prince, ne fut peut-être qu'un acte de jalousie et de vanité, devint par la suite la pierre angulaire de la monarchie prussienne, et, pour les descendans du premier roi, une obligation de se montrer dignes de tant de grandeur. Trois sections du *dix-septième chapitre* sont consacrées à l'histoire de la monarchie prussienne jusqu'à la paix d'Utrecht; l'auteur de ce *Cours* espère qu'elles ne sont pas les moins intéressantes de ce livre. C'est avec complaisance qu'il s'est arrêté auprès du berceau d'une monarchie au sein de laquelle, après une vie fort agitée, il a trouvé dans sa vieillesse, liberté, sûreté et protection sous l'empire des lois, et chez un peuple qui, à des sentimens religieux, réunit une instruction solide et générale.

Il reste un seul État indépendant dont l'histoire a été, jusqu'à la fin du dix-septième siècle,

presqu'étrangère à l'Europe; c'est la Russie. Jusqu'alors ce vaste empire n'a eu que peu de rapports avec notre partie du monde dont la civilisation et les mœurs étaient inconnues aux descendans des Slaves et des Waraigues, qui avaient si long-temps gémi sous le sceptre des barbares de la Moyenne-Asie. Un homme d'un génie extraordinaire, élevé lui-même dans l'ignorance et les maximes du despotisme, devine les bienfaits de la civilisation, et se décide à la donner à sa nation. C'est un spectacle intéressant que de voir ce barbare, plein d'enthousiasme pour une conception si belle, lutter contre les difficultés que lui opposent l'ignorance et les préjugés dont lui-même ne peut pas entièrement se détacher, consacrer tous les momens d'un règne de quarante ans, renoncer même quelquefois aux jouissances du pouvoir, et se condamner aux travaux d'un manouvrier pour l'exécution d'un plan qui a placé sa nation au rang des Européens, et valu à lui-même le titre de créateur de l'empire russe. L'auteur partage l'histoire de Pierre-le-Grand en trois époques; dans la première, qui est celle de son

enfance, peut se placer le tableau politique de la Russie telle qu'elle était lorsqu'il entreprit de la régénérer; dans la seconde, qui se termine avec le dix-septième siècle, nous voyons se développer son plan de civilisation; il l'achève dans la troisième, autant que la nature des choses et l'étendue de son génie lui permettront de l'exécuter. Ce fut dans cette dernière partie de sa vie qu'il réunit à sa domination les belles provinces de la Baltique, à la possession desquelles la Russie doit le premier rang que, depuis un siècle, elle occupe parmi les puissances du Nord, comme anciennement le Danemark, plus tard la Pologne, et ensuite la Suède, lui avaient été redevables de leur grandeur. Pour achever le tableau des grandes choses opérées par Pierre-le-Grand, il a fallu, en élargissant de quelques années le cadre de la septième période de l'histoire européenne, faire entrer dans le *dix-huitième chapitre* quelques années de la huitième, et la conduire jusqu'en 1725.

Ainsi serait achevée la partie de la tâche que l'auteur s'était proposée dans cette période, qui

nous prépare à l'histoire du dix-huitième siècle. Toutefois il s'est aperçu que le tableau du dix-septième siècle resterait imparfait, s'il ne remplissait une lacune qu'il y a laissée. Dans la cinquième section de son premier chapitre il a donné le précis historique d'une trentaine de maisons d'Allemagne qui ont joui de cette espèce d'indépendance qu'en droit public on nomme supériorité territoriale ou quasi-souveraineté, ordinairement confondue avec la souveraineté. Il n'a conduit ce précis, qui devait lui servir d'introduction nécessaire pour l'intelligence des dispositions des traités de Westphalie, que jusqu'à la moitié du dix-septième siècle, et en a ajourné la suite à son huitième livre. Néanmoins, en donnant dans les chapitres suivans l'histoire des guerres de Louis XIV et celle de la grande guerre du Nord, il a senti la nécessité de placer dans ce livre la suite de l'histoire de quelques-unes de ces maisons, soit jusqu'à la paix d'Utrecht, soit jusqu'à l'année 1720. Ce sont les deux lignes de la maison de Wittelsbach, savoir les électeurs Palatin et de Bavière, la ligne Albertine de la maison de Saxe, c'est-

à-dire les électeurs avec leurs branches collatérales, et enfin la maison électorale de Brunswick-Lunebourg. Il a réuni le précis de leur histoire dans un *dix-neuvième chapitre*, qui sert ainsi de supplément à la première aussi bien qu'à la troisième partie de son histoire du dix-septième siècle. Il aurait pu y ajouter l'histoire de la maison électorale de Brandebourg, si elle ne se trouvait jointe à celle de la monarchie prussienne, qui fait la matière de son dix-septième chapitre.

La QUATRIÈME PARTIE, renfermée aussi dans un seul livre, s'étend *depuis les traités de paix d'Utrecht, de Passarowitz et de Nystadt, jusqu'à la révolution française, ou jusqu'au bouleversement du système politique en Europe:* de 1715 à 1790.

VIII°. M. SCHOELL a partagé cette QUATRIÈME GRANDE ÉPOQUE en deux *sections* ou *parties* qu'il a intitulées, la première, *Événemens généraux et histoire des cabinets européens;* la seconde, *Histoire des États européens en particulier.* Dans la première, composée de dix chapitres,

il s'occupe des guerres, des négociations, traités auxquels une grande partie des États ropéens ont pris part, et que, pour cette rai il nomme événemens généraux du dix-l tième siècle, ou histoire de la politique cabinets, dont il recherche le caractère so rapport des principes qui y ont dominé. I la seconde section, comprenant seize chapi il rapporte les faits et les événemens qui on particuliers à chacun des États dont le syst européen se compose, ou dont chacun des qui en font partie, a été le théâtre.

« Le dix-huitième siècle, dit un écrivai n'en a cependant vu que la première parti dix-huitième siècle était celui des négociati en même temps celui où régnait entre les verains une défiance réciproque, leurs m tres bannissant la bonne foi, et se croyant biles, selon qu'ils savaient le mieux trom On avait oublié la maxime de Torcy, qui d qu'il ne suffit pas que la probité des prince connue et hors de doute, si la réputatio ceux dont ils se servent dans leurs affaire plus importantes, n'est aussi sans tache et

i, par leur conduite passée, de toute accu-
ion et même de tout soupçon. »

Le reproche que le duc de Saint-Simon fait au
-huitième siècle, s'adresse particulièrement
a première partie de cette époque, qui va de
15 à 1740. Dans son septième livre, M. Schoell
ignalé le but que la politique des États euro-
ens s'était proposé au dix-septième siècle, sa-
ir dans l'est et le midi, l'établissement d'un
uilibre d'abord contre la prépondérance de
maison d'Autriche, et ensuite contre celle de
a France ; dans l'orient, l'affaiblissement de la
uissance ottomane, qui menaçait d'engloutir
us les États de notre partie du monde ; dans
nord enfin, l'institution d'un état de choses
ui mît fin aux guerres qui troublaient sans
esse le repos des puissances septentrionales,
ut qui semblait atteint par la paix d'Oliva,
nais qui fut renversé cinquante ans après, par
ne guerre qui donna à l'une de ces puissances
ne supériorité beaucoup trop grande pour as-
urer aux autres leur indépendance.

Il lui serait impossible d'indiquer avec la
ıême précision l'objet que la politique des mo-

narques du midi de l'Europe a eu en vue pendant les vingt-cinq années qu'il a nommées la *première partie* de la huitième période. Deux principes avaient été consacrés par la paix d'Utrecht : l'un que les couronnes de France et d'Espagne ne pourraient pas être réunies sur une même tête; l'autre que les Pays-Bas serviraient de barrière à la république des Provinces-Unies contre la France, de manière que la maison d'Autriche, à laquelle on en confiait le dépôt, ne pourrait en aliéner la moindre partie en faveur de la France.

Dans les vingt-cinq années suivantes, qu'on pourrait nommer l'époque de la politique vacillante, nous voyons des alliances formées et rompues, sans autres motifs que le caprice des souverains ou les projets ambitieux de leurs épouses et de leurs ministres. La France et l'Angleterre, nous l'avons déja dit, qui s'étaient combattues avec tant d'acharnement depuis que Guillaume III était monté sur le trône, se réconcilient et s'unissent pour faire la guerre à ce même Philippe V en faveur duquel Louis XIV avait épuisé son royaume. Les deux concurrens

qui s'étaient disputé le trône d'Espagne renoncent à leur haine, et s'accordent à faire la guerre chacun à la puissance qui l'avait favorisé. Toute l'Europe se partage entre la ligue autrichienne-espagnole de Vienne, et l'alliance anglo-française d'Hanovre. Soudain ces deux confédérations sont dissoutes, et l'union la plus étroite s'établit entre la France, l'Angleterre et l'Espagne. On croirait, dès ce moment, que l'Europe n'a pas d'intérêt plus important que de procurer des souverainetés aux fils d'une reine impérieuse et intrigante.

Ce but est atteint en grande partie : un infant d'Espagne est reconnu héritier des maisons de Farnèse et de Médicis; mais il reste encore un fils d'Élisabeth Farnèse à pourvoir, et cette princesse ne mourra contente que quand elle verra tous ses fils assis sur des trônes. D'un autre côté, la France qui, depuis 1715, n'a travaillé que pour des intérêts étrangers, convoite l'acquisition d'une province qui lui est nécessaire pour s'arrondir et établir sa communication avec l'Alsace et le Rhin, et le ministre habile qui la gouverne ne veut pas terminer sa car-

rière sans laisser à son pays cet héritage magnifique. L'Europe jouit d'un instant de tranquillité, mais elle n'est qu'apparente : tous les cabinets attendent un événement qui leur fournisse l'occasion d'exécuter leurs plans. La Pologne la donne ; Auguste II meurt, une guerre universelle s'allume. Elle est terminée, en 1738, par une paix qui satisfait toutes les parties. La Lorraine est acquise à la France, les infans d'Espagne renoncent à la Toscane; mais l'un d'eux monte sur le trône des Deux-Siciles, et l'autre succède à la maison de Farnèse ; enfin l'Autriche, avec laquelle la Russie a été d'accord, a donné aux Sarmates un roi, qui dorénavant sera l'utile allié des deux puissances.

Comme il serait difficile sinon impossible de placer le récit de ces événemens, auxquels tant de puissances ont pris part, dans l'histoire particulière d'aucune d'elles, et comme cette même difficulté se retrouvera pour les cinquante années suivantes, M. Schoell traite, dans la *première section* de son huitième livre, du système politique des États de l'Europe en général, depuis 1714 jusqu'en 1790, et lui consacre dix

chapitres, dont les trois premiers appartiennent au quart de siècle qu'il a nommé l'époque de la politique vacillante.

Le *premier chapitre* renferme le précis des négociations qui ont précédé la signature de la triple alliance, qui est du 4 janvier 1717. Elle établit une amitié intime, fondée sur l'intérêt du moment, entre George Ier et le régent de France. Le maintien de la paix d'Utrecht et l'exclusion de la branche Angevine de Bourbon de la succession de France, celle de la maison de Stuart du trône d'Angleterre sont le but de cette ligue.

L'histoire de la politique européenne depuis la triple alliance de 1717 jusqu'au traité de Vienne de 1731, est l'objet du *second chapitre*.

Depuis les intrigues que, vers le milieu du quinzième siècle, nous avons vu mettre en œuvre par le fils d'un paysan de la Lombardie, qui s'est rendu redoutable comme chef de bande, dans le but de s'asseoir à côté et même au premier rang des souverains auxquels il avait long-temps vendu son bras et son cou-

rage, l'histoire ne nous a offert rien de plus compliqué que la politique des monarques européens depuis 1717 jusqu'en 1731. S'appuyant sur les documens trouvés dans les papiers du marquis de Torcy, le duc de Saint-Simon a essayé de porter la lumière dans ce chaos, et de tracer la marche de cette politique tortueuse. Son talent a échoué dans cette entreprise, peut-être par cela même qu'il n'a eu qu'un seul guide, à la vérité d'un esprit supérieur. Nous sommes plus riches aujourd'hui en matériaux, principalement depuis qu'on a publié les mémoires des frères Walpole. M. SCHOELL a un autre avantage, celui d'être placé à une distance qui lui permet de choisir un point de vue plus élevé; nul intérêt national n'exige de lui aucun ménagement. Peut-être en montrant les résultats, sans s'arrêter trop long-temps aux moyens souvent méprisables par lesquels ils ont été obtenus, parviendra-t-il à rendre sa narration assez claire pour qu'au dégoût qu'inspirent les objets, ne vienne pas se joindre l'ennui. Il l'a essayé dans son deuxième chapitre.

Avant de lire le troisième, on demandera :

Quel a donc été le motif de toutes les négociations dont va nous parler l'auteur? S'agissait-il de s'accorder pour sauver l'indépendance de l'Europe contre la prépondérance d'un de ses États? contre l'ambition d'un conquérant formidable? ou contre le danger plus grand encore de principes subversifs de la religion, de la morale et des gouvernemens? Rien de tout cela. Cette époque n'avait pas de Ferdinand II, de Gustave-Adolphe ni de Louis XIV; et si déja s'élaboraient les poisons qui, plus tard, devaient répandre la dévastation de la peste morale sur notre continent, les artisans de nos maux dont l'esprit des ténèbres avait besoin, étaient à peine nés.

Un si grand intérêt n'était pas le mobile qui faisait agir les cabinets : chacun avait un but particulier que son égoïsme avait créé. L'Angleterre voulait le maintien de la paix d'Utrecht, son ouvrage; ce motif méritait des éloges; mais au milieu de sa prospérité, elle était rongée par une plaie dont elle ne pouvait se guérir; ses monarques, quoique gouvernant avec la justice de princes légitimes, étaient sans cesse

tourmentés de la peur, ce fléau avec lequel le ciel châtie l'usurpation. Elle influait sur le système de leur politique. Sous ce rapport, au lieu de les blâmer, l'auteur se fait un devoir de les plaindre; mais il reproche à la nation anglaise et aux ministres de son gouvernement, cet égoïsme, cette avidité dont ils n'ont cessé de faire preuve en travaillant à s'emparer du commerce européen, et, à l'époque qui nous occupe, de celui de l'Espagne en particulier.

Ce ne sont pas de grandes vues de politique, ce n'est pas l'enthousiasme de la liberté qu'il faut chercher parmi les Hollandais dégénérés : l'esprit mercantile a absorbé chez eux tout autre sentiment; il les a rendus incapables de toute élévation dans les idées. Les États-généraux ne sont plus qu'une société de négocians délibérant sur le commerce de leur pays; le bien-être de l'Europe n'entre pas en balance avec les avantages de leur trafic; ils lui sacrifieraient le monde entier : tel est le seul point de vue auquel leur politique peut atteindre.

L'Espagne veut, comme l'Angleterre et la France, le maintien de la paix d'Utrecht, en

ıt que cette paix a affermi un Bourbon sur le
ɪne de Charles-Quint ; elle exige que ce traité
it complété par une renonciation de Charles
Autriche, qui s'appelle toujours roi d'Espa-
ıe. Philippe V abandonne l'espoir, nous ne
rons pas d'y *réunir* le trône de saint Louis,
rce que nous ne croyons pas qu'il l'ait jamais
ɪurri, mais de casser la disposition du traité
Utrecht, qui l'a exclu de ce trône, qu'il au-
it sans doute préféré à ceux de Castille et
Aragon. Il a perdu cet espoir, depuis que la
nté du royal enfant, qui a pris la place de
ɔuis XIV, s'est affermie. Mais il avait d'autres
iefs contre le traité d'Utrecht. Il désavouait
ɪut démembrement qu'avait éprouvé sa mo-
ırchie ; il ne pouvait supporter l'idée de voir
ibraltar entre les mains des Anglais ; et, quoi-
ı'il fût extrêmement affligé des avantages que
s traités avaient donnés au commerce des An-
ais au préjudice de celui de ses sujets, il au-
ıit consenti à les en laisser jouir, s'ils avaient
ɔulu rendre ce rocher auquel était rivée la
ıaîne par laquelle ils tenaient l'Espagne cap-
ve. On partagerait les regrets de Philippe, on

sympathiserait à sa noble douleur, si sa politique avait eu seulement pour objet de détruire cette dépendance de l'étranger. La postérité lui reproche d'avoir allumé une guerre et causé des cruelles inquiétudes, en manifestant le dessein de réunir à sa couronne les provinces italiennes qui ne lui appartenaient ni par les convenances locales ni par la langue des habitans. Ce n'était certes pas avoir acheté trop cher l'accord de l'Europe à le reconnaître héritier de Charles II, que d'avoir abandonné ces possessions à un prince, dont, selon la persuasion d'un grand nombre de personnes, il retenait injustement le patrimoine. Toutefois, on pourra trouver dans cette ambition l'excuse d'avoir été inspirée par un sentiment élevé; mais la faiblesse qu'il eut pour une épouse qui, voyant ses fils exclus de la succession par leurs frères consanguins, remue l'Europe pour procurer à leur aîné Parme et la Toscane, est une tache à sa mémoire.

L'Autriche s'était toujours regardée comme sacrifiée à la politique perfide de l'Angleterre; elle enveloppait dans le même ressentiment, et

France, qui lui avait arraché l'Espagne, et Philippe V, qui portait une triple couronne, qu'elle regardait comme le patrimoine de la maison de Habsbourg, et les puissances maritimes qui avaient sanctionné cette spoliation. Obligée de céder à l'empire des circonstances, elle se console en se décorant d'un vain titre auquel de jour en jour elle s'attache davantage. On lui a rendu les Pays-Bas, l'ancien patrimoine de la maison de Bourgogne, mais dans un état absolu de dégradation, les forteresses restant dans des mains étrangères, et avec son principal fleuve, d'après un arrangement dicté par l'avidité d'un voisin, obstrué et nul pour la navigation des habitans. Ainsi les traités empêchent que les Belges ne jouissent des avantages que Dieu et la nature semblent avoir voulu leur accorder; et, à la voix d'un pensionnaire d'Hollande, les navires, chargés d'exporter les produits de leur industrie, restent, comme par enchantement, dans un port de l'Escaut pour y pourrir. Ce monarque n'a pas de fils; sa maison s'éteindra avec lui, il en est consolé par les vertus d'une fille chérie. Il conçoit le projet de faire

passer ses couronnes sur la tête de cette pı
cesse. Ce projet devient l'affaire de sa vie
quiconque promet de le favoriser a droit
reconnaissance et à son amitié. Obtenir la
rantie de sa Pragmatique, est, dès ce mom
le seul mobile de sa politique.

Au milieu de cette lutte des passion
France, aussitôt que l'intérêt personnel de
régent ne guide plus sa politique, doit r
calme; et, comme il convient à sa granc
jouer le rôle de modératrice du continent
protectrice de la paix, dont le maintien
seul point qu'exige le bien-être de son pe
Elle sent que ce beau rôle lui est destiné
ne refuse pas de s'en charger; mais le sièc
grands hommes est passé; tout est rétré
France; l'intrigue est le caractère de son
vernement, de ses ministres, de ses géné
Sa politique ne connaît plus d'autres ress

Après avoir signalé les divers buts q
parties intéressées se proposent, voyons le
nemens qui en naîtront.

Une alliance qu'on s'est trop empre
nommer quadruple, est conclue entre la l

l'Angleterre, pour forcer toutes les puissances exécuter la paix d'Utrecht, modifiée cepennt sous quelques rapports. Il faut une guerre ur arracher à l'Espagne son consentement à nouvel arrangement. Un congrès, assemblé Cambrai, doit terminer les différends entre utes les puissances. Charles VI et Philippe V nt se réconcilier, lorsque l'érection d'une mpagnie de commerce à Ostende par l'empeur, jette une nouvelle pomme de discorde au ilieu des esprits portés à la paix; une seconde use de mésintelligence vient du sud; le roi l'Espagne demande qu'il soit érigé une souveaineté en Italie pour le fils aîné de sa seconde pouse. Une guerre générale va éclater; inopiément les rois de France et d'Espagne se réconcilient, et des projets de mariage scellent eur union : mais par un événement bien moins prévu encore, cette nouvelle amitié, qui n'a as encore eu le temps de se consolider, se hange en haine, et le congrès de Cambrai est ompu.

Un troisième incident bien plus étonnant surient. La haine pour le roi de France a étouffé

dans le cœur de Philippe V un ressentiment qu'on croyait invincible. Les deux rivaux achar nés, l'empereur et le roi d'Espagne, deviennent amis, et se liguent étroitement pour se venge de ceux qui ont voulu les réconcilier. Le corp germanique, flatté de recouvrer le simulacr d'une autorité qui était tombée dans le néant approuve qu'un infant d'Espagne règne à Parm à Plaisance et en Toscane, pourvu que pour c pays il se reconnaisse vassal de l'Empire. E revanche, le commerce des Belges obtient tou tes les faveurs en Espagne, et Philippe V ga rantit la Pragmatique Sanction autrichienn Cette coalition effarouche l'Angleterre, princ palement par les conditions secrètes qu'on su pose contenues dans le traité de Vienne. El lui oppose l'alliance d'Hanovre avec la Franc la Prusse, les États-généraux, la Hesse, Suède et le Danemark y accèdent. La Rus entre dans l'alliance de Vienne.

L'Europe s'attendait à une guerre sanglant lorsqu'elle apprend que tous les différends o été arrangés par des préliminaires, qui, sous médiation du pape, ont été signés à Paris. l

nouveau congrès s'ouvre à Soissons. Toute l'Europe y envoie des plénipotentiaires. Une trève de quatorze ans, par laquelle le cardinal de Fleury propose de rétablir la tranquillité, cause la désunion; cependant la France, l'Angleterre et l'Espagne, concluent la paix à Séville, au préjudice de l'empereur, que Philippe V n'hésite pas à sacrifier. Les États-généraux y accèdent. Le traité de Séville est du 9 novembre 1729.

Cependant un changement de ministère arrivé en Angleterre brouille les cabinets de Londres et de Paris; et le 16 mars 1731, par le second traité de Vienne, il est signé une alliance entre l'empereur, l'Angleterre et la Hollande. L'Espagne y adhère. La France reste seule, mais elle n'a pas de motif pour prendre les armes, et la paix est rétablie en Europe.

M. Schoell nous fait passer à son *troisième chapitre*, intitulé Histoire de la politique Européenne depuis 1731, jusqu'à la troisième paix de Vienne, en 1738.

L'envie qui est venue à la Russie de se mêler des affaires de l'Europe, à laquelle autrefois elle

était étrangère, trouble, en 1733, la paix qui y régnait depuis deux ans. Anne Iwanowna veut disposer du trône de Pologne devenu vacant : elle le destine à l'électeur de Saxe, fils de celui qui avait porté cette couronne dans des circonstances bien difficiles. La nation des Sarmates regrettait les vertus de Stanislas Leczinski, elle le rappelle. L'empereur Charles VI faisant céder les conseils de la politique à l'intérêt de sa famille, qui, depuis vingt ans, était l'unique objet de sa sollicitude, croit que sa Pragmatique est à jamais garantie, s'il assure l'amitié de la tzarine et de l'électeur de Saxe : il entre dans les vues de la tzarine. Le roi de Prusse ne dissimule pas qu'il n'est pas avantageux pour sa monarchie que l'électeur règne à Varsovie; ses vœux sont pour Stanislas; mais il n'ordonne pas à son armée de s'opposer à la violence. L'élection régulière de ce prince est cassée, et une minorité factieuse, assistée des troupes russes et autrichiennes, venues pour protéger la *liberté* des élections, proclame Auguste III.

Louis XV était flatté de l'idée de voir son beau-père régner d'une manière parfaitement

légitime sur une nation qui l'aimait, qui le désirait. Il y attachait sa gloire; il regarde en conséquence l'outrage fait à Stanislas comme fait à lui-même, et d'autant plus sanglant qu'il devait l'attribuer à la haine aveugle pour la France, que le cabinet de Vienne ne sut pas cacher. « Il s'était formé en France, dit M. de Lacretelle, un parti qui voulait la guerre, quel qu'en fût l'objet ou le prétexte; une pareille ardeur s'éveille ordinairement sous un jeune monarque. On lui fait entendre que jusqu'à ses premiers combats, ses ménagemens seront traités de faiblesse par des voisins qui sauront s'en prévaloir. Ce n'étaient point seulement les courtisans de l'âge de Louis XV qui l'excitaient à la guerre, c'étaient surtout les vieux lieutenans de Louis XIV. Près de vingt années avaient effacé le souvenir de ses désastres. L'imagi[illegible] reportait aux beaux jours où tou[illegible] combattaient, triomphaient à plus de cent lieues des frontières de la France, et où ses vaisseaux respectés partageaient ou disputaient l'empire des mers. »

« Villars, qui s'impatientait dans sa vieillesse

de voir le mérite de ses exploits, et même la bataille de Denain, mis encore en problême, brûlait de confondre l'envie, et ne cessait d'ouvrir au conseil des avis fermes et guerriers qui inquiétaient le cardinal. Les amis même du premier ministre, l'ambitieux Belle-Isle, à qui il tardait de sortir du rang des hommes habiles et suspects en affaires, le duc de Noailles, qui languissait depuis qu'il n'avait plus ni commandement ni ministère, le maréchal de Berwick, qui s'ennuyait dans le repos et n'avait pas de talens à signaler dans la paix, le duc de Richelieu, qui ne s'était pas encore distingué, obsédaient le pacifique Fleury. Ses ennemis cachés le poussaient plus vivement à la guerre, dans l'espérance que sa parcimonie et sa pusillanimité feraient manquer toutes ses opérations et tomber son crédit. »

Telles sont les raisons qui décident la France à faire la guerre. La déclarer à l'Autriche, c'était risquer de l'avoir avec tous ses alliés de Vienne. L'empereur éprouve en cette circonstance quel faible appui est une alliance qui ne repose pas sur l'identité des intérêts. Les puis-

sances maritimes disputent sur le *casus fœderis*, dans le but de se soustraire à leurs obligations; les Etats-généraux en particulier s'estiment trop heureux de faire reconnaître leur neutralité; l'Espagne, qui n'était plus satisfaite des avantages qu'elle avait obtenus en 1731, dès qu'il se présente une occasion d'en gagner d'autres, se détache de l'alliance de Vienne; le roi de Sardaigne, qui ne pouvait s'agrandir qu'aux dépens de l'Autriche, fait cause commune avec Louis XV. L'Autriche serait restée seule comme la France l'avait été deux ans auparavant, si à cinq cents lieues du théâtre de la guerre *, elle n'avait eu une alliée dans l'impératrice de Russie.

Les succès des parties belligérantes varient sur les champs de bataille; dans la guerre d'intrigues et de ruses que se font les cabinets, le cardinal de Fleury reste vainqueur. S'il a été forcé à la guerre, il a su la faire tourner à sa gloire, en procurant à son pays la seule conquête qu'il pouvait raisonnablement désirer: Stanislas ne régnera pas en Pologne, mais il

* C'est-à-dire, de l'Italie.

fera le bonheur des Lorrains, et après lui ceux-ci passeront sous la domination française. Elisabeth Farnèse voit son fils sur le trône des Deux-Siciles, mais il lui reste encore un vœu dont elle doit ajourner l'accomplissement aux chances d'une guerre future : c'est de procurer une souveraineté à son second fils. Le roi de Sardaigne arrondit le Piémont aux dépens de la maison d'Autriche, qui est faiblement dédommagée de ses pertes par l'acquisition de Parme et de Plaisance, et cependant le cœur paternel de Charles VI est satisfait : l'Europe entière a garanti l'ordre de succession qu'il a établi dans sa maison. Le prince qui, après lui, doit enter sur un trône illustre une nouvelle maison d'Autriche, est convenablement établi en Italie, sans avoir perdu la qualité de prince d'Allemagne. Encore une fois la paix plane sur l'Europe; sa corne d'abondance y répandra ses bienfaits, si les passions des hommes et la politique des cabinets lui en laissent le temps.

La tranquillité est bientôt troublée, dans la partie orientale de notre continent, par la guerre que l'impératrice Anne Iwanowna, re-

prenant les projets de Pierre Ier, fait depuis 1736 à la Porte, et dans laquelle l'empereur Charles VI entra : imprudence qu'il paie cher par les sacrifices que la paix de Belgrade lui impose. Le *chapitre quatrième* traite de ces événemens. Il s'agit plutôt d'une brouillerie entre trois puissances que d'un intérêt auquel l'Europe en général prend part. Si néanmoins l'auteur place cette guerre dans sa première partie, sous le titre d'Histoire de la Politique européenne relativement à la Porte Ottomane jusqu'en 1739, plusieurs motifs l'y engagent. La politique européenne, qui avait été si active depuis plus de trente ans, paraissait vouloir se reposer et rester spectatrice des événemens qui se passaient sur le Danube, sans s'occuper de l'avenir, sans que sa sollicitude lui fit prévoir les bouleversemens que produira la Russie, si on lui laisse prendre la prépondérance en Orient. A peine les puissances maritimes montrent-elles l'intention de vouloir se mêler de ces débats; elles se laissent facilement rebuter par les dédains de la Russie et de la Porte, qui repoussent leur médiation. La France seule, si fortement inté-

ressée à l'existence de la Porte, travaille à réconcilier les parties belligérantes; mais son intervention est celle d'un ministre qui, par-dessus tout, craint la guerre, et qui aime mieux léguer à ses successeurs l'avenir qui n'est pas caché à sa pénétration, que de compromettre sa gloire en tentant de le changer. La politique de l'Europe reste donc nulle, et son histoire, dans cette occurrence, se borne à une seule ligne : il suffit de dire qu'elle n'a rien fait. Quel augure cependant devait-elle tirer de cette déclaration présentée après la conclusion de la paix de Belgrade, par laquelle les cours de Vienne et de Pétersbourg annoncent qu'elles sont et resteront unies, et ne formeront qu'un corps toutes les fois qu'il s'agira de faire la guerre à la Porte?

Le projet de transmettre son héritage à sa fille aînée, avait été l'unique mobile de la politique de Charles VI. Pendant vingt ans, les négociations de ses ministres, les traités qu'il signe, les alliances qu'il contracte, les guerres qu'il fait n'ont d'autre but que d'obtenir, à force de soins et de complaisance, la garantie

de la Pragmatique-Sanction. Toutes les puissances de l'Europe promettent de la maintenir; Charles VI est au comble de ses vœux, il meurt tranquille; mais ses guerres ont ruiné les finances de son État : il ne laisse à son héritière ni trésor, ni armée pour soutenir les droits que les traités lui ont assurés.

Une foule de prétendans se présentent pour démembrer la monarchie autrichienne. La France protège tous ceux qui en convoitent les dépouilles. Un nouvel État qui jusqu'alors n'avait eu qu'une existence précaire, sort de son obscurité; des troupes exercées, des coffres bien remplis, et le génie de Frédéric II placent la Prusse sur la première ligne. Dès-lors il ne se passera plus rien d'important en Europe sans qu'elle y prenne part. L'acquisition de la Silésie devient la base de sa grandeur. Marie-Thérèse est obligée de céder cette province; ce sacrifice fait à propos, et celui de quelques districts en Italie, sauvent à cette princesse le reste de l'héritage de ses ancêtres. Elle s'empare des États de son principal ennemi, de celui-même qui lui conteste sa couronne, et le fils de ce

prétendu roi de Bohême est obligé d'accepter de sa main, comme un don, la succession paternelle, la Bavière.

La guerre pour la succession d'Autriche qui devient une guerre générale, et la paix d'Aix-la-Chapelle de 1748, qui la termine, font la matière du *cinquième chapitre*. Pour éviter la confusion, l'auteur l'a divisé en six sections.

La querelle pour la succession d'Autriche est précédée par une guerre entre l'Angleterre et l'Espagne qui, entièrement étrangère à cette affaire, s'y rattache cependant en ce qu'elle contribue à décider l'Espagne à prendre le parti qu'elle adopta par la suite. Cette guerre a peu d'importance par elle-même; néanmoins elle est un des événemens les plus remarquables du dix-huitième siècle, parce qu'elle a révélé le côté faible des gouvernemens représentatifs, même les plus fortement constitués. Cet événement nous montre, dans une nation éclairée, sage et d'un caractère réfléchi, l'opinion publique, égarée jusqu'à la frénésie par les déclarations mensongères des pamphlétaires, forcer des ministres bien pensans et pacifiques à

ire une guerre dont ils reconnaissaient l'in-
istice, et causer par là au peuple qui la pro-
oque un mal qu'ils avaient prévu. Cette guerre
'était pas terminée lorsque Charles VI mourut.
omme elle forme une espèce d'introduction à
a guerre de la succession, l'auteur lui consacre
a *première section*.

La *seconde* renferme la première époque de
a guerre pour la succession d'Autriche. Un
prince, dont le nom fait la gloire du dix-hui-
ième siècle, y entre en scène et jette les fonde-
mens de la grandeur prussienne. Comme toutes
les puissances, il avait garanti l'intégralité de
a succession autrichienne; aussi peu que d'au-
tres il respecta la foi des traités. Il reconnut,
dit-il, que la modération est une vertu que les
hommes d'État ne doivent pas toujours prati-
quer à la rigueur, à cause de la corruption du
siècle *. On a d'autant plus de regret de lire
cette profession de foi dans les écrits du roi phi-
losophe que, dans ce passage, le mot de mo-
dération est équivalent de celui de justice.

* Voy. *Histoire de mon temps*, chap. II.

Quelque admiration que les grandes qualités de Frédéric II inspirent à l'historien, il est de son devoir de protester contre une maxime que la politique a souvent suivie, mais qui n'avait jamais été avouée.

Tous les princes qui croyaient avoir droit à quelque partie de la succession de Habsbourg prennent les armes. L'Espagne et le roi de Sardaigne s'y joignent; celui-ci par suite du système que sa maison a constamment suivi de profiter de toutes les occasions pour s'agrandir aux dépens de ses voisins; l'Espagne, parce qu'il restait à la reine un fils qui ne portait pas de couronne. La France, l'Angleterre, les États-généraux, la Russie, par des motifs divers, y prennent part, et enseignent aux hommes d'État combien peu on doit compter sur les garanties des traités. Le roi de Prusse, après avoir atteint son but, est le premier qui sort de la lutte; il obtient la Silésie et fait la paix en 1742. C'est le terme de la *seconde section*.

L'avilissement de la couronne impériale portée par l'ennemi de l'héritière de Charles VI, la réconciliation de cette souveraine avec le roi

de Sardaigne, le traité de Fontainebleau, précurseur d'une union de famille plus intime, forment la matière de la *troisième section*.

L'année 1744 arrive; la France, qui jusqu'alors n'avait été que l'alliée des antagonistes de Marie-Thérèse, déclare elle-même la guerre à l'Autriche et à l'Angleterre. Le roi de Prusse rompt la paix; le prétexte de cette démarche est de relever la dignité impériale que l'Angleterre et l'Autriche ont avilie dans la personne du malheureux Charles VII. Ce prétexte cesse par la mort de ce fantôme d'empereur. Le roi de Prusse, dégoûté de la faiblesse du gouvernement français, renonce à son alliance, et fait pour la seconde fois la paix. Tel est l'objet de la *quatrième section*.

Les événemens de la guerre depuis 1745, et les négociations qui doivent procurer à l'Europe une paix générale, sont racontés dans la *cinquième section*. La marche des troupes russes vers le Rhin accélère la conclusion de la paix d'Aix-la-Chapelle de 1748. La *sixième section* contient le sommaire de ce traité auquel est joint le sommaire du traité de Madrid, qui mit

fin à la guerre injuste que, depuis 1739, l'Angleterre faisait à l'Espagne.

A peine l'Europe a-t-elle joui de huit années de paix que, d'une part, la jalousie de la Grande-Bretagne contre la France, et, de l'autre, le sentiment de regret que la perte de la Silésie nourrissait dans le cœur de Marie-Thérèse, ou peut-être l'ambition de Frédéric II, suscitèrent une nouvelle guerre de sept années. Cet événement est le plus important que nous présente l'histoire du dix-huitième siècle avant la révolution française. Le gouvernement français travaillait avec activité, mais sans bruit, à rétablir sa marine détruite; ses succès inquiètent l'Angleterre. Les termes vagues du traité de 1748 lui fournissaient un prétexte de recommencer une guerre d'extermination, et elle saisit la première occasion de la déclarer. Le roi de Prusse, ayant connaissance du projet formé contre lui par l'Autriche, la Saxe et la Russie, ou soupçonnant son existence, se décide à une guerre de prévention, toujours la plus difficile à justifier, parce que les meilleures raisons que l'agresseur peut faire valoir ne pa-

naissent jamais assez concluantes, et engendrent rarement la confiance. A ce signal, un changement inattendu s'opère dans la politique européenne. Une alliance intime remplace la rivalité qui, depuis des siècles, a régné entre la France et l'Autriche. Marie-Thérèse n'a pas de plus zélé soutien que ce même Louis XV qui, seize ans auparavant, avait armé l'Europe pour démembrer la monarchie autrichienne, et la France, entraînée par les passions, se prête à détruire son allié naturel, le roi de Prusse, contre lequel elle ne pouvait pas avoir de sujet de plainte. Une passion plus ridicule, la colère d'une femme offensée, arme la Russie contre ce prince. Tels sont, à cette époque, les déplorables motifs de la haute politique des cabinets européens.

La puissance britannique, appuyée sur une marine formidable, ne présentait pas beaucoup de points vulnérables à la France; la cour de Versailles résolut de se venger du roi d'Angleterre du mal qu'elle ne pouvait pas faire à ses sujets. Comme ses États d'Allemagne étaient l'objet de sa prédilection, on se décide à leur

faire sentir toutes les calamités de la guerre. Ce monarque, désespérant sans doute de la possibilité de les mettre à couvert de toute hostilité, réclame la protection de la souveraine qui lui devait la conservation de son patrimoine. La reconnaissance n'est pas une vertu politique; on parle aux princes trop souvent des devoirs que les autres ont à remplir envers eux, trop rarement de ceux qu'on attend d'eux-mêmes. Marie-Thérèse trouva que, si l'Angleterre avait beaucoup fait pour elle, elle aurait pu en faire davantage. D'ailleurs, elle a conclu des liaisons qui lui font espérer de partager la dépouille de son ancien ennemi, de recouvrer non-seulement ce qu'il lui a enlevé, mais aussi un ample dédommagement de toutes ses pertes; aussitôt ses obligations envers George II sont oubliées.

Il ne reste au souverain du Hanovre que de se jeter entre les bras de celui auquel huit ans auparavant l'Angleterre a fait une guerre acharnée. Ainsi tous les rôles sont échangés, et, depuis le Mémel jusqu'au Rhin, la guerre exerce ses fureurs.

Cette guerre a un double théâtre, ou plutôt deux guerres ayant des objets entièrement différens et deux théâtres, l'un en Amérique, l'autre en Europe, se confondent bientôt au point qu'on se bat en Saxe pour la possession du Canada.

Le plus grand souverain du dix-huitième siècle développe pendant ces sept années son génie supérieur, et s'immortalise en résistant, avec des ressources très bornées, à des forces bien supérieures aux siennes.

Un nouveau phénomène politique paraît à l'horizon occidental du continent. Pendant qu'au milieu des coups portés contre elle par l'activité des Français, la puissance maritime de l'Angleterre s'élève au plus haut point, il se forme sur le continent un colosse par la coalition des États de la maison de Bourbon en un seul corps, et par la fusion des Français, des Espagnols et des Napolitains en une seule nation. L'union de famille des descendans de Henri IV, qui devait opérer ce prodige était une conception sublime; la force des circonstances a été cause qu'elle n'a pas produit les

événemens gigantesques qu'on était en d
d'en attendre.

Cependant, après une lutte de sept an
mort d'Élisabeth, impératrice de Rus
cause une révolution dans le système polit
du continent de l'Europe. La coalition fo
contre Frédéric est dissoute; toutes les p
sances, fatiguées d'une guerre qui n'a prof
aucune, soupirent après la paix. Dans ce
ment, les intérêts, auparavant si compliq
se débrouillent; les deux sujets de guerre
séparés. La paix est conclue en deux villes
férentes : à Versailles, on règle la contest
entre la France et l'Angleterre; à Hubertsb
on termine les différends entre l'Autriche
Prusse et leurs alliés respectifs. Ces traités
gent les rapports existant en Amérique
la France et l'Angleterre; ils ne change
rien le système politique de l'Europe. La P
l'Autriche, la Russie et la Suède sortent
lutte sans gagner ni perdre un pouc
terre, mais Frédéric y a puisé une grand
çon. Ses victoires et ses défaites lui on
pris qu'il était temps de mettre des born

désir de s'agrandir, et que dorénavant il devait travailler à acquérir une autre gloire, celle de bienfaiteur de sa nation. La Russie n'a pas été assez malheureuse pour renoncer à l'ambition, mais les vues de son nouveau souverain se sont portées sur un autre objet. Si l'Autriche a reconnu l'impossibilité de reconstruire en son intégrité le patrimoine de Habsbourg, elle cherche désormais à se dédommager de ses pertes par des acquisitions faites à l'ombre de la paix.

Une grande erreur en politique (le respect ne permet pas de la qualifier autrement) a été commise en 1772. Les trois souverains les plus distingués par l'élévation de leur caractère et par leur esprit, sans une ombre de justice, se sont emparés d'un pays voisin et indépendant. Le premier partage de la Pologne est l'événement politique qui a marqué le dix-huitième siècle (que M. Schoell termine à l'année 1790) du sceau de la réprobation; et, s'il est vrai que cette époque ait été celle des lumières, sa politique a été celle de la spoliation. Cet événement a fourni la preuve de la maxime que nous avons proclamée plus d'une fois, qu'en poli-

tique comme dans la vie privée, l'injustice est punie par ses suites, et que celles-ci sont éternelles si on ne les répare pas. Mais si, dans le cours ordinaire de la vie, la réparation est quelquefois difficile, elle est le plus souvent impossible en politique. La punition s'étend alors sur toutes les générations suivantes; les arrières-petits-neveux des auteurs expient une faute dont ils sont innocens; les révoltes, les guerres intestines, les massacres, les famines et la peste empoisonnent leur règne. Qu'on jette un coup d'œil sur l'Irlande et sur la Pologne, ces illustres monumens de l'injustice.

Le partage de la Pologne a eu d'autres conséquences encore. Une première spoliation a forcé les monarques à une seconde et à une troisième. En vain la bienveillance de leurs successeurs a-t-elle fait des efforts pour dédommager les Polonais de la perte de leur existence nationale, en remplaçant, par une administration sage et paternelle, un ancien gouvernement turbulent et tyrannique, en répandant des bienfaits sur une nation qui, sous tant de rapports, est digne d'estime. Les Polonais re-

grettent une liberté qui était l'esclavage pour les uns, le despotisme pour les autres, la licence pour tous; l'empire des lois, qui accorde une vraie liberté, ne peut les consoler.

Une troisième conséquence du partage de la Pologne s'est étendue sur toute l'Europe. Cet acte a perverti la morale publique; il a servi de prétexte et de justification à toutes les guerres injustes, à toutes les spoliations dont, pendant les dernières générations, tous les peuples ont eu à souffrir, ceux aussi bien qui en ont été les auteurs ou les complices volontaires ou forcés, que ceux qui en ont été les victimes.

Enfin, pour nous servir des expressions d'un écrivain français du plus grand mérite*, il est des principes d'une raison universelle, d'un intérêt général, dont l'infraction, surtout quand elle est hautement avouée ou soutenue, ébranle les fondemens de l'ordre social; il repose sur eux, mais il est chargé de les maintenir. La garde de ces bases sacrées appartient à la société tout entière, et quand elle approuve ou

* Le Comte DE FERRAND.

même quand elle tolère qu'on les attaque, elle manque au premier de ses devoirs, elle agit contre le plus grand de ses intérêts.

Un ministre, homme de bien *, a dit : « La postérité aura peine à croire ce que l'Europe indignée a vu avec étonnement ; trois puissances, d'intérêts divers et opposés, s'unir entre elles, et, par un abus criant de la raison du plus fort, dépouiller de ses plus riches domaines un État innocent contre lequel on n'avait d'autre titre que celui de sa faiblesse et de l'impuissance où il est de résister à la cupidité de ceux qui l'envahissent.

« Si la force est un droit, si la convenance est un titre, quelle sera désormais la sûreté des États? Si une possession immémoriale, si des traités solennels qui ont fixé les limites respectives ne peuvent plus servir de frein à l'ambition, comment se garantir contre la surprise et l'invasion? Si le brigandage politique se perpétue, la paix ne sera bientôt plus qu'une carrière ouverte à l'infidélité et à la trahison. »

* M. de Vergennes, dans un mémoire présenté à Louis XVI, au commencement de son règne.

L'histoire de cet événement déplorable est l'objet d'un chapitre particulier. C'est le *septième* de ceux que l'auteur a consacrés à l'histoire de la politique des cabinets européens du dix-huitième siècle, mais il offre le tableau de la nullité ou de la perversité de ces cabinets. Quel mépris n'ont pas mérité les hommes à courte vue qui, à cette époque, dirigeaient les cabinets de Versailles et de Saint-James, le pusillanime duc d'Aiguillon, l'égoïste lord North ! Honneur soit rendu à Charles III, roi d'Espagne, qui seul des grands monarques voulait s'opposer à cette injustice !

Le gouvernement français ne tarda pas à s'apercevoir de la faute qu'il avait commise en permettant l'affaiblissement de la Pologne ; il résolut d'arrêter au moins les progrès du mal. Il intervient alors, mais non avec la force d'une grande puissance ; il a recours à la politique des faibles, à l'intrigue. Il excite la Porte à faire à la Russie une guerre intempestive qui donne à celle-ci une prépondérance nuisible à l'équilibre des puissances, et prépare la décadence de l'empire ottoman, qui aussi est un allié na-

turel de la France. Cette guerre offre à l'Europe un spectacle nouveau et extraordinaire : elle voit des flottes russes entrer par le détroit de Gibraltar dans la mer Méditerranée, et détruire la marine ottomane dans des mers renfermées entre la Turquie d'Asie et la Turquie d'Europe. L'histoire de cette guerre, de la paix de Kaïnardji qui la termine, et des conventions successives qui la complètent, sont traitées dans le *huitième chapitre*.

Aucun événement politique du dix-huitième siècle, avant la révolution française, n'a excité en Europe un intérêt plus général que la neutralité armée du Nord. Un nouveau système de droit maritime est imaginé, en 1780, par l'impératrice Catherine, et, à l'exception de l'Angleterre contre laquelle il est dirigé, tous les souverains de l'Europe y entrent avec empressement. Les philosophes, qui depuis longtemps avaient pardonné la mort de deux empereurs détrônés, proclament Catherine la législatrice des mers, vengeresse des droits de l'humanité, la protectrice du commerce du monde, et les cabinets se joignent à ce concert

d'acclamations. Le principe de liberté établi par l'autocratrice du Nord était beau et généreux; il paraissait conforme aux droits que l'homme tient de la nature. L'enthousiasme qui s'était emparé de tous les esprits ne permet pas de s'apercevoir que l'État de société dans lequel nous vivons n'est pas l'état de nature, et ne peut se gouverner en tout d'après le prétendu état de nature. L'existence simultanée de plusieurs sociétés civiles produit fort souvent un état de guerre pendant lequel les lois de la nature se taisent. Les traités, et avant eux la nécessité et l'usage, ont établi un droit conventionnel auquel il faut se soumettre. Le principe de la liberté du commerce maritime, proclamé par Catherine II, était une chimère, un rêve philanthropique. Les Anglais, contre lesquels il était dirigé, furent les seuls qui comprirent la question; ils virent qu'il s'agissait d'une *idée*, et comme ils savaient sans doute que les guerres que les hommes se font pour des idées sont les plus violentes, mais n'ont pas de durée, ils laissent passer l'orage, et, sans reconnaître le nouveau droit, ils ne l'attaquent

pas. Ainsi ils attendent qu'une autre idée occupe les hommes; alors ils reviennent sur une question qui était restée entière, et, au bout de vingt ans, l'Europe se soumet à une législation maritime qui était l'opposé de celle que Catherine avait voulu introduire. Cet événement est postérieur à l'époque de ce *Cours*.

Le *neuvième chapitre*, consacré aux négociations relatives à la neutralité armée du Nord, est intitulé : Histoire de la Politique européenne par rapport au droit maritime dans le dix-huitième siècle. C'est moins un précis historique qu'une discussion de droit public.

L'impératrice de Russie ne regardait cependant la paix de Kainardji que comme une trève pendant laquelle elle rassemblait de nouvelles forces pour effectuer de plus grands projets. Flattée, mais non satisfaite du titre de législatrice des mers, elle aspirait à en mériter un autre qui lui parut plus glorieux. Elle a résolu de soustraire à la domination ottomane le pays qu'ont illustré les poètes de la plus belle littérature que les hommes aient créée. Ses favoris qui ont combattu en Morée lui ont dit, sans

ıte que les successeurs des Spartiates, des ɪséniens et des Athéniens sont indignes de la ɜrté dont elle voulait jadis leur faire le daneux présent, mais qu'il sera beau de réunir s les chrétiens schismatiques sous un seul ptre, ou au moins de replacer un nouveau nstantin sur le trône de Byzance. Parmi les ıverains, elle a un ami qu'une ambition ɪugle rend avide de conquêtes, et qui est jours prêt à s'associer à tous les projets qui ıvent donner de l'occupation à sa turbulente ivité. Elle lui permet de partager avec elle npire des Ottomans; l'empereur Joseph réua à celui des Madgyares les provinces que le ɔissant en a détachées. La Russie et l'Auɜhe vont tomber sur la Turquie européenne; is, chose étonnante! le divan leur laisse l'aıtage de paraître les parties attaquées. « Un ıvernement aussi altéré dans ses principes e celui de Constantinople, dit un écrivain litique, quand il a une fois perdu son annne force, l'a perdue pour toujours, parce e, dans un grand État, et surtout dans un ınd État qui décline, le retour aux anciens

principes est impossible, et plus encore q
ces anciens principes tiennent au fanatisı
L'énergie du divan semble vouloir dém
cette maxime, mais ses efforts ne font q
confirmer. La perte de l'empire ottoman p
désormais inévitable, si la Providence n
envoie un sauveur. Ce ne sera pas le vert
Louis XVI : son trône est ébranlé, et le
dême de saint Louis chancèle sur sa tête sa
que doit bientôt ceindre la couronne
martyre. Charles III ne règne plus en Espa
L'Angleterre et la Hollande connaissent le
ger, elles en sont effrayées, elles ne rest
pas spectatrices tranquilles de ce qui se
sur le Danube; mais l'une, occupée à surv
la furie révolutionnaire qui, après avoir dé
la monarchie française, agitera de son s
impur le continent européen; l'autre, fati
et épuisée par de longs troubles intéri
cherchent toutes les deux qui voudra se c
ger pour elles, et avec leurs secours, du
qu'elles ne peuvent pas entreprendre
mêmes. Elles le trouvent dans le chevaler
descendant de Wasa, dans les veines du

lent quelques gouttes du sang du grand
tave. Avec des forces peu proportionnées
ut qu'il se propose, mais plein de confiance
a justice de sa cause, et comptant sur la
ection du ciel, le roi de Suède ose se dé-
er le champion des Turcs, et fait un instant
ibler sur son trône la dominatrice du vaste
ire de Russie. La Porte et la Suède trouvent
léfenseur du bon droit dans un prince dont
om rappelle la candeur, la magnanimité,
énérosité : Frédéric-Guillaume II, à la voix
la saine politique, s'arrache aux plaisirs
quels il aime à se livrer toutes les fois que
alut de son peuple lui permet le repos. Ses
nées sont sur pied, les frontières de la Livo-
; et de l'Autriche vont être entamées : une
erre sanglante va commencer. Avertis ce-
ndant par la Grande-Bretagne que le mo-
ent approche où il faudra combattre pour
ur propre existence, les cabinets de Vienne,
Berlin et de Pétersbourg remettent dans le
urreau l'épée à demi-tirée, et essaient la voie
s négociations pour rendre la paix à l'Eu-
pe. Alors s'ouvre le congrès de Reichenbach.

un des plus remarquables des temps moder une réconciliation générale a lieu, l'em ottoman est sauvé encore une fois, et les p sances se préparent à une autre guerre avec des intervalles de paix, doit durer vi cinq ans.

Tel est l'objet du *dixième chapitre*, le nier de ceux dans lesquels l'auteur s'est oc de matières générales.

Ici M. Schoell nous fait revenir sur nos et jeter un coup d'œil sur le dix-huitième si auquel le huitième livre est consacré.

Les arts et les belles-lettres avaient fai progrès rapides au milieu des guerres qui agité le dix-septième siècle. Ce fut surtou France que les lettres semblèrent avoir at le degré de perfection ou le génie de l'hom peut parvenir. Le siècle de Louis XIV renou et surpassa, sous quelques rapports, les ch d'œuvre que la Grèce avait produits sous P clès, Rome sous Auguste, et l'Italie sou Médicis. C'est l'époque de la littérature c sique française, dont toutes les branches nous en exceptons l'épopée, furent cult

des hommes de génie. La grandeur qui ré-
it à la cour de ce monarque, et la gloire que
vastes entreprises avaient fait rejaillir sur la
ion, inspirèrent les écrivains et échauffèrent
r imagination; le goût s'épura dans l'imita-
n des modèles laissés par l'antiquité, et pré-
va les écrivains français de ces écarts que
lques autres nations ont pris pour des élans
génie. La langue, ramenée par l'académie à
s règles sûres, dont la première et la plus
ndamentale condamne ce qui ne réunit pas la
rté à l'élégance *, devint l'idiome général par
quel communiquent entre elles les différentes
tions civilisées du globe, et cette conquête,
te sur l'esprit des autres peuples, est plus
orieuse, et a été plus utile à la France que
l'aurait été la domination universelle que
uis XIV est accusé d'avoir ambitionnée.

* Les partisans de la poésie romantique voudraient
re regretter que l'esprit philosophique, qui, grâce à
cadémie, est devenu le caractère dominant de la langue
nçaise, ait mis des entraves à l'imagination des poètes,
ur lesquels ils réclament le droit de réformer sans
se la langue selon leurs sentimens et leurs fantaisies.

A cette époque, les hommes de génie et talent, sans négliger les belles-lettres, vouèrent préférablement aux sciences et à l'é dition, dont l'amour se répandit dans to les classes de la société. Diverses parties mathématiques et des sciences naturelles pri des formes entièrement nouvelles; la conn sance des antiquités classiques, qui jusqu'al avait eu pour principal objet la correction goût, devint une branche d'érudition, et do lieu à des recherches savantes et multipliées géométrie, l'astronomie, les arts mécaniqu la navigation, furent perfectionnés à l' dans les différentes académies européennes; physique apprit à deviner plusieurs lois forces de la nature dont les anciens ne s'étai pas doutés; la chimie sortit des rangs d'un obscur pour prendre celui d'une science; l'hi toire naturelle, enrichie par les découvert des savans voyageurs, se dépouilla des fabl dont elle avait fait parade jusqu'alors. L'his toire, soutenue par la géographie et la chrono logie, ses appuis, devint une branche de la philosophie.

Ces progrès des connaissances humaines ont t nommer cette époque le siècle des lumières. ı pourrait lui accorder ce titre, si en même nps de prétendus philosophes que le dix-ıitieme siècle a vu pulluler, sous prétexte de rter ces lumières dans toutes les classes du uple, n'avaient perverti l'esprit public par la édication de doctrines qui sont devenues ur l'Europe la source de trente années de ca-mités *. Ces raisonneurs superficiels tendaient anéantir la religion, base de la morale et de ı société civile, et à accréditer, parmi des dis-iples pervertis par l'athéisme, des systèmes ernicieux sur l'origine des États et la souve-aineté légitime, ainsi que sur les droits du euple.

En comparant entre eux les seizième, dix-eptième et dix-huitième siècles, on peut leur ppliquer ce que l'auteur du Voyage du jeune ınacharsis dit d'Athènes: « Le siècle des lois t des vertus prépara celui de la vaillance et de

* Quand cela fut écrit, l'auteur du *Cours* pouvait croire ue la révolution, « ce long oubli des principes », était erminée.

la gloire; celui-ci engendra le siècle de la conquête et de la dilapidation, qui finit par la destruction de l'État. »

Dès son commencement, le dix-huitième siècle s'annonça comme l'époque de l'incrédulité religieuse; mais ce fut vers son milieu que se forma la conspiration des prétendus philosophes contre la religion révélée. Voltaire, d'Alembert et Diderot en furent les chefs avoués; on peut y joindre comme agent subordonné et très actif, Damilaville, qui, abusant de la franchise des lettres dont il jouissait par sa place de commis au bureau des vingtièmes, fut l'instrument par lequel toutes les brochures des chefs, leurs ordres pour les conspirateurs subalternes, et les nouvelles fabriquées dans les ateliers de Paris, étaient répandus en France.

Le but de la ligue était la destruction de la religion chrétienne que, dans leur argot impie, ces hommes pervers désignaient par le nom de l'*Infâme*; ils voulaient la remplacer, soit par le déisme, soit par le matérialisme, soit enfin par l'athéisme. Ils se servaient pour cela d'armes variées, analogues au génie de chaque conspi-

rateur. Les uns attaquaient la religion par des raisonnemens auxquels ils surent donner l'apparence de l'érudition; les autres par le ridicule que tantôt ils versaient franchement sur les doctrines de l'Église et les objets du culte, tantôt indirectement et d'une manière cachée, en sapant les principes fondamentaux de la morale et le respect pour ce qui, jusqu'alors, avait été sacré aux hommes, en calomniant les serviteurs de la religion, en déclamant contre les priviléges du clergé et contre toute distinction sociale, en prêchant enfin une morale très relâchée. Un grand ouvrage intitulée *Encyclopédie* devint l'atelier où leurs armes se forgeaient, l'arsenal où elles étaient déposées. M. Schoell n'accuse pas pour cela tous les collaborateurs de cet ouvrage immense, très utile quoique infiniment trop loué, d'être entrés dans le plan des chefs. Plusieurs d'entre eux n'avaient d'autre but que le progrès des sciences; il y en avait qui, par faiblesse de caractère, aimaient mieux prendre le masque de l'impiété que de s'exposer aux sarcasmes des initiés; mais on peut sans balancer inscrire sur la liste des

conspirateurs, le nom de cet Allemand né dans le Palatinat, mais établi à Paris, Paul-Thierry, baron de Holbach, qui, entre les années 1763 et 1766, fonda, sous le nom d'une société littéraire, une loge affiliée à la grande ligue. Ses membres rédigeaient ou répandaient une foule d'écrits qui sapaient les principes de la morale et de la religion. Des princes, des ministres, des dames de la cour de France, des hommes de lettres se firent recevoir dans cette association. A l'aide de ces collaborateurs, on s'empara de l'esprit public, et les chefs s'arrogèrent un véritable despotisme en matière de littérature.

Réclamant une tolérance universelle pour toutes les opinions religieuses, ils persécutèrent ceux qui résistaient au torrent des doctrines nouvelles, et surtout les ministres du culte catholique. La liberté illimitée de la presse, qui était un de leurs dogmes favoris, dut leur servir à infecter de leurs maximes toutes les classes de la société et tous les âges, pendant que, par des invectives, des calomnies et des persécutions, ils fermaient la bouche à ceux qui voulaient combattre leurs théories.

Depuis l'avénement de Louis XV au trône, a France avait fait des pas de géant dans la carrière de la corruption. L'érudition solide céda à la manie de tout embrasser, de posséder les connaissances encyclopédiques, mais superficielles. On se croyait philosophes en répétant les lieux communs établis comme maximes par les maîtres, en parlant sans cesse des droits imprescriptibles de l'homme, de l'égalité de tous les citoyens, du bien de l'humanité; le mépris de tout ce que le temps, la coutume et la possession avaient consacré, l'opposition contre le gouvernement, la confusion de toutes les idées sur le devoir, l'athéisme, un penchant pour les sciences occultes, et la superstition à côté de l'incrédulité, tels furent les fruits de ce qu'on avait annoncé comme les lumières du siècle.

Il faut le dire pour l'honneur des autres nations: à l'exception de quelques grands seigneurs, et même de quelques souverains qui s'aveuglaient sur les conséquences de ce système, peu de personnes en Allemagne, en Hollande, en Suisse et dans les pays du Nord, où

l'instruction était plus solide, se laissèrent entraîner par ces erreurs et ces impiétés. Quelques hommes de bien, Bonnet, en Suisse, le grand Haller, et surtout Reimarus, en Allemagne, ainsi que Linné, le naturaliste de l'Europe, pensèrent que la meilleure manière d'opposer une digue aux progrès de l'esprit d'irréligion était de soutenir les vérités que la simple raison, sans le secours de la révélation, peut entrevoir, parce que, si l'on pouvait les porter jusqu'à une certaine démonstration, l'incrédulité en trouverait plus de motifs d'attaquer les vérités du christianisme, qui complète cette démonstration. « Dans sa *Palingénésie philosophique*, dit CUVIER, Charles Bonnet montre, par les maux de ce monde et par l'irrégularité de leur distribution, la nécessité d'un complément qu'une autre vie peut seule faire espérer; il n'en excepte même aucun des êtres qui souffrent dans celle-ci; chaque être montera dans l'échelle de l'intelligence, et le bonheur consistera à connaître. Les œuvres de Dieu lui semblaient si excellentes, que connaître, pour lui, était encore aimer. Enfin, ses idées sur la né-

cessité des motifs pour l'action lui font conclure la nécessité d'une révélation comme motif dernier et péremptoire, et, cette conclusion une fois tirée, il ne lui est pas difficile de terminer laquelle des révélations existantes est la vraie. C'est l'objet de ses *Recherches philosophiques sur les preuves du christianisme.* » Les ouvrages de Bonnet ont produit d'autant plus de bien qu'ils ont été tous traduits en allemand, et la plupart en hollandais et en anglais.

Linné, dit ailleurs le même philosophe qui, comme le naturaliste suédois, a été l'instituteur du monde, et que la mort vient d'enlever aux sciences qu'il cultivait avec tant de succès et de supériorité, Linné ne parlait de la Divinité qu'avec respect, et saisissait avec un plaisir marqué les occasions nombreuses que lui offrait l'histoire naturelle de faire connaître la sagesse de la Providence.

Toutes les poésies de Haller, le restaurateur ou le créateur de la littérature classique en Allemagne, respirent la grandeur de la nature, l'admiration et l'amour de la Divinité, et ses vers sublimes, que la génération actuelle dé-

daigne, étaient, à une époque plus heureuse, dans la bouche de tous les Allemands. Celui de tous les écrivains de cette nation qui a influé le plus heureusement sur ses contemporains, est Hermann-Samuel Reimarus, connu des philologues comme éditeur de Dion Cassius. Son livre (écrit en allemand), intitulé : *Les vérités fondamentales de la religion naturelle expliquées en dix dissertations, d'une manière populaire*, a prouvé l'existence de Dieu par la nécessité d'admettre que l'homme et les animaux ont été créés par une intelligence surnaturelle, sans laquelle leur origine ne peut être expliquée naturellement, et par la coopération constante de la nature inanimée à un but général qui ne peut être l'ouvrage que d'un être suprême.

Enfin, il serait injuste de ne pas nommer parmi les défenseurs de la vérité un Juif de Berlin, le philosophe Moïse Mendelssohn, mort en 1785. Fidèle à la religion de ses pères, il prouva avec un grand talent, par des raisonnemens philosophiques, dans son *Phédon*, l'immortalité de l'âme, et dans ses *Heures matinales*, d'une manière nouvelle, l'existence de

Dieu. C'était servir le christianisme, qui révèle ces deux vérités.

Si l'Allemagne protestante se garantit des doctrines impies des philosophes modernes, l'Allemagne catholique, le Portugal, l'Espagne et l'Italie les connurent à peine; mais en France elles corrompirent plusieurs générations successives, et les préparèrent à recevoir une nouvelle doctrine politique qui, attaquant l'ordre social dans ses bases, finit par bouleverser d'abord ce pays, et ensuite la plus grande partie du globe.

L'esprit d'irréligion est né en Angleterre dans le dix-septième siècle. Thomas Hobbes († 1679), en enseignant dans son *Léviathan* le matérialisme, avait été un des coryphées de l'athéisme, qu'au commencement du dix-huitième siècle Henri S. John, vicomte de Bolingbroke († 1751), Antoine Ashley, comte de Shaftsbury († 1713), Antoine Collins († 1729), Matthieu Tindall († 1733), et d'autres, enseignèrent dans leurs ouvrages; mais le caractère réfléchi de la nation anglaise et le talent des défenseurs des vérités religieuses, neutralisèrent ce poison, et la foi,

triomphant de ces atteintes, poussa de plus profondes racines en Angleterre, tandis que le venin, transporté en France, et secondé, pour ainsi dire, par la corruption des mœurs et par la légèreté de la nation, y porta des fruits si désastreux.

La racine du mal politique, comme celle du déisme et de l'athéisme, doit être recherchée en Angleterre. Les querelles entre les révolutionnaires du dix-septième siècle et la dynastie des Stuarts, qui firent commettre à la nation un crime jusqu'alors inouï, avaient donné naissance à un nouveau droit public, si l'on peut nommer ainsi un système subversif de toute subordination. Il est remarquable que le premier auteur de l'hypothèse d'un contrat social primitif par lequel tout pouvoir légitime aurait été délégué, et par conséquent de la souveraineté du peuple, fut un partisan de la puissance monarchique : c'est Robert Hobbes, qui, conséquent dans l'application de ses principes, bâtit sur ce fondement l'édifice d'un pouvoir absolu. Jacques Harrington († 1677), l'auteur de l'*Océana*, et surtout Algernon Sidney

(† 1683), s'emparèrent de cette idée et en tirèrent des résultats tout-à-fait opposés au système de son auteur, tant il est vrai que l'erreur est un glaive à double tranchant. Jean Locke († 1701) alla plus loin ; au mépris de l'histoire, il admit comme un fait l'existence d'un contrat social, origine des États, et soutint que les monarchies n'étaient que des républiques dégénérées.

D'Angleterre ces doctrines passèrent en France, où elles furent avidement reçues, non-seulement par les ennemis de la religion, mais aussi par une foule d'écrivains qui, sans appartenir à ce parti, se laissèrent entraîner par l'éclat d'une fausse philosophie et par le désir de briller. Les esprits y avaient été préparés par une autre invention du dix-huitième siècle, qui, erronée dans son principe, n'avait qu'un but très louable, mais qui contribua au renversement des bonnes théories, parce qu'elle devint l'apanage d'une secte qui se laissa entraîner par l'enthousiasme. Cette secte est celle des *Économistes*, et cette invention est celle du *système physiocratique*, qui, estimant la fortune

publique d'après la seule masse des produ tions de la nature, tendait à réduire tous impôts à un seul, à l'impôt territorial, et à i troduire pour cela une parfaite égalité des pı priétés. Son inventeur fut un médecin de Paı François Quesnay († 1774), qui imagina ce théorie; Victor de Riquetti, marquis de Mi beau, qui prit le titre d'Ami des hommes, fut le plus zélé propagateur.

Le premier ouvrage français sur le nouv droit public parut en 1748, sous le titre d'. *prit des lois*. Charles de Secondat, baron Montesquieu, son auteur, y prôna le systè représentatif et la division des pouvoirs, dès-lors devinrent deux articles de foi de nouvelle philosophie qu'il ne fut plus per de contester. L'Esprit des lois, ouvrage é avec élégance et plein d'esprit, souvent p fond, surtout en matière de droit civil, qı quefois superficiel, renferme, à côté d'id lumineuses et de traits sublimes, nombre sophismes, de subtilités, d'erreurs historiq et d'hypothèses. C'est par lui principalem que les Français jugent la constitution angla

t précisément ce que cet écrivain est accusé
voir le moins connu. La manière énigma-
ue avec laquelle l'auteur s'énonce quelque-
s, est cause que ses disciples lui ont fait sou-
nir des thèses qui probablement n'entraient
dans son système.

Quatre années plus tard, Jean-Jacques Rous-
u, de Genève, « l'un des plus dangereux
phistes de son siècle, et cependant le plus dé-
ourvu de vraie science, de sagacité, et surtout
profondeur, avec une profondeur apparente
ui est toute dans les mots, » fit paraître son
ontrat social, composition éloquente, mais
ui joint à tous les défauts que M. SCHOELL vient
signaler, la plus grande faiblesse de raison-
ement. L'auteur voulait prouver que, par un
ontrat primitif, le peuple s'est réservé le droit
e manifester sa volonté sur tout ce qui tient
u gouvernement; système monstrueux qui, à
place de la liberté qu'il a pour objet, tend à
ablir le despotisme le plus révoltant, en don-
ant tout pouvoir à la majorité, c'est-à-dire à
partie la moins éclairée et la plus passionnée
e la nation.

Ce fut à la suite de ces publications q
foule d'écrivains s'efforcèrent* d'accrédit
d'inculquer à la jeunesse la doctrine de la
veraineté du peuple, source d'où éma
tout pouvoir légitime. Cette doctrine part
fait que ses partisans conviennent cepe
n'avoir que rarement existé, savoir, d'u
par lequel le peuple aurait délégué l'ex
d'une partie ou de la totalité de ses pou
elle légitime le despotisme partout où e
trouve établi de fait; elle conduit à l'ana
parce que tout pouvoir délégué peut être
et que le peuple souverain n'a pu dépouil
générations suivantes de leurs droits im
criptibles. « On ne doit pas s'attendre,
l'auteur, qu'après l'expérience des malhe
mène cette doctrine, aucune nation veu
faire sérieusement une nouvelle épreu
C'était oublier qu'il est des époques d'ave
ment pour les peuples, où les leçons de l
rience ne sont ni écoutées ni suivies.

Ces opinions philosophiques, dont

* Ecrit en 1828 ou 1829.

voyait pas le danger, étaient partout libre-
ent professées, et souvent même accueillies
ec honneur. Catherine II avait voulu confier
ducation de son fils à d'Alembert; elle avait
u avec distinction Diderot. Raynal, exilé de
ance, avait été traité à Berlin comme un
nd homme persécuté. Toute sa vie Frédé-
II avait montré autant d'enthousiasme pour
philosophie que d'ardeur pour la gloire mi-
aire. En combattant dans la monarchie au-
ichienne les préjugés religieux, Joseph II
avait pas craint d'ébranler la foi des peuples
x vérités du christianisme. Dans toute l'Eu-
pe, on ne pouvait être considéré dans le
onde et jouer un rôle brillant dans les cours,
ns professer des principes de philantropie,
ns parler le langage des amis de la liberté.

« Partout, dit M. de Ségur, on dédaignait
s grands qui tiraient vanité de leur noblesse;
artout on méprisait l'attachement de l'Espagne
t du Portugal aux superstitions monacales;
partout on parlait de Rousseau, de Voltaire,
d'Helvétius, de Mably et de Montesquieu avec
un enthousiasme qui enflammait la jeunesse

pour leur morale et leurs principes; parto l'histoire, les romans et les théâtres tournaie les préjugés en ridicule, et respiraient l'oppo tion à la puissance, l'admiration pour la libert et l'amour de l'égalité; partout, enfin, l triomphe de la démocratie américaine, secouan le joug de la monarchie anglaise, avait été ap plaudi et célébré, et plusieurs monarques pro diguèrent des lauriers à ceux de leurs sujets qu étaient allés combattre au-delà des mers pou un peuple contre un roi. »

L'Allemagne est le pays où la nouvelle doc trine fut mieux accueillie que partout ailleur Les Allemands firent trève à leur haine pour l littérature française, et ne dédaignèrent pas d devenir, en philosophie, les disciples d'un nation qu'ils jugeaient incapable de s'élever une idée sublime. La nouvelle doctrine parut à beaucoup de personnes, le complément de réforme du seizième siècle, qu'on regard comme l'époque de la liberté religieuse. L journaux littéraires de ce pays la répandire sous toutes les formes; elle devint dominan dans les établissemens d'instruction et dans l

universités; plusieurs souverains, flattés des éloges que leur prodiguaient les philosophes, lui rendirent hommage. Le moment arriva où les adeptes crurent les esprits assez préparés pour commencer à mettre le nouveau système en pratique. Un professeur d'Ingolstadt, en Bavière, Adam Weishaupt, fonda, en 1776, un ordre secret dit des Illuminés *, lequel, enté sur le rit de la société des francs-maçons et sur la discipline usitée dans l'institution des Jésuites, professa, en apparence, l'amour de la vérité et de la vertu, la haine des préjugés et du despotisme, mais initia ses adeptes dans le

* Il faut se garder de l'erreur dans laquelle Mirabeau est tombé, et qui est encore de nos jours celle de beaucoup de Français. Se trouvant au nord de l'Allemagne, au milieu d'une secte de *Visionnaires* qu'avec raison il jugea très dangereuse, et entendant en même temps parler d'une société d'*Illuminés* contre lesquels on s'élevait de toute part, moins à cause de la doctrine de ses membres que parce qu'on les soupçonnait Jésuites, Mirabeau confondit les deux sectes, et nomma *Illuminés* une classe de fanatiques ou d'imposteurs donnant dans le mysticisme religieux, et n'ayant absolument rien de commun avec les Illuminés, dont le but était entièrement politique.

projet, et leur enseigna le moyen de seco[u]
toute autorité religieuse et civile, de renvers[er]
toute domination établie, de rendre aux hom-
mes cette liberté et cette égalité dont ils avaient
joui, disait-on, dans l'état de nature, et dont
les institutions civiles les avaient dépouillés.

Cet ordre fut découvert (1785) et dissous,
mais en Bavière seulement; il se perpétua dans
plusieurs contrées de l'Allemagne, et exist[a]
peut-être encore dans des ramifications et sous
d'autres formes *.

C'est ainsi que l'esprit public se corromp[it]
dans le dix-huitième siècle; l'obéissance et l'a-
mour de leurs rois cessèrent d'être, aux yeux
des peuples, un titre de gloire; le désir vague
d'un changement s'empara de tous les esprits

* Les mauvais prêtres que l'Allemagne envoya en Al-
sace, en 1790, pour remplacer ceux qui avaient en hor-
reur la constitution civile du clergé, étaient Illuminés;
tel fut le fameux *Euloge Schneider*, qui n'en faisait p[oint]
mystère. On trouve, dans la *Biographie Universelle*, un[e]
notice sur ce moine apostat, par un écrivain qui le con-
naissait intimement. Celle de M. Nodier est un roma[n]
intéressant. (*Note de M.* Schoell)

l'erreur de toutes les têtes; ils engendrèrent cette révolution sanglante, et ce dix-neuvième siècle, où, d'après l'expression d'un homme d'État, le paradoxe tient lieu de vérité, où l'ignorance s'érige en censeur, le pyrrhonisme en oracles, où l'expérience de l'âge est traitée de folie.

L'auteur dit que le dix-huitième siècle, qui fut à la fois celui des lumières et celui de l'impiété, porte aussi l'épithète de siècle de la philosophie. Ce n'est pas sans restriction qu'il consent à le nommer ainsi; toutefois il convient que la branche des sciences qu'on nomme philosophie a fait pendant sa durée des progrès importans, qu'il indique sans prétendre la faire connaître ou l'apprécier.

DESCARTES régnait en Europe, surtout en France, depuis le milieu du dix-septième siècle. Joseph CLAUBERG, mort en 1665, professeur à Duisbourg, porta le système de ce philosophe en Allemagne. Il fut perfectionné en France par un ouvrage célèbre, la *Logique de Port-Royal*, auquel Antoine Arnaud, père d'Arnauld d'Andilly, eut part, et surtout par la *Recherche de la vérité*, que le P. Nicolas MALEBRANCHE fit imprimer pour la première fois en 1673. Ce religieux de l'Oratoire s'écarta pourtant en plusieurs points de la doctrine de Descartes.

Le philosophe qui, après Cartésius, fit la plus grande sensation en Europe, fut Jean LOCKE, médecin anglais, né en 1632. Il dut sa célébrité à son *Traité sur la conformité du christianisme à la raison*, à ses *Lettres sur la tolérance*, mais surtout à son *Essai sur l'entendement humain*, publié en 1690, par lequel il a voulu faire connaître les bornes que la nature a assignées aux facultés de l'ame, et prouver que l'expérience est la seule source de nos connaissances. Il devint ainsi l'auteur du système qu'on nomme empirisme.

Son contemporain, l'illustre historien de Gustave-Adolphe et du grand électeur, Samuël baron DE PUFENDORF, né en 1632 dans un village saxon, professeur à Heidelberg, ensuite à Lund, conseiller intime du roi de Suède, à Stockholm, et ensuite de l'électeur de Brandebourg, mort à Berlin en 1691, posa les fondemens du droit moderne de nature et des gens; et, dans cette branche des sciences, il est resté le maître des générations suivantes qui se livrent aux études.

Aristote fut détrôné en Allemagne par le célèbre Christian THOMASIUS, qui finit sa carrière à Halle, en 1728. M. SCHOELL a dit ailleurs ce que les lumières, les sciences et la littérature de son pays natal doivent à cet écrivain. Il faut cependant convenir que, comme philosophe, il a beaucoup plus détruit qu'édifié.

La religion chrétienne fut attaquée par le sceptique le plus spirituel et le plus éloquent, mais qui savait cacher ses véritables opinions sous le masque d'une

ande vénération pour le christianisme; l'auteur ut parler de Pierre BAYLE, fils d'un ministre prostant à Carlat. A l'âge de vingt-deux ans, en 1669, s Jésuites de Toulouse, ses professeurs, l'engagèrent abjurer; mais il ne resta que dix-sept mois cathoque. Il passa sa vie tour-à-tour à Genève, à Sedan à Rotterdam; perdit, en 1693, la pension que le nat de Rotterdam lui payait, et, n'ayant que peu de soins, en vrai philosophe il vécut, jusqu'en 1706, mince produit de sa plume.

Le premier écrit qui fixa sur lui l'attention publique t une lettre qu'il publia, en 1682, sur la fameuse mète de 1680; lettre qui, par les diverses augmentaons qu'il y fit successivement, devint à la fin un ouage en 4 vol. in-12, sous le titre de *Pensées diverses, rites à un docteur de Sorbonne, à l'occasion de la mète qui parut au mois de décembre* 1680; le send ouvrage fut son *Commentaire philosophique r ces paroles de l'Évangile* : CONTRAINS-LES ENTRER, qui parut avec les lettres de Locke sur tolérance, et exposa Bayle à de vives attaques, ême de la part des Protestans, qui entendaient auement la tolérance qu'ils réclamaient pour euxêmes et celle qu'ils accordaient à ceux dont ils ne artageaient pas les opinions. La plus célèbre compotion du philosophe de Rotterdam, est son *Dictionaire historique-critique*, qu'il commença à publier 1695. C'est moins un dictionnaire que le corrigé s ouvrages existans dans ce genre, auquel toutefois, our donner de la vogue à ce travail, il avait joint

quelques articles rédigés à neuf, et qui semblaient choisis au hazard pour servir d'exemple. C'est un livre plein d'érudition et de recherches profondes, écrit avec esprit, et très-instructif pour ceux qui peuvent le lire avec discernement. Le scepticisme dont il est pénétré pourrait être dangereux, si la forme du livre, qui consiste principalement en notes et éclaircissemens, n'en rendait la lecture désagréable à tout esprit superficiel, tandis que les penseurs y trouvent matière à exercer leur critique.

L'Allemagne protestante a donné naissance au plus grand génie que la seconde moitié du dix-septième siècle ait produit, à un des colosses qui ont donné une impulsion nouvelle, moins à la science de la philosophie qu'à l'esprit humain en général, en jetant la lumière de son génie transcendant sur toutes les sciences dont s'occupe l'esprit humain; à ces traits on reconnaît Godefroy-Guillaume LEIBNITZ, né à Leipzig en 1646, dont la pénétration, l'esprit, le goût et l'érudition ne s'étaient trouvés réunis au même point dans aucun philosophe avant lui. Il s'était voué à la carrière du droit, et passa, comme publiciste, la plus grande partie de sa vie au service du duc d'Hanovre, dans la résidence duquel il mourut en 1716; mais son vaste génie avait embrassé toutes les branches des connaissances humaines, et plusieurs sciences lui sont redevables d'importantes découvertes, et de théorèmes dont il les a enrichies, principalement les mathématiques, la physique, la philosophie spéculative, le droit public et l'histoire. Leibnitz n'a pas imaginé un

nouveau système, peut-être parce que, n'ayant jamais occupé une chaire de professeur, il s'abandonna à la variété, ou, pour mieux dire, à l'universalité de son génie, pour passer d'une science à l'autre. Il fut cependant l'auteur de la monadologie, ou de la doctrine des substances simples, ainsi que de celle de l'harmonie prédestinée, et de la loi de constance prescrite à la nature par le Créateur. Son plus célèbre ouvrage est sa *Théodicée*, ou *Essais sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme, et l'origine du mal*, écrite à la demande et pour l'instruction de la reine Sophie-Charlotte de Prusse, et dirigée contre Bayle.

Depuis la chute du système d'Aristote, l'Allemagne protestante (car à l'époque qui nous occupe, il n'est question que de celle-ci) avait des philosophes *éclecticiens*, dont chacun se composait librement son système, mais elle n'avait pas d'école philosophique. Christian Wolf, né en 1679, à Breslau, devint, sous Frédéric II, l'ornement de l'université de Halle; c'est dans cette ville que, donnant suite à un mot de Leibnitz, qui avait dit que les mathématiques n'admettaient pas seules la démonstration géométrique, il résolut de l'introduire dans la philosophie, et devint le créateur de la célèbre méthode mathématique qu'il fit prévaloir contre toutes les persécutions auxquelles il fut en butte, et créa la langue philosophique de sa nation. Ses nombreux disciples introduisirent sa méthode et sa phraséologie, dont il n'avait fait usage que pour la philosophie, dans les autres branches des connaissances humaines. Le plus célèbre d'entre eux,

pour leur morale et leurs principes; partout l'histoire, les romans et les théâtres tournaient les préjugés en ridicule, et respiraient l'opposition à la puissance, l'admiration pour la liberté et l'amour de l'égalité; partout, enfin, le triomphe de la démocratie américaine, secouant le joug de la monarchie anglaise, avait été applaudi et célébré, et plusieurs monarques prodiguèrent des lauriers à ceux de leurs sujets qui étaient allés combattre au-delà des mers pour un peuple contre un roi. »

L'Allemagne est le pays où la nouvelle doctrine fut mieux accueillie que partout ailleurs. Les Allemands firent trève à leur haine pour la littérature française, et ne dédaignèrent pas de devenir, en philosophie, les disciples d'une nation qu'ils jugeaient incapable de s'élever à une idée sublime. La nouvelle doctrine parut, à beaucoup de personnes, le complément de la réforme du seizième siècle, qu'on regardait comme l'époque de la liberté religieuse. Les journaux littéraires de ce pays la répandirent sous toutes les formes; elle devint dominante dans les établissemens d'instruction et dans les

voir voulu y réunir toutes les sortes de poisons qui trouvent répandus dans différens ouvrages modern. En effet, dans ce livre, on lit cette affreuse maxim Tout devient légitime et même vertueux pour le sal public. C'est à de tels écarts que la soif de la cé brité put conduire un homme doux et bienveill comme Helvétius. C'était, dit un écrivain alleman un auteur doué d'un tact naturel, qui le rend sensible à tout ce qu'il y a de beau et de bon, d'u vive imagination, d'un esprit observateur, sans ce occupé, possédant une grande lecture et un tal d'écrire avec facilité et agrément; mais il était bea coup moins philosophe que bel esprit, n'aimant p penser avec méthode, mais plutôt s'abandonner ses sentimens, et raisonner sans règle et sans mesur Le principe favori sur lequel tout son système fonde, c'est que tous les effets de nos facultés intel- lectuelles ne sont que des sensations sensuelles.

Revenu à Immanuel KANT, de Königsberg, mort en 1804, l'auteur du système de la philosophie criti- que, qui excita en Allemagne un enthousiasme ex- traordinaire, sans qu'il pût maintenir son empire au- delà du dix-huitième siècle, M. SCHOELL nous dit que le nom de sa philosophie vient de ce qu'elle n'adme que la raison comme source des connaissances, tandi que, dans l'empirisme français, la faculté de senti remplit ce rôle. Selon Kant, l'homme ne reconnaît au- cun objet extérieur, d'après ses qualités objectives c'est-à-dire tel qu'il existe réellement; il ne connaî les objets que tels qu'ils lui apparaissent, d'après l

ndition subjective de ses facultés, parce que le principe de toute connaissance ou expérience de l'homme n'est pas dans les choses qui existent hors de la conscience de notre moi, mais dans l'individualité de notre sensibilité et de notre raison, et dans l'action combinée de ces deux facultés dans chaque expérience. Toutes les connaissances réelles de l'homme sont, par conséquent, réduites au domaine de l'expérience; même les intuitions dans l'espace et le temps ne se rapportent pas à des choses réelles, hors de l'ame des hommes; elles appartiennent uniquement aux formes subjectives de la sensibilité extérieure et intérieure de l'homme. La nature lui a donné cependant douze notions claires, existantes dans son ame et indépendantes de toute expérience. Ces notions ou catégories doivent lui servir dans la connaissance par expérience; par leur réunion avec les intuitions empiriques des sens, tout ce que nous croyons reconnaître en objets réels devient possible.

Trois philosophes essayèrent de perfectionner l'idéalisme de Kant, Charles-Léonard REINHOLD, né à Vienne; le Lusacien Jean-Théophile FICHTE et Frédéric-Guillaume-Joseph SCHELLING, né à Léopol : ils devinrent les auteurs de nouveaux systèmes, et fondateurs d'écoles particulières *.

* Nous recommandons aux Français qui, sans pénétrer dans les profondeurs du système de Kant à travers le langage barbare dans lequel lui et ses disciples l'ont enveloppé, la lecture de deux mémoires écrits avec une grande lucidité et précision, par M. Fréd. ANCILLON, de Berlin.

ne connaît ni inquisition secrète ni visite do-miciliaire ; où la dénonciation ne reçoit d'autr récompense que le mépris ; sous un souverai qui oppose à la malveillance, l'innocence d'un vie sans tache, et qui peut, sans rougir, en-tendre parler de ses aïeux, dont les erreur sont couvertes par le souvenir qu'ont laiss leurs qualités et leurs vertus, l'historien peu sans crainte dire toute la vérité utile : l justice le protège contre les interprétations ca-lomnieuses. L'auteur de ce livre a cependan tâché d'observer, dans ses jugemens sur le morts les égards qu'on doit aux vivans, qui son innocens des fautes de leurs pères. »

Dans l'histoire des États qui vont nous occu-per, M. SCHOELL a suivi l'ordre géographique, et commencé par le Portugal, le plus occiden-tal de ces États. Le *onzième chapitre* lui est consacré. Ce royaume, qui aurait été un des plus petits de cette époque sans ses vastes pos-sessions dans les autres parties du monde, n'a pas éprouvé, avant le boulversement général de l'Europe, de révolution importante dans son intérieur ; il n'a pas joué un rôle brillant

acquisition de la Lorraine; mais après la mort le ce sage Mentor, tous les vices du gouvernement se montrent à découvert, et le faible, le trop faible Louis XV n'est que le serviteur et le jouet de ses maîtresses. Sous un monarque sans énergie, tous les ressorts du gouvernement se rouillent. Le libertinage des opinions religieuses et politiques remplace toute morale, toute idée de subordination; les ennemis du christianisme se montrent à découvert, ceux de la monarchie cachent mal leurs projets, les grands seigneurs mêmes briguent comme un honneur le titre de philosophe. Les vertus du successeur de Louis XV ne peuvent sauver la monarchie; il périt victime de sa candeur. Le *treizième chapitre* s'arrête au commencement d'une série de crimes auxquels plusieurs d'entre nous ont pris part, et que nos enfans n'ont pas suffisamment expiés. Puisse une troisième génération y prendre un exemple pour devenir plus sage!

Le quatorzième chapitre fait voir la décadence d'une république, jadis heureuse et florissante, perdue par l'esprit de faction et l'ambition de quelques chefs de parti. La républi-

que des Provinces-Unies existe encore de nom à la fin du dix-huitième siècle : si la considération politique dont nous l'avons vue investie jadis a disparu, son commerce est encore florissant, et elle a conservé toutes ses possessions dans les autres parties du monde. Le destin lui avait préparé une plus grande humiliation, et le moment approche où son nom disparaîtra de la carte.

Le dix-huitième siècle est l'époque de la grandeur de l'Angleterre et de la prospérité de ses habitans. Une nouvelle dynastie occupe le trône sous trois règnes, dont le dernier s'étend au-delà de cette période. La Grande-Bretagne continue de jouer le rôle de première puissance maritime qu'auparavant elle avait partagé avec la Hollande. Quoiqu'elle soit encore agitée de temps en temps de troubles intérieurs, cependant le gouvernement, grace à son énergie et au caractère d'un peuple instruit, religieux et attaché à une sage institution, parvient à les étouffer. La Providence a accordé à ce pays une suite de ministres habiles, veillant sans cesse au bonheur du peuple. L'histoire de L'Angle-

terre du dix-huitième siècle est instructive pour les hommes d'État, et pour les financiers qui peuvent y étudier les secrets de leur science. Son commerce prend une étendue dont auparavant on ne se faisait pas d'idée. Une société de négocians acquiert en Asie un empire qui rend sa puissance égale à celle des plus grands potentats. Un phénomène dont il vaut la peine de rechercher la cause, est la constance de la prospérité dont la Grande-Bretagne a joui pendant les soixante-quinze années que le *quinzième chapitre*, consacré à son histoire, embrasse. Une guerre sanglante et dangereuse qui, vers la fin de cette époque, détache d'elle des colonies considérables en Amérique, menace d'ébranler les fondemens de son commerce : l'expérience a prouvé que son industrie et son commerce ont plutôt gagné que perdu à cette révolution.

Des Iles Britanniques, M. Schoell nous fait revenir sur le continent, pour nous occuper, au *seizième chapitre*, de la monarchie autrichienne qui, en 1740, éprouve une catastrophe qui met toute l'Europe en mouvement.

Après une existence de quatre siècles et demi, comme princes d'Empire, et après avoir occupé le trône impérial depuis trois siècles, la maison de Habsbourg s'éteint dans les mâles. Nous avons vu, au chapitre V, que la plus grande part de la riche succession du dernier mâle a été, à la suite d'une longue guerre, adjugée à son héritière qui, en donnant sa main à un prince lorrain, est devenue mère d'une nouvelle maison d'Autriche, et, au bout de peu d'années, cette maison régénérée obtint la couronne impériale que l'ancienne maison de Habsbourg avait portée. Le règne de l'impératrice Marie-Thérèse comme chef de la monarchie autrichienne, qui dure quarante années, est fécond en événemens; la guerre de sept ans à laquelle un chapitre de la première partie de ce livre a été consacré, et celle à laquelle donna lieu la succession de Bavière, en sont les plus remarquables.

A peine cette grande souveraine a-t-elle fermé les yeux, que son fils, Joseph II, met la main à l'exécution des réformes qu'il avait méditées, réformes civiles et religieuses, faites

dans les idées et d'après les principes des philosophes modernes; elles remplissent de bruit l'Europe, et ne peuvent pas prendre racine. Les malheurs que ce prince instruit et bien intentionné éprouve vers la fin de sa vie active, doivent servir de leçon à ceux qui se flattent qu'on peut produire le bien par la précipitation. Il fut puni de son erreur en voyant les principes de la révolution française pénétrer dans ses États. Son frère, Léopold, qui lui succède emploie le peu d'années de son règne à guérir les maux causés par l'imprudence de Joseph. Son règne dépasse les limites de cette huitième période, il s'y trouve cependant compris, pour faire voir que si les principes dits libéraux doivent porter d'heureux fruits, cela ne peut être que lorsque la sagesse, la justice, la modération et la fermeté les accompagnent.

La monarchie prussienne, dont nous avons vu l'origine dans le livre précédent, devient, vers le milieu du dix-huitième siècle, l'émule de la monarchie autrichienne à laquelle elle reste cependant inférieure en étendue et en population. Elle dut sa force d'abord à la sage

administration du second de ses rois, qui a préparé les moyens par lesquels son fils, le plus grand souverain du dix-huitième siècle, a élevé la monarchie du troisième ou quatrième rang à celui où nous l'avons vu parvenir sous ses successeurs. Créateur de l'État militaire moderne, guerrier auquel peu de héros peuvent se comparer, modèle d'un administrateur sage pratiquant une économie sans mesquinerie, bienfaiteur de ses peuples, monarque absolu sans Bastilles, législateur inaccessible aux préventions, et protecteur des sciences, étant homme de lettres lui-même, ses sujets ont dédaigné pour lui l'épithète de Grand; ils lui ont donné celle de l'Unique. Après ce prince, nous voyons encore les premières années de son neveu, Frédéric-Guillaume II, prince doué de sentimens nobles, digne des beaux caractères de la chevalerie. Le *dix-huitième chapitre* renferme l'histoire des monarques prussiens.

Les événemens qui se sont passés en Allemagne, et qui n'ont pu entrer dans la première partie, ni dans les chapitres XVI et XVII de celle-ci, feront la matière du *dix-huitième* et

x-*neuvième*, consacrés à l'histoire de l'em-
germanique ou des familles héréditaires
cette confédération se composait. Ainsi
CHOELL continue dans ce livre l'histoire
ımilles dont il a précédemment parlé, et
ée les lacunes qu'il y a laissées. Toutefois,
i une soixantaine de maisons dont il y est
ion, chercherait-on vainement celle d'Au-
, les lignes aînées de celles de Brande-
g et de Holstein; celle de la ligne de Nas-
)range : leur histoire se trouvera dans
res chapitres.

Suisse, objet du *vingtième chapitre*, nous
peu d'événemens, si nous en exceptons la
république de Genève, dont les troubles
ıissent qu'en 1782. A cette époque, ils furent
fés pour se renouveler au bout de dix ans.
les avons vu se terminer par l'assujé-
nent de cette république à un État voisin.
eize ou quatorze souverainetés composent
e l'Italie, et le précis de leur histoire forme
gt-unième chapitre. La maison de Savoie
ıge son royaume de Sicile contre celui de
ıigne : la perte qu'elle fait en se soumettant

à cette dure nécessité, n'est pas compensée par les acquisitions que, profitant habilement des circonstances, elle fait dans le Milanais. Les républiques de Gênes, de Venise, de Lucques et de Saint-Marin, continuent d'exister comme inaperçues dans leur faiblesse et leur peu d'importance: la première seule fournit quelques faits intéressans à l'histoire, savoir la conquête de sa capitale par les Autrichiens, suivie d'une catastrophe sanglante, et la cession de l'île de Corse en faveur de la France. Quatre dynasties régnantes dans la Haute et la Moyenne Italie s'éteignent: les princes de Monaco, les Farnèse à Parme, les Gonzague à Guastalla et les Médicis à Florence; de nouvelles maisons les remplacent. Une branche de la maison de Bourbon et les ducs de Lorraine sont, par suite de ces révolutions, fixés en Italie. La Toscane, dans un tableau intéressant et instructif, nous montre un frère de l'empereur Joseph II exécutant avec succès les mêmes réformes que la précipitation a fait manquer dans la monarchie autrichienne. La cour de Rome, tourmentée par des brouilleries à chaque instant renaissantes avec des puissances catho-

nes, se voit enfin réduite à la dure nécessité porter elle-même la hache à l'une des colonnes son autorité ecclésiastique, et de supprimer société des Jésuites. M. Schoell regarde la lle qui prononce cette suppression comme un s événemens les plus importans de cette époe, préludant aux bouleversemens qui ont mmencé à la fin du siècle de la philosophie, d'après lesquels nos neveux caractériseront ut-être le dix-neuvième siècle. Le même chatre nous présente encore une branche de la aison de Bourbon s'asseyant sur le trône des ux-Siciles, qui cesse d'être fief de l'Église. afin l'auteur s'occupe un instant de l'ordre de alte, dont la fin approche.

Si l'histoire de la décadence d'un empire lis florissant offre de l'instruction quand elle us révèle les fautes par lesquelles cette catasophe a été préparée et amenée, le récit de ses blesses et celui des perfidies de ses voisins vient fastidieux quand elles se prolongent. en est ainsi de l'empire ottoman, qui, depuis paix de Passarowitz de 1718 jusqu'à celle de ssy, en 1792, combat pour son existence,

sans qu'une si longue lutte puisse amener résultat définitif; car, quarante ans après, c importante question n'est pas encore décid Le *vingt-deuxième* chapitre rapporte soixante-quatorze ans de l'histoire de Const tinople.

D'un empire s'approchant de sa chute, tant qu'on peut la pronostiquer, sans faire trer en compte les décrets de la Provide qui sont cachés au yeux des mortels, nous sons à un empire qui se trouve dans toute forces de sa jeunesse, et ne fait que les augi ter pour parvenir au dernier point de sa g deur qu'on croyait atteint, lorsque les év mens subséquens qui passent notre époque prouvé qu'il était destiné à un lustre plus tant encore. On voit qu'il s'agit de la Russ laquelle le *vingt-troisième* chapitre est co cré. Ce pays a été, dans le dix-huitième s le théâtre de grandes opérations tendant à menter sa civilisation, son industrie et sa périté; celui de révolutions politiques, quefois accompagnées de sang, et de gu heureuses, suivies de conquêtes. Ce qui e

ordinaire, c'est qu'à l'exception de peu d'an-
s, le trône ait été occupé, pendant toute
te période, par des femmes dont l'une ap-
rtient aux plus grands souverains des temps
dernes.

Dans le *vingt-quatrième* chapitre, l'auteur
ntinue l'histoire de la décadence de la Suède,
i, commencée dans la période précédente,
re encore un demi-siècle pendant celle-ci.
nation, estimable par son caractère, et une
s plus instruites du monde, quoiqu'elle n'ait
s une littérature brillante, dut sa dégrada-
n moins à des guerres malheureuses qu'à
e administration vicieuse, aux défauts d'une
nstitution qui ouvrit un vaste champ aux
tions, à l'avidité et à la vénalité d'une no-
sse qui manquait de vrai patriotisme. Enfin
jeune prince, élevé à l'école du malheur,
vint le sauveur de sa patrie et le restaurateur
la Suède. Si, dans les vingt années de son
gne, il n'a pu rendre à la monarchie quel-
e-unes des provinces dont elle avait été dé-
uillée au commencement du siècle, il en a
fermi les forces internes par une sage légis-

forme, n'était qu'une anarchie constitut
nelle. Il faut plaindre le sort d'une nation
ne manque pas de qualités estimables; et
insulter à son malheur, on est forcé de co
nir qu'elle l'a mérité par la légèreté de son
ractère, sa crédulité et sa turbulence, p
manque de toute vertu républicaine, et p
corruptibilité de ses chefs.

Avec la Pologne, nous voyons dispar
l'État de Courlande qui lui appartenait co
un satellite appartient à la planète dans le
tème de laquelle il se trouve.

L'ouvrage entier est précédé d'une intro
tion générale en deux chapitres relatifs à
ganisation et à l'histoire primitive du chr
nisme, et à la destruction de l'empire ron
Ce sont les préliminaires indispensables de
histoire de l'Europe.

Tel est le plan suivi par M. SCHOELL : on
connu le cadre de son illustre maître *. M

* M. SCHOELL nous avait manifesté plusieurs fois l'
tion de faire pour son *Cours d'histoire* ce que M.
avait fait pour son *Tableau des révolutions de l'Europe*
à-dire, d'y joindre des Cartes géographiques desti

question de grands événemens, mais beaucoup de fondations ayant pour objet le bien de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, l'amélioration de l'instruction, l'affranchissement des serfs et d'autres objets d'utilité publique, et s'il est fait mention de quelque révolution, ce n'est que des révolutions de cour et les changemens de ministres.

Du séjour de la paix et du bonheur, M. SCHOELL nous transporte au milieu de la discorde, de la violence et des factions; d'un pays dont le souverain, par la volonté libre de son peuple a été proclamé supérieur à toutes les lois, et qui les exécute comme s'il n'en était que le magistrat, il nous conduit dans une république où l'on ne connaît aucune espèce de frein, et dont les citoyens se disent libres parce qu'ils s'arrogent une autorité absolue sur tous ceux qui ne sont pas plus forts qu'eux, et où règne la tyrannie la plus hideuse. L'auteur pousse dans son *vingt-sixième* chapitre l'histoire de la Pologne jusqu'au-delà de cette période-ci et jusqu'à la fin de cet état bizarre nommé tantôt monarchie et tantôt république, et qui, sous l'une et l'autre

forme, n'était qu'une anarchie constitutionnelle. Il faut plaindre le sort d'une nation qui ne manque pas de qualités estimables; et sans insulter à son malheur, on est forcé de convenir qu'elle l'a mérité par la légèreté de son caractère, sa crédulité et sa turbulence, par le manque de toute vertu républicaine, et par la corruptibilité de ses chefs.

Avec la Pologne, nous voyons disparaître l'État de Courlande qui lui appartenait comme un satellite appartient à la planète dans le système de laquelle il se trouve.

L'ouvrage entier est précédé d'une introduction générale en deux chapitres relatifs à l'organisation et à l'histoire primitive du christianisme, et à la destruction de l'empire romain. Ce sont les préliminaires indispensables de toute histoire de l'Europe.

Tel est le plan suivi par M. Schoell : on a reconnu le cadre de son illustre maître *. Mais ce

* M. Schoell nous avait manifesté plusieurs fois l'intention de faire pour son *Cours d'histoire* ce que M. Koch avait fait pour son *Tableau des révolutions de l'Europe*, c'est-à-dire, d'y joindre des Cartes géographiques destinées à

t plus une esquisse ; c'est un tableau large-
ıt dessiné, peint d'une main aussi habile

quer tous les principaux changemens politiques ar-
ı en Europe depuis la chute de l'empire romain; la
t ne lui a pas laissé le temps d'exécuter son projet;
ı nous sommes heureux de pouvoir annoncer aux amis
études historiques qu'il vient d'être, pour ainsi dire,
·is par deux professeurs de l'Académie de Paris,
[. Lebas et Ansart qui s'occupent d'enrichir notre lan-
de *l'Atlas des Etats européens* publié en allemand par
[. Kruse, professeurs d'Histoire à Leipzig et à Halle. Cet
ıs composé de 18 cartes gravées avec une rare perfec-
ı, renferme de plus trente-sept tableaux synchroniques
eize tableaux généalogiques, qui résument l'Histoire
Etats européens depuis leur origine jusqu'à l'année
4, et qui peuvent ainsi être considérés comme une ta-
habilement disposée des matières contenues dans l'ou-
ge de M. Schoell ; les sept derniers tableaux synchro-
ues, qui présentent le résumé des événemens arrivés
Europe depuis l'année 1789 jusqu'à l'année 1834,
ment même un supplément de la plus grande utilité au
urs d'histoire des Etats européens, qui s'arrête à l'épo-
e de 1790.

En parcourant successivement les cartes de cet Atlas, on
'oit des peuples paraître pour la première fois sur l'ho-
on politique, et d'autres disparaître pour jamais de la
ıne du monde; des empires se former, s'étendre, se

que fidèle; tableau à traits saillans, à groupes bien détachés, à portraits tous frappans de ressemblance; car l'auteur, avant de saisir le pinceau, nous en a prévenu, l'impartialité est sa première loi; et même, afin que personne ne se trompe sur le sens de ce mot, il se fait un devoir de l'expliquer.

« La première qualité, dit-il, qu'on ait droit d'exiger de l'historien, c'est l'impartialité. Tout le monde est d'accord sur ce principe; mais il n'est pas toujours facile de s'entendre sur la nature et sur les bornes de l'impartialité, et souvent la prévention accuse de trahir la vérité celui dont l'esprit exercé par la critique combat les erreurs et les fables dont fort souvent notre jeunesse a été bercée. Il faut une grande expérience, que l'âge, les affaires et l'observation peuvent seuls donner, pour distinguer la vérité d'avec les faussetés dont elle a été enveloppée par l'ignorance des écrivains contemporains, et d'avec les traditions men-

diviser, s'anéantir ; et ces tableaux géographiques répètent, avec la plus grande utilité, aux yeux des lecteurs, les faits que l'historien leur a exposés dans ses récits.

.res accréditées par les préjugés de religion
: caste, par l'esprit systématique et la cré-
té des gens de lettres, qui ordinairement *,
fermés dans le sanctuaire de leurs biblio-
ques, sont mauvais juges des affaires de ce
nde. Que d'amours-propres ne risque pas
ffenser celui qui veut produire au grand jour
:e fille du ciel! L'éclat de la vérité blesse les
x de ceux qui marchent dans les ténèbres.

Il est une classe d'hommes éclairés qui,
ır s'être élevés au-dessus des préjugés vul-
es, poussent la circonspection jusqu'à ne
loir reconnaître comme impartial que l'écri-
ı dont l'ame impassible et l'esprit indiffé-
t passent froidement les événemens en revue,
s distribuer ni l'éloge ni le blâme. La pré-
tion de ces personnes nous paraît injuste.
l'histoire est l'école où nous devons ap-
ndre la sagesse en nous appropriant l'ex-
ience des siècles passés, si elle est, pour
lques-uns des acteurs qu'elle représente,
enir où la vertu doit trouver sa récompense,

« Surtout dans les pays où il n'y a pas de capitale,
er des lumières. »

et le vice sa punition; si elle doit être la ter-reur des méchans que leur puissance soustrait à la vengeance des hommes, comment l'histo-rien resterait-il neutre au milieu du bien et du mal qu'il traverse? Comment son ame ne s'indignerait-elle pas à l'aspect des victimes sa-crifiées à l'ambition, à l'avidité, à la perfidie? Comment ses sentimens ne s'élèveraient-ils pas quand il rencontre la touchante candeur, le rare désintéressement, la noble fidélité, le su-blime dévouement, la résignation, la magna-nimité, et la première des vertus, la vraie piété! Où trouverait-il donc des expressions dignes de les peindre, si ce n'est dans un cœur vivement affecté? Loin de nous cette impartialité qui n'est que l'insensibilité! Nous réclamons la fa-culté d'exercer notre part de cette magistrature sévère qui ennoblit les fonctions de l'historien; et nous croirons avoir été impartial dans nos jugemens, toutes les fois que notre conscience nous rendra le témoignage que jamais, séduit par le désir de faire prévaloir un système adopté d'avance, nous n'avons mutilé, ni fal-sifié les faits sur lesquels il se fonde.

.ien n'a plus souvent attiré aux historiens roche de partialité, que la religion qu'ils ssent. Avouons que, dans la plupart des ce reproche était fondé. Comment, aux du prétendu philosophe qui ne veut 'er dans tout ce qui se passe que le jeu aveugle hasard, les faits se présenteraient-us les mêmes formes qu'à ceux du chrétien econnaît toujours et partout les décrets de ovidence et le doigt de Dieu? Pour nous, ne pouvons balancer entre ces deux ma-s de voir. Nous récusons le titre de philo-e, si la philosophie n'est pas d'accord avec ligion, et nous plaignons ces grands écri-; du dix-huitième siècle qui, aspirant à partialité, ont volontairement renoncé à les avantages que donnent à l'historien les mens religieux dont il est pénétré. Avec intérêt peut-on, malgré leur élégance, ces compositions dont la froideur n'est pas uffée un instant par le feu sacré d'une re-n divine?

Si, d'après notre conviction, l'histoire des huit derniers siècles perd son principal at-

trait, quand on l'isole du christianisme, il ne nous paraît cependant pas nécessaire que l'historien se prononce pour l'une ou l'autre des croyances qui divisent les chrétiens. La révélation divine est toute contenue dans l'Evangile; le fondateur du christianisme a laissé son esprit (paraclet) à l'Eglise pour l'inspirer dans l'interprétation de sa doctrine; ces deux dogmes sont les bases de toutes les différences entre les croyances religieuses. Comme il n'est pas possible de concilier des principes si opposés, qui tous les deux s'appuient sur les saintes écritures, et qu'il n'appartient pas à l'historien de prononcer entre eux, il doit, suivant nous, rapporter les événemens qui changent de nature selon qu'on les envisage d'après l'un ou d'après l'autre de ces principes fondamentaux, d'une manière qui ne choque ni l'un ni l'autre; son devoir est de raconter les faits tels qu'ils se sont passés, en abandonnant aux deux partis le soin de les mettre en harmonie avec leurs systèmes contradictoires. Ainsi, pour donner des exemples, l'historien chrétien blâmera les entreprises téméraires des souverains pontifes sur

l'autorité séculière des princes, entreprises condamnées aussi bien par les catholiques éclairés que par les protestans; mais il ne prononcera pas sur la nature de telle prétention de la cour de Rome, que l'Eglise catholique trouve conforme à l'autorité que ce siège tient de Dieu même, tandis que d'autres chrétiens n'y voient qu'abus et usurpation. En parlant des réformateurs du seizième siècle, nous aurons plus d'une occasion soit de les blâmer, soit de les louer; mais quoique nous soyons forcé de remarquer que quelquefois leurs *actions* ont été en contradiction avec les principes qu'ils professaient, nous ne déciderons pourtant pas sur le mérite de leurs *opinions* religieuses. Nos efforts seront couronnés de succès, si, en sortant de nos lectures, le catholique et le protestant restent douteux sur le système auquel nous donnons nous-même la préférence. S'il était possible qu'un catholique imbu des opinions ultramontaines et un protestant fanatique se trouvassent au nombre de mes auditeurs, et que l'un et l'autre me désapprouvassent, je regarderais leur blâme comme une preuve de mon impartialité. »

Si, après avoir indiqué l'origine, montré le but, développé le plan de l'ouvrage de M. Schoell, nous venons à la manière dont cette grande composition a été traitée, nous dirons que sous le rapport de la méthode, de l'érudition, du goût, de la critique, de la distribution égale et de la sage ordonnance des matières, de la précision, de la sûreté de jugement, nous ne connaissons rien au-dessus de ce Cours d'histoire, mais nous ajouterons, avec cette impartialité qui caractérise l'œuvre de M. Schoell, que nous aurions désiré plus de pureté dans le style, moins de ces phrases qui sentent trop le germanisme, nouvelle preuve que rien d'entièrement parfait ne saurait sortir de la main des hommes. Puisse cette critique, que nous arrache la force de la vérité, et qui nous coûte plus que nous ne pourrions l'exprimer, donner à nos éloges tout le poids, toute l'autorité qu'ils ne peuvent tenir d'un nom aussi obscur et aussi inconnu que le nôtre!

Quoi qu'il en soit, en traçant la dernière ligne de ce grand ouvrage, M. Schoell a pu s'écrier avec une juste confiance :

Exegi monumentum ære perennius
Regalique situ pyramidum altius;
Quod non imber edax, non Aquilo impotens
Possit diruere, aut innumerabilis
Annorum series, et fuga temporum *.

Rarement les contemporains ou la postérité ont refusé des statues à ceux qui ont pu, sans présomption, tenir un pareil langage; et presque toujours le pays natal de ces hommes illustres s'est plu à honorer leur mémoire par quelque monument. La patrie adoptive de M. SCHOELL dont il a enrichi le domaine littéraire de quatre ouvrages plus importans les uns que les autres, se montrera-t-elle moins reconnaissante envers l'historien des *Littératures grecque et romaine*, des *Traités de paix* et des *États européens*, qu'envers l'auteur du *Tableau des révolutions de l'Europe* qui, à la vérité, n'eût-il rien publié, aurait encore bien mérité du pays et des lettres, ne fût-ce qu'en découvrant et en cultivant dans

* Je l'ai achevé ce monument plus durable que le bronze, plus élevé que ces pyramides, somptueux ouvrage des rois, monument que ne saurait ébranler l'Aquilon, que la pluie, cet élément rongeur, ne saurait miner, que la suite des temps et les siècles ne sauraient détruire.

son jeune élève le germe des vertus et des talens qui ont porté d'aussi heureux fruits.

Naguère conduit en Alsace dans le but d'y recueillir des matériaux que nous voulions ajouter à ceux que nous avons déja réunis pour un ouvrage sur les villes de France, après avoir admiré ce que Strasbourg et peut-être l'Europe présente de plus merveilleux, cette tour aérienne auprès de laquelle tout est nain, tout est massif, et dont la flèche s'élance dans l'espace avec tant de hardiesse et de légéreté qu'on a pu croire qu'elle balançait, comme un vigoureux peuplier, sa tête dans les nues, nous dirigeâmes nos pas vers l'église de Saint-Thomas. Nous savions que là nous trouverions le mausolée du maréchal de Saxe, érigé par la reconnaissance de Louis XV au vainqueur des ennemis de la France; et nous voulions juger par nous-même ce qu'il y a de vrai dans les éloges et les critiques que nous en avons entendu faire; nous ne pouvons trop nous hâter de dire que nous l'avons trouvé digne et du héros qui combattait comme Maurice, et du monarque qui récompensait comme le donateur de Cham-

bord, et de l'artiste qui immortalisait comme Pigalle.

A droite du chœur où est placé le monument du maréchal de Saxe, se voit le mausolée du célèbre SCHOEPFLIN, un des savans les plus distingués de son siècle. Ce monument représente l'entrée d'un sépulcre dont l'intérieur offre une urne de marbre blanc, placée sur un piédestal, entre deux colonnes corinthiennes. Au-dessus de l'urne est le portrait en bronze du savant historien de l'Alsace, fait par PERTOIS.

En face du mausolée de SCHOEPFLIN nous avons aperçu avec attendrissement le monument de son digne élève KOCH. Le buste de KOCH, de grandeur plus que naturelle, retrace parfaitement, nous a-t-on assuré, les traits de ce célèbre professeur *. Auprès du piédestal est assise une femme costumée à l'antique, le front ceint d'une couronne murale, qui lui en présente une de feuilles de chêne; attributs nobles et expressifs, heureusement choisis pour désigner la reconnaissance d'une ville à la-

* Ce monument est dû au ciseau de M. Ohmacht.

quelle l'illustre Koch a rendu de grands services comme savant et comme fonctionnaire public. Auprès de cette figure est un génie tenant sous le bras des rouleaux de papiers, qui indiquent les ouvrages de Koch.

La base de ce monument porte l'inscription suivante :

CHRISTOPHORO GUILIELMO KOCH,
HISTOR. ET JUR. PUBL. IN ACAD. ARGENT. PROFESSORI
PER CUMULATARUM DIGNITATUM MUNERUMQUE
HONORIFICUM DECURSUM
DE RE CIVILI, ECCLESIASTICA, LITERARIA
PRÆCLARE COMMERITO
GRATÆ CIVITATIS INTERPRETES
COLLEGÆ THOMANI POSUERE.
OB. A. MDCCCXIII. VIXIT A. LXXVI *.

Certes, si jamais une place doit être choisie pour un monument à élever à M. Schoell, c'est

* Ce monument a été élevé à Christophore Guillaume Koch, qui dans le cours honorable d'une vie passée dans les emplois publics et les dignités, a bien mérité de la ville, de nos églises, des lettres et de l'instruction publique, par ses collègues de Saint-Thomas, interprètes de la reconnaissance des Strasbourgeois. Il mourut l'an 1813, à l'âge de 76 ans.

entre ces deux mausolées, et nous ne doutons pas qu'aussitôt que des jours plus heureux et plus tranquilles le lui permettront, la ville de Strasbourg, qui n'a jamais été ingrate envers les Alsaciens dont les actions et les écrits ont contribué à sa prospérité et à sa gloire, ne s'empresse de payer ce tribut de reconnaissance à l'un des plus savans enfans de l'Alsace. Ce sera honorer à la fois deux noms illustres; car les rayons de gloire qui s'échapperont du monument de l'élève, donneront plus d'éclat encore à ceux qui entourent la tombe du professeur.

A. PIHAN DE LA FOREST,
ancien professeur de Rhétorique.

APPENDICE.

Tableau des révolutions de l'Europe.

C'est celui des ouvrages de M. Koch qui a fondé sa réputation. On peut affirmer qu'il n'existe en aucune langue, un meilleur abrégé d'histoire moderne. Non-seulement ce livre doit être dans les mains de tous les hommes qui se destinent aux professions pour lesquelles de grandes connaissances historiques sont indispensables, mais il ne saurait être trop recommandé à tous ceux qui aiment une instruction solide. L'Académie des inscriptions en a fait un éloge mérité, en disant, par l'organe de son rapporteur, lorsque parut la première édition, en 1806 :

« Ce livre manquait à notre littérature, et l'on « ne peut trop en recommander l'étude. Il ren- « ferme dans un petit espace ce qu'on ne trouve « souvent que dans les grandes histoires. Les

« lieux qu'ont occupés les différens peuples, dans « les temps où l'on a commencé à les connaître, « leur établissement dans les pays où nous les « voyons aujourd'hui, leurs progrès ou leur déca- « dence, et les causes des grands événemens dont « l'Europe a été le théâtre. Ce livre est en quelque « sorte l'arbre généalogique des faits importans « qui sont développés dans l'histoire ; et ils sont « peut-être plus frappans dans l'ouvrage de « M. KOCH, parce qu'ils sont dépouillés de dé- « tails qui troublent quelquefois l'attention. *C'est « savoir l'histoire de l'Europe, que de bien con- « naître ce livre :* il ne reste plus à apprendre que « les circonstances subordonnées. »

Ce jugement, appuyé des suffrages des Fourcroy et des Fontanes, l'un comme Directeur-Général de l'Instruction publique, en 1807, et l'autre comme Grand-Maître de l'Université, en 1811, a été confirmé par l'opinion publique, non-seulement en France, mais dans tous les pays de l'Europe. En effet, nous le répétons, c'est le meilleur abrégé de l'histoire moderne qui ait été publié jusqu'à ce jour. L'auteur l'a intitulé : *Tableau des Révolutions*, et non *Histoire générale de l'Europe*,

sans doute parce qu'il s'est borné à peindre les mœurs et à dessiner à grands traits l'esquisse des événemens qui ont influé sur cette partie du monde. Tels sont l'invasion des peuples barbares dans l'empire romain d'Occident, le bouleversement de cet empire, et la naissance d'un grand nombre de nouveaux États fondés sur ses débris; l'établissement de l'empire de Charlemagne, qui, après une courte durée, fut partagé en plusieurs nouveaux États, pour former les royaumes de France, d'Allemagne, d'Italie, de Bourgogne, de Lorraine; tels sont encore l'agrandissement de l'empire d'Allemagne, auquel étaient réunis plusieurs royaumes sortis du démembrement de l'empire des Francs; la renaissance des lettres et des arts, qui donna lieu à la révolution religieuse du seizième siècle, et au système de l'équilibre politique de l'Europe, dirigé contre la maison d'Autriche; les guerres suscitées par l'ambition de Louis XIV, et que termina la paix d'Utrecht, jusqu'à la révolution française.

Après avoir développé et pour ainsi dire éclairé par des réflexions lumineuses chacun de ces grands événemens, qui ont eu une influence marquante sur l'Europe en général, l'auteur y rattache l'his-

toire des autres États européens; de manière que ces deux parties s'éclaircissent mutuellement. En suivant cette méthode, il a pu présenter, dans un cadre resserré, la situation de l'Europe moderne à huit différentes époques; et il n'existe aucun livre où le tableau mobile des destinées de l'Europe, depuis la chute de l'empire romain, soit présenté d'une manière à la fois plus complète et plus concise; aucun où ce tableau soit placé dans un jour plus avantageux, où l'on rende plus de justice aux personnes, sans déguiser ni atténuer la force des choses; où le degré de lumière de chaque époque soit fixé avec plus de précision, et la liaison des événemens plus sûrement établie.

La seconde édition du *Tableau des Révolutions de l'Europe*, qui parut peu de mois avant la mort de l'auteur, avait déja éprouvé de nombreuses améliorations. M. Koch y avait intercallé des additions importantes. Mais l'édition actuelle se présente avec des perfectionnemens et des avantages bien plus considérables. D'abord, quoiqu'elle soit augmentée de plus d'un cinquième, elle n'a que trois volumes au lieu de quatre, grace à un choix mieux entendu des caractères, qui ont été fondus

exprès; il en résulte qu'elle coûte un quart meilleur marché. D'un autre côté, M. SCHOELL, qui s'est chargé de faire les augmentations et les changemens que demandait le livre de M. KOCH, s'est acquitté avec une grande habileté de cette tâche difficile.

Il n'en est pas d'un ouvrage dans le genre de celui-ci comme d'un ouvrage d'imagination, qui doit rester tel que l'auteur l'a publié, sans qu'il soit permis à un étranger d'y mettre la main. Un ouvrage historique, et un ouvrage élémentaire surtout, perdrait de son utilité, si l'on n'y faisait les changemens indiqués par les progrès des sciences. Tel fait historique qui paraissait vrai, il y a dix ans, est reconnu faux par la publication de documens qu'on ne connaissait pas auparavant; le récit de beaucoup d'autres doit éprouver des modifications. Il y a des faits essentiels ignorés à une époque, qui, à une autre, ne pourraient être passés sous silence, parce qu'ils sont du nombre de ceux qu'il faut connaître, à cause de leur importance. M. SCHOELL a donc dû faire dans le corps de l'ouvrage tous les changemens de cette nature que, d'après sa conviction, M. KOCH aurait opérés

lui-même, s'il avait vécu plus long-temps, en retranchant les passages qui n'étaient plus exacts, ou qui étaient devenus inutiles, et en ajoutant les faits que celui-ci avait ignorés. Le nombre des premiers est peu considérable, et se borne presque à quelques notes qui n'avaient plus d'objet. Quant aux additions, il paraît s'être imposé la loi d'une grande sobriété, et on ne saurait l'en blâmer. Les passages ajoutés sont indiqués par un signe particulier; ainsi, le lecteur peut distinguer, au premier coup d'œil, ce qui est de M. Koch et ce que M. Schœll y a ajouté.

Mais il y a un autre rapport sous lequel le *Tableau des Révolutions* réclamait les soins de son continuateur. M. Koch ne l'avait conduit que jusqu'au partage de la Pologne, en 1792, pour les affaires du Nord, et jusqu'au traité de Versailles, en 1783, pour celles du midi de l'Europe. Il lui répugnait d'être l'historien des troubles de la France, dont il n'eut pas le bonheur de voir la fin, ou du moins ce que l'on croyait être la fin. Il a laissé à son successeur la tâche d'achever le tableau, en faisant entrer dans le même cadre l'histoire des quarante dernières années. Celui-ci s'est

servi des mêmes couleurs, afin de mettre cette partie en harmonie avec les autres. Il en est résulté un léger changement dans la distribution de l'ouvrage. Chacune des sept premières sections du *Tableau des Révolutions* donne le développement d'un grand événement qui, pendant une certaine époque, a exercé une influence marquée et générale sur l'état de l'Europe, et autour duquel les faits partiels viennent se grouper. La septième section se termine à la paix d'Utrecht, de 1713. Quant aux événemens qui suivirent ce traité jusqu'en 1783, M. Koch les avait réunis dans une huitième période; mais il avait traité cette partie d'une autre manière que les précédentes, ne voulant pas caractériser le dix-huitième siècle. Ainsi, elle n'était précédée d'aucune introduction; composée de parties détachées, elle n'avait pas d'unité. M. Schœll a fait disparaître ce défaut en montrant que ce qui forme le caractère distinctif de cette époque est une double altération qu'éprouva le système d'équilibre établi par les traités de Westphalie et d'Utrecht, et un changement qui s'opéra dans l'esprit des peuples. Le système politique fut altéré par l'importance qu'acquirent les

olonies des Européens dans les autres parties du ıonde, et par suite la puissance qui posséda la lus grande marine. La politique fut corrompue ır l'exemple dangereux que donnèrent les puissnces du Nord, en se partageant la Pologne. La orale des peuples fut détruite par les nouvelles ctrines qui, nées en Angleterre sans pouvoir y endre racine, furent accueillies et protégées en ance, d'où elles se répandirent sur la surface de ute l'Europe. M. SCHOELL indique ces changeэns par une introduction placée en tête de la itième période, qui devient ainsi partie du and tableau.

Dans la neuvième période, tout entière de sa ıme, on voit se développer les fruits des nouveaux incipes, soit politiques, soit philosophiques. Cette ction renferme en traits généraux l'histoire de la volution française, celle du renversement total l'ancien système d'équilibre, et de l'établissement ın nouvel ordre de choses, nommé système fédétif de l'empire français; elle rappelle à la méɔire des lecteurs les maux que ce système a rédus sur l'Europe, les moyens par lesquels ıe monarchie universelle a été établie, et ceux

qui ont été employés par les peuples pour se soustraire à l'oppression; enfin les principes du système politique qui a remplacé à la fois l'ancien système d'équilibre et celui de la domination d'un seul.

L'opinion que nous avons émise sur ce morceau dans l'énumération des ouvrages de M. SCHOELL nous dispense de la reproduire ici.

Répertoire de la littérature ancienne.

Cet ouvrage parut en 1808. A cette époque où la nouvelle organisation de l'enseignement public réveillait l'étude et le goût de la littérature ancienne, sa publication fut un service important rendu par M. SCHOELL aux amis de cette étude, aussi agréable qu'utile, en leur fournissant une nouvelle mine de bons ouvrages qui devait servir à étendre le domaine de leurs connaissances et de leurs richesses littéraires. On peut dire que jusqu'alors on n'avait pas pensé en France à embrasser toutes les parties de la science de l'antiquité, et à régler le travail de chacun de ceux qui s'appliquent à ses différentes parties, pour le faire concourir au but général qu'on doit toujours se

proposer; savoir : de bien connaître les langues et les ouvrages des anciens, comme le dépôt de leurs idées, de leurs connaissances, de leurs goûts, de leurs mœurs et des progrès qu'ils ont faits dans les différentes branches des connaissances humaines. Chacun isolait son travail et ne le ramenait jamais à cette application générale. De là les différentes parties de la littérature ancienne n'ont pas de tendance fixe et de but vraiment philosophique. Les savans de l'Allemagne ont songé depuis long-temps à faire de l'antiquité un corps de science, à peu près comme on en a fait un de diverses parties de l'histoire naturelle, et c'est en se munissant du concours de ces différentes parties qu'ils sont parvenus non-seulement à connaître l'esprit de tel ou tel écrivain en particulier, mais le génie des peuples anciens en général, et leur véritable influence sur les progrès des sciences. Il doit être, par conséquent, d'un très grand intérêt de savoir ce qu'ils ont fait en suivant une marche aussi philosophique, et de voir, dans les ouvrages qu'ils ont publiés, le résultat de leurs différentes écoles qui, quoique libres et indépendantes, sont toujours dans le plus grand accord sur le mode

d'enseignement, et se servent réciproquement de foyers de connaissances.

Ainsi le *Répertoire* de M. SCHŒLL, qui offre un choix des meilleures éditions des auteurs classiques, des ouvrages les plus estimables qui servent à les éclaircir, des traités les mieux faits sur l'étude de chaque partie de l'antiquité, ne peut être que très utile à ceux qui aiment à faire des études à la fois solides et philosophiques. M. SCHŒLL était plus en état que personne d'entreprendre avec méthode un pareil ouvrage, ayant lui-même puisé en Allemagne le véritable esprit dans lequel on cultive ces sciences, et étant à même, par son séjour dans la capitale, de connaître tout ce qui a été publié en France sur cette matière.

On doit donc penser que son *Répertoire*, loin d'être un simple catalogue de librairie, est rédigé tout autrement que la plupart de ces catalogues. Connaissant l'importance d'une bonne désignation des ouvrages, il a mis tout le soin possible pour donner une copie exacte de leurs titres. Quant à la connaissance même des divers écrits et de leur mérite, il avait d'amples ressources pour l'acquérir tant dans les journaux littéraires que dans les di-

vers catalogues qui ont été rédigés en Allemagne à peu près sur le même plan que le sien.

Ce *Répertoire* est divisé en quinze parties, mais les huit premières comprennent plus particulièrement le travail dont s'est occupé l'auteur, et renferment les ouvrages sur la littérature ancienne publiés en France et en Allemagne. Elles sont donc destinées à l'annonce des auteurs classiques grecs et latins et des fragmens de ceux qui ne nous sont pas parvenus en entier. Il a cru devoir séparer ceux-ci parce qu'en général les collections de ces fragmens sont moins connues en France. Les auteurs classiques se suivent d'après l'alphabet, et les différentes éditions du même auteur sont classées par ordre chronologique. M. SCHOELL a accompagné les titres de la plupart de ces éditions de notices très intéressantes et qui donnent une très grande importance à son *Répertoire*. Elles ont pour objet de faire connaître en peu de mots le mérite de chaque édition, le but que les éditeurs se sont proposé et les matériaux dont il ont fait usage. Il serait injuste de ne pas dire ici que M. BAST, connu par plusieurs savans ouvrages de littérature grecque qu'il a publiés, a été d'un très grand secours à

M. SCHOELL pour cette partie : la réunion des lumières de deux compatriotes ne pouvait être que très avantageuse pour la perfection de ce travail.

La cinquième partie du *Répertoire* renferme les traductions tant françaises qu'allemandes des auteurs anciens.

La sixième est destinée aux livres élémentaires. Sous ce titre, l'auteur a réuni les grammaires, les dictionnaires, les recueils de morceaux choisis que les Allemands appellent Chrestomathies ou Anthologies.

Dans la septième on trouve les ouvrages de critique, les commentaires, les divers traités sur la grammaire, la prosodie, les accens, les dialectes, et les autres ouvrages consacrés exclusivement à ce que les Allemands appellent Philologie.

Enfin la huitième embrasse les livres qui traitent de la mythologie, de l'archéologie, de l'histoire et de la géographie anciennes, etc.

Ces huit sections forment la partie littéraire du *Répertoire*; les sept autres ne sont qu'une simple nomenclature des articles qui composaient le fonds et l'assortiment de la librairie de M. SCHOELL.

La préface de l'ouvrage est bien faite ; l'auteur

y rend compte de son travail et des sources où il a puisé ; il cite particulièrement le *Manuel Bibliographique* (en allemand) de M. G. N. Brehm; le *Manuel de littérature classique* (aussi en allemand) de M. W. D. Furhmann ; les ouvrages de M. Degen, à Bayreuth, sur les traductions allemandes des auteurs anciens, etc. Il y parle aussi des riches dépôts de livres français qui se voient en Allemagne. « Beaucoup de libraires allemands, dit-il, ont des « collections de livres français plus riches et plus « complètes qu'aucun libraire de Paris. »

La Notice sur les éditions stéréotypes est claire, précise et écrite sans aigreur. « Elle ne ressemble pas, dit M. Peignot, à quelques diatribes qu'il a lues, sur ces nouveaux procédés typographiques, qui présentent de grands avantages et fort peu d'inconvéniens. » C'est l'écrit d'un homme très versé dans l'art typographique et qui sait en calculer toutes les opérations. L'auteur établit sur des faits incontestables le degré d'importance auquel devait arriver le nouveau procédé de la stéréotypie, et les résultats réels de cet art démontrent la justesse des chances que M. SCHOELL était parvenu à lui assigner par des raissonnemens de pure théorie.

Tableau des peuples qui habitent l'Europe.

Dans l'introduction qui précède le Tableau des peuples qui habitent l'Europe, classés d'après les langues qu'ils parlent, M. Schœll donne les différentes acceptions du mot *Nation* : il démontre que les langues sont un des moyens les plus sûrs pour connaître l'origine d'une nation, mais il ne dissimule pas les difficultés que présentent ces recherches. Après avoir indiqué les mots les plus propres pour établir l'analogie entre les langues, il expose le sujet de son ouvrage et les sources où il a puisé.

Vient ensuite la nomenclature des trente-quatre peuples que M. Schœll compte en Europe, et qu'il partage en douze classes.

I. les *Basques* ou *Biscaïens*, qui, suivant lui, parlent une langue primitive, dont il fait connaître les dialectes et détermine le caractère.

II. Les *Celtes* ; l'auteur nous apprend l'origine de ce nom, et quelles sont les demeures des peuples qui le portent : leur langue, comme l'idiome basque, est une langue primitive. Les peuples qui descendent des Celtes sont les *Irlandais*

dont il donne l'origine, leur civilisation, et l'état actuel de leur langue. Les Ecossais dont l'origine remonte aux Calédoniens et qui ont pris leur nouveau nom du mot Scotland : il fait voir quel est l'état actuel de la langue *galique* et présente quelques observations sur les poésies d'Ossian.

III. Les *peuples cimbriques.* Après avoir remonté à l'origine de ce peuple, M. SCHOELL le représente envahissant l'Albion se nommant abusivement *Bretons*, se retirant dans la pays de Galles et dans l'Armorique et conservant sa langue en deux dialectes : l'un est celui des habitans du pays de Galles et de Cornouailles, dont la langue ne doit pas être appelée bretonne; l'autre est celui des Bas-Bretons dont la langue n'est pas celtique.

IV. *Peuples germaniques.* Après avoir donné l'origine de ce nom et le caractère distinctif des langues germaniques, M. SCHOELL observe qu'ils forment deux grandes familles. 1° *Peuples teutoniques* dont la langue se divise en deux dialectes. Après avoir indiqué le monument le plus ancien de la langue teutonique, l'auteur désigne les peuples d'origine teutonique : ce sont première-

ment les Allemands. M. Schœll fait connaître le véritable nom de ce peuple, le pays où on le trouve, les dialectes de sa langue. Il nous instruit de ce qu'il faut entendre par le *haut-allemand*, ou la langue des livres; puis déterminant le caractère de la langue allemande en deux particularités qui la distinguent, il établit qu'il n'existe pas d'alphabet allemand. Les trois autres peuples d'origine teutonique sont les Hollandais, les Flamands et les Anglais. Il s'arrête sur ce dernier peuple pour donner l'origine de sa langue et l'état actuel où elle est. 2° *Peuples scandinaves :* ce sont les Danois, les Norvégiens, les Islandais, les Suédois.

v. *Peuples dont les langues viennent du latin.* Avant de les désigner, M. Schœll remonte à l'origine de cette langue, en indique les particularités, fait une excursion dans la littérature latine, distingue deux dialectes principaux dans la langue latine, et en désigne un troisième qui s'est formé dans les provinces. Les peuples dont les langues sortent du latin sont, suivant l'auteur, 1° les *Italiens*. M. Schœll donne ici les différentes significations du mot *Italie*, l'origine de la langue italienne, son caractère et sa littérature; 2° les *Es-*

pagnols. L'auteur jette quelques lumières sur le caractère de leur langue et de leur littérature; 3° les *Portugais*, dont l'idiome n'est autre chose qu'un dialecte de l'espagnol; l'auteur aurait pu observer ici que la langue écrite de ce peuple a beaucoup d'affinité avec la langue espagnole, tandis que sa langue parlée en diffère essentiellement; 4° les *Français*. M. Schoell, relativement à ce peuple, indique l'origine de la langue romance, celle de la langue française proprement dite, la division de cette dernière en deux dialectes, les patois qui la défigurent dans plusieurs provinces, le caractère général de cette langue, les trois propriétés qui la distinguent, les pays où on la parle, la littérature dans toutes ses branches; 5° les *Grisons*; 6° les *Walaques*.

vi. *Peuples slaves.* M. Schoell, après avoir montré leur origine, celle de leur alphabet, et déterminé le caractère de leurs langues, désigne les peuples d'origine slave : 1° les *Russes*. L'auteur expose diverses hypothèses sur leur origine, le caractère de leur langue et ses dialectes; 2° les *Serviens*; 3° les *Croates*; 4° les *Wendes autrichiens*; 5° les *Polonais* du nom desquels il fait

connaître l'origine, en observant que ce nom a disparu en Europe; il donne des notions sur leur alphabet et sur leur littérature; 6° les *Bohémiens*, sur lesquels il donne les mêmes lumières.

VII. Les *Grecs*. M. SCHOELL remonte à l'origine de ce peuple, vante la beauté de sa langue, indique la division de cet idiome en grec vulgaire et littéral, les treize dialectes du grec vulgaire; ses quatre styles, les pays où on le parle.

VIII. Les *Turcs*.

IX. Les *Lettons*.

X. *Peuples tschoudes* ou *de race finnoise*. Après avoir indiqué le motif qui a fait nommer ainsi ces peuples, et le caractère de leurs langues, M. SCHOELL leur donne cette nomenclature : 1° les *Finnois;* 2° les *Lapons;* 3° les *Esthoniens;* 4° les *Lives*.

XI. Les *Hongrois*.

XII. Les *Albanais*.

A la suite de cette nomenclature, M. SCHOELL signale trois peuples asiatiques qu'on trouve répandus en Europe : 1° les *Hébreux* ou *Juifs;* il distingue dans leur langue l'ancien hébreu, le deuxième hébreu, nommé *vieux chaldéen* ou *ara-*

méen; le troisième hébreu, *nouveau chaldéen* ou *syro-chaldéen*. Il fait connaître le gouvernement intérieur des Juifs après la destruction de Jérusalem, l'origine de l'*hébreu des Rabbins*, l'abjection dans laquelle les Juifs sont tombés, et distingue trois classes de Juifs : les Juifs espagnols, les Juifs polonais, les Juifs allemands; 2° les *Arméniens;* 3° les *Bohémiens*, autrement dits *Zingari*.

Dans l'introduction qui précède le tableau des religions que professent les peuples de l'Europe, M. Schoell, après des observations très intéressantes sur la multiplicité des systèmes religieux qui méconnaissent le vrai Dieu, tels que le culte des Fétiches, le culte des Astres, ou *Sabéisme*, qui forme la religion des Mages; l'*Anthropolâtrie* à laquelle se rapportent la religion des Grecs et des Romains, celle de Foë, le *Lamisme*, enfin l'*Idolâtrie*. Dans la seconde classe, se rangent les systèmes religieux qui reconnaissent un seul Dieu. Trois religions de cette classe n'existent qu'en Asie; ce sont la religion des Confucius, celle de Zoroastre, et le *Bramisme*.

Après ces préliminaires, l'auteur arrive au tableau des religions que professent les peuples de

l'Europe. Tous sont unitaires dans le sens qu'ils ne connaissent qu'un seul Dieu; et ils se divisent en deux classes : les *Déistes* qui n'ont point de culte, et les *adorateurs de Jehovah.* Ceux-ci sont divisés en trois classes : les Juifs, les Chrétiens, les Musulmans.

Les Juifs d'aujourd'hui se divisent en *Talmudistes* et *Caraïtes ;* les Chrétiens se subdivisent en Chrétiens d'Orient et d'Occident.

Dans les Chrétiens d'Orient, on distingue l'église grecque appelée *orthodoxe,* à laquelle sont attachées deux nations, les Grecs et les Russes, les *Nestoriens* ou l'*Église chaldéenne*, les *Monophysites* ou *Eutychiens*, les *Jacobites*, les *Coptes*, les *Arméniens*, les *Maronites.*

Dans les Chrétiens d'Occident, on distingue l'église latine dont les membres s'appellent catholiques, et une seconde famille de Chrétiens qui, en matière de foi, ne reconnaissent d'autre autorité que celle de la Bible. Ces derniers se divisent en unitaires, qui ne reconnaissent qu'une seule personne en Dieu : ce sont les *Ariens*, les *Unitaires* proprement dits, les *Sociniens;* et en *Trinitaires* qui admettent trois personnes en Dieu. Ils se di-

visent en quatre classes, savoir : les *Protestans* qui se subdivisent en *Luthériens*, en *Calvinistes*, en *Arméniens*, en *Presbytériens* et *Indépendans*; les *Anglicans*, parmi lesquels on distingue les *Whigs*, les *Torys* et les *Dissenters* ou *Non-Conformistes*, et enfin les *Mystiques* ou *Enthousiastes*, qui se subdivisent en *Mennonites* ou *Anabaptistes*, les *Quakers* ou *Trembleurs*, les *Piétistes*, les *Frères Moraves* ou *Herrnhuters*, les *Méthodistes*.

Les *Musulmans* forment deux sectes, celle des *Sunnites* et celle des *Schiites*.

Neuf APPENDICES très intéressans enrichissent l'ouvrage; cinq sont relatifs au tableau des peuples de l'Europe, classés d'après les langues qu'ils parlent : nous nous contenterons d'en indiquer les titres.

I. Sur l'analogie de la langue indienne avec le grec, le latin, le persan et l'allemand, d'après M. F. Schlegel.

II. Sur l'accent particulier aux langues du Nord.

III. Des révolutions qu'a éprouvées dans ses significations le mot de *Saxe*.

IV. Observations sur l'origine de la langue française, tirées de la Dissertation de M. J.-R.-G. Beck,

intitulée : *Quæstionum de originibus linguæ franco-gallicæ specimen.*

v. Sur la langue turque.

Quatre Appendices se rapportent au tableau des religions que professent les peuples d'Europe.

I. De la mythologie scandinave.

II. Du banquet que le Messie donnera au jour du jugement, d'après le Thalmoud.

III. Des Sabéens, Zabiens, Galiléens, Disciples ou Chrétiens de Saint-Jean.

IV. De la manière dont le sacrement de l'Eucharistie est célébré dans l'Église grecque ; tiré de l'Histoire de l'Église grecque et de l'Église arménienne, par Ricaut.

FIN.

A. PIHAN DE LA FOREST,
IMPRIMEUR DE LA COUR DE CASSATION, RUE DES NOYERS, N° 37.

ERRATA.

Vol. 37, page 131, lig. 6 et suiv., lisez *Montemart* au lieu de *Mortemar*.

— page 327, lig, 12, lisez *Fontenoy* au lieu de *Fontenay*.

Vol. 38, page 61, lig. 12, lisez *Serbelloni* au lieu de *Sabelloni*.

Vol. 39, page 103, note au bas de la page, lisez *Beauvilliers* au lieu de *Branvilliers*.

Vol. 40, page 24, lig. 14, lisez *Cremilles* au lieu de *Cremillet*.

— page 33, lig. 16, lisez *Berryer* au lieu de *Berruyer*.

— page 36, lig, 7, lisez *Peirenc* ou *Peirenq* au lieu de *Peireng*.

— page 60, note, lisez *Jourdat* au lieu de *Jourdan*.

Vol. 41, page 65, lig. 9 et 4 de la première note, lisez *Robinson* au lieu de *Robertson*.

— page 145, lig. 3 de la seconde note maginale, lisez *Hanau* au lieu de *Hanovre*.

Vol. 42, page 210, lig. 20, lisez *l'électeur de Bavière* au lieu de *l'électeur Palatin*.

Vol. 43, page 148, lig. 20, lisez *héréditaire* au lieu d'*électoral*.

— page 291, lig. 17, lisez *Perrone* au lieu de *Perrons*.

— page 313, lig. 14, lisez *Bogin* au lieu de *Boyin*.

Vol. 45, page 18, lig. 10, lisez *rapporté* au lieu de *suspendu*.

Vol. 46, page 172, lig. 2, lisez *ecclésiastique* au lieu d'*ecclésiatique*.

— page 183, lig. 17, lisez *non son génie sublime mais la tendance que ce génie prit et cet effet* au lieu de *non son génie sublime et cet effet.*

— page 194, lig. 8, lisez *quinzième* au lieu de *quizième.*

— page 197, lig. 24, lisez *seizième* au lieu de *dix-septième.*

— page 239, lig. 8, lisez *imaginée* au lieu d'*imaginé.*

— page 388, lig. 11, lisez *ne* au lieu de *en.*





